

Rapport de gestion

Le présent rapport de gestion est présenté pour aider le lecteur à évaluer les changements importants survenus dans la situation financière et les résultats opérationnels du Groupe Banque TD (la TD ou la Banque) pour l'exercice clos le 31 octobre 2012 comparativement aux exercices précédents. Il doit être lu avec nos états financiers consolidés audités et les notes complémentaires pour l'exercice clos le 31 octobre 2012. Le présent rapport de gestion est daté du 5 décembre 2012. À moins d'indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars canadiens et proviennent principalement des états financiers consolidés annuels de la Banque dressés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS). Certains montants comparatifs ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS		SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE	
Résultat net	12	Revue du bilan	40
Produits	13	Qualité du portefeuille de crédit	41
Charges	17	Situation des fonds propres	54
Impôts et taxes	18	Titrisation et arrangements hors bilan	58
Information financière trimestrielle	19	Transactions entre parties liées	60
		Instruments financiers	60
ANALYSE DES SECTEURS OPÉRATIONNELS		FACTEURS DE RISQUE ET GESTION DES RISQUES	
Description des activités	21	Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs	61
Services bancaires personnels et commerciaux au Canada	24	Gestion des risques	64
Gestion de patrimoine et Assurance	27		
Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	30		
Services bancaires de gros	33	NORMES ET MÉTHODES COMPTABLES	
Siège social	36	Estimations comptables critiques	84
		Modification des méthodes comptables futures	86
		Contrôles et procédures	86
APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS DE 2011			
Principales informations annuelles et analyse du rendement de 2011 et de 2010 selon les PCGR du Canada	37		

Les renseignements additionnels concernant la Banque, y compris la notice annuelle de la Banque, sont disponibles sur le site Web de la Banque, à l'adresse <http://www.td.com/francais>, sur le site SEDAR, à l'adresse <http://www.sedar.com>, et sur le site de la Securities and Exchange Commission des États-Unis, à l'adresse <http://www.sec.gov> (section EDGAR Filers).

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

De temps à autre, la Banque fait des énoncés prospectifs, écrits et verbaux, y compris dans le présent document, d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou de la Securities and Exchange Commission des États-Unis et d'autres communications. En outre, des représentants de la Banque peuvent formuler verbalement des énoncés prospectifs aux analystes, aux investisseurs, aux médias et à d'autres personnes. Tous ces énoncés sont faits conformément aux dispositions d'exonération et se veulent des énoncés prospectifs aux termes de la législation en valeurs mobilières applicable du Canada et des États-Unis, notamment la loi des États-Unis intitulée *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*. Les énoncés prospectifs comprennent, entre autres, les énoncés figurant dans le présent document, le rapport de gestion de 2012 de la Banque à la rubrique «Sommaire et perspectives économiques» et, pour chacun de nos secteurs opérationnels, aux rubriques «Perspectives et orientation pour 2013» ainsi que d'autres énoncés concernant les objectifs et les priorités de la Banque pour 2013 et par la suite et les stratégies pour les atteindre, ainsi que le rendement financier prévu de la Banque. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes et expressions comme «croire», «prévoir», «anticiper», «avoir l'intention de», «estimer», «planifier» et «pouvoir», et de verbes au futur ou au conditionnel.

De par leur nature, ces énoncés obligent la Banque à formuler des hypothèses et sont assujettis à des risques et incertitudes, généraux ou spécifiques. Particulièrement du fait de l'incertitude quant à l'environnement financier, à la conjoncture économique, au climat politique et au cadre réglementaire, ces risques et incertitudes – dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Banque et dont les répercussions peuvent être difficiles à prévoir – peuvent faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Les facteurs de risque qui pourraient entraîner de tels écarts incluent les risques, notamment de crédit, de marché (y compris les marchés des actions, des marchandises, de change et de taux d'intérêt), de liquidité, opérationnels (y compris les risques liés à la technologie), de réputation, d'assurance, de stratégie, de réglementation ainsi que les risques juridiques, environnementaux, d'adéquation des fonds propres et les autres risques, tous présentés dans le rapport de gestion de 2012. Parmi les facteurs de risque, mentionnons l'incidence des récentes modifications législatives aux États-Unis, comme il est mentionné à la rubrique «Événements importants en 2012» de la section «Aperçu des résultats financiers» du rapport de gestion de 2012; les modifications aux lignes directrices sur les fonds propres et la liquidité, et les instructions relatives à la présentation ainsi que leur nouvelle interprétation; l'augmentation des coûts de financement de crédit causée par l'illiquidité des marchés et la concurrence pour l'accès au financement; le défaut de tiers de se conformer à leurs obligations envers la Banque ou ses sociétés affiliées relativement au traitement et au contrôle de l'information; et les défaillances de la technologie informatique, d'Internet, des systèmes d'accès au réseau de la Banque ou d'autres systèmes ou services de communications voix-données et le contexte de contentieux globalement difficile, y compris aux États-Unis. Veuillez noter que la liste qui précède n'est pas une liste exhaustive de tous les risques possibles et que d'autres facteurs pourraient également avoir une incidence négative sur les résultats de la Banque. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la section «Facteurs de risque et gestion des risques» du rapport de gestion de 2012. Le lecteur doit examiner ces facteurs attentivement, ainsi que d'autres incertitudes et événements possibles, de même que l'incertitude inhérente aux énoncés prospectifs, avant de prendre des décisions à l'égard de la Banque et ne doit pas se fier indûment aux énoncés prospectifs de la Banque.

Les hypothèses économiques importantes étayant les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont décrites dans le rapport de gestion de 2012 à la rubrique «Sommaire et perspectives économiques» et, pour chacun de nos secteurs opérationnels aux rubriques «Perspectives et orientation pour 2013», telles qu'elles sont mises à jour dans les rapports aux actionnaires trimestriels déposés par la suite.

Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les actionnaires de la Banque et les analystes à comprendre la situation financière, les objectifs, les priorités et le rendement financier prévu de la Banque aux dates indiquées et pour les périodes closes à ces dates, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque n'effectuera pas de mise à jour de quelque énoncé prospectif, écrit ou verbal, qu'elle peut faire de temps à autre directement ou indirectement, à moins que la législation en valeurs mobilières applicable ne l'exige.

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

APERÇU DE LA SOCIÉTÉ

La Banque Toronto-Dominion et ses filiales sont désignées collectivement par l'appellation Groupe Banque TD (la TD ou la Banque). La TD est la sixième banque en importance en Amérique du Nord d'après le nombre de succursales et elle offre ses services à environ 22 millions de clients. Ces services sont regroupés dans quatre grands secteurs opérationnels qui exercent leurs activités dans plusieurs centres financiers clés dans le monde : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada; Gestion de patrimoine et Assurance; Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis; et Services bancaires de gros. En outre, la TD figure parmi les principales sociétés de services financiers par Internet du monde, avec plus de 8,5 millions de clients en ligne. Au 31 octobre 2012, les actifs de la TD totalisaient 811 milliards de dollars. La Banque Toronto-Dominion est inscrite à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole «TD».

PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE DE LA BANQUE

La Banque dresse ses états financiers consolidés conformément aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) en vertu des IFRS et désigne les résultats dressés selon les IFRS «comme présentés». La Banque utilise également des mesures financières non conformes aux PCGR pour obtenir les résultats «rajustés», afin d'évaluer chacun de ses secteurs et de mesurer sa performance globale. Pour obtenir les résultats rajustés, la Banque retranche les «éléments à noter», après impôt sur le résultat, dans les résultats comme présentés. Les éléments à noter comprennent des éléments que la direction n'estime pas révélateurs de la performance de l'entreprise sous-jacente. La Banque croit

que les résultats rajustés permettent au lecteur de mieux comprendre comment la direction évalue la performance de la Banque. Les éléments à noter sont présentés dans le tableau de la page suivante. Comme expliqué, les résultats rajustés sont différents des résultats comme présentés selon les IFRS. Les résultats rajustés, les éléments à noter et les termes semblables utilisés dans le présent document ne sont pas définis aux termes des IFRS et, par conséquent, pourraient ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

La Banque a basculé des PCGR du Canada aux IFRS, à compter du premier trimestre de l'exercice 2012. Se reporter à la note 38 des états financiers consolidés pour le bilan consolidé d'ouverture de la Banque selon les IFRS au 1^{er} novembre 2010 (bilan consolidé d'ouverture selon les IFRS) et les notes complémentaires, y compris un sommaire des choix de la Banque dans le cadre de la première application selon IFRS 1 et d'autres différences importantes entre les PCGR du Canada et les IFRS. Ces informations représentent pour la TD le point de départ de la présentation de l'information financière conformément aux IFRS et ont été fournies afin de permettre aux utilisateurs des états financiers d'obtenir une meilleure compréhension de l'incidence prévue de l'adoption des IFRS sur les états financiers consolidés. Les états financiers consolidés annuels de l'exercice 2012 comprennent également les résultats financiers comparatifs de l'exercice 2011, des rapprochements transitoires connexes et des notes complémentaires.

Le tableau qui suit donne les résultats opérationnels – comme présentés de la Banque.

TABLEAU 1		RÉSULTATS OPÉRATIONNELS – COMME PRÉSENTÉS	
(en millions de dollars canadiens)		2012	2011
Produits d'intérêts nets		15 026 \$	13 661 \$
Produits autres que d'intérêts		8 096	8 001
Total des produits		23 122	21 662
Provision pour pertes sur créances		1 795	1 490
Charges autres que d'intérêts		13 998	13 047
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée		7 329	7 125
Charge d'impôt sur le résultat		1 092	1 326
Quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée, après impôt sur le résultat		234	246
Résultat net – comme présenté		6 471	6 045
Dividendes sur actions privilégiées		196	180
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales		6 275 \$	5 865 \$
Attribuable aux :			
Participations ne donnant pas le contrôle		104 \$	104 \$
Actionnaires ordinaires		6 171 \$	5 761 \$

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR – RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT NET RAJUSTÉ ET DU RÉSULTAT NET COMME PRÉSENTÉ		
TABLEAU 2		
(en millions de dollars canadiens)		
	2012	2011
Résultats opérationnels – rajustés		
Produits d'intérêts nets ¹	15 062 \$	13 661 \$
Produits autres que d'intérêts ²	8 191	7 874
Total des produits	23 253	21 535
Provision pour pertes sur créances ³	1 903	1 490
Charges autres que d'intérêts ⁴	13 162	12 373
Résultat avant impôt sur le résultat et quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée	8 188	7 672
Charge d'impôt sur le résultat ⁵	1 404	1 545
Quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée, après impôt sur le résultat ⁶	291	305
Résultat net – rajusté	7 075	6 432
Dividendes sur actions privilégiées	196	180
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales – rajusté	6 879	6 252
Attribuable aux :		
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales, après impôt sur le résultat	104	104
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	6 775	6 148
Rajustements pour les éléments à noter, après impôt sur le résultat		
Amortissement des immobilisations incorporelles ⁷	(238)	(391)
Augmentation (diminution) de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente ⁸	(89)	128
Frais d'intégration et coûts de transaction directs liés aux acquisitions par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ⁹	(9)	(82)
Augmentation (diminution) de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, après provision pour pertes sur créances ¹⁰	–	13
Frais d'intégration, coûts de transaction directs et variations de la juste valeur de la contrepartie éventuelle liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler ¹¹	(17)	(55)
Frais d'intégration et coûts de transaction directs liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada ¹²	(104)	–
Provision pour litiges ¹³	(248)	–
Réduction de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées ¹⁴	120	–
Incidence positive attribuable aux modifications des taux d'imposition prévus par la loi ¹⁵	18	–
Incidence de la mégatempête Sandy ¹⁶	(37)	–
Total des rajustements pour les éléments à noter	(604)	(387)
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	6 171 \$	5 761 \$

¹ Les produits d'intérêts nets rajustés excluent les éléments à noter suivants : 2012 – certaines charges totalisant 36 millions de dollars (27 millions de dollars, après impôt) portées en diminution des produits qui sont liées aux activités de lancement de cartes à taux promotionnel, comme expliqué à la note 12 ci-dessous.

² Les produits autres que d'intérêts rajustés excluent les éléments à noter suivants : 2012 – perte de 2 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, comme expliqué à la note 10 ci-dessous; perte de 89 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente, comme expliqué à la note 8 ci-dessous; perte de 3 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle relative à Services financiers Chrysler, comme expliqué à la note 11 ci-dessous, perte de 1 million de dollars attribuable à l'incidence de la mégatempête Sandy, comme expliqué à la note 16 ci-dessous; 2011 – profit de 19 millions de dollars résultant de la variation de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises; profit de 158 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente; perte de 50 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle relative à Services financiers Chrysler.

³ La provision pour pertes sur créances rajustée exclut les éléments à noter suivants : 2012 – ajustements de 162 millions de dollars de la provision pour les pertes sur créances subies mais non encore décelées dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, comme expliqué à la note 14 ci-dessous; 54 millions de dollars découlant de l'incidence de la mégatempête Sandy, comme expliqué à la note 16 ci-dessous.

⁴ Les charges autres que d'intérêts rajustés excluent les éléments à noter suivants : 2012 – amortissement d'immobilisations incorporelles de 277 millions de dollars, comme expliqué à la note 7 ci-dessous; frais d'intégration liés aux acquisitions effectuées par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis de 11 millions de dollars, comme expliqué à la note 9 ci-dessous; frais d'intégration et coûts de transaction directs liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler de 24 millions de dollars, comme expliqué à la note 11 ci-dessous; frais d'intégration et coûts de transaction directs liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada de 104 millions de dollars, comme expliqué à la note 12 ci-dessous; charges de 413 millions de dollars relatives à la provision pour litiges, comme expliqué à la note 13 ci-dessous; 7 millions de dollars découlant de l'incidence de la mégatempête Sandy, comme expliqué à la note 16 ci-dessous; 2011 – amortissement d'immobilisations incorporelles de 496 millions de dollars; frais d'intégration de 141 millions de dollars liés aux acquisitions effectuées par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis; frais d'intégration et coûts de transaction directs liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler de 37 millions de dollars.

⁵ Pour un rapprochement de la charge d'impôt sur le résultat comme présentée et de la charge d'impôt sur le résultat rajustée, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement de la charge d'impôt sur le résultat comme présentée et de la charge d'impôt sur le résultat rajustée» à la section «Impôts et taxes» du présent document.

⁶ La quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée rajustée exclut les éléments à noter suivants : 2012 – amortissement d'immobilisations incorporelles de 57 millions de dollars, comme expliqué à la note 7 ci-dessous; 2011 – amortissement d'immobilisations incorporelles de 59 millions de dollars.

⁷ L'amortissement des immobilisations incorporelles se rapporte principalement à l'acquisition de Canada Trust en 2000, à l'acquisition de TD Banknorth en 2005 et à sa privatisation en 2007, à l'acquisition de Commerce en 2008, aux acquisitions par TD Banknorth de Hudson United Bancorp en 2006 et d'Interchange Financial Services en 2007, à l'amortissement des immobilisations incorporelles compris dans la quote-part du résultat net de TD Ameritrade ainsi qu'à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada en 2012. Avec prise d'effet en 2011, l'amortissement des logiciels est inclus dans l'amortissement des immobilisations incorporelles; toutefois, il n'est pas inclus aux fins des éléments à noter, qui ne comprennent que l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises par suite de regroupements d'entreprises.

⁸ Au cours de 2008, en raison de la détérioration des marchés et des bouleversements profonds du marché du crédit, la Banque a modifié sa stratégie de négociation en ce qui concerne certains titres de créance détenus à des fins de transaction. Puisque la Banque n'avait plus l'intention de négocier activement cette catégorie de titres de créance, elle a reclassé, en date du 1^{er} août 2008, ces titres de créance détenus à des fins de transaction dans la catégorie disponibles à la vente. Dans le cadre de la stratégie de négociation de la Banque, ces titres de créance sont couverts sur le plan économique, principalement avec des swaps sur défaillance de crédit et des contrats de swaps de taux d'intérêt. Cela comprend le risque lié à la conversion des monnaies étrangères pour le portefeuille de titres de créance et les dérivés qui le couvrent. Ces dérivés ne sont pas admissibles au reclassement et sont comptabilisés à la juste valeur, les variations de juste valeur étant passées en résultat de la période. La direction estime que cette asymétrie entre le traitement comptable des dérivés et celui des titres de créance reclassés entraîne une volatilité périodique des résultats, qui n'est pas représentative des caractéristiques économiques de la performance de l'entreprise sous-jacente du secteur Services bancaires de gros. Depuis le deuxième trimestre de 2011, la Banque peut à l'occasion remplacer des titres dans le portefeuille pour mieux utiliser le financement à échéance déterminée initial. Par conséquent, les dérivés sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement dans le secteur Services bancaires de gros, et les profits et les pertes sur les dérivés, en sus des montants comptabilisés, sont comptabilisés dans le secteur Siège social. Les résultats rajustés de la Banque excluent les profits et les pertes relatifs aux dérivés qui dépassent le montant comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

⁹ Par suite des acquisitions effectuées par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, la Banque a engagé des frais d'intégration et des coûts de transaction directs. Les frais d'intégration se composent des frais liés à la technologie informatique, des coûts de maintien de l'effectif, des honoraires de consultation de professionnels externes, des coûts de marketing (notamment pour les communications avec la clientèle et la diffusion de la nouvelle marque), des frais de déplacement liés à l'intégration, des indemnités de départ, des frais liés à la modification des contrats d'emploi et de prime de certains dirigeants, des coûts de résiliation de contrats et de la dépréciation d'actifs à long terme. Les coûts de transaction directs sont les frais engagés directement pour effectuer un regroupement d'entreprises et se composent principalement de commissions d'apporteurs d'affaires et des honoraires de conseillers et de juristes. Les frais d'intégration au cours des derniers trimestres ont découlé de l'acquisition de South Financial et des acquisitions facilitées par la FDIC et aucun coût de transaction direct n'a été comptabilisé. Le premier trimestre de 2012 a été le dernier trimestre d'inclusion de nouveaux frais d'intégration ou de nouveaux coûts de transaction directs liés aux acquisitions facilitées par la FDIC et à l'acquisition de South Financial par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis parmi les éléments à noter.

¹⁰ La Banque achète des swaps sur défaillance de crédit pour couvrir le risque de crédit du portefeuille de prêts aux grandes entreprises des Services bancaires de gros. Ces swaps ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture et sont évalués à la juste valeur, et les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats de la période considérée. Les prêts connexes sont comptabilisés au coût amorti. La direction estime que cette asymétrie entre le traitement comptable des swaps sur défaillance de crédit et celui des prêts entraînerait une volatilité périodique des profits et des pertes, qui n'est représentative ni des caractéristiques économiques du portefeuille de prêts aux grandes entreprises ni du rendement de l'entreprise sous-jacente des Services bancaires de gros. Par conséquent, les swaps sur défaillance de crédit sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement dans le secteur Services bancaires de gros, et les profits et les pertes relatifs aux swaps sur défaillance de crédit, en sus des coûts comptabilisés, sont comptabilisés dans le secteur Siège social. Les résultats rajustés excluent les profits et les pertes relatifs aux swaps sur défaillance de crédit, en sus des coûts comptabilisés. Lorsqu'un incident de crédit est produit dans le portefeuille de prêts aux grandes entreprises qui comporte des swaps sur défaillance de crédit comme couverture connexe, la provision pour pertes sur créances liée à la portion qui était couverte au moyen des swaps sur défaillance de crédit est portée en diminution de cet élément à noter.

¹¹ Par suite de l'acquisition de Services financiers Chrysler au Canada et aux États-Unis, la Banque a engagé des frais d'intégration et des coûts de transaction directs. De plus, la Banque a connu une volatilité des résultats en raison des variations de la juste valeur de la contrepartie éventuelle. Les frais d'intégration se composent des frais liés à la technologie informatique, des coûts de maintien de l'effectif, des honoraires de consultation de professionnels externes, des coûts de marketing (notamment pour les communications avec la clientèle et la diffusion de la nouvelle marque), des frais de déplacement liés à l'intégration, des indemnités de départ, des frais liés à la modification des contrats d'emploi et de prime de certains dirigeants, des coûts de résiliation de contrats, et de la dépréciation d'actifs à long terme. Les coûts de transaction directs sont les frais engagés directement pour effectuer un regroupement d'entreprises et se composent principalement de commissions d'apporteurs d'affaires et des honoraires de conseillers et de juristes. La contrepartie éventuelle est définie aux termes du contrat d'acquisition et établit que la Banque devra verser une contrepartie au comptant additionnelle s'il arrivait que les montants réalisés sur certains actifs excèdent un seuil préétabli. La contrepartie éventuelle est comptabilisée à la juste valeur à la date d'acquisition. Les variations de juste valeur postérieures à l'acquisition sont comptabilisées dans l'état du résultat consolidé. Le résultat rajusté exclut les profits et les pertes sur la contrepartie éventuelle, en sus de la juste valeur à la date d'acquisition. Bien que les frais d'intégration et les coûts de transaction directs liés à cette acquisition aient été engagés au Canada et aux États-Unis, la plus grande partie de ces frais sont liés aux initiatives d'intégration entreprises pour les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

¹² Par suite de l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada, de même que de certains actifs et passifs, la Banque a engagé des frais d'intégration et des coûts de transaction directs. Les frais d'intégration se composent des frais liés à la technologie informatique, des coûts de maintien de l'effectif, des honoraires de consultation de professionnels externes, des coûts de marketing (notamment pour les communications avec la clientèle et la diffusion de la nouvelle marque et certaines charges portées en diminution des produits qui sont liées aux activités de lancement de cartes à taux promotionnel), des frais de déplacement liés à l'intégration, des indemnités de départ, des frais liés à la modification des contrats d'emploi et de prime de certains dirigeants, des coûts de résiliation de contrats, et de la dépréciation d'actifs à long terme. Les frais d'intégration de la Banque liés à l'acquisition de MBNA ont été plus élevés que prévu au moment de l'annonce de la transaction, surtout en raison des coûts additionnels engagés (autres que les montants capitalisés) pour concevoir des plateformes technologiques pour l'entreprise. Les coûts de transaction directs sont les frais engagés directement pour effectuer le regroupement d'entreprises et se composent principalement de commissions d'apporteurs d'affaires et des honoraires de conseillers et de juristes. Les frais d'intégration et les coûts de transaction directs liés à cette acquisition ont été engagés par les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada.

¹³ Par suite de certains jugements défavorables et de règlements conclus aux États-Unis au cours de 2012, la Banque a pris des mesures de prudence pour réévaluer ses provisions pour litiges et, ayant tenu compte de ces facteurs et d'autres causes connexes ou similaires, la Banque a déterminé, selon les normes comptables applicables, qu'une provision pour litiges de 413 millions de dollars (248 millions de dollars après impôt) était nécessaire en 2012.

¹⁴ Compte tenu de l'incidence liée au portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada et à d'autres portefeuilles de prêts à la consommation (qui est comptabilisée dans les résultats du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada), la «Diminution de la provision pour les pertes sur créances subies mais non encore décelées» connue auparavant comme «Augmentation (reprise) de la provision générale dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada», comprend 162 millions de dollars (120 millions de dollars après impôt) en 2012, attribuables au secteur Services bancaires de gros et aux portefeuilles de prêts autres que ceux de MBNA liés aux Services bancaires personnels et commerciaux au Canada.

¹⁵ Cet élément représente l'incidence des modifications du taux d'imposition prévu par la loi sur les soldes d'impôt sur le résultat différé nets.

¹⁶ La Banque a provisionné 62 millions de dollars (37 millions de dollars après impôt) pour certaines pertes estimées découlant de la mégatempête Sandy qui sont principalement liées à l'augmentation de la provision pour pertes sur créances, de la dépréciation des immobilisations corporelles et des charges portées en diminution des produits liées à la contrepassement de frais.

TABLEAU 3 RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT PAR ACTION COMME PRÉSENTÉ ET DU RÉSULTAT PAR ACTION RAJUSTÉ ¹		
(en dollars canadiens)	2012	2011
Résultat de base par action – comme présenté	6,81 \$	6,50 \$
Rajustements pour les éléments à noter ²	0,66	0,44
Résultat de base par action – rajusté	7,47 \$	6,94 \$
Résultat dilué par action – comme présenté	6,76 \$	6,43 \$
Rajustements pour les éléments à noter ²	0,66	0,43
Résultat dilué par action – rajusté	7,42 \$	6,86 \$

¹ Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

² Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Aperçu des résultats financiers» du présent document.

TABLEAU 4 AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, APRÈS IMPÔT SUR LE RÉSULTAT ¹		
(en millions de dollars canadiens)	2012	2011
Canada Trust	– \$	168 \$
TD Bank, N.A.	122	134
TD Ameritrade (compris dans la quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée)	57	59
MBNA	33	–
Logiciels	141	116
Divers	26	30
Amortissement des immobilisations incorporelles, après impôt sur le résultat	379 \$	507 \$

¹ Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Aperçu des résultats financiers» du présent document.

PROFIT ÉCONOMIQUE ET RENDEMENT DES FONDS PROPRES ORDINAIRES

À compter du premier trimestre de 2012, la Banque a révisé sa méthode de répartition des fonds propres à ses secteurs opérationnels pour s'aligner sur les exigences futures de Bâle III en matière de fonds propres ordinaires, soit à un taux de 7 % des fonds propres ordinaires de catégorie 1. Les mesures du rendement des secteurs opérationnels reflètent dorénavant une méthode fondée sur le rendement des fonds propres ordinaires, plutôt que fondée sur le rendement du capital investi comme auparavant. Ces changements ont été appliqués de manière prospective.

La Banque utilise le profit économique comme outil de mesure de la création de valeur pour les actionnaires. Le profit économique représente le résultat net rajusté attribuable aux actionnaires ordinaires moins une imputation au titre des fonds propres moyens ordinaires. Le taux utilisé pour l'imputation au titre des fonds propres moyens ordinaires correspond au coût du capital calculé à l'aide du modèle d'évaluation des actifs financiers. L'imputation représente un rendement minimum présumé exigé par les actionnaires ordinaires sur les fonds propres ordinaires de la Banque. Le but de la Banque est de générer un profit économique positif et croissant.

Le rendement rajusté des fonds propres ordinaires est le résultat net rajusté attribuable aux actionnaires ordinaires exprimé en pourcentage des fonds propres ordinaires moyens. Le rendement des fonds propres ordinaires est un pourcentage et une variante du profit économique qui est exprimé en dollars. Si le rendement des fonds propres ordinaires excède le coût du capital, le profit économique est positif. Le but de la Banque est de maximiser le profit économique en générant un rendement des fonds propres ordinaires supérieur au coût du capital.

Le profit économique et le rendement rajusté des fonds propres ordinaires sont des mesures financières non conformes aux PCGR, puisque ce ne sont pas des termes définis par les IFRS. Les lecteurs doivent prendre note que les résultats rajustés et d'autres mesures rajustées par rapport à une base autre que les IFRS n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qu'ils pourraient donc ne pas être comparables à des termes similaires utilisés par d'autres émetteurs.

TABEAU 5 PROFIT ÉCONOMIQUE ET RENDEMENT DES FONDS PROPRES ORDINAIRES

(en millions de dollars canadiens)

	2012	2011
	Rendement des fonds propres ordinaires	Rendement du capital investi
Fonds propres ordinaires moyens	41 535 \$	35 568 \$
Montant cumulatif moyen de l'amortissement du goodwill et des immobilisations incorporelles, après impôt sur le résultat	s. o.	5 309
Fonds propres ordinaires moyens/Capital investi moyen	41 535 \$	40 877 \$
Coût des fonds propres ordinaires moyens/Capital investi moyen	9,0 %	9,0 %
Imputation au titre des fonds propres ordinaires moyens/Capital investi moyen	3 738 \$	3 679 \$
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté	6 171 \$	5 761 \$
Éléments à noter ayant une incidence sur le résultat, après impôt sur le résultat ¹	604	387
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté	6 775 \$	6 148 \$
Profit économique²	3 037 \$	2 469
Rendement des fonds propres ordinaires – rajusté / Rendement du capital investi	16,3 %	15,0 %

¹ Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Aperçu des résultats financiers» du présent document.

² À compter du premier trimestre de 2012, le calcul du profit économique repose sur les fonds propres ordinaires moyens sur une base prospective. Avant le premier trimestre de 2012, le profit économique était calculé d'après le capital investi moyen. Si ce changement avait eu lieu sur une base rétroactive, le profit économique de la Banque, calculé selon les fonds propres ordinaires moyens, aurait été de 2 947 millions de dollars pour 2011.

ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS EN 2012

Acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada

Le 1^{er} décembre 2011, la Banque a acquis la quasi-totalité du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada (ou MBNA), filiale en propriété exclusive de la Bank of America Corporation, ainsi que de certains autres actifs et passifs pour une contrepartie au comptant de 6 839 millions de dollars. L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition. Les résultats de l'acquisition à compter de la date de l'acquisition jusqu'au 31 octobre 2012 ont été consolidés avec les résultats de la Banque et sont présentés essentiellement dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Gestion de patrimoine et Assurance. Au 1^{er} décembre 2011, l'acquisition avait ajouté 7 361 millions de dollars de prêts, 275 millions de dollars d'autres actifs et 1 348 millions de dollars de passifs. La juste valeur estimée des prêts reflète les pertes sur créances prévues à la date de l'acquisition. L'excédent de la contrepartie par rapport à la juste valeur des actifs nets acquis d'environ 551 millions de dollars a été attribué à hauteur de 458 millions de dollars aux immobilisations incorporelles et à hauteur de 93 millions de dollars au goodwill.

Acquisition du portefeuille de cartes de crédit de Target aux États-Unis

Le 23 octobre 2012, la Banque a annoncé qu'elle avait conclu une entente avec Target Corporation (Target) en vertu de laquelle la TD fera l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit Visa et de cartes de crédit de marque privée de Target aux États-Unis pour un total d'environ 5,9 milliards de dollars US. La TD a également conclu une entente s'étalant sur une période de sept ans aux termes de laquelle elle devient l'émetteur exclusif de la carte Visa Target et des cartes de crédit de marque privée à l'intention des clients de Target aux États-Unis. La TD acquerra plus de 5 millions de comptes actifs Visa et de cartes de crédit de marque privée et financera les créances clients des comptes Visa de Target existants et de tous les comptes de cartes de crédit de marque privée à l'intention des clients de Target existantes et nouvellement émises aux États-Unis. Sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation et du respect d'autres modalités de clôture habituelles, la transaction devrait être conclue au cours du premier semestre de l'exercice 2013.

Placement dans Groupe TMX Limitée

Le 30 octobre 2011, Groupe TMX inc. (TMX) et Corporation d'Acquisition Groupe Maple (dorénavant Groupe TMX Limitée) (Maple) ont annoncé qu'ils avaient conclu une convention de soutien relativement au projet d'acquisition par Maple de la totalité des actions de TMX en circulation dans le cadre d'une opération intégrée en deux étapes d'une valeur d'environ 3 800 millions de dollars.

Maple est une société dont les investisseurs comprennent douze des institutions financières et caisses de retraite de premier plan du Canada, notamment Valeurs Mobilières TD Inc., filiale en propriété exclusive de la Banque. Maple a conclu l'acquisition de 80 % des actions de TMX en circulation le 10 août 2012, conformément aux conditions de l'offre. Cette transaction prévoit également l'acquisition d'Alpha Trading Systems Inc. et

d'Alpha Trading Systems Limited Partnership (ensemble, Alpha) et de La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (CDSL). Maple a conclu l'acquisition d'Alpha et de CDSL le 1^{er} août 2012, et les actionnaires existants de CDSL et d'Alpha ont reçu des paiements en espèces en échange de leur participation.

En vertu d'un arrangement approuvé par un tribunal, chaque action de TMX en circulation encore détenue par les actionnaires de TMX (à l'exception de ceux de Maple) a été échangée contre une action de Maple, la date de conclusion étant le 14 septembre 2012. À titre d'investisseur dans Maple, la Banque a fourni un financement en capitaux propres à Maple d'environ 194 millions de dollars pour financer l'acquisition de TMX, Alpha et CDSL.

Nouveautés législatives aux États-Unis

Le 21 juillet 2010, le président des États-Unis a ratifié la loi intitulée *Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act* (la loi Dodd-Frank ou la loi) qui enclenche des changements en profondeur du secteur financier aux États-Unis. Comptant plus de 2 300 pages, la loi Dodd-Frank aura une incidence sur presque toutes les institutions financières exerçant leurs activités aux États-Unis, dont la Banque, et touchera, du fait de certains aspects extraterritoriaux, les activités de la Banque à l'extérieur des États-Unis, y compris au Canada. La loi Dodd-Frank entraîne d'importants changements, entre autres pour ce qui est de la supervision des services bancaires et des banques, de la résolution des enjeux touchant les institutions financières d'importance systémique, des transactions pour compte propre et de certains placements dans des fonds, de la protection des consommateurs, des valeurs mobilières, des dérivés négociés hors Bourse et de la rémunération des cadres, et un resserrement des normes prudentielles qui s'appliqueront à ces questions. La loi Dodd-Frank sera aussi complétée par la publication de plus de 240 dispositions réglementaires ainsi que par un grand nombre d'études et de rapports continus dans la foulée de sa mise en œuvre. Par conséquent, même si la loi a une incidence sur les affaires de la Banque, particulièrement sur ses activités aux États-Unis, les conséquences ultimes pour la Banque ne seront pas connues tant que les règlements de mise en œuvre n'auront pas tous été rendus publics et finalisés.

Le 10 novembre 2011, le Département du Trésor, le conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale, la Federal Deposit Insurance Corporation et la Securities and Exchange Commission ont émis conjointement un projet de règlement de mise en œuvre de l'article 619 de la loi Dodd-Frank (la règle Volcker ou la règle). Le 13 janvier 2012, la Commodity Futures Trading Commission des États-Unis (CFTC) a publié un projet de règlement semblable. La Banque procède actuellement à l'analyse du projet de règlement de la règle Volcker en vue de planifier sa mise en œuvre. La règle interdit de façon générale les transactions pour compte propre et établit des restrictions à l'égard des autres activités de transaction permises, limite les placements dans des fonds de couverture et d'actions de sociétés fermées et leur soutien, et exige un respect strict des régimes de conformité et de déclaration entourant les activités permises. La règle devrait également avoir une incidence sur certains des fonds soutenus par la Banque et pour lesquels elle offre des services-conseils dans le

cadre de ses activités de gestion d'actifs ainsi que sur les placements de capital-investissement qu'elle détient actuellement. Selon le projet actuel, les dispositions de la règle s'appliquent aux entités bancaires, y compris les banques autres qu'américaines, comme la Banque, qui contrôlent des institutions de dépôts assurés aux États-Unis ou sont traitées comme des sociétés de portefeuille bancaires du fait qu'elles ont une succursale ou une agence aux États-Unis. La règle proposée s'applique aux sociétés affiliées ou aux filiales de la Banque : la définition donnée aux termes « société affiliée » et « filiale » dans la règle Volcker inclut les entités contrôlées par la Banque ou qui sont sous le contrôle conjoint de la Banque. Telle qu'elle est proposée actuellement, la règle exige l'instauration d'un programme de conformité étendu et la surveillance de certaines mesures quantitatives des risques ainsi que de programmes de surveillance et de déclaration à l'égard de la conformité. Le 19 avril 2012, le conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale, en son nom et pour le compte des autres agences, a publié des directives selon lesquelles la conformité à la règle ne sera pas obligatoire avant le 21 juillet 2014, à moins que cette date ne soit repoussée par le conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale. Les agences n'ont pas indiqué la date à laquelle la version finale de la règle serait publiée. Même si l'on estime que la règle aura une incidence défavorable sur certaines des activités de la Banque, l'ordre de grandeur de cette incidence pour la Banque ne sera pas connu tant que le projet actuel ne sera pas finalisé. Pour le moment, on estime que l'incidence ne devrait pas être importante pour la Banque.

Le *Durbin Amendment* est une disposition de la loi Dodd-Frank qui autorise le conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale à adopter des règlements fixant des frais d'interchange qui sont « raisonnables et proportionnels » aux coûts de traitement des transactions. En juin 2011, le conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale a adopté des règles définitives limitant les frais d'interchange sur les cartes de débit et fixant la date de mise en œuvre au 1^{er} octobre 2011, et a plafonné les frais à 21 cents par transaction, plus de petits montants pour couvrir les frais relatifs aux fraudes. Le *Durbin Amendment* a eu une incidence sur les produits bruts d'environ 50 à 60 millions de dollars US avant impôt par

trimestre, conformément aux prévisions. Pour plus d'informations sur l'incidence du *Durbin Amendment*, se reporter à la section « Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis » dans la section « Analyse des secteurs opérationnels » du présent rapport. En outre, des modifications à d'autres lois et règlements touchant les consommateurs pourraient entraîner des changements à nos honoraires et à nos produits.

Du fait de la participation de la Banque aux marchés des produits dérivés des États-Unis, la Banque aura l'obligation de s'inscrire à titre d'opérateur de swap auprès de la CFTC au plus tard le 31 décembre 2012. Après l'inscription, et lorsque les règles prendront effet, les opérateurs de swap seront assujettis à de nouvelles exigences, notamment des mesures exigeant la compensation et la négociation en Bourse de certains dérivés, des nouvelles exigences de fonds propres et de marges pour certains participants du marché, des nouvelles exigences de présentation d'information et des nouvelles obligations en matière de conduite des affaires pour les produits dérivés relevant de la compétence de la CFTC. L'incidence définitive de ces règles, y compris les ramifications transfrontalières, continue de demeurer incertaine mais ne devrait pas être importante pour la Banque.

La Réserve fédérale a proposé, aux fins de commentaires, un règlement qui amènerait un resserrement des normes prudentielles, et des dispositions à l'égard de mesures correctives rapides à imposer aux institutions financières d'importance systémique aux États-Unis. Le règlement établirait de nouvelles exigences en matière de fonds propres fondés sur les risques et de liquidité, de nouvelles normes de liquidité, de limites d'endettement, de nouvelles exigences de gestion des risques et de présentation d'information sur le risque de crédit. Si ce règlement était mis en œuvre tel qu'il est proposé, il s'appliquerait aux sociétés de portefeuille américaines de la Banque, mais pas à la Banque.

La Banque continue de surveiller de près l'évolution de ces questions et d'autres faits législatifs nouveaux et analysera l'incidence que pourraient avoir ces changements réglementaires et législatifs sur ses activités.

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

Résultat net

APERÇU

- Le résultat net comme présenté a atteint 6 471 millions de dollars, soit une hausse de 426 millions de dollars, ou 7 %, en regard de l'exercice précédent.
- Le résultat net rajusté a atteint 7 075 millions de dollars, soit une hausse de 643 millions de dollars, ou 10 %, en regard de l'exercice précédent.

Le résultat net comme présenté pour l'exercice a été de 6 471 millions de dollars, une hausse de 426 millions de dollars, ou 7 %, en comparaison de 6 045 millions de dollars à l'exercice précédent. Le résultat net rajusté pour l'exercice a été de 7 075 millions de dollars, une hausse de 643 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à 6 432 millions de dollars à l'exercice précédent. La hausse du résultat net rajusté s'explique par la croissance des résultats de tous les secteurs. L'augmentation du résultat net des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada s'explique surtout par une croissance appréciable des volumes, l'acquisition de MBNA, la hausse des produits d'honoraires, un taux d'imposition moins élevé et un jour civil supplémentaire. Le résultat net des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a augmenté principalement en raison d'une solide croissance des volumes de prêts et de dépôts et d'une hausse des produits tirés des commissions, en partie contrebalancées par une hausse des charges et l'incidence du *Durbin Amendment*. Le résultat net des Services bancaires de gros a augmenté compte tenu des meilleurs résultats des activités principales, en partie contrebalancés par une baisse des profits sur valeurs mobilières du portefeuille de placements. Le résultat net du secteur Gestion de patrimoine et Assurance a progressé principalement en raison de la croissance des primes et des actifs de clients, de l'inclusion de MBNA et de la baisse des charges, le tout en partie neutralisé par la hausse défavorable des sinistres au cours d'années antérieures et la baisse des volumes de négociation.

Le résultat dilué par action comme présenté pour l'exercice est de 6,76 \$, en hausse de 5 %, par rapport à 6,43 \$ il y a un an. Le résultat dilué par action rajusté pour l'exercice a été de 7,42 \$, en hausse de 8 %, par rapport à 6,86 \$ il y a un an.

Incidence du taux de change sur les résultats convertis des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et de TD Ameritrade

Le résultat des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et la quote-part du résultat de TD Ameritrade revenant à la Banque sont touchés par les fluctuations du taux de change entre le dollar américain et le dollar canadien par rapport à l'exercice précédent.

La dépréciation du dollar canadien a eu un effet favorable sur les résultats consolidés pour l'exercice clos le 31 octobre 2012, comparativement à l'exercice précédent, comme présenté dans le tableau ci-après.

TABLEAU 6	INCIDENCE DU TAUX DE CHANGE SUR LES RÉSULTATS CONVERTIS DES SERVICES BANCAIRES PERSONNELS ET COMMERCIAUX AUX ÉTATS-UNIS ET DE TD AMERITRADE
(en millions de dollars canadiens) 2012 par rapport à 2011	
Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	
Augmentation du total des produits – comme présenté	108 \$
Augmentation du total des produits – rajusté	108
Augmentation des charges autres que d'intérêts – comme présentées	77
Augmentation des charges autres que d'intérêts – rajustées	65
Augmentation du résultat net comme présenté, après impôt	19
Augmentation du résultat net rajusté, après impôt	25
TD Ameritrade	
Augmentation de la quote-part du résultat, après impôt	5 \$
Augmentation du résultat de base par action – comme présenté	
	0,02 \$
Augmentation du résultat de base par action – rajusté	
	0,03 \$

Produits

APERÇU

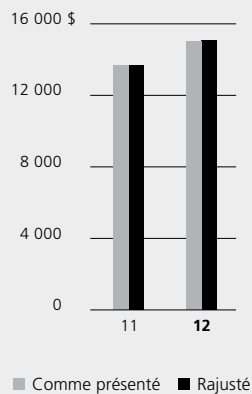
- Les produits comme présentés se sont établis à 23 122 millions de dollars, une hausse de 1 460 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent.
- Les produits rajustés se sont établis à 23 253 millions de dollars, une augmentation de 1 718 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent.
- Les produits d'intérêts nets comme présentés ont augmenté de 1 365 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à l'exercice précédent.
- Les produits d'intérêts nets comme rajustés ont augmenté de 1 401 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à l'exercice précédent.
- Les produits autres que d'intérêts nets comme présentés ont augmenté de 95 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à l'exercice précédent.
- Les produits autres que d'intérêts nets rajustés ont augmenté de 317 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à l'exercice précédent.

PRODUITS D'INTÉRÊTS NETS

Les produits d'intérêts nets comme présentés pour l'exercice se sont élevés à 15 026 millions de dollars, une hausse de 1 365 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à l'exercice précédent. Les produits d'intérêts nets rajustés se sont établis à 15 062 millions de dollars, une hausse de 1 401, ou 10 %, en regard de l'exercice précédent. La hausse des produits d'intérêts nets rajustés est principalement attribuable aux augmentations dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et Services bancaires de gros. Les produits d'intérêts nets des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont augmenté surtout sous l'effet de l'inclusion de MBNA, de la croissance des volumes internes et d'un jour civil additionnel, en partie contrebalancés par un rétrécissement de la marge sur les actifs productifs moyens. Les produits d'intérêts nets des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont monté principalement du fait de la forte croissance des volumes de prêts et de dépôts, en partie contrebalancée par le rétrécissement de la marge sur les actifs productifs moyens. L'augmentation des produits d'intérêts nets des Services bancaires de gros est grandement tributaire de la hausse des produits liés aux activités de transaction.

PRODUITS D'INTÉRÊTS NETS

(en millions de dollars canadiens)



MARGE D'INTÉRÊTS NETTE

La marge d'intérêts nette a reculé de 7 points de base (pdb) au cours de l'exercice pour s'établir à 2,23 % par rapport à 2,30 % à l'exercice précédent en raison du contexte de faibles taux d'intérêt, de la gamme de produits et de la concurrence sur le plan des prix.

T ABLEAU 7 PRODUITS D'INTÉRÊTS NETS SUR LES SOLDES PRODUCTIFS MOYENS^{1,2}

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

			2012		2011	
	Solde moyen	Intérêts ³	Taux moyen	Solde moyen	Intérêts ³	Taux moyen
Actifs productifs d'intérêts						
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques						
Canada	8 950 \$	41 \$	0,46 %	5 580 \$	52 \$	0,93 %
États-Unis	13 580	42	0,31	13 438	316	2,35
Valeurs mobilières						
Détenues à des fins de transaction						
Canada	48 342	1 332	2,76	40 561	1 129	2,78
États-Unis	13 201	231	1,75	8 948	148	1,65
Détenues à des fins autres que de transaction						
Canada	18 855	288	1,53	16 157	212	1,31
États-Unis	66 089	1 671	2,53	61 497	1 299	2,11
Valeurs mobilières prises en pension						
Canada	25 944	249	0,96	22 145	193	0,87
États-Unis	27 025	90	0,33	24 016	77	0,32
Prêts						
Prêts hypothécaires ⁴						
Canada	163 016	5 141	3,15	145 052	5 040	3,47
États-Unis	36 910	1 671	4,53	32 947	1 524	4,63
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers						
Canada	93 622	5 270	5,63	93 667	5 348	5,71
États-Unis	22 568	1 018	4,51	17 288	864	5,00
Cartes de crédit						
Canada	14 128	1 699	12,03	8 139	965	11,86
États-Unis	1 043	124	11,89	855	109	12,75
Prêts aux entreprises et aux gouvernements ⁴						
Canada	32 287	1 111	3,44	26 412	1 045	3,96
États-Unis	29 451	1 362	4,62	25 295	1 525	6,03
Autres pays	59 101	898	1,52	51 144	1 063	2,08
Total des actifs productifs d'intérêts	674 112 \$	22 238 \$	3,30 %	593 141 \$	20 909 \$	3,53 %
Passifs portant intérêt						
Dépôts						
Particuliers						
Canada	160 947 \$	1 819 \$	1,13 %	150 802 \$	1 886 \$	1,25 %
États-Unis	119 605	264	0,22	102 345	254	0,25
Banques						
Canada	4 984	28	0,56	3 983	27	0,68
États-Unis	5 278	10	0,19	5 622	12	0,21
Dépôts des entreprises et des gouvernements ^{5,6}						
Canada	113 066	1 303	1,15	89 675	1 046	1,17
États-Unis	88 962	1 226	1,38	78 879	1 150	1,46
Billets et débentures subordonnés	11 509	612	5,32	12 403	663	5,35
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert et mises en pension						
Canada	37 875	432	1,14	26 333	367	1,39
États-Unis	30 161	96	0,32	23 797	71	0,30
Passifs au titre des actions privilégiées et des titres de fiducie de capital						
	2 253	174	7,72	2 811	208	7,40
Passifs de titrisation⁷	53 032	1 026	1,93	52 823	1 235	2,34
Autres passifs⁸						
Canada	5 523	78	1,41	6 185	89	1,44
Autres pays	17 964	144	0,80	17 848	240	1,34
Total des passifs portant intérêt	651 159 \$	7 212 \$	1,11 %	573 506 \$	7 248 \$	1,26 %
Total des produits d'intérêts nets sur les actifs productifs moyens	674 112 \$	15 026 \$	2,23 %	593 141 \$	13 661 \$	2,30 %

¹ Les produits d'intérêts nets comprennent les dividendes sur les valeurs mobilières.

² Le classement géographique des actifs et des passifs est fondé sur le lieu d'inscription des actifs et des passifs.

³ Les produits d'intérêts comprennent les frais gagnés sur les prêts par la Banque, lesquels sont comptabilisés dans les produits d'intérêts nets sur la durée des prêts au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

⁴ Comprend les prêts classés comme détenus à des fins de transaction que la Banque entend vendre immédiatement ou dans un avenir proche d'une juste valeur de 25 millions de dollars (259 millions de dollars en 2011) et d'un coût amorti de 25 millions de dollars (253 millions de dollars en 2011), ainsi que des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net de 13 millions de dollars (14 millions de dollars en 2011) et d'un coût amorti de néant (5 millions de dollars en 2011).

⁵ Comprend des dépôts détenus à des fins de transaction d'une juste valeur de 38 774 millions de dollars (29 613 millions de dollars en 2011).

⁶ Comprend les frais de marketing engagés à l'égard des comptes de dépôt assurés de TD Ameritrade de 834 millions de dollars (762 millions de dollars en 2011).

⁷ Comprend des passifs de titrisation désignés à la juste valeur par le biais du résultat net de 25 324 millions de dollars (27 725 millions de dollars en 2011) et d'un coût amorti connexe de 24 600 millions de dollars (26 578 millions de dollars en 2011). Comprend aussi des passifs de titrisation au coût amorti de 25 224 millions de dollars (25 133 millions de dollars en 2011).

⁸ Les autres passifs comprennent du papier commercial adossé à des actifs et des billets à terme dont le coût amorti est de 4,6 milliards de dollars (5,1 milliards de dollars en 2011).

Le tableau ci-dessous présente une analyse de la variation des produits d'intérêts nets découlant de la variation des volumes et des taux d'intérêt. Dans cette analyse, les variations découlant des variations des volumes et des taux d'intérêt ont été affectées au taux d'intérêt moyen.

TABLEAU 8	ANALYSE DE LA VARIATION DES PRODUITS D'INTÉRÊTS NETS ^{1, 2}		
	(en millions de dollars canadiens)		
	2012 par rapport à 2011		
	Variation favorable (défavorable) attribuable à la variation du		
	Volume moyen	Taux moyen	Variation nette
Actifs productifs d'intérêts			
Dépôts productifs d'intérêts auprès de banques			
Canada	32 \$	(43) \$	(11) \$
États-Unis	3	(277)	(274)
Valeurs mobilières			
Détenues à des fins de transaction			
Canada	216	(13)	203
États-Unis	70	13	83
Détenues à des fins autres que de transaction			
Canada	36	40	76
États-Unis	97	275	372
Valeurs mobilières prises en pension			
Canada	33	23	56
États-Unis	10	3	13
Prêts			
Prêts hypothécaires ³			
Canada	624	(523)	101
États-Unis	183	(36)	147
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers			
Canada	(2)	(76)	(78)
États-Unis	264	(110)	154
Cartes de crédit			
Canada	710	24	734
États-Unis	24	(9)	15
Prêts aux entreprises et aux gouvernements ³			
Canada	233	(167)	66
États-Unis	251	(414)	(163)
Autres pays	91	(256)	(165)
Total des actifs productifs d'intérêts	2 875 \$	(1 546) \$	1 329 \$
Passifs portant intérêt			
Dépôts			
Particuliers			
Canada	(127) \$	194 \$	67 \$
États-Unis	(43)	33	(10)
Banques			
Canada	(6)	5	(1)
États-Unis	1	1	2
Dépôts d'entreprises et de gouvernements ^{4, 5}			
Canada	(274)	17	(257)
États-Unis	(147)	71	(76)
États-Unis	48	3	51
Billets et débiteures subordonnés			
Obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert et mises en pension			
Canada	(161)	96	(65)
États-Unis	(19)	(6)	(25)
Passifs au titre des actions privilégiées et des titres de fiducie de capital			
Canada	41	(7)	34
Passifs de titrisation⁶			
Canada	(5)	214	209
Autres passifs⁷			
Canada	10	1	11
Autres pays	4	92	96
Total des passifs portant intérêt	(678) \$	714 \$	36 \$
Total des produits d'intérêts nets sur les actifs productifs moyens	2 197 \$	(832) \$	1 365 \$

¹ Le classement géographique des actifs et des passifs est fondé sur le lieu d'inscription des actifs et des passifs.

² Les produits d'intérêts comprennent les frais gagnés sur les prêts par la Banque, lesquels sont comptabilisés dans les produits d'intérêts nets sur la durée des prêts au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif.

³ Comprennent les prêts classés comme détenus à des fins de transaction que la Banque entend vendre immédiatement ou dans un avenir proche d'une juste valeur de 25 millions de dollars (259 millions de dollars en 2011) et d'un coût amorti de 25 millions de dollars (253 millions de dollars en 2011), ainsi que des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net de 13 millions de dollars (14 millions de dollars en 2011) et d'un coût amorti de néant (5 millions de dollars en 2011).

⁴ Comprennent des dépôts détenus à des fins de transaction d'une juste valeur de 38 774 millions de dollars (29 613 millions de dollars en 2011).

⁵ Comprennent les frais de marketing engagés à l'égard des comptes de dépôt assurés de TD Ameritrade de 834 millions de dollars (762 millions de dollars en 2011).

⁶ Comprennent des passifs de titrisation désignés à la juste valeur par le biais du résultat net de 25 324 millions de dollars (27 725 millions de dollars en 2011) et d'un coût amorti connexe de 24 600 millions de dollars (26 578 millions de dollars en 2011). Comprennent aussi des passifs de titrisation au coût amorti de 25 224 millions de dollars (25 133 millions de dollars en 2011).

⁷ Les autres passifs comprennent du papier commercial adossé à des actifs et des billets à terme dont le coût amorti est de 4,6 milliards de dollars (5,1 milliards de dollars en 2011).

PRODUITS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS

Les produits autres que d'intérêts comme présentés pour l'exercice se sont élevés à 8 096 millions de dollars, une hausse de 95 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à l'exercice précédent. Les produits autres que d'intérêts rajustés pour l'exercice ont été de 8 189 millions de dollars, une hausse de 317 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation des produits autres que d'intérêts rajustés provient principalement des hausses dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, contrebalancées en partie par une baisse dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance. Les produits autres que d'intérêts des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont augmenté surtout en raison de la hausse des volumes de transaction, de l'apport de MBNA et de la révision des prix. Les produits autres que d'intérêts

des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont augmenté du fait de la hausse des produits tirés des comptes à honoraires et des profits sur la vente de valeurs mobilières, en partie contrebalancés par l'incidence du *Durbin Amendment* et l'attrition prévue des produits tirés des activités acquises de Services financiers Chrysler. Les produits autres que d'intérêts du secteur Gestion de patrimoine et Assurance ont reculé principalement en raison de la hausse défavorable des sinistres au cours d'années antérieures sur le marché automobile de l'Ontario, des événements liés aux conditions météorologiques dans le secteur Assurance et de la baisse des produits de transaction dans le secteur Gestion de patrimoine, le tout en partie contrebalancé par la forte croissance des primes et l'inclusion de MBNA dans le secteur Assurance et la hausse des produits tirés des comptes à honoraires provenant de l'augmentation des actifs de clients du secteur Gestion de patrimoine.

TABLEAU 9 PRODUITS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS

(en millions de dollars canadiens)

	2012 par rapport à 2011		
	2012	2011	Variation en %
Services de placement et de valeurs mobilières			
Honoraires et commissions de TD Waterhouse	384 \$	459 \$	(16,3) %
Service de courtage traditionnel et autres services de valeurs mobilières	562	631	(10,9)
Honoraires de prise ferme et de consultation	437	378	15,6
Frais de gestion de placements	241	215	12,1
Gestion des fonds communs	997	941	6,0
Total des services de placement et de valeurs mobilières	2 621	2 624	(0,1)
Commissions sur crédit	745	671	11,0
Profits nets (pertes nettes) sur valeurs mobilières disponibles à la vente	373	393	(5,1)
Produits (pertes) de négociation	(41)	(127)	67,7
Frais de services	1 775	1 602	10,8
Services de cartes	1 039	959	8,3
Produits d'assurance, déduction faite des règlements et charges connexes ¹	1 113	1 167	(4,6)
Honoraires de fiducie	149	154	(3,2)
Autres produits (pertes)	322	558	(42,3)
Total	8 096 \$	8 001 \$	1,2 %

¹ Les résultats du secteur Assurance du secteur Gestion de patrimoine et Assurance de la Banque comprennent à la fois des produits d'assurance, après règlements et charges correspondantes, et des produits de placements qui financent les provisions techniques, lesquelles sont désignées à la juste valeur par le biais du résultat net au sein des filiales d'assurances multirisques de la Banque.

PRODUITS LIÉS AUX ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION

Les produits liés aux activités de négociation représentent le total des produits d'intérêts nets sur les positions de négociation, des produits de négociation, qui comprennent les produits provenant des prêts de négociation, et des produits provenant des prêts qui sont désignés à la juste valeur par le biais du résultat net et gérés dans un portefeuille de négociation. Les produits liés aux activités de négociation ont augmenté de 324 millions de dollars, ou 47 %, par rapport à 2011. L'augmentation est principalement attribuable aux portefeuilles d'instruments à taux d'intérêt et de crédit et aux portefeuilles d'actions et autres, en partie contrebalancée par une baisse des transactions de monnaies étrangères en regard de l'exercice précédent. Le contexte de négociation pour les taux d'intérêt et les instruments de crédit s'est amélioré grâce au resserrement des écarts et à l'activité accrue de la clientèle en 2012.

La proportion des produits liés aux activités de négociation qui est attribuable aux produits d'intérêts nets et celle qui est attribuable aux produits de négociation dépendent beaucoup du niveau des taux d'intérêt, qui influe sur les coûts de financement des portefeuilles de négociation de la Banque. De façon générale, lorsque les taux d'intérêt montent, les produits d'intérêts nets diminuent et les produits de négociation comme présentés dans les produits autres que d'intérêts augmentent. La direction estime que le total des produits liés aux activités de négociation est une mesure appropriée du rendement des activités de négociation.

TABLEAU 10 PRODUITS LIÉS AUX ACTIVITÉS DE NÉGOCIATION

(en millions de dollars canadiens)

	2012	2011
Produits d'intérêts nets	1 050 \$	818 \$
Produits (pertes) de négociation	(41)	(127)
Actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net ¹	10	4
Total des produits liés (des pertes liées) aux activités de négociation	1 019 \$	695 \$
Par produit		
Portefeuilles d'instruments à taux d'intérêt et de crédit	534 \$	212 \$
Portefeuilles de monnaies étrangères	374	428
Portefeuilles d'actions et autres	101	51
Actifs et passifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net ¹	10	4
Total des produits liés (des pertes liées) aux activités de négociation	1 019 \$	695 \$

¹ Excluent les montants relatifs aux valeurs mobilières désignées à la juste valeur par le biais du résultat net qui ne sont pas gérées dans un portefeuille de négociation, mais qui ont été combinées à des dérivés pour former des relations de couverture économiques.

Charges

APERÇU

- Les charges autres que d'intérêts comme présentées ont été de 13 998 millions de dollars, en hausse de 951 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent.
- Les charges autres que d'intérêts rajustées ont été de 13 162 millions de dollars, en hausse de 789 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à l'exercice précédent.
- Le ratio d'efficacité comme présenté s'est détérioré pour s'établir à 60,5 % comparativement à 60,2 % à l'exercice précédent.
- Le ratio d'efficacité rajusté s'est amélioré pour s'établir à 56,6 % comparativement à 57,5 % à l'exercice précédent.

CHARGES AUTRES QUE D'INTÉRÊTS

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour l'exercice ont été de 13 998 millions de dollars, une hausse de 951 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent. Les charges autres que d'intérêts rajustées ont été de 13 162 millions de dollars, en hausse de 789 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à l'exercice précédent. La hausse des charges autres que d'intérêts rajustées est attribuable aux augmentations dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et Services bancaires de gros. Les charges des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont augmenté principalement en raison de l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada, de la hausse des frais relatifs au personnel, des initiatives d'affaires et de la croissance des volumes. L'augmentation des charges des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis est attribuable aux montants investis dans les nouvelles succursales et l'infrastructure, à l'acquisition de Services financiers Chrysler et à des facteurs économiques et réglementaires. La hausse des charges des Services bancaires en gros découle essentiellement de la constitution de provisions pour litiges au cours de l'exercice considéré et de l'accroissement proportionnel de la rémunération variable en fonction de l'augmentation des produits.

RATIO D'EFFICIENCE

Le ratio d'efficacité mesure l'efficacité opérationnelle et est calculé d'après les charges autres que d'intérêts exprimées en pourcentage du total des produits. Un pourcentage plus faible indique une meilleure efficacité de nos activités.

Le ratio d'efficacité comme présenté s'est détérioré pour s'établir à 60,5 % comparativement à 60,2 % à l'exercice précédent. Le ratio d'efficacité rajusté s'est amélioré pour s'établir à 56,6 % comparativement à 57,5 % à l'exercice précédent. Le ratio d'efficacité rajusté de la Banque s'est amélioré par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout d'une meilleure efficacité dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada.

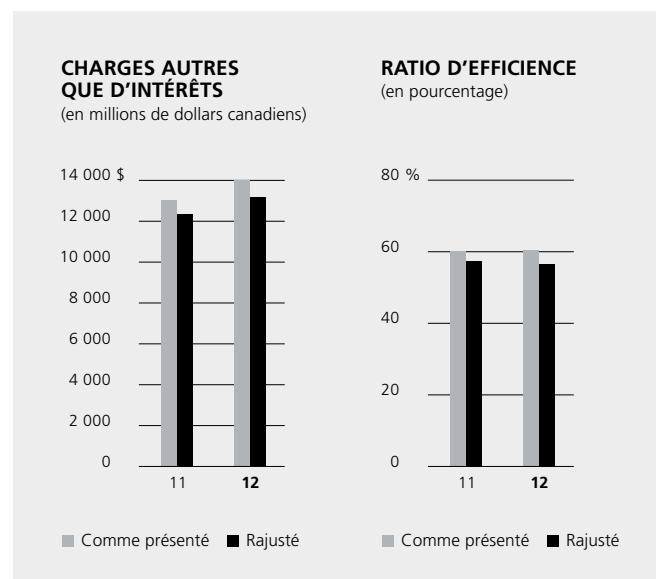


TABLEAU 11 CHARGES AUTRES QUE D'INTÉRÊTS ET RATIO D'EFFICIENCE

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2012 par rapport à 2011		
	2012	2011	Variation en %
Salaires et avantages du personnel			
Salaires	4 647 \$	4 319 \$	7,6
Rémunération au rendement	1 561	1 448	7,8
Prestations de retraite et autres avantages du personnel	1 033	962	7,4
Total des salaires et des avantages du personnel	7 241	6 729	7,6
Charges liées à l'occupation des locaux			
Loyers	704	659	6,8
Amortissement	324	306	5,9
Impôt foncier	57	56	1,8
Divers	289	264	9,5
Total des charges liées à l'occupation des locaux	1 374	1 285	6,9
Charges liées au matériel et au mobilier			
Loyers	210	218	(3,7)
Amortissement	184	161	14,3
Divers	431	422	2,1
Total des charges liées au matériel et au mobilier	825	801	3,0
Amortissement d'autres immobilisations incorporelles	477	657	(27,4)
Marketing et développement des affaires	668	593	12,6
Frais liés aux activités de courtage	296	320	(7,5)
Services professionnels et services-conseils	925	944	(2,0)
Communications	282	271	4,1
Autres charges			
Impôt sur le capital et taxes d'affaires	149	154	(3,2)
Affranchissement	196	177	10,7
Déplacements et déménagements	175	172	1,7
Divers	1 390	944	47,2
Total des autres charges	1 910	1 447	32,0
Total des charges	13 998 \$	13 047 \$	7,3
Ratio d'efficacité – comme présenté	60,5 %	60,2 %	30 pdb
Ratio d'efficacité – rajusté	56,6	57,5	(90)

Impôts et taxes

Le total comme présenté de la charge d'impôt sur le résultat et des autres impôts et taxes a diminué de 204 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à 2011. La charge d'impôt sur le résultat comme présentée a baissé de 234 millions de dollars, ou 18 %, par rapport à 2011. Les autres impôts et taxes se sont accrus de 30 millions de dollars, ou 3 %, en regard de 2011. Le total rajusté de la charge d'impôt sur le résultat et des autres impôts et taxes a diminué de 111 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à 2011. Le total rajusté de la charge d'impôt sur le résultat a baissé de 141 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à 2011.

Le taux d'imposition effectif de la Banque comme présenté a été de 14,9 % pour 2012, comparativement à 18,6 % pour 2011. La baisse par rapport à il y a un an est due en grande partie à une diminution du taux d'imposition des sociétés prévu par la loi au Canada et à une augmentation des revenus de dividendes exonérés d'impôt provenant de sociétés canadiennes imposables.

La Banque présente sa participation dans TD Ameritrade selon la méthode de la mise en équivalence. La charge d'impôt de TD Ameritrade, de 131 millions de dollars pour l'exercice, comparativement à 148 millions de dollars pour 2011, ne fait pas partie du rapprochement du taux d'imposition de la Banque.

TABLEAU 12		IMPÔTS ET TAXES	
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)		2012	2011
Impôt au taux d'imposition canadien prévu par la loi	1 938 \$	26,4 %	2 005 \$
Augmentation (diminution) attribuable aux éléments suivants :			
Dividendes reçus	(262)	(3,6)	(214)
Écarts de taux liés aux activités internationales	(481)	(6,6)	(468)
Modifications futures des taux d'imposition fédéral et provinciaux	(18)	(0,2)	–
Divers	(85)	(1,1)	3
Charge d'impôt sur le résultat et taux d'imposition effectif – comme présentés	1 092 \$	14,9 %	1 326 \$

Le taux d'imposition effectif rajusté de la Banque s'est élevé à 17,1 % pour 2012, comparativement à 20,1 % en 2011. La baisse par rapport à il y a un an est due en grande partie à une diminution du taux d'imposition des sociétés prévu par la loi au Canada et à une augmentation des revenus de dividendes exonérés d'impôt provenant de sociétés canadiennes imposables.

TABLEAU 13		MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR – RAPPROCHEMENT DE LA CHARGE D'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT COMME PRÉSENTÉE ET DE LA CHARGE D'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT RAJUSTÉE	
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)		2012	2011
Charge d'impôt sur le résultat – comme présentée	1 092 \$	1 092 \$	1 326 \$
Rajustements pour les éléments à noter : Recouvrement (charge) d'impôt sur le résultat^{1,2}			
Amortissement des immobilisations incorporelles	96	96	164
Juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente	–	–	(30)
Frais d'intégration et coûts de transaction directs liés aux acquisitions effectuées par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	2	2	59
Juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, après provision pour pertes sur créances	2	2	(6)
Frais d'intégration, coûts de transaction directs et variations de la juste valeur de la contrepartie éventuelle liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler	10	10	32
Frais d'intégration et coûts de transaction directs liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada	36	36	–
Provision pour litiges	165	165	–
Réduction de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées	(42)	(42)	–
Incidence positive attribuable aux modifications des taux d'imposition prévus par la loi	18	18	–
Incidence de la mégatempête Sandy	25	25	–
Total des rajustements pour les éléments à noter	312	312	219
Charge d'impôt sur le résultat – rajustée	1 404	1 404	1 545
Autres impôts et taxes			
Charges sociales	383	383	367
Impôt sur le capital et sur les primes	141	141	147
TPS, TVH et taxes de vente provinciales	352	352	339
Taxes municipales et taxes d'affaires	156	156	149
Total des autres impôts et taxes	1 032	1 032	1 002
Total des impôts et taxes – rajusté	2 436 \$	2 436 \$	2 547 \$
Taux d'imposition effectif – rajusté³	17,1 %	17,1 %	20,1 %

¹ Pour des explications sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Aperçu des résultats financiers» du présent document.

² L'incidence fiscale pour chaque élément à noter est calculée au moyen du taux d'imposition effectif prévu par la loi de l'entité juridique en question.

³ Le taux d'imposition effectif rajusté correspond à la charge d'impôt sur le résultat rajustée avant les autres impôts et taxes en pourcentage du résultat net rajusté avant impôt.

Information financière trimestrielle

SOMMAIRE DU RENDEMENT DU QUATRIÈME TRIMESTRE DE 2012

Le résultat net comme présenté pour le trimestre s'est établi à 1 597 millions de dollars, soit une hausse de 8 millions de dollars par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent. Le résultat net rajusté pour le trimestre a atteint 1 757 millions de dollars, soit une hausse de 101 millions de dollars, ou 6 %, par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent. Le résultat dilué par action comme présenté s'est établi à 1,66 \$ pour le trimestre, par rapport à 1,68 \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice précédent. Le résultat dilué par action rajusté s'est élevé à 1,83 \$ pour le trimestre, par rapport à 1,75 \$ pour le quatrième trimestre de l'exercice précédent.

Les produits ont été de 5 889 millions de dollars pour le trimestre considéré, en hausse de 226 millions de dollars, ou 4 %, comme présentés, et de 5 926 millions de dollars sur une base rajustée, en hausse de 300 millions de dollars, ou 5 %, par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent. L'augmentation des produits rajustés provient des hausses dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, contrebalancées en partie par une baisse dans le secteur Gestion de patrimoine et Assurance. Les produits des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont augmenté surtout en raison de la croissance des volumes en portefeuille et de l'acquisition de MBNA, en partie contrebalancée par un rétrécissement de la marge sur les actifs productifs moyens. Les produits des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont augmenté du fait principalement de la forte hausse interne et des profits sur la vente de valeurs mobilières, en partie contrebalancés par l'incidence du *Durbin Amendment*, un rétrécissement de la marge sur les actifs productifs moyens et l'attrition prévue des produits tirés des activités acquises de Services financiers Chrysler. Les produits du secteur Gestion de patrimoine et Assurance ont reculé principalement en raison de la hausse défavorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures sur le marché de l'automobile en Ontario et des événements déclenchés par les conditions météorologiques dans le secteur Assurance.

La provision pour pertes sur créances pour le trimestre s'est établie à 565 millions de dollars, en hausse de 225 millions de dollars, ou 66 %, comme présentée, et à 511 millions de dollars sur une base rajustée, en hausse de 171 millions de dollars, ou 50 %, par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent. Cette augmentation découle surtout d'une hausse dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada par suite de l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada et d'une hausse dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis essentiellement attribuable aux nouvelles lignes directrices réglementaires au sujet des prêts qui ne peuvent être inclus dans des faillites et du moment de la comptabilisation de la provision pour pertes sur créances à l'égard du portefeuille de prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

Les charges autres que d'intérêts pour le trimestre se sont établies à 3 606 millions de dollars, en hausse de 118 millions de dollars, ou 3 %, comme présentées, et à 3 493 millions de dollars sur une base rajustée, en hausse de 149 millions de dollars, ou 4 %, par rapport au quatrième trimestre de l'exercice précédent. La hausse des charges autres que d'intérêts rajustées

a été causée principalement par une augmentation dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, en partie neutralisée par des baisses dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et Services bancaires de gros. Les charges des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont augmenté principalement en raison de l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada, de la croissance des volumes et des investissements dans les initiatives du secteur. Les charges des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont diminué, puisque les frais juridiques de l'exercice précédent avaient été très élevés. Les charges des Services bancaires de gros ont reculé compte tenu de la baisse des coûts liés à l'infrastructure et de la diminution des provisions pour litiges.

Le taux d'imposition effectif comme présenté de la Banque a été de 10,4 % pour le trimestre, contre 16,9 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La baisse par rapport à il y a un an est due en grande partie à une diminution du taux d'imposition des sociétés prévu par la loi au Canada et à une augmentation des revenus de dividendes exonérés d'impôt provenant de sociétés canadiennes imposables. Le taux d'imposition effectif rajusté de la Banque a été de 12,3 % pour le trimestre, contre 18,7 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent. La baisse par rapport à il y a un an est due en grande partie à une diminution du taux d'imposition des sociétés prévu par la loi au Canada et à une augmentation des revenus de dividendes exonérés d'impôt provenant de sociétés canadiennes imposables.

ANALYSE DES TENDANCES TRIMESTRIELLES

La Banque a affiché une croissance solide des résultats rajustés sous-jacents tout au long des huit trimestres précédents. Les résultats des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont été soutenus grâce à la croissance appréciable des prêts et des volumes de dépôts et à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada, en partie contrebalancées par une baisse des marges. Les résultats des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont tiré parti d'une solide croissance interne des prêts et des dépôts, en partie neutralisée par une baisse des marges et un contexte réglementaire exigeant. Après un solide exercice 2011, les résultats du secteur Gestion de patrimoine et Assurance ont été mis à mal en 2012, la croissance des actifs des clients et l'augmentation des produits tirés des primes ayant été en partie contrebalancées par une baisse des volumes de transactions, l'évolution défavorable des sinistres survenus au cours d'années précédentes et les défis inhérents aux conditions météorologiques imprévisibles. La contribution aux résultats de la participation comme présentée de la Banque dans TD Ameritrade a été relativement stable au cours des deux derniers exercices. Les bénéfices des Services bancaires de gros ont suivi une tendance positive malgré la faiblesse des taux d'intérêt et un contexte de faible volatilité. Les solides résultats des activités principales en 2012 ont dégagé des résultats supérieurs à ceux de 2011.

Les résultats de la Banque sont touchés par certains facteurs saisonniers; en particulier, les résultats du deuxième trimestre sont désavantagés par le nombre moins élevé de jours ouvrables.

Les résultats de la Banque sont également touchés par les événements sur le marché et les variations des taux de change.

TABLEAU 14	RÉSULTATS TRIMESTRIELS
-------------------	-------------------------------

(en millions de dollars canadiens)

	<i>Trois mois clos les</i>							
	2012				2011			
	31 oct.	31 juill.	30 avr.	31 janv.	31 oct.	31 juill.	30 avr.	31 janv.
Produits d'intérêts nets	3 842 \$	3 817 \$	3 680 \$	3 687 \$	3 532 \$	3 514 \$	3 259 \$	3 356 \$
Produits autres que d'intérêts	2 047	2 024	2 070	1 955	2 131	1 870	1 897	2 103
Total des produits	5 889	5 841	5 750	5 642	5 663	5 384	5 156	5 459
Provision pour pertes sur créances	565	438	388	404	340	380	349	421
Charges autres que d'intérêts	3 606	3 471	3 372	3 549	3 488	3 206	3 163	3 190
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	178	291	351	272	310	367	306	343
Quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée, après impôt sur le résultat	57	62	54	61	64	59	66	57
Résultat net – comme présenté	1 597	1 703	1 693	1 478	1 589	1 490	1 404	1 562
Rajustements pour les éléments à noter, après impôt sur le résultat¹								
Amortissement des immobilisations incorporelles	60	59	59	60	95	94	99	103
Diminution (augmentation) de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres reclassés comme disponibles à la vente	35	–	9	45	(37)	(9)	(7)	(75)
Frais d'intégration et coûts de transaction directs liés aux acquisitions effectuées par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	–	–	–	9	(1)	39	20	24
Diminution (augmentation) de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	–	(2)	1	1	(9)	(5)	(2)	3
Frais d'intégration, coûts de transaction directs et variations de la juste valeur de la contrepartie éventuelle liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler	3	6	3	5	19	26	10	–
Frais d'intégration et coûts de transaction directs liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada	25	25	30	24	–	–	–	–
Provision pour litiges	–	77	–	171	–	–	–	–
Réduction de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées	–	(30)	(59)	(31)	–	–	–	–
Incidence positive attribuable aux modifications des taux d'imposition prévus par la loi	–	(18)	–	–	–	–	–	–
Incidence de la mégatempête Sandy	37	–	–	–	–	–	–	–
Total des rajustements pour les éléments à noter	160	117	43	284	67	145	120	55
Résultat net – rajusté	1 757	1 820	1 736	1 762	1 656	1 635	1 524	1 617
Dividendes sur actions privilégiées	49	49	49	49	48	43	40	49
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires et aux participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales – rajusté	1 708	1 771	1 687	1 713	1 608	1 592	1 484	1 568
Attribuable aux :								
Participations ne donnant pas le contrôle – rajusté	26	26	26	26	26	27	25	26
Actionnaires ordinaires – rajusté	1 682 \$	1 745 \$	1 661 \$	1 687 \$	1 582 \$	1 565 \$	1 459 \$	1 542 \$

(en dollars canadiens, sauf indication contraire)

Résultat de base par action								
Comme présenté	1,67 \$	1,79 \$	1,79 \$	1,56 \$	1,70 \$	1,60 \$	1,52 \$	1,69 \$
Rajusté	1,84	1,92	1,84	1,87	1,77	1,77	1,65	1,75
Résultat dilué par action								
Comme présenté	1,66	1,78	1,78	1,55	1,68	1,58	1,50	1,67
Rajusté	1,83	1,91	1,82	1,86	1,75	1,75	1,63	1,73
Rendement des fonds propres ordinaires – comme présenté	14,0 %	15,3 %	16,2 %	14,0 %	15,8 %	16,1 %	16,1 %	17,1 %
Rendement des fonds propres ordinaires – rajusté	15,5 %	16,4 %	16,6 %	16,8 %	16,5 %	17,7 %	17,6 %	17,7 %

(en milliards de dollars canadiens)

Actifs productifs moyens	689 \$	681 \$	667 \$	660 \$	625 \$	598 \$	580 \$	570 \$
Marge d'intérêts nette en pourcentage des actifs productifs moyens	2,22 %	2,23 %	2,25 %	2,22 %	2,24 %	2,33 %	2,30 %	2,34 %

¹ Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Aperçu des résultats financiers» du présent document.

Description des activités

Aux fins de la présentation de l'information de gestion, l'exploitation et les activités de la Banque s'articulent autour des secteurs opérationnels suivants : Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, Gestion de patrimoine et Assurance, Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, et Services bancaires de gros.

Les **Services bancaires personnels et commerciaux au Canada** comprennent les services bancaires aux particuliers et aux entreprises de la Banque au Canada, Financement auto TD au Canada ainsi que les activités de cartes de crédit au Canada. Sous la marque TD Canada Trust, les activités de détail offrent un éventail complet de produits et services financiers à environ 13 millions de clients par l'intermédiaire d'un réseau de 1 168 succursales, de plus de 2 800 guichets bancaires automatiques et des services bancaires par téléphone et par Internet. Les Services bancaires commerciaux TD répondent aux besoins uniques des moyennes et grandes entreprises canadiennes en leur offrant une vaste gamme personnalisée de produits et services financiers pour aider les propriétaires d'entreprise à trouver des solutions pour leurs besoins de placement, de gestion de trésorerie, de commerce international et de produits et services bancaires courants. Financement auto TD offre aux clients des options de financement souples aux points de vente pour l'achat de véhicules automobiles et récréatifs par l'entremise de notre réseau de concessionnaires automobiles. Les activités de cartes de crédit de la TD, qui comprennent VISA et le portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada, offrent une gamme attrayante de cartes de crédit, y compris des cartes de crédit d'affinité et de promotion conjointe pour répondre aux besoins uniques des clients.

Gestion de patrimoine et Assurance comprend les activités mondiales de Gestion de patrimoine et Assurance TD, y compris au Canada, aux États-Unis et en Europe. Gestion de Patrimoine TD offre une vaste gamme de produits et services de gestion de patrimoine à un large éventail diversifié de clients de détail et institutionnels au Canada, aux États-Unis et en Europe. Gestion de Patrimoine TD comprend le placement direct, les services-conseils et la gestion d'actifs. Chacune de ces activités vise à offrir une expérience client exceptionnelle qui correspond à la notoriété de la marque TD.

Dans le cadre des activités mondiales de Placement direct, la TD occupe une importante part du marché grâce à son offre complète de produits et services aux particuliers et aux clients institutionnels au Canada et au Royaume-Uni. Aux États-Unis, la TD détient une participation dans TD Ameritrade, leader du secteur du placement direct, selon le nombre moyen de transactions quotidiennes. Les services-conseils de la TD en Amérique du Nord comprennent la planification financière, le service de courtage traditionnel, les services bancaires privés et les conseils de placements privés. Dans chaque cas, les activités de conseil de la TD sont concentrées sur la prestation d'une proposition de valeur qui répond aux besoins du client et est livrée de façon intégrée. Gestion de Placements TD (GPTD), un des principaux gestionnaires de placements d'Amérique du Nord, offre des services de placement à des investisseurs de détail (p. ex., des fonds communs de placement et des investisseurs institutionnels). Nos clients institutionnels comprennent des caisses de retraite, des sociétés, des fonds de dotation et des fondations de premier plan au Canada.

Assurance TD offre une vaste gamme de produits d'assurance aux Canadiens exclusivement par l'intermédiaire d'un nombre croissant de canaux de distribution directe aux consommateurs, notamment par téléphone et par Internet. Assurance TD exerce une activité importante dans l'assurance habitation et auto et se classe au premier rang au chapitre des souscriptions directes et au deuxième rang quant à l'assurance individuelle. Assurance TD offre des produits de protection de crédit autorisés à plus de 3 millions de clients-emprunteurs de TD Canada Trust, de même que l'assurance voyage et l'assurance de personnes. Assurance TD mène aussi des activités spécialisées de réassurance à l'échelle internationale.

Les **Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis** comprennent les activités de services bancaires de détail et commerciaux de la Banque qui sont menées par TD Bank, America's Most Convenient Bank. Les activités de détail offrent un large éventail de produits et services financiers par l'entremise de multiples modes de prestation, y compris un réseau de 1 315 succursales situées tout le long de la côte Est, du Maine jusqu'à la Floride, des solutions bancaires par téléphone, par mobile et par Internet et des guichets bancaires automatiques, qui permettent aux clients d'avoir accès, de presque partout et en tout temps, à des services bancaires. Les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis répondent également aux besoins des entreprises, en leur offrant une vaste gamme personnalisée de produits et de services financiers, de placement, de gestion de trésorerie et de commerce international, sans oublier des produits et services bancaires courants.

Les **Services bancaires de gros** offrent une vaste gamme de produits et services pour les marchés financiers et les placements, dont les suivants : prise ferme et distribution de nouvelles émissions de titres d'emprunt et d'actions, conseils sur les acquisitions et dessaisissements stratégiques, et solutions pour les besoins de transactions courantes, de financement et de placement de nos clients. Les clients de notre marque Valeurs Mobilières TD comprennent des sociétés, des gouvernements et des institutions de première qualité, et sont présents sur les principaux marchés des capitaux du monde. Les Services bancaires de gros font partie intégrante de la stratégie de la TD, en offrant un accès au marché pour les activités de gestion de patrimoine et de détail de la TD et en offrant des solutions bancaires de gros à nos partenaires et à leurs clients.

Les autres activités commerciales de la Banque ne sont pas considérées comme des secteurs opérationnels isolables et sont, par conséquent, regroupées au sein du secteur Siège social. Le secteur Siège social comprend l'incidence des activités de gestion de la trésorerie et du bilan, de la provision générale pour pertes sur créances, des éléments fiscaux au niveau de l'entreprise, l'élimination de certains rajustements en équivalence fiscale et d'autres rajustements intersociétés ainsi que des produits et des charges résiduels non répartis.

Avec prise d'effet le 1^{er} décembre 2011, les résultats de l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada sont présentés principalement dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Gestion de patrimoine et Assurance. Les frais d'intégration et les coûts de transaction directs liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada sont présentés dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada.

Les résultats de Financement auto TD au Canada sont présentés dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada. Les résultats de Financement auto TD aux États-Unis sont présentés dans les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. Les frais d'intégration, les coûts de transaction directs et les variations de la juste valeur de la contrepartie éventuelle liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler sont présentés dans le secteur Siège social.

Avec prise d'effet au premier trimestre de 2012, la responsabilité des affaires de TD Assurance, qui incombait auparavant au chef de groupe, Services bancaires canadiens, Financement auto et Cartes de crédit, a été confiée au chef de groupe, Gestion de patrimoine, Assurance et Services communs de l'entreprise. La Banque a mis à jour et reclassé rétrospectivement les résultats sectoriels correspondants pour 2011 à des fins de comparaison dans la présentation de son information financière pour 2012.

En date du 1^{er} novembre 2011, la Banque a révisé sa méthode de répartition des fonds propres à ses secteurs opérationnels pour s'aligner sur les exigences futures de Bâle III en matière de fonds propres ordinaires, soit un taux de 7 % des fonds propres ordinaires de catégorie 1. Les mesures du rendement des secteurs opérationnels reflètent dorénavant une méthode fondée sur le rendement des fonds propres ordinaires, plutôt que fondée sur le rendement du capital investi comme auparavant. Ces changements ont été appliqués de manière prospective.

Les résultats de chaque secteur reflètent les produits, les charges, les actifs et les passifs du secteur. La Banque mesure et évalue le rendement de chaque secteur d'après les résultats rajustés, le cas échéant, et, pour ces secteurs, la Banque indique que la mesure est rajustée. Le résultat net des secteurs opérationnels est présenté avant tout élément à noter non attribué à ces secteurs. Pour plus de détails, se reporter à la rubrique «Présentation de l'information financière de la Banque» et du présent rapport de gestion. Pour de l'information sur les mesures du profit économique et du rendement rajusté des fonds propres ordinaires de la Banque, lesquelles sont des mesures non conformes aux PCGR, se reporter à la rubrique «Profit économique et rendement des fonds propres ordinaires». De l'information sectorielle est également présentée à la note 28 des états financiers consolidés de 2012.

Les produits d'intérêts nets au sein des Services bancaires de gros sont présentés en équivalence fiscale, ce qui signifie que la valeur des revenus non imposables ou exonérés d'impôt, comme les dividendes, est ajustée à la valeur équivalente avant impôt. L'équivalence fiscale permet à la Banque de mesurer les produits tirés de toutes les valeurs mobilières et de tous les prêts de manière uniforme. Elle procure en outre des éléments de comparaison plus significatifs des produits d'intérêts nets avec ceux d'institutions semblables.

La hausse en équivalence fiscale des produits d'intérêts nets et de la charge d'impôt sur le résultat présentée dans le secteur Services bancaires de gros est reprise dans le secteur Siège social. Le rajustement de l'équivalence fiscale pour l'exercice s'est établi à 327 millions de dollars, en regard de 311 millions de dollars à l'exercice précédent.

Comme il est mentionné à la note 8 des états financiers consolidés de 2012, la Banque continue de titriser des prêts de détail et des créances; toutefois, selon les IFRS, la quasi-totalité de ces prêts et créances demeure au bilan.

La rubrique «Perspectives et orientation pour 2013» figurant pour chaque secteur dans les pages qui suivent est fondée sur les opinions de la Banque et sur la rubrique «Sommaire et perspectives économiques», et les résultats réels pourraient être très différents. Pour de l'information détaillée, voir la rubrique «Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs» et la section «Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs».

TABLEAU 15		RÉSULTATS SECTORIELS												
(en millions de dollars canadiens)		Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ¹				Gestion de patrimoine et Assurance ¹		Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis		Services bancaires de gros		Siège social		Total
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011
Produits (pertes) d'intérêts net(te)s	8 023 \$	7 190 \$	583 \$	542 \$	4 663 \$	4 392 \$	1 805 \$	1 659 \$	(48) \$	(122) \$	15 026 \$	13 661 \$		
Produits (pertes) autres que d'intérêts	2 629	2 342	3 436	3 498	1 468	1 342	849	837	(286)	(18)	8 096	8 001		
Provision (reprise de provision) pour pertes sur créances	1 151	824	–	–	779	687	47	22	(182)	(43)	1 795	1 490		
Charges autres que d'intérêts	4 988	4 433	2 600	2 616	4 125	3 593	1 570	1 468	715	937	13 998	13 047		
Produits (pertes) avant charge d'impôt sur le résultat	4 513	4 275	1 419	1 424	1 227	1 454	1 037	1 006	(867)	(1 034)	7 329	7 125		
Charge (recouvrement) d'impôt sur le résultat	1 209	1 224	261	317	99	266	157	191	(634)	(672)	1 092	1 326		
Quote-part du résultat net d'une participation dans une entreprise associée, après impôt sur le résultat	–	–	209	207	–	–	–	–	25	39	234	246		
Résultat net – comme présenté	3 304	3 051	1 367	1 314	1 128	1 188	880	815	(208)	(323)	6 471	6 045		
Rajustements pour les éléments à noter, déduction faite de l'impôt sur le résultat²														
Amortissement des immobilisations incorporelles	–	–	–	–	–	–	–	–	238	391	238	391		
Diminution (augmentation) de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres reclassés comme disponibles à la vente	–	–	–	–	–	–	–	–	89	(128)	89	(128)		
Frais d'intégration et coûts de transaction directs liés aux acquisitions effectuées par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	–	–	–	–	9	82	–	–	–	–	9	82		
Diminution (augmentation) de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, déduction faite de la provision pour pertes sur créances	–	–	–	–	–	–	–	–	–	(13)	–	(13)		
Frais d'intégration, coûts de transaction directs et variations de la juste valeur de la contrepartie éventuelle liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler	–	–	–	–	–	–	–	–	17	55	17	55		
Frais d'intégration et coûts de transaction directs liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada	104	–	–	–	–	–	–	–	–	–	104	–		
Provision pour litiges	–	–	–	–	248	–	–	–	–	–	248	–		
Ajustements à la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées	–	–	–	–	–	–	–	–	(120)	–	(120)	–		
Incidence positive attribuable aux modifications des taux d'imposition prévus par la loi	–	–	–	–	–	–	–	–	(18)	–	(18)	–		
Incidence de la mégatempête Sandy	–	–	–	–	37	–	–	–	–	–	37	–		
Total des rajustements pour les éléments à noter	104	–	–	–	294	82	–	–	206	305	604	387		
Résultat net – rajusté	3 408 \$	3 051 \$	1 367 \$	1 314 \$	1 422 \$	1 270 \$	880 \$	815 \$	(2) \$	(18) \$	7 075 \$	6 432 \$		
(en milliards de dollars canadiens)														
Fonds propres ordinaires moyens ³	7,7 \$	8,3 \$	6,6 \$	5,2 \$	17,6 \$	16,2 \$	4,1 \$	3,4 \$	5,5 \$	2,5 \$	41,5 \$	35,6 \$		
Actifs pondérés en fonction du risque ⁴	78	73	9	9	111	98	43	35	5	4	246	219		

¹ À compter du premier trimestre de 2012, les activités d'assurance ont été transférées des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada au secteur Gestion de patrimoine et Assurance. Les résultats de 2011 ont été reclassés rétrospectivement.

² Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Aperçu des résultats financiers» du présent document.

³ À compter du premier trimestre de 2012, la Banque a révisé sa méthode de répartition des fonds propres à ses secteurs opérationnels pour s'aligner sur les exigences futures de Bâle III en matière de fonds propres ordinaires, soit un taux de 7 % des fonds propres ordinaires de catégorie 1. Les mesures du rendement des secteurs opérationnels reflètent dorénavant une méthode fondée sur le rendement des fonds propres ordinaires, plutôt que fondée sur le rendement du capital investi comme auparavant. Ces changements ont été appliqués de manière prospective. Le rendement du capital investi, qui était utilisé comme mesure du rendement au cours des périodes antérieures, n'a pas été retraité pour refléter le rendement des fonds propres ordinaires.

⁴ Avant le premier trimestre de 2012, le calcul des montants était fondé sur les PCGR du Canada.

SOMMAIRE ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES

La croissance de l'économie canadienne s'est mise à ralentir récemment. Après une expansion d'à peine 1,8 % par trimestre en moyenne au premier semestre sur une base annualisée, la croissance du PIB réel a ralenti pour atteindre un maigre 0,6 % (annualisé) au troisième trimestre de 2012. Les exportations ont continué de se replier au cours de la période de juillet à septembre, enregistrant leur plus forte chute trimestrielle depuis la récession, soit de 8 %. Les investissements des sociétés ont aussi fléchi au cours de la période. En dépit de la recrudescence des dépenses de consommation, le regain moyen enregistré depuis le début de l'année n'a atteint qu'un piètre 2 %. En plus de niveaux d'endettement élevés, les ménages ont dû composer avec le ralentissement de l'embauche au cours des derniers mois. Au premier semestre, la moyenne mobile sur six mois avait oscillé autour de 25 000 nouveaux emplois par mois. En octobre, la croissance a diminué de moitié, avec 12 000 nouveaux emplois créés.

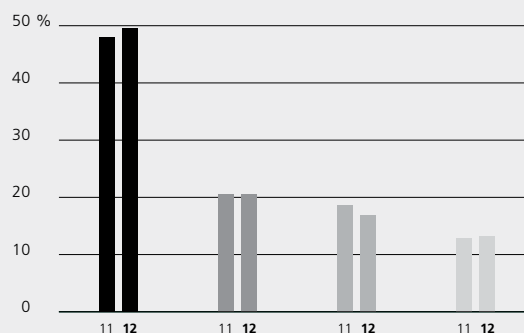
Dans une large mesure, le Canada doit ce malaise économique récent à la situation mondiale. La récession du côté de l'Union européenne et le ralentissement du côté de la Chine nuisent aux exportations des fabricants canadiens. Aux États-Unis, l'incertitude créée par le mur budgétaire a sérieusement ébranlé la confiance des consommateurs et des entreprises. Les élections générales américaines étant passées, les parties peuvent maintenant commencer à négocier afin d'éviter une situation qui risquerait de replonger les États-Unis (et peut-être le Canada) en récession. Nous pressentons l'atteinte d'un compromis avant l'échéance de janvier 2013 et une résolution mêlant des hausses d'impôts et des compressions de dépenses qui devrait ralentir la croissance du PIB réel des États-Unis d'environ 1,5 point de pourcentage en 2013.

Par ricochet, la croissance de l'économie canadienne devrait baisser d'environ 0,5 à 0,7 point de pourcentage. Mais s'il y avait résolution, cela aura un effet très bénéfique sur le moral des consommateurs et des entreprises et devrait insuffler aux deux économies un regain plus soutenu de la croissance à mesure que 2013 progressera. Le secteur canadien des exportations stimulera modérément la croissance économique au cours des prochains mois alors que les consommateurs devraient continuer à dépenser mais avec une certaine retenue. Les entreprises devraient augmenter leurs investissements, encouragées par des taux d'intérêt qui, croyons-nous, resteront bas à moyen terme. Le marché immobilier a amorcé un repli amené par une légère baisse des prix des maisons au cours des derniers mois. Nous prévoyons une correction de prix d'à peu près 10 % pendant les deux à trois prochaines années, même si le profil pendant ce cycle pourrait être ponctué par une alternance de baisses suivies de légères hausses. En résumé, nous prévoyons que la croissance du PIB réel remontera à un rythme, plus sain, de 2 % d'ici la fin de l'année et que le taux de chômage se repliera graduellement au cours des prochains trimestres.

Selon les économistes de la TD, plusieurs risques subsistent. Malgré les importants progrès réalisés pour émerger de la crise, l'Union européenne doit encore franchir bien des obstacles et ses difficultés continueront de peser sur l'économie mondiale. Aux États-Unis, il n'est pas certain qu'il y aura une entente pour résoudre le mur budgétaire dans le but de contenir le déficit à plus long terme. Enfin, l'endettement des ménages demeure le plus grand défi pour le Canada. Si les ménages ont commencé à freiner leur penchant à accumuler des dettes, la croissance de l'endettement dépasse encore la croissance des revenus, ce qui laisse présager une nouvelle hausse du ratio d'endettement par rapport à son niveau actuel. Toutefois, une normalisation des taux d'intérêt pourrait causer un ralentissement encore plus marqué des mises en chantier et de l'activité économique que nous ne le prévoyons actuellement.

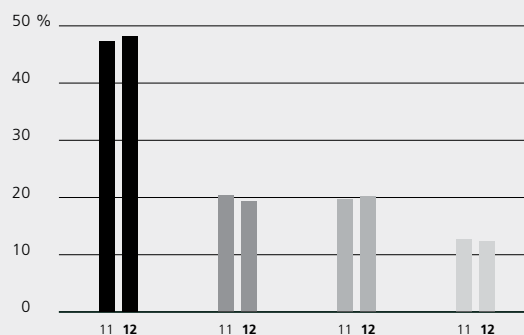
RÉSULTAT NET – COMME PRÉSENTÉ PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

(en pourcentage du résultat net total)



RÉSULTAT NET – RAJUSTÉ PAR SECTEUR OPÉRATIONNEL

(en pourcentage du résultat net total)



- Services bancaires personnels et commerciaux au Canada
- Gestion de patrimoine et Assurance
- Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis
- Services bancaires de gros

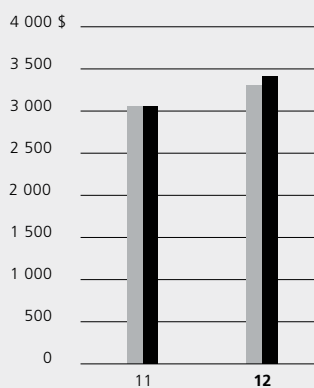
Services bancaires personnels et commerciaux au Canada

Les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada comprennent les services bancaires aux particuliers et aux entreprises de la Banque au Canada, Financement auto TD au Canada et les cartes de crédit au Canada. Les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada offrent un éventail complet de produits et services financiers à environ 13 millions de clients.

3 304 \$ 3 408 \$

Comme présenté Rajusté

RÉSULTAT NET
(en millions de dollars canadiens)

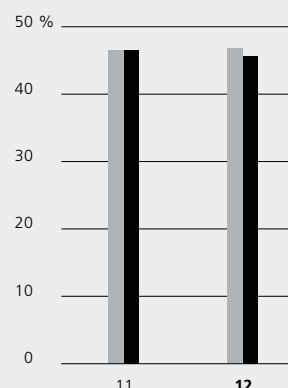


■ Comme présenté ■ Rajusté

46,8 % 45,7 %

Comme présenté Rajusté

RATIO D'EFFICIENCE
(en pourcentage)



■ Comme présenté ■ Rajusté

TABLEAU 16	PRODUITS	2012	2011
(en millions de dollars canadiens)			
Crédit à la consommation		3 594 \$	2 627 \$
Prêts immobiliers garantis		1 901	1 946
Dépôts des particuliers		2 809	2 753
Services bancaires aux entreprises		2 170	2 060
Divers ¹		178	146
Total		10 652 \$	9 532 \$

¹ Les produits divers comprennent les commissions internes sur les ventes de fonds communs de placement et d'autres produits de gestion de patrimoine et d'assurance, et les produits tirés des autres services en succursale.

POINTS SAILLANTS

- Réalisation d'un résultat rajusté record de 3 408 millions de dollars, une hausse de 12 % en regard de 2011, et d'un ratio d'efficacité rajusté annuel record de 45,7 % dans un contexte d'exploitation difficile.
- Conclusion réussie de l'acquisition de MBNA, se traduisant par un solide apport au résultat du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada.
- Forte croissance du volume des dépôts stimulée par le lancement réussi du nouveau compte d'épargne-placement.
- Les services bancaires aux entreprises ont généré une solide croissance des volumes de 14 % et ont lancé deux nouveaux produits : Financement des stocks de concessionnaires et Financement d'équipement.
- Toujours au premier rang pour la part de marché des dépôts de particuliers et au deuxième rang pour la part de marché des prêts aux particuliers.
- Investissement soutenu dans la croissance de l'entreprise et la commodité, se traduisant par l'ouverture de 24 nouvelles succursales en 2012 et par la prolongation des heures d'ouverture.
- Reconnus comme un leader de l'industrie en matière d'excellence du service à la clientèle, comme en font foi les mentions suivantes :
 - Premier rang parmi les cinq grandes banques canadiennes au classement de J.D. Power and Associates, entreprise mondiale de services de renseignements à caractère commercial, pour la satisfaction de la clientèle pour une septième année d'affilée. L'étude 2012 sur la satisfaction de la clientèle des services bancaires de détail canadiens est fondée sur les réponses de près de 12 000 clients sondés en février et en mai 2012 par J.D. Power and Associates. TD Canada Trust a obtenu la note la plus élevée pour les sept principaux critères de satisfaction de la clientèle, soit l'activité des comptes, les renseignements sur les comptes, les installations, l'offre de produits, les frais, les conseillers financiers et la résolution de problèmes.
 - Parmi les cinq grandes banques au pays, TD Canada Trust s'est classée au premier rang pour l'excellence du service à la clientèle pour une huitième année d'affilée, selon l'entreprise mondiale d'études de marché Ipsos. Les Prix des Meilleurs services bancaires en 2012 d'Ipsos (connus auparavant sous le nom de «Synovate») se fondent sur un sondage réalisé au cours de l'année de programme terminée en août 2012 auprès d'un échantillon de 43 202 ménages représentatif sur le plan régional et démographique de la population canadienne.

ENJEUX DE 2012

- Pression supplémentaire sur les marges attribuable à la faiblesse des taux d'intérêt.
- Concurrence accrue entre les grandes banques canadiennes et d'autres concurrents.
- Croissance ralentie des prêts de détail en raison de la faible croissance économique, de l'accroissement du niveau d'endettement des consommateurs et de la nouvelle réglementation sur les prêts hypothécaires.

PROFIL DE L'INDUSTRIE

Les grandes banques du pays ainsi que quelques solides joueurs régionaux se livrent une vive concurrence dans le secteur des services bancaires personnels et commerciaux au Canada. La concurrence accrue a rendu difficile de soutenir la croissance de la part de marché et de maintenir des avantages concurrentiels distinctifs à long terme. Pour continuer de réussir, il nous faut un service à la clientèle et une facilité d'accès exceptionnels et des pratiques rigoureuses en matière de gestion des risques et de gestion des charges.

STRATÉGIE GLOBALE

La stratégie des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada se présente comme suit :

- Intégrer l'expérience client confortable dans tout ce que nous faisons.
- Être reconnus comme un employeur de choix.
- Tirer parti de la dynamique de nos secteurs à forte croissance.
- Rendre l'expérience client et employé simple, rapide et facile afin de favoriser l'efficacité.
- Investir dans l'avenir pour dégager un rendement supérieur des résultats de façon constante.

TABLEAU 17	SERVICES BANCAIRES PERSONNELS ET COMMERCIAUX AU CANADA ¹	
------------	---	--

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2012	2011
Produits d'intérêts nets	8 023 \$	7 190 \$
Produits autres que d'intérêts	2 629	2 342
Total des produits – comme présenté	10 652	9 532
Total des produits – rajusté	10 688	9 532
Provision pour pertes sur créances	1 151	824
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	4 988	4 433
Charges autres que d'intérêts – rajustées	4 884	4 433
Résultat net – comme présenté	3 304 \$	3 051 \$

Rajustements pour les éléments à noter, après impôt sur le résultat²

Frais d'intégration et coûts de transaction directs liés à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada	104	–
Résultat net – rajusté	3 408 \$	3 051 \$

Principaux volumes et ratios

Rendement des fonds propres ordinaires – comme présenté ³	42,9 %	36,9 %
Rendement des fonds propres ordinaires – rajusté ³	44,2 %	36,9 %
Marge sur les actifs productifs moyens (y compris les actifs titrisés) – comme présentée	2,82 %	2,76 %
Marge sur les actifs productifs moyens (y compris les actifs titrisés) – rajustée	2,84 %	2,76 %
Ratio d'efficacité – comme présenté	46,8 %	46,5 %
Ratio d'efficacité – rajusté	45,7 %	46,5 %
Nombre de succursales de détail au Canada	1 168	1 150
Nombre moyen d'équivalents temps plein	30 354	29 815

¹ À compter du 1^{er} novembre 2011, les activités d'assurance ont été transférées des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada au secteur Gestion de patrimoine et Assurance. Les résultats de 2011 ont été retraités en conséquence.

² Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Aperçu des résultats financiers» du présent document.

³ À compter du premier trimestre de 2012, la Banque a révisé sa méthode de répartition des fonds propres à ses secteurs opérationnels pour s'aligner sur les exigences futures de Bâle III en matière de fonds propres ordinaires, soit à un taux de 7 % des fonds propres ordinaires de catégorie 1. Les mesures du rendement des secteurs opérationnels reposeront dorénavant sur le rendement des fonds propres ordinaires plutôt que sur le rendement du capital investi. Ces changements ont été appliqués de manière prospective. Le rendement du capital investi, qui était utilisé comme mesure du rendement dans les périodes antérieures, n'a pas été retraité pour refléter le rendement des fonds propres ordinaires.

REVUE DU RENDEMENT FINANCIER

Les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont affiché un résultat net pour l'exercice de 3 304 millions de dollars, en hausse de 253 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent. Le résultat net rajusté pour l'exercice a été de 3 408 millions de dollars, une hausse de 357 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à l'exercice précédent. La hausse du résultat rajusté s'explique par une bonne croissance des volumes du portefeuille, l'acquisition de MBNA, des produits d'honoraires plus élevés, un taux d'imposition moindre et un jour civil supplémentaire. Le rendement des fonds propres ordinaires comme présenté pour l'exercice a été de 42,9 %, tandis que le rendement annualisé des fonds propres ordinaires rajusté a été de 44,2 %.

Les produits comme présentés pour l'exercice ont atteint 10 652 millions de dollars, soit une augmentation de 1 120 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à l'exercice précédent. Les produits rajustés pour l'exercice se sont élevés à 10 688 millions de dollars, en hausse de 1 156 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à l'exercice précédent. L'ajout de MBNA a contribué à la croissance des produits comme présentés et rajustés à hauteur de 9 points de pourcentage par rapport à l'exercice précédent. La croissance des produits d'intérêts nets s'explique par l'inclusion de MBNA, une solide croissance interne des volumes et un jour civil additionnel, en partie contrebalancés par un rétrécissement de la marge sur les actifs productifs moyens. L'apport élevé de MBNA aux produits d'intérêts nets découle d'un avantage non récurrent lié à l'amélioration de la performance de crédit des prêts acquis. La croissance du volume de prêts à la consommation a été freinée au cours de l'exercice par un marché de l'habitation au ralenti et une baisse de la demande de prêts à la consommation. La croissance des prêts aux entreprises a fortement contribué aux gains de part de marché. En regard de l'exercice précédent, le volume moyen des prêts immobiliers garantis a augmenté de 12,5 milliards de dollars, ou 6 %. Le volume moyen des prêts-auto a progressé de 1,2 milliard de dollars, ou 10 %, tandis que les volumes moyens pour tous les autres prêts à la consommation, en excluant MBNA, sont restés relativement stables. Le volume moyen des prêts aux entreprises et des acceptations a augmenté de 5 milliards de dollars, ou 14 %. Le volume moyen des dépôts de particuliers a monté de 9,4 milliards de dollars, ou 7 %, grâce à un solide apport du nouveau compte d'épargne-placement. Le volume moyen des dépôts

d'entreprises a monté de 6,3 milliards de dollars, ou 10 %. La marge sur les actifs productifs moyens comme présentée a progressé de 6 pdb pour s'établir à 2,82 %, tandis que la marge sur les actifs productifs moyens rajustée a augmenté de 8 pdb, pour se fixer à 2,84 %, comparativement à 2,76 % pour l'exercice précédent en raison de l'ajout de MBNA. En excluant l'incidence de MBNA, la marge sur les actifs productifs moyens a diminué de 12 pdb, pour s'établir à 2,64 %, en raison de l'incidence d'un contexte de faibles taux d'intérêt, de la composition du portefeuille et de la concurrence sur le plan des prix. La croissance de 12 % des produits autres que d'intérêts est attribuable à la hausse des volumes de négociation, à MBNA et à la révision des prix.

La provision pour pertes sur créances pour 2012 a atteint 1 151 millions de dollars, soit une augmentation de 327 millions de dollars, ou 40 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation est principalement attribuable à l'ajout de MBNA. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux particuliers pour 2012 s'est établie à 1 088 millions de dollars, soit une augmentation de 302 millions de dollars, ou 38 %, par rapport à l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux particuliers, en excluant MBNA, a diminué de 53 millions de dollars, en raison d'une excellente qualité du crédit et de meilleures stratégies de recouvrement. La provision pour pertes sur créances des services bancaires aux entreprises s'est établie à 63 millions de dollars, en hausse de 26 millions de dollars, soit un retour à un niveau plus normalisé, les recouvrements ayant été plus élevés à l'exercice précédent. La provision annualisée pour pertes sur créances, exprimée en pourcentage du volume des prêts, en excluant MBNA, s'est établie à 0,28 %, en baisse de 3 pdb en regard de l'exercice précédent. Les prêts douteux nets ont atteint 1 000 millions de dollars, en hausse de 108 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à l'exercice précédent.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour l'exercice ont été de 4 988 millions de dollars, en hausse de 555 millions de dollars, ou 13 %, par rapport à l'exercice précédent. Les charges autres que d'intérêts rajustées pour l'exercice ont été de 4 884 millions de dollars, en hausse de 451 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à l'exercice précédent. En excluant MBNA, les charges ont augmenté de 141 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison de la hausse des charges relatives à l'effectif, des initiatives d'affaires, de la croissance des volumes et d'un jour civil additionnel.

L'effectif moyen a été augmenté de 539 postes équivalents temps plein (ETP), ou 2 %, en regard de l'exercice précédent en raison de l'ajout de MBNA. En excluant MBNA, le nombre moyen d'ETP a diminué de 855, ou 3 %, essentiellement en raison du transfert de postes ETP vers le secteur Siège social et des gains de productivité liés aux volumes. Le ratio d'efficacité comme présenté pour l'exercice s'est détérioré pour s'établir à 46,8 %, alors que le ratio d'efficacité rajusté s'est apprécié et a atteint 45,7 %, par rapport à 46,5 % pour le ratio d'efficacité comme présenté et le ratio d'efficacité rajusté à l'exercice précédent.

PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS

Services bancaires aux particuliers

- **Dépôts de particuliers** – En 2012, la Banque a pu tirer parti du lancement du compte d'épargne-placement et de sa position sur le marché pour dégager une forte croissance des volumes. La faiblesse des taux d'intérêt a exercé une importante pression sur les marges. Bien que la concurrence à l'égard des comptes ait été en croissance, la Banque a maintenu la plus grande part de marché et a continué à accroître le nombre net de comptes actifs.
- **Prêts à la consommation** – Les volumes ont continué de s'accroître, mais à un rythme plus lent que les dernières années. La Banque a maintenu la plus grande part du marché des prêts immobiliers garantis. Le taux de croissance plus faible peut s'expliquer par la nouvelle réglementation pour la souscription de prêts immobiliers garantis et le souci que les consommateurs ont accordé à la gestion de leur endettement.
- **Cartes de crédit et Services commerciaux** – Le secteur a continué de cibler la croissance et l'intégration de MBNA. Solide croissance des bénéfices en 2012 stimulée par l'acquisition de MBNA, modeste croissance des volumes et amélioration de la qualité du crédit.
- **Financement auto TD au Canada** – Le secteur a continué de tirer parti de son éventail de possibilités quant au montage de prêts, ce qui a favorisé la croissance du portefeuille au cours de l'exercice.

Services bancaires aux entreprises

- **Services bancaires commerciaux** – L'investissement continu dans les ressources en contact direct avec les clients et les outils de vente s'est traduit par un accroissement important des volumes et des gains de part de marché. En termes de pourcentage, les volumes de crédit et de dépôts ont enregistré une croissance à deux chiffres. Les pertes sur créances se sont accrues en regard de l'exercice précédent pour atteindre des niveaux plus normalisés.
- **Services bancaires aux petites entreprises** – Le secteur a continué d'investir dans les outils de vente pour permettre à l'équipe de vente de mieux servir les clients. La croissance des clients et du solde moyen s'est traduite par une croissance vigoureuse des volumes de dépôts.

PERSPECTIVES ET ORIENTATION POUR 2013

Nous continuerons de miser sur notre leadership en matière de service à la clientèle et de commodité. Nous comptons ouvrir de nouvelles succursales et de nouveaux centres de services bancaires commerciaux, et déployer de nouveaux outils et services afin d'améliorer l'expérience client. Nous prévoyons que la conjoncture globale demeurera difficile. La croissance des bénéfices en 2013 subira l'incidence des faibles taux d'intérêt, d'un niveau d'apport de MBNA plus normal et d'un ralentissement de la croissance des volumes dans les activités de détail. Nous prévoyons que les taux d'intérêt resteront bas, ce qui exercera une pression supplémentaire sur les marges et les produits. L'apport important de MBNA au cours de l'exercice considéré découle d'un avantage non récurrent lié à l'amélioration du rendement de crédit des prêts acquis. Nous prévoyons également que la croissance des activités de détail continuera de ralentir en raison de la faible croissance économique, de la nouvelle réglementation en matière de prêts hypothécaires et d'un affaiblissement de la demande de prêts à la consommation. Nous comptons contrebalancer en partie quelques-unes de ces pressions en visant une productivité accrue et une gestion serrée de la croissance des charges.

Nos principales priorités pour 2013 sont les suivantes :

- **Étendre notre position de leader en matière de service à la clientèle et de facilité d'accès dans tous les canaux.**
- **Poursuivre la croissance de nos secteurs en misant sur les plateformes dans lesquelles nous avons fait des investissements stratégiques importants.**
- **Atténuer l'incidence du ralentissement de la croissance en améliorant la productivité.**
- **Continuer de renforcer l'engagement des employés et d'être reconnus comme un employeur de choix.**

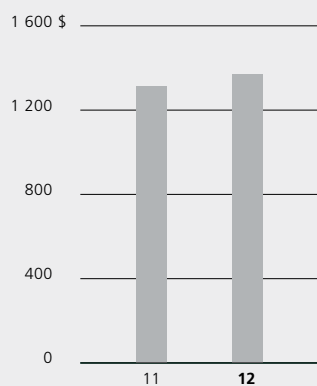
Gestion de patrimoine et Assurance

Le secteur Gestion de patrimoine et Assurance comprend l'ensemble des activités de gestion de patrimoine et d'assurance de la Banque. En offrant des services de placement direct, de services-conseils et de gestion de placements, Gestion de patrimoine TD aide notre clientèle de particuliers et d'institutions à protéger et à faire croître leur patrimoine ainsi qu'à planifier une transition réussie de celui-ci. TD Assurance fournit des conseils et des produits d'assurance destinés à protéger les Canadiens, proposant une gamme complète de produits d'assurance habitation, auto, médicale de voyages, vie et soins de santé, et de produits de protection de crédit.

1 367 \$

RÉSULTAT NET

(en millions de dollars canadiens)



207 \$

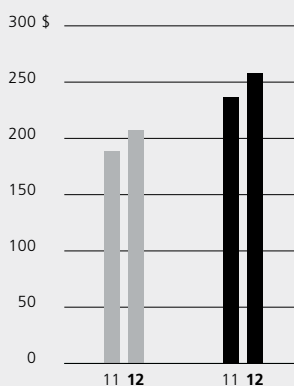
Actifs
gérés

258 \$

Actifs
administrés

ACTIFS GÉRÉS ET ACTIFS ADMINISTRÉS^{1,2}

(en milliards de dollars canadiens)



■ Actifs gérés
■ Actifs administrés

3 572 \$

PRIMES BRUTES D'ASSURANCE SOUSCRITES

(en millions de dollars canadiens)

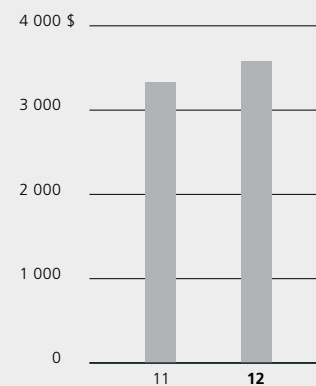


TABLEAU 18		PRODUITS ^{3,4}	
(en millions de dollars canadiens)		2012	2011
Services de placement direct		793 \$	893 \$
Services-conseils		1 101	1 056
Gestion de placements		876	830
Assurance		1 249	1 261
Total du secteur Gestion de patrimoine et Assurance		4 019 \$	4 040 \$

¹ Actifs gérés : Actifs appartenant aux clients, gérés par la Banque, pour lesquels la Banque choisit des placements au nom des clients (selon une politique de placement). En plus de la famille de fonds communs de placement TD, la Banque gère des actifs au nom de particuliers, de caisses de retraite, de sociétés, d'institutions, de fonds de dotation et de fondations.

² Actifs administrés : Actifs appartenant aux clients pour lesquels la Banque fournit des services de nature administrative, comme la perception du produit de placement et la transmission des ordres pour le compte de clients (après sélection du placement par les clients).

³ Exclut la participation de la Banque dans TD Ameritrade.

⁴ Certains produits sont présentés déduction faite des cessions internes.

POINTS SAILLANTS

- Les activités de Gestion de patrimoine et Assurance ont enregistré des résultats records en 2012, soit un résultat net de 601 millions de dollars pour le secteur Gestion de patrimoine et de 557 millions de dollars pour le secteur Assurance.
- L'entreprise canadienne spécialisée dans le placement direct a conservé sa position de leader du marché au Canada, tant pour le volume des actifs que pour celui des opérations, tandis que nos activités au Royaume-Uni se classent toujours au premier rang pour le nombre d'opérations par jour.
- Notre entreprise de services-conseils au Canada a continué à gagner des parts de marché pour le volume des actifs, malgré la volatilité des marchés.
- Notre entreprise de services de placement direct et notre entreprise de services de courtage traditionnel ont toutes deux amélioré leur classement selon le sondage sur la satisfaction de la clientèle de J.D. Power and Associates.
- GPTD, gestionnaire des Fonds Mutuels TD, a une fois de plus remporté des prix Lipper au Canada pour ses fonds dans différentes catégories dont les rendements sur un an, cinq ans et dix ans, et est encore lauréate dans la catégorie des fonds à revenu fixe.
- Les primes brutes d'assurance souscrites ont augmenté de 7 %. TD Assurances multirisques a fait croître les primes d'assurance du groupe d'affinités de 9 % et a conservé le premier rang du marché de l'assurance directe pour l'assurance habitation et auto et le deuxième rang quant à l'assurance individuelle.
- TD Assurance a investi dans l'expérience client en ajoutant du personnel en contact direct avec la clientèle, en augmentant la formation et en simplifiant les processus, ce qui a contribué à doubler la satisfaction de la clientèle par rapport à l'année dernière.
- Conclusion de l'acquisition de MBNA Canada dont l'offre de produits d'assurance apparentée à celle de TD Assurance a été regroupée avec celle-ci.
- Traitement de plus de 282 000 demandes de règlement pour l'ensemble du Canada, aidant nos clients et leur famille à surmonter leurs épreuves.

ENJEUX DE 2012

- Pour le secteur Gestion de patrimoine, les volumes d'opérations des services de placement direct ont été touchés tout au long de l'exercice par l'incertitude qui règne quant aux contextes économique et politique aux États-Unis et en Europe, laquelle a mené à la lassitude des investisseurs et à un ralentissement des volumes d'opérations.
- La faiblesse des taux d'intérêt continue de freiner notre capacité à faire croître nos produits tirés des prêts et des dépôts.
- Les activités d'assurances multirisques ont connu une hausse défavorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures dans le marché de l'assurance auto en Ontario et ont eu à relever des défis découlant de conditions météorologiques imprévisibles.
- La baisse des volumes de crédit a réduit la demande pour les produits d'assurance autorisés associés aux activités d'assurance de personnes.

PROFIL DE L'INDUSTRIE

Gestion de patrimoine TD exerce ses activités dans trois régions géographiques : le Canada, les États-Unis et l'Europe. Au Canada, la concurrence est extrêmement vive et comprend les grandes banques, les grandes compagnies d'assurance et les compagnies monogammes de gestion de patrimoine (y compris les sociétés de fonds communs de placement et les gestionnaires de patrimoine pour les particuliers, les gestionnaires d'actifs et les planificateurs financiers). Compte tenu du niveau de concurrence au Canada, la réussite de la TD repose sur notre capacité à différencier notre expérience client pour toutes nos activités et tous nos canaux offrant les bons produits, services et outils et les bonnes solutions pour répondre aux besoins de notre clientèle.

Aux États-Unis, l'industrie de la gestion de patrimoine est vaste mais la concurrence est plus fragmentée et englobe les banques, les compagnies d'assurance, les sociétés de fonds communs de placement indépendantes, les courtiers à escompte, les courtiers traditionnels et les sociétés de gestion d'actifs indépendantes. Du Maine à la Floride, la Banque rivalise tant avec des banques nationales que régionales, ainsi qu'avec des organisations de gestion de patrimoine non bancaires.

TD Ameritrade, dans laquelle TD détient une participation importante, est en concurrence directe avec d'autres sociétés de placement direct. TD Ameritrade demeure un leader dans ce marché en continuant à offrir des services de placement direct de classe mondiale à nos clients, y compris des outils, des services et de l'information destinés aux investisseurs.

En Europe, l'industrie est dominée par de solides joueurs régionaux qui ont rarement une présence ou une notoriété paneuropéenne. Au Royaume-Uni, la TD est en concurrence directe surtout avec d'autres sociétés de placement direct et sociétés de services institutionnels. En Europe, la TD soutient la concurrence en offrant des services de placement direct en ligne dans de multiples monnaies et devises à l'intention des investisseurs de détail.

TD Assurance exerce ses activités tant dans l'industrie des assurances multirisques que celle de l'assurance de personnes au Canada. L'industrie des assurances multirisques est fragmentée et concurrentielle, la TD rivalisant avec d'autres assureurs qui offrent de l'assurance aux particuliers. La TD est le principal acteur des groupes d'affinités. L'industrie canadienne de l'assurance de personnes et le marché international de la réassurance ont connu de nouveaux regroupements d'entreprises, et il ne reste que quelques grandes entreprises. Bien que l'intermédiaire indépendant constitue le principal canal de distribution, la TD vise également à offrir des produits d'assurance à ses clients par des canaux de distribution directe dans ce marché.

STRATÉGIE GLOBALE

Gestion de patrimoine

- Les activités mondiales de placement direct s'appuient sur notre position actuelle de leader du marché pour avoir la meilleure offre qui soit de capacités, d'outils, de services et d'éducation des investisseurs et pour étendre notre marque de confort et de commodité ainsi que pour continuer à investir dans la fonctionnalité intuitive.
- Les activités de conseil en Amérique du Nord poursuivent leur croissance en améliorant l'expérience client dans son ensemble et en offrant des services complets de planification pour les placements et le patrimoine et des solutions pour aider les retraités et préretraités à protéger et à faire fructifier leur patrimoine pour ensuite en faire la transition.
- Les activités de gestion de placements s'occupent d'améliorer la pénétration des canaux, d'élargir les relations institutionnelles et d'étendre l'offre de transactions sur actions internationales.

Assurance

- Protéger les Canadiens au moyen de conseils et de produits d'assurance faciles d'accès avec une marque de confiance.
- Mettre l'accent sur l'expérience client en offrant des services différents pour augmenter la satisfaction de la clientèle, approfondir les relations clients et accroître la fidélisation de la clientèle.
- Renforcer l'avantage que constitue la distribution directe en accroissant nos investissements dans les canaux et les capacités de nos canaux.
- Maintenir notre approche prudente en matière de risque pour soutenir des bénéfices et une croissance durables à long terme.

TABLEAU 19 GESTION DE PATRIMOINE ET ASSURANCE ¹		
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2012	2011
Produits d'intérêts nets	583 \$	542 \$
Produits d'assurance, déduction faite des règlements et des charges connexes ²	1 113	1 167
Produits tirés des instruments financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net	5	(2)
Autres produits autres que d'intérêts	2 318	2 333
Total des produits	4 019	4 040
Charges autres que d'intérêts	2 600	2 616
Résultat net	1 158	1 107
Gestion de patrimoine	601	566
Assurance	557	541
TD Ameritrade	209	207
Total de Gestion de patrimoine et Assurance	1 367 \$	1 314 \$
Principaux volumes et ratios		
Actifs administrés – Gestion de patrimoine (en milliards de dollars canadiens) ³	258 \$	237 \$
Actifs gérés – Gestion de patrimoine (en milliards de dollars canadiens)	207	189
Primes brutes d'assurance souscrites	3 572	3 326
Rendement des fonds propres ordinaires ⁴	20,7 %	25,3 %
Ratio d'efficacité	64,7 %	64,8 %
Nombre moyen d'équivalents temps plein	11 930	11 984

¹ À compter du 1^{er} novembre 2011, les activités d'assurance ont été transférées des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada au secteur Gestion de patrimoine et Assurance. Les résultats de 2011 ont été retraités en conséquence.

² Les produits d'assurance, déduction faite des règlements et des charges connexes, sont inclus dans les produits autres que d'intérêts dans l'état du résultat consolidé de la Banque. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2012, les règlements et les charges connexes se sont élevés à 2 424 millions de dollars (2 178 millions de dollars au 31 octobre 2011).

³ Les résultats de la période antérieure pour les actifs administrés de Gestion de patrimoine ont été retraités afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

⁴ À compter du premier trimestre de 2012, la Banque a révisé sa méthode de répartition des fonds propres à ses secteurs opérationnels pour s'aligner sur les exigences futures de Bâle III en matière de fonds propres ordinaires, soit à un taux de 7 % des fonds propres ordinaires de catégorie 1. Les mesures du rendement des secteurs opérationnels reposeront dorénavant sur le rendement des fonds propres ordinaires plutôt que sur le rendement du capital investi. Ces changements ont été appliqués de manière prospective. Le rendement du capital investi, qui était utilisé comme mesure du rendement au cours des périodes antérieures, n'a pas été retraité pour refléter le rendement des fonds propres ordinaires.

REVUE DU RENDEMENT FINANCIER

Le résultat net du secteur Gestion de patrimoine et Assurance pour l'exercice s'est établi à 1 367 millions de dollars, soit une hausse de 53 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à l'exercice précédent. La hausse du résultat est surtout attribuable à la croissance des primes et des actifs de clients, à l'inclusion de MBNA et à la baisse des charges, le tout en partie neutralisé par la hausse défavorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures et la baisse des volumes de négociation. Le résultat net des activités de Gestion de patrimoine et Assurance en excluant TD Ameritrade a été de 1 158 millions de dollars, soit une augmentation de 51 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent. La participation comme présentée de la Banque dans TD Ameritrade a généré un résultat net de 209 millions de dollars, soit 2 millions de dollars, ou 1 %, de plus que pour l'exercice précédent, en raison principalement de changements apportés à la méthode de répartition des fonds propres ayant entraîné une baisse des charges nettes en grande partie compensée par la baisse des résultats de TD Ameritrade. Pour son exercice clos le 30 septembre 2012, TD Ameritrade a affiché un résultat net comme présenté de 586 millions de dollars US, soit 52 millions de dollars US, ou 8 %, de moins que pour l'exercice précédent, par suite surtout d'une baisse des produits de négociation. Le rendement des fonds propres ordinaires a été de 20,7 % pour l'exercice.

Les produits pour l'exercice ont atteint 4 019 millions de dollars, soit une baisse de 21 millions de dollars, ou 1 %, par rapport à l'exercice précédent. Pour le secteur Gestion de patrimoine, une diminution des produits de négociation dans les services de placement direct a été en grande partie contrebalancée par une augmentation des produits tirés des comptes à honoraires attribuable surtout à l'accroissement des actifs de clients dans les activités de conseils et les activités de gestion de placements. Dans le secteur Assurance, l'augmentation des produits amenée par la forte croissance des primes, l'amélioration de la gestion des demandes de règlement et l'inclusion de MBNA a été plus que contrebalancée par une hausse défavorable des sinistres survenus au cours d'années antérieures dans le marché de l'assurance auto en Ontario et des événements déclenchés par les conditions météorologiques. Au cours de la deuxième moitié de 2012, les activités d'assurance ont connu une hausse des sinistres survenus au cours d'années antérieures dans le marché de l'assurance auto en Ontario attribuable surtout aux années de survenance antérieures à 2011. La fréquence et la gravité des sinistres liés à ces années de survenance ont été pires que prévu pour certaines couvertures d'assurance, ce qui s'est traduit par des coûts plus élevés liés aux demandes de règlement. Les produits d'intérêts nets ont monté en raison en particulier de la hausse des marges et des soldes de clients dans le secteur Gestion de patrimoine.

Les charges autres que d'intérêts pour l'exercice ont été de 2 600 millions de dollars, une baisse de 16 millions de dollars, ou 1 %, comparativement à l'exercice précédent. La baisse s'explique essentiellement par la hausse des coûts de projet en 2011, la gestion prudente des charges et le fléchissement des volumes dans le secteur Gestion de patrimoine, en partie contrebalancés par l'augmentation des charges engagées pour soutenir la croissance des secteurs Gestion de patrimoine et Assurance.

Les actifs administrés, qui totalisaient 258 milliards de dollars au 31 octobre 2012, ont monté de 21 milliards de dollars, ou 9 %, par rapport au 31 octobre 2011. À 207 milliards de dollars au 31 octobre 2012, les actifs gérés ont augmenté de 18 milliards de dollars, ou 10 %, comparativement au 31 octobre 2011. Ces hausses sont principalement attribuables aux nouveaux actifs nets de clients.

Les primes brutes d'assurance souscrites ont atteint 3 572 millions de dollars, soit une augmentation de 246 millions de dollars, ou 7 %, en regard de l'exercice précédent. L'augmentation est principalement attribuable à la croissance interne du secteur.

Le nombre moyen de postes ETP et le ratio d'efficacité pour l'exercice sont restés relativement stables en regard de l'exercice précédent.

TD AMERITRADE HOLDING CORPORATION

Pour plus de renseignements sur TD Ameritrade, se reporter à la note 35 des états financiers consolidés.

PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS

Activités mondiales de placement direct

- TD Waterhouse Direct Investing offre une gamme complète de produits et de services aux investisseurs de détail autonomes et aux conseillers en placement de même qu'aux sociétés clientes par l'intermédiaire du secteur Services institutionnels. TD Waterhouse est le principal service de placement direct au Canada sur le plan des actifs administrés et du volume d'opérations. En Europe, TD Direct Investing offre des services de placement direct en ligne dans de multiples monnaies et devises à l'intention des investisseurs de détail et des services de garde et de compensation à des sociétés clientes. Cette entreprise est un leader du marché et se classe au premier rang pour le nombre d'opérations par jour au Royaume-Uni, et a établi une présence en Irlande et dans d'autres régions d'Europe.

Activités de conseil en Amérique du Nord

- Intégrées et étroitement alignées sur les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et les Services bancaires personnels et commerciaux

aux États-Unis, les activités de conseil de la TD (Planification financière TD Waterhouse, Conseils de placements privés TD Waterhouse, Groupe Clientèle Privée et Services à la clientèle privée aux États-Unis) répondent aux besoins de gestion de patrimoine des clients en matière de préretraite et de retraite. Chacune de ces entreprises s'adresse à un secteur de marché distinct et offre une proposition de valeur précise qui correspond aux niveaux d'actifs des clients et à la complexité de leurs besoins. Ensemble, elles fournissent des solutions de placement et des conseils pour gérer les besoins des clients liés à la protection, à la croissance et à la transition du patrimoine.

Gestion de placements

- GPTD est l'un des principaux gestionnaires de placements qui offrent des services de placement à des investisseurs institutionnels et de détail. Au Canada, Fonds Mutuels TD offre l'une des gammes les plus diversifiées de fonds communs de placement et de portefeuilles gérés de façon professionnelle. Les activités de placements institutionnels de GPTD dominent le marché au Canada. Les deux unités travaillent en étroite collaboration avec les activités de gestion de patrimoine pour aligner le montage et la création des produits, les ventes de gros et la distribution.

Assurance

- TD Assurances multirisques est le principal assureur en regard de la distribution directe et le deuxième plus important assureur à l'égard de l'assurance habitation et auto au pays. TD Assurances multirisques est également le leader national des groupes d'affinités en raison de sa collaboration étroite avec les groupes de professionnels, d'anciens étudiants et d'employés afin de proposer de l'assurance à leurs membres et d'offrir une gamme complète de produits d'assurance habitation et auto, vendus directement aux canaux de consommateurs.
- TD Assurance de personnes offre une gamme de produits d'assurance simples et abordables aux clients de la TD, dont l'assurance voyages, l'assurance temporaire, l'assurance-accidents, l'assurance pour les prêts, les prêts hypothécaires et les cartes de crédit. Ces produits sont vendus par téléphone, par Internet et en succursale.

PERSPECTIVES ET ORIENTATION POUR 2013

En nous appuyant sur la position de chef de file de notre secteur Gestion de patrimoine et Assurance, nous prévoyons poursuivre notre croissance en 2013 en augmentant les actifs des clients et les primes, en améliorant l'expérience client, en gérant de façon prudente les charges, tout en investissant dans nos capacités et processus clés. Nous nous attendons à ce que l'environnement économique et opérationnel difficile de 2012 se maintienne en 2013, mais nous sommes persuadés d'atteindre une bonne croissance des bénéfices pour ce secteur en 2013.

Dans notre secteur Gestion de patrimoine, étant donné un environnement opérationnel difficile marqué par une baisse des volumes de négociation et des taux d'intérêt faibles, nous poursuivrons nos efforts pour obtenir de nouveaux actifs nets de clients pour les activités de conseil et de gestion de placements et pour veiller à une gestion prudente des charges.

Dans notre secteur Assurance, nous prévoyons que les fondamentaux des activités de base, y compris la croissance des primes, demeureront solides malgré la pression continue exercée par la baisse des volumes de crédit sur la demande pour les produits d'assurance autorisés. Nous continuerons à nous concentrer sur la croissance de notre part de marché, le renforcement de nos capacités de distribution directe, et l'amélioration de notre profil de risques et l'efficacité dans nos activités de base.

Nos principales priorités pour 2013 sont les suivantes :

Gestion de patrimoine :

- Rester le chef de file des activités de placement direct en proposant de nouvelles solutions clients et en améliorant notre service.
- Faire croître la part de marché de nos activités de conseil en Amérique du Nord en consolidant notre partenariat de recommandation d'affaires avec les secteurs Services financiers personnels et commerciaux au Canada et Services financiers personnels et commerciaux aux États-Unis en proposant de nouvelles solutions aux besoins en placement particuliers de nos clients et en améliorant l'expérience client dans son ensemble.
- Mettre à profit l'excellence de nos capacités de gestion de placements institutionnels pour décrocher de nouveaux mandats face à nos concurrents.

Assurance :

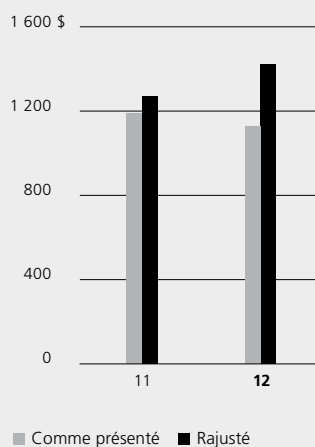
- Améliorer l'expérience client au moyen de processus simplifiés, d'un service exceptionnel de traitement des demandes de règlement et de solides conseils.
- Rehausser l'avantage qu'apporte la distribution directe en augmentant nos partenariats avec les groupes d'affinités et en accroissant les capacités en ligne.
- Élargir notre infrastructure de base pour consolider nos plateformes pour favoriser la croissance.

Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis

Le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis offre, sous la marque TD Bank, America's Most Convenient Bank, une gamme complète de services bancaires à près de 8 millions de clients, dont des particuliers, des entreprises et des gouvernements.

1 128 \$ 1 422 \$
Comme présenté Rajusté

RÉSULTAT NET
(en millions de dollars canadiens)



67,3 % 60,2 %
Comme présenté Rajusté

RATIO D'EFFICIENCE
(en pourcentage)

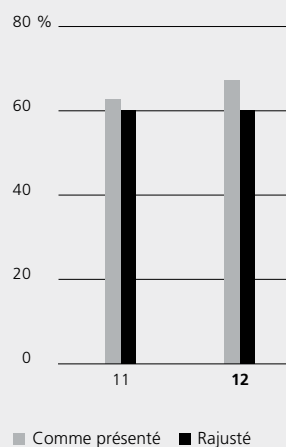


TABLEAU 20	ACTIFS ¹	Dollars canadiens		Dollars américains	
		2012	2011	2012	2011
(en millions de dollars)					
Prêts à la consommation		43 721 \$	35 004 \$	43 765 \$	35 120 \$
Prêts aux entreprises et aux gouvernements		47 546	43 057	47 594	43 200
Titres de créance classés comme prêts		2 898	3 804	2 901	3 817
Titres de placement		37 354	43 562	37 391	43 706
Autres actifs		2 242	2 695	2 244	2 703
Total		133 761 \$	128 122 \$	133 895 \$	128 546 \$

¹ Exclusion faite du goodwill et des autres immobilisations incorporelles.

POINTS SAILLANTS

- Réalisation d'un résultat rajusté record de 1 416 millions de dollars US, soit une hausse de 10 %, dans un contexte d'exploitation difficile.
- Gain de part de marché rentable tant pour les prêts que pour les dépôts, tout en maintenant une excellente qualité du crédit.
- Croissance interne des prêts de 8 milliards de dollars US, ou 12 %, et des dépôts de 7 milliards de dollars US, ou 8 %, depuis l'exercice précédent, durant une période de lente reprise économique.
- Maintien du leadership pour le service à la clientèle et la commodité grâce à nos heures d'ouverture plus étendues que celles de nos concurrents dans nos marchés du Maine jusqu'à la Floride.
- Investissement soutenu dans la croissance de l'entreprise qui s'est traduit par l'ouverture de 41 nouvelles succursales au cours de l'exercice 2012.
- Amélioration de la qualité des actifs dans le portefeuille en cours.
- Reconnaissance comme l'une des meilleures banques de la nation par le magazine Money.
- Annonce d'une entente visant l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de Target aux États-Unis qui devrait se conclure au cours du premier semestre de 2013.

ENJEUX DE 2012

- Modifications de lois et de règlements qui ont eu une incidence sur le contexte d'exploitation, les produits et le résultat de TD Bank.
- Environnement soutenu de bas taux d'intérêt qui a exercé une pression supplémentaire sur les marges.
- Concurrence accrue exerçant une pression sur les marges.

PROFIL DE L'INDUSTRIE

L'industrie bancaire américaine a été marquée par un nombre important de regroupements ces dernières années. Le marché des services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis est très concurrentiel dans toutes les industries. Les banques américaines subissent une concurrence féroce de la part d'autres banques et d'institutions financières comme les caisses d'épargne, les sociétés de crédit, les coopératives d'épargne et de crédit ainsi que d'autres prestataires de services financiers. Les facteurs clés de la rentabilité sont l'établissement et le maintien de relations durables avec les clients en se positionnant comme chef de file pour la commodité et le service à la clientèle dans les régions où nous menons nos activités, une gestion des risques efficace, des prix raisonnables, l'emploi de technologies pour fournir aux clients des produits et des services partout et en tout temps, l'optimisation des activités rémunérées à la commission et le contrôle efficace des charges opérationnelles.

STRATÉGIE GLOBALE

La stratégie des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis se présente comme suit :

- Continuer d'accroître notre part de marché tout en contrôlant les dépenses.
- Conformer le secteur aux changements réglementaires, à des coûts et à un rythme appropriés.
- Optimiser l'entreprise, notamment accroître notre part des affaires des clients de détail et commerciaux; améliorer la productivité.
- Poursuivre l'évolution de l'infrastructure, y compris les processus, les systèmes et les contrôles, pour répondre à la croissance des activités.
- Gérer la qualité des actifs.
- Optimiser le bilan et la structure du capital et faire croître les actifs en vue du déploiement de liquidités excédentaires comme l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de Target qui devrait se conclure au cours du premier semestre de 2013.

TABLEAU 21 SERVICES BANCAIRES PERSONNELS ET COMMERCIAUX AUX ÉTATS-UNIS	Dollars canadiens		Dollars américains	
	2012	2011	2012	2011
(en millions de dollars, sauf indication contraire)				
Produits d'intérêts nets	4 663 \$	4 392 \$	4 643 \$	4 455 \$
Produits autres que d'intérêts	1 468	1 342	1 463	1 363
Total des produits – comme présenté	6 131	5 734	6 106	5 818
Total des produits – rajusté	6 132	5 734	6 107	5 818
Provision pour pertes sur créances – prêts	652	534	651	541
Provision pour pertes sur créances – titres de créance classés comme prêts	12	75	12	75
Provision pour pertes sur créances – prêts acquis ayant subi une perte de valeur ¹	115	78	115	82
Provision pour pertes sur créances – comme présentée	779	687	778	698
Provision pour pertes sur créances – rajustée	725	687	723	698
Charges autres que d'intérêts – comme présentées	4 125	3 593	4 107	3 643
Charges autres que d'intérêts – rajustées	3 694	3 451	3 678	3 497
Résultat net – comme présenté	1 128	1 188	1 123	1 205
Rajustements pour les éléments à noter²				
Frais d'intégration et coûts de transaction directs liés aux acquisitions de Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	9	82	9	84
Provision pour litiges	248	–	247	–
Incidence de la mégatempête Sandy	37	–	37	–
Résultat net – rajusté	1 422 \$	1 270 \$	1 416 \$	1 289 \$
Principaux volumes et ratios				
Rendement des fonds propres ordinaires – comme présenté ³	6,4 %	7,3 %	6,4 %	7,3 %
Rendement des fonds propres ordinaires – rajusté ³	8,1	7,8	8,1	7,8
Marge sur les actifs productifs moyens (équivalence fiscale) ⁴	3,60 %	3,73 %	3,60 %	3,73 %
Ratio d'efficacité – comme présenté	67,3	62,7	67,3	62,7
Ratio d'efficacité – rajusté	60,2	60,2	60,2	60,2
Nombre de succursales de détail aux États-Unis	1 315	1 281	1 315	1 281
Nombre moyen d'équivalents temps plein	25 027	24 193	25 027	24 193

¹ Comprend tous les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

² Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» à la section «Aperçu des résultats financiers» du présent document.

³ À compter du premier trimestre de 2012, la Banque a révisé sa méthode de répartition des fonds propres à ses secteurs opérationnels pour s'aligner sur les exigences futures de Bâle III en matière de fonds propres ordinaires, soit à un taux de 7 % des fonds propres ordinaires de catégorie 1. Les mesures du rendement des secteurs opérationnels reposeront dorénavant sur le rendement des fonds propres ordinaires plutôt que sur le rendement du capital investi. Ces changements ont été appliqués de manière prospective. Le rendement du capital investi, qui était utilisé comme mesure du rendement au cours des périodes antérieures, n'a pas été retraité pour refléter le rendement des fonds propres ordinaires.

⁴ La marge sur les actifs productifs moyens exclut l'incidence liée aux comptes de dépôts assurés de TD Ameritrade.

REVUE DU RENDEMENT FINANCIER

Les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont présenté un résultat net, en dollars canadiens, pour l'exercice de 1 128 millions de dollars, en baisse de 60 millions de dollars, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent. Le résultat net rajusté pour l'exercice a été de 1 422 millions de dollars, une hausse de 152 millions de dollars, ou 12 %, par rapport à l'exercice précédent. En dollars américains, le résultat net comme présenté pour l'exercice a été de 1 123 millions de dollars, en baisse de 82 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent, et le résultat net rajusté a été de 1 416 millions de dollars US, en hausse de 127 millions de dollars US, ou 10 %. La hausse du résultat rajusté est principalement attribuable à une solide croissance des volumes de prêts et de dépôts et à une hausse des produits tirés des comptes à honoraires, compensées en partie par les dépenses accrues pour soutenir la croissance, et à l'incidence du *Durbin Amendment*. Le résultat net rajusté pour l'exercice considéré et l'exercice précédent ne tient pas compte des frais d'intégration et de restructuration liés aux acquisitions, aux provisions pour litiges et à la mégatempête Sandy. Le rendement des fonds propres ordinaires comme présenté pour l'exercice a été de 6,4 %, contre 8,1 % pour le rendement des fonds propres ordinaires rajusté.

En dollars américains, les produits rajustés pour l'exercice ont été de 6 107 millions de dollars US, une augmentation de 289 millions de dollars US, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent, ce qui s'explique par l'accroissement des volumes de prêts et de dépôts, la hausse des produits tirés des comptes à honoraires et les profits sur les ventes de valeurs mobilières, en partie contrebalancés par l'incidence du *Durbin Amendment* et l'attrition prévue des produits tirés des activités acquises de Services financiers Chrysler. Les prêts moyens se sont accrues de 12 milliards de dollars US, ou 17 %, en regard de l'exercice précédent, avec une augmentation de 9 milliards de dollars US, ou 31 %, des prêts moyens aux particuliers et de 3 milliards de dollars US, ou 8 %, des prêts moyens aux entreprises. Les dépôts moyens ont progressé de 17 milliards de dollars US, ou 11 %, par rapport à l'exercice précédent, y compris une hausse de 10 milliards de dollars US des dépôts moyens de TD Ameritrade. En excluant l'incidence des comptes de dépôts assurés de TD Ameritrade, le volume moyen des dépôts a augmenté de 7 milliards de dollars US, ou 7 %. La marge sur les actifs productifs moyens pour l'exercice a perdu 13 pb pour s'établir à 3,60 % par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout du contexte de faibles taux d'intérêt et du calendrier des flux de trésorerie sur les portefeuilles de prêts acquis.

La provision pour pertes sur créances comme présentée pour l'exercice a été de 778 millions de dollars US, soit une augmentation de 80 millions de dollars US, ou 11 %, par rapport à l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances rajustée pour l'exercice a atteint 723 millions de dollars US, en hausse de 25 millions de dollars US, ou 4 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison surtout de la croissance interne des prêts, des portefeuilles de prêts acquis ayant subi une perte de valeur et de l'incidence des nouvelles lignes directrices réglementaires au sujet des prêts acquittés dans le cadre de faillites, compensés en partie par l'amélioration de la qualité des actifs. La provision pour pertes sur créances des services aux particuliers, compte non tenu des titres de créance classés comme prêts, a atteint 391 millions de dollars US, soit une hausse de 131 millions de dollars US, ou 50 %, en regard de l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances des services aux entreprises, compte non tenu des titres de créance classés comme prêts, a atteint 320 millions de dollars US, soit une baisse de 43 millions de dollars US, ou 12 %, par rapport à l'exercice précédent. La provision pour pertes sur créances à l'égard des prêts, exclusion faite des titres de créance classés comme prêts, exprimée en pourcentage du volume de prêts, s'est établie à 0,84 %, soit 2 pb de moins qu'à l'exercice précédent. Les prêts douteux nets, compte non tenu des prêts acquis ayant subi une perte de valeur et des titres de créance classés comme prêts, se sont inscrits à 1 059 millions de dollars US, soit une baisse de 84 millions de dollars US, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent, en raison de l'amélioration continue de la qualité du crédit. Au 31 octobre 2012, les prêts acquis ayant subi une perte de valeur s'établissaient à 3,8 milliards de dollars US comparativement à 5,6 milliards de dollars US au 31 octobre 2011, tandis que les titres de créance douteux nets classés comme prêts étaient de 1,3 milliard de dollars US contre 1,4 milliard de dollars US au 31 octobre 2011.

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour l'exercice ont atteint 4 107 millions de dollars US, une augmentation de 464 millions de dollars US, ou 13 %, par rapport à l'exercice précédent. Sur une base rajustée, compte non tenu des éléments à noter au titre des provisions pour litiges, de la mégatempête Sandy et des frais d'intégration et de restructuration, les charges autres que d'intérêts se sont établies à 3 678 millions de dollars US, soit une augmentation de 181 millions de dollars US, ou 5 %, par rapport à l'exercice précédent attribuable aux investissements dans de nouvelles succursales et dans l'infrastructure, à l'acquisition de Services financiers Chrysler et à des facteurs économiques et réglementaires.

Le nombre moyen de postes ETP pour l'exercice a monté de 834, ou 3 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse s'explique par l'acquisition de Services financiers Chrysler et l'ouverture de nouvelles succursales, en partie

neutralisées par des fermetures et regroupements de succursales. Le ratio d'efficacité comme présenté pour l'exercice s'est détérioré pour s'établir à 67,3 %, par rapport à 62,7 % à l'exercice précédent, tandis que le ratio d'efficacité rajusté pour l'exercice est demeuré stable à 60,2 % en regard de l'exercice précédent.

PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS

Services bancaires aux particuliers

- **Dépôts des particuliers** – Nous avons continué de miser sur notre réputation de « banque américaine la plus pratique » en ouvrant 41 nouvelles succursales à l'exercice 2012. Nous affichons une forte croissance sur douze mois induite par les succursales existantes et une offre de produits concurrentiels.
- **Prêts à la consommation** – Les principaux produits que nous offrons, qui sont les prêts sur valeur domiciliaire et les lignes de crédit et les prêts-auto offerts par l'entremise d'un réseau de concessionnaires automobiles, ont poursuivi leur croissance interne. Les taux de pertes sur prêts se sont améliorés en regard de l'exercice précédent et sont restés inférieurs aux taux de pertes de l'industrie.
- **Crédit immobilier garanti** – Nous avons gagné une part de marché rentable et accru la clientèle de l'entreprise, grâce à une excellente qualité de crédit, pendant une période économique difficile. Les volumes de prêts se sont accrues de 4 milliards de dollars US en regard de l'exercice précédent sous l'effet d'une augmentation des montages. Les montages hypothécaires sur place représentent un élément central clé de la promotion des ventes croisées.
- **Services bancaires aux petites entreprises et services aux commerçants** – Le groupe des services bancaires aux petites entreprises demeure au premier rang des prêteurs aux petites entreprises sur la plupart de nos marchés. Les services aux commerçants offrent des solutions de règlement aux points de vente pour les opérations effectuées par carte de débit et de crédit, et ce, dans plus de 15 000 établissements commerciaux situés dans nos marchés.

Services bancaires commerciaux

- **Services bancaires commerciaux** – La demande de prêts commerciaux et industriels a augmenté considérablement tandis que la demande de biens immobiliers commerciaux est demeurée relativement faible, ce qui a donné lieu à une solide croissance générale des prêts à des écarts de taux concurrentiels. La croissance interne du volume de prêts commerciaux a atteint 8 %, ce qui est nettement supérieur à celle de nos concurrents. Les pertes sur prêts ont continué de baisser dans le portefeuille et la qualité de notre actif global demeure meilleure que celle de l'industrie.

PERSPECTIVES ET ORIENTATION POUR 2013

Nous continuerons de nous appuyer sur le leadership de nos services bancaires pratiques pour offrir à nos clients un service de qualité supérieure et prendre des décisions judicieuses à l'échelle locale. Au cours de l'exercice 2013, nous prévoyons ouvrir plus de 30 nouvelles succursales. La croissance des produits sera tempérée par l'incidence de la persistance des bas taux d'intérêt. Rajusté pour tenir compte des acquisitions, le taux de croissance des charges devrait diminuer grâce aux améliorations de la productivité et aux investissements continus dans la croissance future, y compris de nouvelles succursales et l'infrastructure technologique. La provision pour pertes sur créances devrait continuer de se normaliser en 2013. Le contexte d'exploitation et les caractéristiques économiques de TD Bank continueront d'être touchés par les mesures réglementaires et législatives, ce qui rendra encore plus nécessaire d'améliorer les produits offerts aux clients de TD Bank, tout en conservant une position solide sur le marché en dépit d'une concurrence accrue. Le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis vise une croissance durable du résultat à long terme.

Nos principales priorités pour 2013 sont les suivantes :

- **Poursuivre la croissance interne générale des prêts et des dépôts tout en demeurant prudent en matière d'appétit pour le risque.**
- **Continuer d'offrir des solutions et des services bancaires pratiques qui dépassent les attentes des clients.**
- **Poursuivre l'expansion de nos affaires en ouvrant de nouvelles succursales dans des marchés plus importants, comme à New York, en Floride, à Boston et à Washington D.C.**
- **Améliorer l'efficacité et la productivité afin de contrer la compression des marges et assurer notre compétitivité à long terme.**
- **Élargir et approfondir nos relations avec les clients par des initiatives de ventes croisées.**
- **Choisir nos acquisitions d'actifs en vue d'optimiser le bilan (c.-à-d., annonce de l'entente visant l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de Target aux États-Unis).**

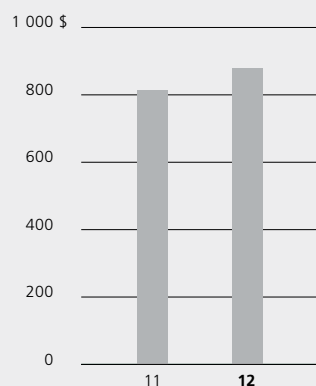
Services bancaires de gros

Les Services bancaires de gros servent une clientèle diversifiée, constituée de grandes entreprises, de gouvernements et de clients institutionnels des principaux marchés des capitaux du monde.

880 \$

RÉSULTAT NET

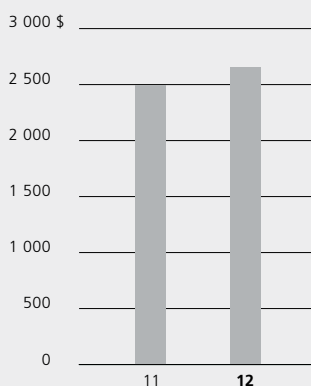
(en millions de dollars canadiens)



2 654 \$

TOTAL DES PRODUITS

(en millions de dollars canadiens)



43 \$

ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES

(en milliards de dollars canadiens)

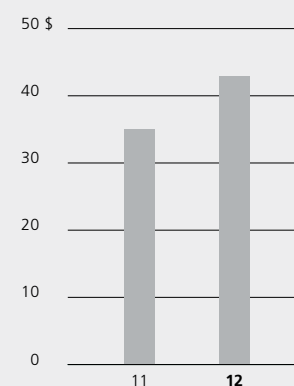


TABLEAU 22		PRODUITS	
(en millions de dollars canadiens)		2012	2011
Services bancaires de placement et marchés financiers		1 987 \$	1 724 \$
Services bancaires aux grandes entreprises		448	453
Placements en actions		219	319
Total		2 654 \$	2 496 \$

POINTS SAILLANTS

- Le résultat net pour l'exercice a été de 880 millions de dollars, une hausse de 65 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent.
- Rendement des fonds propres ordinaires de 21,2 %.
- Forte croissance des produits de base.
- Accroissement des activités de négociation de titres à revenu fixe et de change.
- Croissance continue dans la région Asie-Pacifique pour appuyer la part de marché de Valeurs Mobilières TD et répondre à la demande des clients.
- Solides produits liés aux activités de négociation, surtout dans les activités de négociation de titres à revenu fixe, malgré les conditions de marché difficiles.
- Position maintenue parmi les trois plus grands courtiers du Canada (pour les neuf mois clos le 30 septembre 2012) :
 - n° 1 pour la négociation de blocs d'actions
 - n° 1 pour les syndications (période mobile de douze mois)
 - n° 2 pour la prise ferme d'actions (crédit accordé au syndicaire chef de file)
 - n° 2 pour la prise ferme d'instruments à taux fixe
 - n° 3 pour les opérations de fusions et d'acquisitions annoncées (période mobile de douze mois)

ENJEUX DE 2012

- Taux d'intérêt peu élevés et contexte de faible volatilité.
- Baisse des activités d'émission d'actions de la part des principales sociétés clientes et baisse des volumes de négociation d'actions au sein de tous les principaux marchés.
- Changements à la réglementation ayant entraîné une hausse marquée de la base de capital et des charges.

PROFIL DE L'INDUSTRIE

Le secteur canadien des services bancaires de gros est un marché mature où rivalisent surtout les banques canadiennes, les grandes sociétés de placements mondiales et les maisons de courtage indépendantes œuvrant dans des créneaux précis. Les conditions favorables du marché au cours du premier semestre de 2012 ont contribué à la hausse des volumes de négociation et de services de placement. Les conditions du marché étaient mitigées au cours du deuxième semestre, mais se sont améliorées après les mesures de relance mises en œuvre par les banques centrales, ce qui a entraîné une hausse de la liquidité, un resserrement des écarts de crédit et une hausse des prix des actifs.

La négociation d'actions a été plus faible tout au long de 2012 en raison de la baisse des volumes de négociation sur les principales Bourses et de la persistance de la faible volatilité. La hausse des activités des gouvernements et des grandes entreprises et le contexte de faibles taux d'intérêt ont favorisé les importantes activités d'émission de titres à revenu fixe tout au long de l'exercice. Nous nous attendons à ce que la concurrence demeure intense à l'égard des transactions conclues avec des contreparties de grande qualité étant donné que les maisons de courtage en valeurs mobilières mettent l'accent sur une gestion des risques prudente. Les entreprises de services bancaires de gros se sont tournées vers les revenus tirés des montages de placements réalisés pour le compte de clients et les produits d'honoraires pour alléger leurs risques et préserver leur capital, ce qui continuera d'entraîner le resserrement des marges. À plus long terme, les entreprises de services bancaires de gros adhérant à un modèle d'affaires diversifié axé sur le service à la clientèle, offrant une vaste gamme de produits et services et faisant preuve d'une gestion des coûts efficace, seront bien positionnées lorsque les investisseurs reprendront confiance et que les marchés remonteront la pente.

STRATÉGIE GLOBALE

- Nous visons à bâtir un modèle sectoriel axé sur le service à la clientèle et à conserver un profil de risque prudent en offrant à des clients et des contreparties de première qualité des produits et services bancaires de gros supérieurs dans des marchés des capitaux liquides et transparents.
- Nous avons pour mission de répondre aux besoins de nos clients et mettons l'accent sur des services-conseils et une exécution supérieurs des transactions montées pour les clients.
- Au Canada, l'objectif stratégique est de renforcer notre position parmi les plus grands courtiers.
- Aux États-Unis, nous visons à étendre les objectifs de l'entreprise canadienne et à tirer parti de notre réseau d'activités aux États-Unis. Nous maintiendrons aussi la croissance des activités de négociation d'instruments gouvernementaux à taux fixe, de monnaies étrangères et de marchandises.
- À l'échelle mondiale, nous entendons étendre les objectifs de notre entreprise nord-américaine, notamment les activités de négociation de monnaies fortes ainsi que les activités de prise ferme, de distribution et de négociation de produits à taux fixe de grande qualité d'émetteurs de première qualité.
- Nous soutenons et rehaussons la marque de la TD en collaboration avec d'autres secteurs opérationnels de la TD pour offrir des produits et services de qualité à l'ensemble de notre clientèle.

TABLEAU 23	SERVICES BANCAIRES DE GROS	
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2012	2011
Produits d'intérêts nets (équivalence fiscale)	1 805 \$	1 659 \$
Revenus (pertes) autres que d'intérêts	849	837
Total des produits	2 654	2 496
Provision pour pertes sur créances	47	22
Charges autres que d'intérêts	1 570	1 468
Résultat net	880 \$	815 \$
Principaux volumes et ratios		
Produits de négociation	1 334	1 069
Actifs pondérés en fonction des risques (en milliards de dollars canadiens) ¹	43	35
Rendement des fonds propres ordinaires ²	21,2 %	24,3 %
Ratio d'efficience	59,2 %	58,8 %
Nombre moyen d'équivalents temps plein	3 553	3 517

¹ Avant le premier trimestre de 2012, le calcul des montants était fondé sur les PCGR du Canada.

² À compter du premier trimestre de 2012, la Banque a révisé sa méthode de répartition des fonds propres à ses secteurs opérationnels pour s'aligner sur les exigences futures de Bâle III en matière de fonds propres ordinaires, soit à un taux de 7 % des fonds propres ordinaires de catégorie 1. Les mesures du rendement des secteurs opérationnels reposeront dorénavant sur le rendement des fonds propres ordinaires plutôt que sur le rendement du capital investi. Ces changements ont été appliqués de manière prospective. Le rendement du capital investi, qui était utilisé comme mesure du rendement au cours des périodes antérieures, n'a pas été retiré pour refléter le rendement des fonds propres ordinaires.

REVUE DU RENDEMENT FINANCIER

Le résultat net du secteur Services bancaires de gros pour l'exercice a été de 880 millions de dollars, une hausse de 65 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent. La hausse du bénéfice tient aux meilleurs résultats de nos activités principales, en partie contrebalancés par une baisse des profits sur valeurs mobilières du portefeuille de placements. Le rendement annualisé des fonds propres ordinaires a été de 21,2 %.

Les produits des Services bancaires de gros sont principalement tirés des services aux marchés financiers et des prêts aux grandes entreprises. Les produits pour 2012 ont atteint 2 654 millions de dollars, soit une augmentation de 158 millions de dollars, ou 6 %, par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation des produits tirés des marchés financiers s'explique surtout par la hausse des produits de négociation d'instruments à revenu fixe et de titres d'emprunt, le nombre élevé de prises fermes de titres d'emprunt et les produits robustes tirés des activités de fusions et acquisitions. Les produits tirés des négociations de titres à revenu fixe et de titres d'emprunt ont augmenté compte tenu de la liquidité accrue, du resserrement des écarts de crédit et des périodes de grande volatilité sur le marché. Les honoraires de prise ferme de titres d'emprunt sont demeurés élevés tout au long de l'exercice. Les produits tirés des activités de fusions et acquisitions ont augmenté grâce aux faibles taux d'intérêt, à la robustesse des marchés bancaires et aux possibilités de consolidation qui restent présentes. Ces améliorations ont été contrebalancées en partie par la baisse des profits tirés de la vente de valeurs mobilières du portefeuille de placements et le recul des activités de négociation d'actions et de prise ferme d'actions compte tenu des faibles volumes et de la volatilité au sein de l'industrie.

Les provisions pour pertes sur créances comprennent des provisions individuelles pour prêts douteux et les coûts engagés pour la protection du crédit. La variation de la valeur de marché de la protection de crédit, en sus des coûts engagés, est incluse dans le secteur Siège social. La provision pour pertes sur créances pour 2012 a atteint 47 millions de dollars, soit une augmentation de 25 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique surtout par une perte subie par une contrepartie particulière dans le portefeuille de prêts aux grandes entreprises. La provision pour pertes sur créances de l'exercice précédent tenait compte des coûts engagés pour protéger le crédit.

Les charges autres que d'intérêts pour l'exercice se sont établies à 1 570 millions de dollars, soit une augmentation de 102 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent, surtout en raison des provisions pour litiges comptabilisées au cours de l'exercice considéré et d'une rémunération variable plus élevée proportionnelle à la hausse des produits.

Les actifs pondérés en fonction des risques ont atteint 43 milliards de dollars au 31 octobre 2012, en hausse de 8 milliards de dollars, ou 23 %, par rapport au 31 octobre 2011. Cette hausse tient essentiellement à la mise en œuvre du dispositif révisé de mesure du risque de marché de Bâle II.

L'effectif moyen a été augmenté de 36 postes ETP, ou 1 %, en regard de l'exercice précédent.

PRINCIPAUX GROUPES DE PRODUITS

Services bancaires de placement et marchés financiers

- Les produits tirés des services bancaires de placement et des marchés financiers, qui comprennent les services-conseils, la prise ferme, la négociation, la facilitation et l'exécution, se sont établis à 1 987 millions de dollars, une hausse de 263 millions de dollars, ou 15 %, par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation s'explique surtout par la hausse des produits de négociation d'instruments à taux fixe et de titres d'emprunt et les produits élevés tirés des activités de fusions et acquisitions par rapport à l'exercice précédent. Ces augmentations ont en partie été contrebalancées par la baisse des produits tirés des activités liées aux monnaies étrangères, le recul des prises fermes d'actions et la diminution des commissions.

Services bancaires aux grandes entreprises

- Les produits tirés des services bancaires aux grandes entreprises, qui comprennent les prêts aux grandes entreprises, le financement commercial et les services de gestion des liquidités, ont atteint 448 millions de dollars, une baisse de 5 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Les produits tirés des honoraires à faible marge ont en partie été compensés par la hausse des volumes de financement de transactions commerciales.

Placements en actions

- Le portefeuille de placements en actions, dont nous sommes en train de nous départir, comprend principalement des placements dans des actions de sociétés fermées. Les placements en actions ont affiché un profit total de 219 millions de dollars par rapport à 319 millions de dollars pour l'exercice précédent.

PERSPECTIVES ET ORIENTATION POUR 2013

Nous prévoyons que les marchés demeureront incertains et que la volatilité et les taux d'intérêt se maintiendront sous les moyennes à long terme. Mises ensemble, les difficultés budgétaires en Europe et aux États-Unis, les exigences réglementaires grandissantes et une concurrence accrue influenceront sur les conditions de négociation à moyen terme. Les activités de financement du secteur Siège social devraient aussi subir des conséquences néfastes tant que les perspectives demeureront incertaines. De façon générale, les données de base sur les fusions et acquisitions sont positives en raison des évaluations peu élevées, des niveaux de trésorerie élevés et du niveau intéressant des taux, mais les sociétés pourraient hésiter à s'engager dans des transactions, à moins que les économies n'amorcent une reprise plus marquée. Cependant, lorsque la situation économique se stabilisera, l'activité des marchés financiers devrait s'accélérer, ce qui amènera une hausse des produits tirés des activités de montage, de fusions et d'acquisitions, et de services-conseils.

Nos principales priorités pour 2013 sont les suivantes :

- Continuer de faire croître l'entreprise en étendant et en approfondissant nos relations avec les clients ainsi qu'en investissant dans nos activités axées sur les transactions des clients, notamment nos activités américaines de négociation d'instruments à taux d'intérêt et de monnaies étrangères.
- Optimiser nos relations avec nos partenaires commerciaux et leurs clients.
- Tirer profit de nos capacités à l'échelle internationale dans certains pays, surtout aux États-Unis.
- Mettre l'accent sur la facilitation de la clientèle en appuyant des activités de tenue de marché.
- Continuer d'investir dans une infrastructure efficiente, efficace et robuste.

Siège social

Le secteur Siège social fournit des avis et des conseils centralisés à nos principaux secteurs opérationnels et comprend l'incidence de la gestion de trésorerie et du bilan, les provisions générales pour pertes sur créances, les éléments fiscaux au niveau de l'entreprise, l'élimination de certains rajustements en équivalence fiscale et d'autres rajustements intersociétés ainsi que les produits et les charges résiduels non répartis.

TABLEAU 24 SIÈGE SOCIAL		2012	2011
(en millions de dollars canadiens)			
Résultat net – comme présenté		(208) \$	(323) \$
Rajustements pour les éléments à noter : Diminution (augmentation) du résultat net¹			
Amortissement des immobilisations incorporelles		238	391
Juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de valeurs mobilières reclassées comme disponibles à la vente		89	(128)
Juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, après provision pour pertes sur créances		–	(13)
Frais d'intégration, coûts de transaction directs et variations de la juste valeur de la contrepartie éventuelle liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler		17	55
Réduction de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées		(120)	–
Incidence positive attribuable aux modifications des taux d'imposition prévus par la loi		(18)	–
Total des rajustements pour les éléments à noter		206	305
Résultat net – rajusté		(2) \$	(18) \$
Ventilation des éléments inclus dans le profit net (perte nette) – rajusté(e)			
Charges nettes du Siège social		(433)	(367)
Autres		327	245
Participations ne donnant pas le contrôle		104	104
Résultat net – rajusté		(2) \$	(18) \$

¹ Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Aperçu des résultats financiers» du présent document.

Le secteur Siège social a dégagé une perte nette comme présentée de 208 millions de dollars pour l'exercice, en comparaison d'une perte nette comme présentée de 323 millions de dollars en 2011. La perte nette rajustée pour 2012 est de 2 millions de dollars, par rapport à 18 millions de dollars pour l'exercice précédent. La variation sur douze mois de la perte nette rajustée s'explique essentiellement par l'incidence favorable des éléments fiscaux, des activités de trésorerie et d'autres activités de couverture et d'autres éléments, en grande partie contrebalancée par la hausse des charges nettes du Siège social.

DIRECTION DU SIÈGE SOCIAL

Le secteur Siège social a pour mission de fournir des avis et des conseils centralisés à nos principaux secteurs opérationnels ainsi qu'aux gens qui servent directement nos clients à l'échelle internationale. Cela comprend le soutien d'une grande variété de groupes fonctionnels, ainsi que la conception, le développement et la mise en œuvre de processus, de systèmes et de technologies pour faire en sorte que les principaux secteurs de la Banque exercent leurs activités de façon efficace, fiable et conforme à toutes les exigences réglementaires applicables.

La fonction Direction du siège social de la Banque comprend l'Audit, les Services juridiques, le groupe de lutte contre le blanchiment d'argent, le Service de la Conformité, les Affaires internes et publiques, les relations

avec les organismes de réglementation et les affaires gouvernementales, les Services économiques, les Solutions en technologie de l'information pour l'entreprise, les Finances, les Activités de gestion de la trésorerie et du bilan, les Stratégies de gestion des ressources humaines, le Marketing, le Bureau de l'ombudsman, la Gestion de l'immobilier de l'entreprise, la Gestion des risques, la Sécurité physique mondiale, les Services d'approvisionnement stratégique, la Stratégie mondiale, la Gestion des projets de l'entreprise, les initiatives liées à l'environnement d'affaires et la planification stratégique.

Un groupe appelé Canaux directs et stratégie de distribution fait partie du groupe Activités de la Société. Le groupe est responsable des canaux de services par Internet et par téléphone et des guichets automatiques, avec le mandat d'instaurer un standard d'expérience pour les activités de la TD en Amérique du Nord. La vision du groupe est de créer, dans tous les canaux, une expérience encore plus intégrée, transparente, commode et légendaire pour les clients de TD Bank, America's Most Convenient Bank, TD Canada Trust, et Gestion de patrimoine et Assurance TD.

La Banque doit se tenir au courant des nouvelles tendances et des faits nouveaux afin de maintenir la confiance de ses parties intéressées et pour faire face aux complexités et aux défis dynamiques découlant des exigences et attentes changeantes de ses clients, de ses actionnaires et employés, des gouvernements, des organismes de réglementation et de la collectivité dans son ensemble.

Principales informations annuelles et analyse du rendement de 2011 et de 2010 selon les PCGR du Canada

La section qui suit présente les principales informations financières annuelles en vertu de l'Annexe 51-102F1 pour les exercices 2011 et 2010 de la Banque. Après la transition de la Banque aux IFRS, les informations financières de cette section ont été présentées selon les PCGR du Canada à des fins de comparaison entre 2010 et 2011. De plus, aux fins de la présente section, les résultats des activités d'assurance pour 2011 et 2010 ont été présentés avec ceux des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, conformément à la présentation selon les PCGR du Canada. Enfin, cette section présente une analyse des facteurs influant sur les variations entre 2010 et 2011, et cette analyse est aussi fournie avec un rapprochement des résultats de 2010 et 2011 présentés selon les PCGR du Canada.

TABLEAU 25		RÉSULTATS OPÉRATIONNELS SELON LES PCGR DU CANADA – COMME PRÉSENTÉS	
(en millions de dollars canadiens)		2011	2010
Produits d'intérêts nets		12 831 \$	11 543 \$
Produits autres que d'intérêts		8 763	8 022
Total des produits		21 594	19 565
Provision pour pertes sur créances		1 465	1 625
Charges autres que d'intérêts		13 083	12 163
Résultat avant impôt sur le résultat, participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales et quote-part du résultat net d'une entreprise associée		7 046	5 777
Charge d'impôt sur le résultat		1 299	1 262
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales, après impôt sur le résultat		104	106
Quote-part du résultat net d'une entreprise associée, après impôt sur le résultat		246	235
Résultat net – comme présenté		5 889	4 644
Dividendes sur actions privilégiées		180	194
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté		5 709 \$	4 450 \$

TABLEAU 26		MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR – RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT NET RAJUSTÉ ET DU RÉSULTAT NET COMME PRÉSENTÉ SELON LES PCGR DU CANADA	
(en millions de dollars canadiens)		2011	2010
Résultats opérationnels – rajustés			
Produits d'intérêts nets		12 831 \$	11 543 \$
Produits autres que d'intérêts ¹		8 587	8 020
Total des produits		21 418	19 563
Provision pour pertes sur créances ²		1 465	1 685
Charges autres que d'intérêts ³		12 395	11 464
Résultat avant charge d'impôt sur le résultat, participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales et quote-part du résultat net d'une entreprise associée		7 558	6 414
Charge d'impôt sur le résultat ⁴		1 508	1 387
Participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales, après impôt sur le résultat		104	106
Quote-part du résultat net d'une entreprise associée, après impôt sur le résultat ⁵		305	307
Résultat net – rajusté		6 251	5 228
Dividendes sur actions privilégiées		180	194
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – rajusté		6 071	5 034
Rajustements pour les éléments à noter, après impôt sur le résultat			
Amortissement des immobilisations incorporelles ⁶		(426)	(467)
Augmentation (diminution) de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés comme disponibles à la vente ⁷		134	5
Frais d'intégration et de restructuration liés aux acquisitions effectuées par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ⁸		(69)	(69)
Augmentation (diminution) de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, après la provision pour pertes sur créances ⁹		13	(4)
Économie (charge) d'impôt sur le résultat liée à une modification des taux d'imposition prévus par la loi ¹⁰		–	11
Reprise (provision) pour indemnités d'assurance ¹¹		–	17
Reprise (augmentation) des provisions générales pour les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires de gros ¹²		–	44
Entente avec l'Agence du revenu du Canada ¹³		–	(121)
Frais d'intégration liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler ¹⁴		(14)	–
Total des rajustements pour les éléments à noter		(362)	(584)
Résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires – comme présenté		5 709 \$	4 450 \$

¹ Les produits autres que d'intérêts rajustés excluent les éléments à noter suivants : en 2011, profit avant impôt de 19 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises, comme expliqué à la note 9 ci-dessous; profit de 157 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés comme disponibles à la vente, comme expliqué à la note 7 ci-dessous; en 2010, perte avant impôt de 9 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises; profit avant impôt de 14 millions de dollars découlant de la variation de la juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés comme disponibles à la vente; reprise de 25 millions de dollars de provision pour indemnité d'assurance, comme expliqué à la note 11 ci-dessous.

² Les provisions rajustées pour pertes sur créances excluent les éléments à noter suivants : en 2010, reprise de 59 millions de dollars des provisions générales pour pertes sur créances des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et des Services bancaires de gros, comme expliqué à la note 12 ci-dessous.

³ La charge autre que d'intérêts rajustée exclut les éléments à noter suivants : en 2011, amortissement d'immobilisations incorporelles de 613 millions de dollars comme expliqué à la note 6 ci-dessous; 113 millions de dollars de frais d'intégration et de restructuration liés aux acquisitions dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis, comme expliqué à la note 8 ci-dessous; 21 millions de dollars de frais d'intégration liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler, comme expliqué à la note 14 ci-dessous; en 2010, amortissement d'immobilisations incorporelles de 592 millions de dollars; 108 millions de dollars de frais d'intégration et de restructuration liés aux acquisitions dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

⁴ Pour un rapprochement de la charge d'impôt sur le résultat comme présentée et de la charge d'impôt sur le résultat rajustée, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement de la charge d'impôt sur le résultat comme présentée et de la charge d'impôt sur le résultat rajustée», à la section «Impôts et taxes».

⁵ La quote-part du résultat net rajustée d'une entreprise associée exclut les éléments à noter suivants : en 2011, amortissement d'immobilisations incorporelles de 59 millions de dollars, comme expliqué à la note 6 ci-dessous; en 2010, amortissement d'immobilisations incorporelles de 72 millions de dollars.

⁶ L'amortissement des immobilisations incorporelles se rapporte principalement à l'acquisition de Canada Trust en 2000, à l'acquisition de TD Banknorth en 2005 et à sa privatisation en 2007, à l'acquisition de Commerce en 2008, aux acquisitions par TD Banknorth de Hudson United Bancorp (Hudson) en 2006 et d'Interchange Financial Services (Interchange) en 2007, ainsi qu'à l'amortissement des immobilisations incorporelles compris dans la quote-part du résultat net de TD Ameritrade. Avec prise d'effet en 2011, l'amortissement des logiciels est inclus dans l'amortissement des immobilisations incorporelles; toutefois, il n'est pas inclus aux fins des éléments à noter, qui ne comprennent que l'amortissement des immobilisations incorporelles acquises par suite de regroupements d'entreprises.

⁷ Au cours de 2008, en raison de la détérioration des marchés et des bouleversements profonds du marché du crédit, la Banque a modifié sa stratégie de négociation en ce qui concerne certains titres de créance détenus à des fins de transaction. Puisque la Banque n'avait plus l'intention de négocier activement cette catégorie de titres de créance, elle a reclassé, en date du 1^{er} août 2008, ces titres de créance détenus à des fins de transaction dans la catégorie disponibles à la vente. Dans le cadre de la stratégie de négociation de la Banque, ces titres de créance sont couverts sur le plan économique, principalement avec des swaps sur défaillance de crédit et des contrats de swaps de taux d'intérêt. Cela comprend le risque lié à la conversion des monnaies étrangères pour le portefeuille de titres de créance et les dérivés qui le couvrent. Ces dérivés ne sont pas admissibles au reclassement et sont comptabilisés à la juste valeur, les variations de juste valeur étant passées en résultat de la période. La direction estime que cette asymétrie entre le traitement comptable des dérivés et celui des titres de créance reclassés entraîne une volatilité périodique des résultats, qui n'est pas représentative des caractéristiques économiques de la performance de l'entreprise sous-jacente du secteur Services bancaires de gros. Depuis le deuxième trimestre de 2011, la Banque peut à l'occasion remplacer des titres dans le portefeuille pour mieux utiliser le financement à échéance déterminée initial. Par conséquent, les dérivés sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement dans le secteur Services bancaires de gros, et les profits et les pertes sur les dérivés, en sus des montants comptabilisés selon la comptabilité d'engagement, sont comptabilisés dans le secteur Siège social. Les résultats rajustés de la Banque excluent les profits et les pertes relatifs aux dérivés qui dépassent le montant comptabilisé selon la méthode de la comptabilité d'engagement.

⁸ Par suite des acquisitions effectuées par les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et des initiatives d'intégration et de restructuration connexes entreprises, la Banque peut engager des frais d'intégration et de restructuration. Les frais de restructuration se composent principalement des frais liés aux indemnités de départ, des frais liés à la modification des contrats d'emploi et de prime de certains dirigeants, des coûts de résiliation de contrats et de la dépréciation d'actifs à long terme. Les frais d'intégration se composent des frais relatifs à la technologie informatique, des coûts de maintien de l'effectif, des honoraires de consultation de professionnels externes, des coûts de marketing (notamment pour les communications avec la clientèle et la diffusion de la nouvelle marque) et des frais de déplacement liés à l'intégration. À partir du deuxième trimestre de 2010, le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a choisi de ne plus inclure d'autres frais d'intégration et de restructuration liés à Commerce dans cet élément à noter étant donné que les efforts dans ces domaines ont tiré à leur fin et que l'intégration et la restructuration de Commerce étaient pratiquement achevées. De façon similaire, à compter du deuxième trimestre de 2012, le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ne devrait plus inclure d'autres frais d'intégration et de restructuration liés à des acquisitions facilitées par la FDIC et à l'acquisition de South Financial. Pour les douze mois clos le 31 octobre 2011, les frais d'intégration ont découlé des acquisitions facilitées par la FDIC et de l'acquisition de South Financial. Aucuns frais de restructuration n'ont été comptabilisés.

⁹ La Banque achète des swaps sur défaillance de crédit pour couvrir le risque de crédit du portefeuille de prêts aux grandes entreprises des Services bancaires de gros. Ces swaps ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture et sont évalués à la juste valeur, et les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats de la période considérée. Les prêts connexes sont comptabilisés au coût amorti. La direction estime que cette asymétrie entre le traitement comptable des swaps sur défaillance de crédit et celui des prêts entraînerait une volatilité périodique des profits et des pertes, qui n'est représentative ni des caractéristiques économiques du portefeuille de prêts aux grandes entreprises ni du rendement de l'entreprise sous-jacente des Services bancaires de gros. Par conséquent, les swaps sur défaillance de crédit sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement dans le secteur Services bancaires de gros, et les profits et les pertes relatifs aux swaps sur défaillance de crédit, en sus des coûts comptabilisés selon la comptabilité d'engagement, sont comptabilisés dans le secteur Siège social. Les résultats rajustés excluent les profits et les pertes relatifs aux swaps sur défaillance de crédit, en sus des coûts comptabilisés selon la comptabilité d'engagement. Lorsqu'un incident de crédit se produit dans le portefeuille de prêts aux grandes entreprises qui comporte des swaps sur défaillance de crédit comme couverture connexe, la provision pour pertes sur créances liée à la portion qui était couverte au moyen des swaps sur défaillance de crédit est portée en diminution de cet élément à noter.

¹⁰ Cet élément représente l'incidence des modifications prévues du taux d'imposition prévu par la loi sur les soldes d'impôts futurs nets.

¹¹ La Banque a inscrit dans les activités d'assurances de ses filiales un passif actuariel additionnel au titre des pertes éventuelles au premier trimestre de 2008 relativement à une décision d'un tribunal de l'Alberta. La législation du gouvernement de l'Alberta qui a pour effet de limiter les montants des indemnisations pour les blessures mineures causées par des accidents de la route a été contestée et jugée inconstitutionnelle. Au troisième trimestre de 2009, le gouvernement de l'Alberta a gagné son appel de la décision. Les requérants ont demandé l'autorisation d'interjeter appel de la décision devant la Cour suprême du Canada, et au premier trimestre de 2010, la Cour suprême du Canada a rejeté la demande des requérants. Par suite de cette issue favorable, la Banque a repris sa provision pour le litige relatif à la limite des indemnisations pour les blessures mineures en Alberta.

¹² Depuis le 1^{er} novembre 2009, le poste Reprise (augmentation) de la provision générale des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et des Services bancaires de gros inclut le portefeuille de Services de Financement TD Inc. (auparavant VFC Inc.). Avant cette date, le portefeuille de Services de Financement TD Inc. était exclu de cet élément à noter.

¹³ La Banque a réglé plusieurs questions fiscales en suspens liées aux stratégies des Services bancaires de gros qui avaient fait l'objet de nouvelles cotisations par l'Agence de revenu du Canada (ARC) et pour lesquelles une décision était attendue de la part de la division des appels de l'ARC ou des tribunaux. La Banque a cessé d'entreprendre ces types de stratégies.

¹⁴ La Banque a engagé des frais d'intégration par suite de l'acquisition de Services financiers Chrysler au Canada et aux États-Unis, et des initiatives d'intégration connexes qui ont été entreprises. Les frais d'intégration se composent de frais relatifs à la technologie informatique et au maintien de l'effectif, des honoraires de consultation externes, des frais de marketing (notamment pour les communications avec la clientèle et la diffusion de la nouvelle marque) et des frais de déplacement liés à l'intégration. Bien que les frais d'intégration liés à cette acquisition aient été engagés au Canada et aux États-Unis, la plus grande partie de ces frais sont liés aux initiatives d'intégration entreprises pour les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

TABLEAU 27	MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX PCGR – RAPPROCHEMENT DE L'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT COMME PRÉSENTÉ ET DE L'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT RAJUSTÉ SELON LES PCGR DU CANADA¹
-------------------	--

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2011	2010
Charge d'impôt sur le résultat – comme présentée	1 299 \$	1 262 \$
Rajustements pour les éléments à noter : Économie (charge) d'impôt sur le résultat²		
Amortissement des immobilisations incorporelles ³	187	197
Juste valeur des dérivés couvrant le portefeuille de titres de créance reclassés comme disponibles à la vente	(23)	19
Frais d'intégration et de restructuration liés aux acquisitions des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	44	38
Juste valeur des swaps sur défaillance de crédit couvrant le portefeuille de prêts aux grandes entreprises		
déduction faite de la provision pour pertes sur créances	(6)	5
Impôt sur le résultat découlant de modifications des taux d'imposition prévus par la loi	–	11
Demandes de règlement d'assurance	–	(8)
Augmentation (reprise) de la provision générale dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada		
et Services bancaires de gros	–	(16)
Entente avec l'Agence de revenu du Canada	–	(121)
Frais d'intégration liés à l'acquisition de Services financiers Chrysler	7	–
Total des rajustements pour les éléments à noter	209	125
Charge d'impôt sur le résultat – rajustée	1 508	1 387
Autres impôts et taxes		
Charges sociales	367	316
Impôt sur le capital et sur les primes	147	207
TPS, TVH et taxes de vente provinciales	339	222
Taxes municipales et taxes d'affaires	149	133
Total des autres impôts et taxes	1 002	878
Total des impôts et taxes – rajusté	2 510 \$	2 265 \$
Taux d'imposition effectif – rajusté⁴	20,0 %	21,6 %

¹ Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Aperçu des résultats financiers» du présent document.

² L'incidence fiscale pour chaque élément à noter est calculée au moyen du taux d'imposition effectif prévu par la loi de la personne morale en question.

³ Avec prise d'effet en 2011, l'amortissement des logiciels est inclus dans l'amortissement des immobilisations incorporelles. Aux fins des éléments à noter seulement, l'incidence fiscale de l'amortissement des logiciels est exclue de l'amortissement des immobilisations incorporelles.

⁴ Le taux d'imposition effectif rajusté correspond à la charge d'impôt sur le résultat rajustée avant les autres impôts et taxes en pourcentage du résultat net rajusté avant impôt.

TABLEAU 28	RAPPROCHEMENT DU RÉSULTAT PAR ACTION COMME PRÉSENTÉ ET DU RÉSULTAT PAR ACTION RAJUSTÉ SELON LES PCGR DU CANADA ¹	
	2011	2010
(en dollars canadiens)		
Résultat de base par action – comme présenté	6,45 \$	5,13 \$
Rajustements pour les éléments à noter ²	0,40	0,68
Résultat de base par action – rajusté	6,85 \$	5,81 \$
Résultat dilué par action – comme présenté	6,41	5,10
Rajustements pour les éléments à noter ²	0,41	0,67
Résultat dilué par action – rajusté	6,82 \$	5,77 \$

¹ Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période.

² Pour une explication sur les éléments à noter, se reporter au tableau «Mesures financières non conformes aux PCGR – Rapprochement du résultat net rajusté et du résultat net comme présenté» dans la section «Aperçu des résultats financiers» du présent document.

PRODUITS D'INTÉRÊTS NETS

Les produits d'intérêts nets pour l'exercice ont été de 12 831 millions de dollars, une hausse de 1 288 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à l'exercice précédent. La hausse des produits d'intérêts nets découle de l'augmentation enregistrée dans tous les secteurs de détail, contrebalancée en partie par une baisse dans le secteur Services bancaires de gros. Les produits d'intérêts nets des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont augmenté du fait de l'incidence des acquisitions et de la solide croissance interne des volumes, dont l'incidence a été en partie annulée par l'effet de change lié à l'appréciation du dollar canadien. Les produits d'intérêts nets des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada ont monté dans une large mesure du fait de la forte croissance des volumes de prêts et de dépôts, en partie contrebalancée par un rétrécissement de la marge sur les actifs productifs moyens. Les produits d'intérêts nets du secteur Gestion de patrimoine ont été entraînés à la hausse principalement par l'amélioration de la marge d'intérêts nette et par l'augmentation des dépôts de clients et des prêts sur marge. Les produits d'intérêts nets des Services bancaires de gros ont diminué du fait de la baisse des produits d'intérêts nets liés aux activités de transaction et aux activités autres que de transaction.

PRODUITS AUTRES QUE D'INTÉRÊTS

Les produits autres que d'intérêts pour l'exercice se sont établis à 8 763 millions de dollars, en hausse de 741 millions de dollars, ou 9 %, comme présentés, et à 8 587 millions de dollars sur une base rajustée, en hausse de 567 millions de dollars, ou 7 %, par rapport à l'exercice précédent. Cette hausse des produits autres que d'intérêts rajustés découle principalement des augmentations dans tous les secteurs de détail, contrebalancées en partie par une baisse dans le secteur Services bancaires de gros. Pour le secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada, la hausse des produits autres que d'intérêts tient à la forte croissance des produits tirés des frais et des produits d'assurance. Quant aux produits autres que d'intérêts du secteur Gestion de patrimoine, ils ont augmenté surtout par suite de la hausse des produits tirés des commissions attribuables à l'accroissement des actifs de clients. Les produits autres que d'intérêts des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont augmenté compte tenu de la hausse des produits tirés des commissions et de l'incidence des acquisitions, en partie annulées par la baisse des frais de découvert attribuables à la *Regulation E* et l'effet de change lié à l'appréciation du dollar canadien. Les produits autres que d'intérêts des Services bancaires de gros ont diminué du fait surtout de la baisse des revenus liés aux transactions, en partie contrebalancée par des profits sur valeurs mobilières plus élevés.

CHARGES AUTRES QUE D'INTÉRÊTS

Les charges autres que d'intérêts comme présentées pour l'exercice ont été de 13 083 millions de dollars, une hausse de 920 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent. Les charges autres que d'intérêts rajustées ont été de 12 395 millions de dollars, en hausse de 931 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent. La hausse des charges autres que d'intérêts rajustées s'explique par des augmentations dans tous les secteurs. Les charges autres que d'intérêts des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont augmenté du fait des acquisitions ainsi que des investissements faits dans les nouvelles succursales et l'infrastructure, compensés en partie par l'effet de change lié à l'appréciation du dollar canadien. Les charges du secteur Gestion de patrimoine ont été plus élevées du fait de l'augmentation de la rémunération de l'effectif reflétant essentiellement la croissance des produits, et du fait de l'augmentation des investissements faits dans l'infrastructure afin de soutenir la croissance de l'entreprise et de la hausse des coûts de projets. L'augmentation des charges du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada est imputable surtout aux investissements continus dans le secteur. Les charges des Services bancaires de gros ont augmenté en raison principalement de la hausse des coûts liés à l'effectif et des investissements dans l'infrastructure de gestion des risques et de contrôle, contrebalancés en partie par la diminution de la rémunération variable attribuables à la baisse des produits.

CHARGE D'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le total comme présenté de la charge d'impôt sur le résultat et des autres impôts et taxes a augmenté de 161 millions de dollars, ou 8 %, par rapport à 2010. La charge d'impôt sur le résultat comme présentée a augmenté de 37 millions de dollars, ou 3 %, par rapport à 2010. Les autres impôts et taxes ont monté de 124 millions de dollars, ou 14 %, en regard de 2010. Le total rajusté de la charge d'impôt sur le résultat et des autres impôts et taxes a augmenté de 245 millions de dollars, ou 11 %, par rapport à 2010. Le total rajusté de la charge d'impôt sur le résultat a grimpé de 121 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à 2010.

Le taux d'imposition effectif de la Banque comme présenté a été de 18,4 % pour 2011 par rapport 21,8 % pour 2010. La baisse sur douze mois est due en grande partie à une diminution du taux d'imposition canadien prévu par la loi pour l'exercice considéré et à une charge de 121 millions de dollars liée à une entente conclue avec l'Agence du revenu du Canada au cours de l'exercice précédent. La Banque présente sa participation dans TD Ameritrade selon la mise en équivalence. La charge d'impôt de TD Ameritrade, de 148 millions de dollars pour l'exercice comparativement à 132 millions de dollars pour 2010, ne fait pas partie du rapprochement des taux d'imposition de la Banque.

DIVIDENDES

La politique de dividende de la Banque est approuvée par le conseil d'administration. Le dividende trimestriel s'établissait à 0,68 \$ l'action au 31 octobre 2011, ce qui est conforme à la fourchette cible courante de 35 % à 45 % du résultat rajusté. Les dividendes en espèces déclarés et versés en 2011 ont totalisé 2,61 \$ l'action (2,44 \$ en 2010). Pour des renseignements sur les dividendes en espèces à verser sur les actions privilégiées de la Banque, se reporter aux notes 15 et 18 des états financiers consolidés de 2011. Au 31 octobre 2011, il y avait 901,0 millions d'actions ordinaires en circulation (878,5 millions en 2010). La capacité de la Banque à verser des dividendes est assujettie à la *Loi sur les banques* et aux exigences du BSIF. Pour obtenir de l'information détaillée, se reporter à la note 18 des états financiers consolidés de 2011.

BILAN

Facteurs touchant les actifs et les passifs

Le **total des actifs** s'établissait à 686 milliards de dollars au 31 octobre 2011, ce qui représente une augmentation de 67 milliards de dollars, ou 11 %, en regard du 31 octobre 2010. L'augmentation nette s'explique principalement par un accroissement de 21 milliards de dollars des valeurs mobilières, par une augmentation de 34 milliards de dollars des prêts (après la provision pour pertes sur prêts) et par une hausse de 7 milliards de dollars des autres actifs. La valeur du total des actifs dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a diminué de 5 milliards de dollars, en raison de l'effet de change d'un dollar canadien plus fort.

Les **valeurs mobilières** ont monté de 21 milliards de dollars, essentiellement en raison de la hausse des valeurs mobilières disponibles à la vente dans les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et des valeurs mobilières détenues à des fins de transaction dans les Services bancaires de gros. La valeur des valeurs mobilières dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a diminué de 2 milliards de dollars, en raison de l'effet de change d'un dollar canadien plus fort.

Les **prêts (après la provision pour pertes sur prêts)** ont monté de 34 milliards de dollars, sous l'effet surtout de la croissance des volumes dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. La croissance des prêts dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada est en grande partie attribuables à l'augmentation des prêts hypothécaires résidentiels ainsi que des prêts aux entreprises et aux gouvernements. L'augmentation des prêts des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis est principalement attribuables aux prêts aux particuliers et prêts à la consommation, aux prêts hypothécaires résidentiels et aux prêts aux entreprises et aux gouvernements. L'acquisition de Services financiers Chrysler a ajouté 8 milliards de dollars au total des prêts. La valeur des prêts (après la provision pour pertes sur prêts) dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a diminué de 2 milliards de dollars, en raison de l'effet de change d'un dollar canadien plus fort.

Les **autres actifs** ont connu une augmentation de 7 milliards de dollars par suite principalement d'une hausse de la valeur de marché des dérivés des Services bancaires de gros.

Le **total des passifs** s'établissait à 640 milliards de dollars au 31 octobre 2011, soit 62 milliards de dollars, ou 11 %, de plus qu'au 31 octobre 2010. L'augmentation nette s'explique essentiellement par une croissance des dépôts de 51 milliards de dollars et par la hausse de 13 milliards de dollars des autres passifs. La valeur du total des passifs dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a diminué de 5 milliards de dollars, en raison de l'effet de change d'un dollar canadien plus fort.

Les **dépôts** se sont accrus de 51 milliards de dollars surtout du fait d'une augmentation des dépôts d'entreprises et de gouvernements dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires de gros et d'une hausse des dépôts de particuliers dans les Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis attribuable à l'augmentation des comptes de dépôts assurés de TD Ameritrade. La valeur des dépôts dans le secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis a diminué de 4 milliards de dollars, en raison de l'effet de change d'un dollar canadien plus fort.

Les **autres passifs** ont augmenté de 13 milliards de dollars en raison surtout de la croissance des passifs dérivés dans le secteur des Services bancaires de gros.

Les **capitaux propres** s'établissaient à 47 milliards de dollars au 31 octobre 2011, soit 5 milliards de dollars, ou 11 %, de plus qu'au 31 octobre 2010. L'augmentation nette se compose principalement d'une hausse de 3 milliards de dollars des résultats non distribués et d'une hausse de 2 milliards de dollars du capital social ordinaire, qui reflètent la nouvelle émission d'actions ordinaires dans le cadre de l'acquisition de MBNA Canada, le régime de réinvestissement des dividendes et l'exercice d'options sur actions.

SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

Revue du bilan

APERÇU

- Le total de l'actif s'établissait à 811 milliards de dollars au 31 octobre 2012, soit une augmentation de 76 milliards de dollars, ou 10 %, en regard du 31 octobre 2011.

TABLEAU 29	PRINCIPALES DONNÉES DES BILANS CONSOLIDÉS	
(en millions de dollars canadiens)	31 octobre 2012	31 octobre 2011
Prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction	94 531 \$	73 353 \$
Valeurs mobilières disponibles à la vente	98 576	93 520
Valeurs mobilières prises en pension	69 198	56 981
Prêts (après la provision pour pertes sur prêts)	408 848	377 187
Dépôts	487 754	449 428

FACTEURS TOUCHANT L'ACTIF ET LE PASSIF

Le total de l'actif s'établissait à 811 milliards de dollars au 31 octobre 2012, soit 76 milliards de dollars, ou 10 %, de plus qu'au 31 octobre 2011. L'augmentation nette découle essentiellement d'une hausse de 32 milliards de dollars des prêts (après la provision pour pertes sur prêts), d'une hausse de 29 milliards de dollars des actifs financiers à la juste valeur et d'une hausse de 12 milliards de dollars des valeurs mobilières prises en pension.

Les **actifs financiers à la juste valeur** ont augmenté de 29 milliards de dollars surtout du fait de la hausse des valeurs mobilières détenues à des fins de transaction dans le secteur Services bancaires de gros.

Les **valeurs mobilières prises en pension** se sont accrues de 12 milliards de dollars, sous l'effet surtout d'une augmentation des volumes de négociation dans le secteur des Services bancaires de gros.

Les **prêts (après la provision pour pertes sur prêts)** ont monté de 32 milliards de dollars, sous l'effet surtout de hausses dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. La hausse dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada est attribuable à la croissance des prêts hypothécaires résidentiels, à l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada et à la croissance des prêts aux entreprises et aux gouvernements. Les prêts des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ont augmenté principalement du fait de la croissance des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts accordés aux entreprises et aux gouvernements ainsi que des prêts-auto indirects.

Le total du passif s'établissait à 762 milliards de dollars au 31 octobre 2012, soit 71 milliards de dollars, ou 10 %, de plus qu'au 31 octobre 2011. L'augmentation nette s'explique essentiellement par une hausse des dépôts de 38 milliards de dollars, une hausse de 23 milliards de dollars des autres passifs et une hausse de 10 milliards de dollars des passifs financiers à la juste valeur.

Les **passifs financiers à la juste valeur** ont augmenté de 10 milliards de dollars surtout du fait de la croissance des dépôts détenus à des fins de transaction dans le secteur Services bancaires de gros.

Les **dépôts** se sont accrus de 38 milliards de dollars surtout étant donné une augmentation des dépôts de particuliers autres que les dépôts à terme dans les secteurs Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et une croissance des dépôts d'entreprises et de gouvernements dans plusieurs secteurs.

Les **autres passifs** ont augmenté de 23 milliards de dollars principalement en raison d'une hausse des obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension et des obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert dans le secteur Services bancaires de gros.

Les **capitaux propres** s'établissaient à 49 milliards de dollars au 31 octobre 2012, soit 5 milliards de dollars, ou 11 %, de plus qu'au 31 octobre 2011. Cette augmentation tient surtout à la croissance des résultats non distribués et du capital social ordinaire, attribuable principalement aux nouvelles émissions d'actions ordinaires réalisées dans le cadre du régime de réinvestissement des dividendes et de l'exercice d'options sur actions.

Qualité du portefeuille de crédit

APERÇU

- **Le portefeuille de prêts et d'acceptations s'est établi à 416 milliards de dollars, après la provision pour pertes sur prêts, soit une hausse de 31 milliards de dollars par rapport à l'exercice précédent.**
- **Les prêts douteux, après la provision pour pertes sur prêts douteux relatifs à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatifs, ont été de 2 100 millions de dollars, une hausse de 37 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent.**
- **La provision pour pertes sur créances s'est élevée à 1 795 millions de dollars, en regard de 1 490 millions de dollars à l'exercice précédent.**
- **Le total de la provision pour pertes sur prêts a augmenté de 330 millions de dollars pour atteindre 2 644 millions de dollars en 2012.**

PORTEFEUILLE DE PRÊTS

Dans l'ensemble, la qualité du crédit de la Banque est demeurée stable en 2012, résistant à une économie incertaine grâce aux stratégies d'affaires et de gestion des risques bien ancrées et du fait que les taux d'intérêt sont restés faibles. Au cours de 2012, la diversification du portefeuille de prêts et d'acceptations a été maintenue entre les expositions aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements. Le portefeuille de crédit de la Banque a augmenté de 31 milliards de dollars, ou 8 %, par rapport à l'exercice précédent, surtout en raison de la croissance des volumes dans les Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et aux États-Unis et de l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada.

L'exposition au risque de crédit est principalement liée au portefeuille de prêts et d'acceptations. Cependant, la Banque a aussi entrepris des activités qui l'exposent à un risque de crédit hors bilan. Parmi ces activités, mentionnons les instruments de crédit et les instruments financiers dérivés, comme expliqué à la note 32 des états financiers consolidés.

CONCENTRATION DU RISQUE DE CRÉDIT

Le portefeuille de prêts de la Banque continue d'être dominé par les prêts hypothécaires résidentiels au Canada et aux États-Unis, les prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers, et les cartes de crédit au Canada et aux États-Unis, lesquels ont représenté 73 % des prêts nets, y compris les acceptations, en hausse par rapport à 72 % en 2011. Au cours de l'exercice, ces portefeuilles ont augmenté de 26 milliards de dollars, ou 9 %, et totalisaient 304 milliards de dollars à la fin de l'exercice. Les prêts hypothécaires résidentiels ont représenté 41 % du portefeuille en 2012, en hausse par rapport à 40 % en 2011. Les prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers et les cartes de crédit ont représenté 32 % du total des prêts, après la provision pour pertes sur prêts douteux relatifs à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatifs, tout comme en 2011.

Pour ce qui est du risque de crédit, les prêts consentis par la Banque aux grandes entreprises et aux gouvernements ont représenté 25 % du total des prêts, après la provision pour pertes sur prêts douteux relatifs à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatifs, tout comme en 2011. Au Canada, ces prêts sont principalement concentrés dans les secteurs de l'immobilier et des services financiers, soit respectivement 5 % et 2 % du total des prêts et des acceptations, après la provision pour pertes sur prêts relatifs à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatifs. Aux États-Unis, ces prêts sont surtout concentrés dans le secteur de l'immobilier, soit 3 % des prêts nets, tout comme en 2011.

Sur le plan géographique, le portefeuille de crédit est resté plutôt concentré au Canada. En 2012, le pourcentage des prêts détenus au Canada a été de 76 %, en baisse par rapport à 77 % en 2011. La principale concentration de risque au Canada est en Ontario, soit 64 % du total des prêts, après la provision pour pertes sur prêts relatifs à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatifs pour 2012, tout comme en 2011.

Le reste du portefeuille de crédit est essentiellement aux États-Unis, soit 22 % du portefeuille, en hausse par rapport à 19 % en 2011, du fait surtout de la croissance des volumes de prêts hypothécaires résidentiels, de prêts à la consommation, de prêts-auto indirects, de prêts commerciaux et de prêts aux gouvernements. L'exposition aux titres de créance classés comme prêts et prêts acquis ayant subi une perte de valeur, et l'exposition dans les autres régions géographiques ont été faibles. Le risque par État aux États-Unis a principalement été concentré dans les États du New Jersey et de New York, chacun représentant 4 % du total des prêts, après la provision pour pertes sur prêts douteux relatifs à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatifs, tout comme en 2011.

TABLEAU 30

PRÊTS ET ACCEPTATIONS, APRÈS LA PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS DOUTEUX RELATIFS À DES CONTREPARTIES PARTICULIÈRES ET QUI NE SONT PAS INDIVIDUELLEMENT SIGNIFICATIFS PAR INDUSTRIE¹

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	Provision pour pertes sur prêts douteux relatifs à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatifs		Pourcentage du total			
			2012	2011	2012	2011
	Prêts bruts		Prêts nets	Prêts nets		
Canada						
Prêts hypothécaires résidentiels	154 247 \$	14 \$	154 233 \$	142 282 \$	36,9 %	36,8 %
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers						
Lignes de crédit domiciliaires	64 753	21	64 732	65 518	15,5	16,9
Prêts-auto indirects	13 965	23	13 942	13 581	3,3	3,5
Divers	14 574	49	14 525	15 333	3,5	4,0
Cartes de crédit	14 236	71	14 165	8 042	3,4	2,1
Total des prêts aux particuliers	261 775	178	261 597	244 756	62,6	63,3
Immobilier						
Résidentiel	12 477	15	12 462	10 730	3,0	2,8
Non résidentiel	7 252	2	7 250	5 898	1,7	1,5
Total des prêts immobiliers	19 729	17	19 712	16 628	4,7	4,3
Agriculture	3 238	1	3 237	2 749	0,8	0,7
Automobile	1 445	1	1 444	1 249	0,3	0,3
Services financiers	6 425	9	6 416	8 232	1,5	2,1
Alimentation, boissons et tabac	1 074	1	1 073	1 043	0,3	0,3
Foresterie	379	1	378	388	0,1	0,1
Gouvernements, entités du secteur public et éducation	4 786	2	4 784	4 210	1,1	1,1
Services de santé et services sociaux	3 329	2	3 327	2 960	0,8	0,8
Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés	1 496	7	1 489	1 332	0,4	0,3
Métaux et mines	775	5	770	634	0,2	0,2
Pipelines, pétrole et gaz	2 236	1	2 235	1 849	0,5	0,5
Énergie et services publics	1 184	–	1 184	1 082	0,3	0,3
Services professionnels et autres	2 107	3	2 104	1 824	0,5	0,5
Commerce de détail	1 969	10	1 959	2 024	0,5	0,5
Fabrication – divers et vente de gros	1 650	6	1 644	1 491	0,4	0,4
Télécommunications, câblodistribution et médias	1 022	18	1 004	908	0,2	0,2
Transports	717	2	715	537	0,2	0,1
Divers	2 236	3	2 233	2 511	0,5	0,7
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements	55 797	89	55 708	51 651	13,3	13,4
Total – Canada	317 572	267	317 305	296 407	75,9	76,7
États-Unis						
Prêts hypothécaires résidentiels	17 362	13	17 349	12 478	4,2	3,3
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers						
Lignes de crédit domiciliaires	10 122	21	10 101	9 630	2,4	2,5
Prêts-auto indirects	13 466	3	13 463	9 739	3,2	2,5
Divers	490	1	489	447	0,1	0,1
Cartes de crédit	1 097	12	1 085	880	0,3	0,2
Total des prêts aux particuliers	42 537	50	42 487	33 174	10,2	8,6
Immobilier						
Résidentiel	3 015	18	2 997	3 064	0,7	0,8
Non résidentiel	9 999	34	9 965	9 404	2,4	2,4
Total des prêts immobiliers	13 014	52	12 962	12 468	3,1	3,2
Agriculture	275	–	275	229	0,1	0,1
Automobile	1 539	1	1 538	1 271	0,4	0,3
Services financiers	2 786	1	2 785	2 725	0,7	0,7
Alimentation, boissons et tabac	1 322	1	1 321	1 227	0,3	0,3
Foresterie	410	–	410	316	0,1	0,1
Gouvernements, entités du secteur public et éducation	2 992	1	2 991	2 389	0,7	0,6
Services de santé et services sociaux	5 634	3	5 631	4 269	1,3	1,1
Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés	1 092	6	1 086	1 097	0,3	0,3
Métaux et mines	1 000	1	999	893	0,2	0,2
Pipelines, pétrole et gaz	831	2	829	801	0,2	0,2
Énergie et services publics	1 116	–	1 116	968	0,3	0,3
Services professionnels et autres	3 637	2	3 635	2 868	0,9	0,7
Commerce de détail	2 306	12	2 294	2 311	0,5	0,6
Fabrication – divers et vente de gros	3 057	2	3 055	2 626	0,7	0,7
Télécommunications, câblodistribution et médias	1 182	7	1 175	1 049	0,3	0,3
Transports	3 568	9	3 559	2 838	0,9	0,7
Divers	1 420	1	1 419	1 357	0,3	0,4
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements	47 181	101	47 080	41 702	11,3	10,8
Total – États-Unis	89 718	151	89 567	74 876	21,5	19,4
Autres pays						
Particuliers	11	–	11	12	–	–
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	2 653	–	2 653	3 520	0,6	0,9
Total – Autres pays	2 664	–	2 664	3 532	0,6	0,9
Total, compte non tenu des autres prêts	409 954	418	409 536	374 815	98,0	97,0
Autres prêts						
Titres de créance classés comme prêts	4 994	185	4 809	6 332	1,1	1,6
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur ²	3 767	98	3 669	5 500	0,9	1,4
Total – Autres prêts	8 761	283	8 478	11 832	2,0	3,0
Total	418 715 \$	701 \$	418 014 \$	386 647 \$	100,0 %	100,0 %
Provision pour pertes sur prêts subies mais non encore décelées						
Prêts aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements			1 788	1 496		
Titres de créance classés comme prêts			155	149		
Total de la provision pour pertes sur prêts subies mais non encore décelées			1 943	1 645		
Total, après la provision			416 071 \$	385 002 \$		
Variation en pourcentage par rapport à l'exercice précédent – prêts et acceptations, après la provision pour pertes sur prêts douteux relatifs à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatifs			8,11 %	10,38 %		
Variation en pourcentage par rapport à l'exercice précédent – prêts et acceptations, après la provision			8,07 %	10,42 %		

¹ D'après la région géographique de l'unité responsable de la comptabilisation des produits.² Comprennent tous les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

TABLEAU 31	PRÊTS ET ACCEPTATIONS, APRÈS LA PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS DOUTEUX RELATIFS À DES CONTREPARTIES PARTICULIÈRES ET QUI NE SONT PAS INDIVIDUELLEMENT SIGNIFICATIFS PAR RÉGION GÉOGRAPHIQUE¹
------------	---

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2012		2011		Pourcentage du total	
	Prêts bruts	Provision pour pertes sur prêts douteux relatifs à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatifs	Prêts nets	Prêts nets	2012	2011
Canada						
Provinces de l'Atlantique	3 069 \$	6 \$	3 063 \$	3 026 \$	0,7 %	0,8 %
Colombie-Britannique ²	16 535	21	16 514	16 326	3,9	4,2
Ontario ²	268 471	185	268 286	248 050	64,2	64,2
Prairies ²	21 255	22	21 233	21 168	5,1	5,5
Québec	8 242	33	8 209	7 837	2,0	2,0
Total – Canada	317 572	267	317 305	296 407	75,9	76,7
États-Unis						
Caroline du Nord et Caroline du Sud	3 261	2	3 259	1 686	0,8	0,4
Floride	4 573	6	4 567	2 635	1,1	0,7
Nouvelle-Angleterre ³	25 964	73	25 891	23 201	6,2	6,0
New Jersey	15 059	33	15 026	12 034	3,6	3,1
New York	15 660	14	15 646	12 119	3,8	3,1
Pennsylvanie	6 756	16	6 740	5 776	1,6	1,5
Divers	18 445	7	18 438	17 425	4,4	4,6
Total – États-Unis	89 718	151	89 567	74 876	21,5	19,4
Autres pays						
Europe	1 239	–	1 239	1 582	0,3	0,4
Divers	1 425	–	1 425	1 950	0,3	0,5
Total – Autres pays	2 664	–	2 664	3 532	0,6	0,9
Total, compte non tenu des autres prêts	409 954	418	409 536	374 815	98,0	97,0
Autres prêts	8 761	283	8 478	11 832	2,0	3,0
Total	418 715 \$	701 \$	418 014 \$	386 647 \$	100,0 %	100,0 %
Provision pour pertes sur prêts subies mais non encore décelées			1 943	1 645		
Total, après la provision			416 071 \$	385 002 \$		

Variation en pourcentage par rapport à l'exercice précédent – prêts et acceptations, après la provision pour pertes sur prêts douteux relatifs à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatifs

	2012	2011
Canada	7,1 %	9,3 %
États-Unis	19,6	22,2
Autres pays	(24,6)	7,9
Autres prêts	(28,3)	(18,3)
Total	8,1 %	10,4 %

¹ D'après la région géographique de l'unité responsable de la comptabilisation des produits.

² Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

³ Les États compris dans la Nouvelle-Angleterre sont : le Connecticut, le Maine, le Massachusetts, le New Hampshire et le Vermont.

Les prêts autorisés et l'encours des prêts aux petites et moyennes entreprises au Canada et aux États-Unis sont présentés dans le tableau ci-dessous.

TABLEAU 32	PRÊTS AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES
------------	--

(en millions de dollars canadiens)

Montant des prêts	Prêts autorisés		Encours	
	2012	2011	2012	2011
0 \$ – 24 999 \$	995 \$	1 095 \$	387 \$	425 \$
25 000 \$ – 49 999 \$	1 104	1 359	539	624
50 000 \$ – 99 999 \$	2 129	2 340	1 140	1 258
100 000 \$ – 249 999 \$	5 723	5 980	3 738	3 951
250 000 \$ – 499 999 \$	7 145	7 092	5 070	5 046
500 000 \$ – 999 999 \$	8 810	8 455	5 982	5 792
1 000 000 \$ – 4 999 999 \$	28 138	26 584	17 409	16 074
Total¹	54 044 \$	52 905 \$	34 265 \$	33 170 \$

¹ Les prêts aux particuliers utilisés à des fins commerciales ne sont pas inclus dans ces totaux.

PRÊTS DOUTEUX

Un prêt est douteux lorsqu'il y a une indication objective que la qualité du crédit s'est détériorée au point où la Banque n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer le plein montant du capital et des intérêts en temps voulu. Compte non tenu des titres de créance classés comme prêts, des prêts assurés par la FDIC et des autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur, les prêts douteux bruts ont augmenté de 25 millions de dollars, ou 1 %, en regard de 2011. Les prêts douteux bruts ont augmenté de 646 millions de dollars, par rapport à l'exercice précédent, surtout en raison de l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada et de reclassements de certains comptes en souffrance au Canada et certains prêts productifs aux États-Unis.

Au Canada, les prêts douteux nets ont augmenté de 118 millions de dollars, ou 13 %, en 2012, du fait principalement d'un ajustement dû à certains comptes de lignes domiciliaires en souffrance et de l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada. Les prêts hypothécaires et autres prêts aux particuliers et les cartes de crédit ont généré des prêts douteux, après la provision pour pertes sur prêts douteux relatifs à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatifs, de 910 millions de dollars, soit une hausse de 74 millions de dollars, ou 9 %, par rapport à 2011. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements ont généré des prêts douteux nets de 132 millions de dollars, une augmentation de 44 millions de dollars, ou 50 %, par rapport à 2011. Les prêts douteux liés aux entreprises et aux gouvernements ont touché toutes les industries.

Aux États-Unis, les prêts douteux nets ont baissé de 81 millions de dollars, ou 7 %, en 2012 en raison surtout de l'amélioration continue des prêts aux entreprises et aux gouvernements, contrebalancée par la croissance des volumes et des reclassements non récurrents de prêts aux particuliers conformément aux directives réglementaires. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements ont généré des prêts douteux nets de 663 millions de dollars, une diminution de 233 millions de dollars, ou 26 %, par rapport à 2011. Les prêts douteux liés aux entreprises et aux gouvernements ont été concentrés surtout dans le secteur immobilier. La diminution de prêts douteux nets notée dans toutes les industries en 2012 est attribuable à l'amélioration de la qualité du crédit. Les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers et les cartes de crédit ont généré des prêts douteux nets de 395 millions de dollars, une hausse de 152 millions de dollars, ou 63 %, par rapport à 2011, du fait principalement de la croissance des volumes et des reclassements non récurrents de certains prêts productifs conformément aux directives réglementaires.

Sur le plan géographique, 50 % du total des prêts douteux, après la provision pour pertes sur prêts douteux relatifs à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatifs, ont été générés au Canada et 50 %, aux États-Unis. Les prêts douteux nets au Canada étaient concentrés en Ontario, avec 24 % du total des prêts douteux nets, en hausse par rapport à 20 % en 2011. Les prêts douteux nets aux États-Unis étaient concentrés dans les États du New Jersey et de New York, avec, dans l'ordre, 12 % et 7 % des prêts douteux nets, tout comme respectivement 12 % et 7 % en 2011.

TABLEAU 33	VARIATIONS DES PRÊTS DOUTEUX BRUTS ET DES ACCEPTATIONS	
	(en millions de dollars canadiens)	
	2012	2011
Prêts aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements^{1,2}		
Solde au début de la période	2 493 \$	2 535 \$
Ajouts	4 256	3 610
Prêts redevenus productifs, remboursés ou vendus	(2 261)	(2 015)
Sorties du bilan	(1 969)	(1 629)
Écart de conversion et autres ajustements	(1)	(8)
Solde à la fin de la période	2 518 \$	2 493 \$

¹ Excluent les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Exposition à des prêts acquis ayant subi une perte de valeur» et au tableau y figurant ainsi qu'à la note 7 des états financiers consolidés de 2012.

² Excluent les titres de créance classés comme prêts. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Exposition à des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes» du présent document et à la note 7 des états financiers consolidés de 2012.

TABLEAU 34		PRÊTS DOUTEUX, APRÈS LA PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS DOUTEUX RELATIFS À DES CONTREPARTIES PARTICULIÈRES ET QUI NE SONT PAS INDIVIDUELLEMENT SIGNIFICATIFS PAR INDUSTRIE ^{1,2,3}					
		Provision pour pertes sur prêts douteux relatifs à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatifs		Prêts douteux nets		Pourcentage du total	
				2012	2011	2012	2011
		Prêts douteux bruts			Prêts douteux nets		
Canada							
Prêts hypothécaires résidentiels ⁴		479 \$	14 \$	465 \$	596 \$	22,1 %	28,9 %
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers							
Lignes de crédit domiciliaires		327	21	306	180	14,6	8,6
Prêts-auto indirects		37	23	14	16	0,7	0,8
Divers		79	49	30	26	1,4	1,3
Cartes de crédit		166	71	95	18	4,5	0,9
Total des prêts aux particuliers		1 088	178	910	836	43,3	40,5
Immobilier							
Résidentiel		30	15	15	13	0,7	0,6
Non résidentiel		3	2	1	6	0,1	0,3
Total des prêts immobiliers		33	17	16	19	0,8	0,9
Agriculture		5	1	4	5	0,2	0,2
Automobile		3	1	2	1	0,1	0,1
Services financiers		30	9	21	1	1,0	0,1
Alimentation, boissons et tabac		3	1	2	1	0,1	0,1
Foresterie		5	1	4	–	0,2	–
Gouvernements, entités du secteur public et éducation		4	2	2	3	0,1	0,1
Services de santé et services sociaux		19	2	17	1	0,8	0,1
Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés		13	7	6	7	0,3	0,3
Métaux et mines		6	5	1	3	0,1	0,1
Pipelines, pétrole et gaz		2	1	1	2	0,1	0,1
Services professionnels et autres		7	3	4	3	0,2	0,1
Commerce de détail		32	10	22	21	1,0	1,0
Fabrication – divers et vente de gros		14	6	8	14	0,3	0,7
Télécommunications, câblodistribution et médias		37	18	19	1	0,9	0,1
Transports		2	2	–	1	–	0,1
Divers		6	3	3	5	0,1	0,2
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements		221	89	132	88	6,3	4,3
Total – Canada		1 309	267	1 042	924	49,6	44,8
États-Unis							
Prêts hypothécaires résidentiels		200	13	187	161	8,9	7,8
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers							
Lignes de crédit domiciliaires		200	21	179	73	8,5	3,6
Prêts-auto indirects		27	3	24	6	1,2	0,3
Divers		3	1	2	–	0,1	–
Cartes de crédit		15	12	3	3	0,1	0,1
Total des prêts aux particuliers		445	50	395	243	18,8	11,8
Immobilier							
Résidentiel		151	18	133	250	6,3	12,1
Non résidentiel		225	34	191	282	9,1	13,7
Total des prêts immobiliers		376	52	324	532	15,4	25,8
Agriculture		2	–	2	4	0,1	0,2
Automobile		16	1	15	20	0,7	1,0
Services financiers		7	1	6	16	0,3	0,8
Alimentation, boissons et tabac		8	1	7	6	0,3	0,3
Foresterie		1	–	1	1	0,1	0,1
Gouvernements, entités du secteur public et éducation		4	1	3	7	0,1	0,3
Services de santé et services sociaux		29	3	26	50	1,2	2,4
Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés		46	6	40	34	1,9	1,6
Métaux et mines		27	1	26	10	1,2	0,5
Pipelines, pétrole et gaz		6	2	4	–	0,2	–
Énergie et services publics		–	–	–	6	–	0,3
Services professionnels et autres		39	2	37	39	1,8	1,9
Commerce de détail		82	12	70	90	3,4	4,3
Fabrication – divers et vente de gros		48	2	46	22	2,2	1,1
Télécommunications, câblodistribution et médias		17	7	10	6	0,5	0,3
Transports		41	9	32	46	1,5	2,2
Divers		15	1	14	7	0,7	0,3
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements		764	101	663	896	31,6	43,4
Total – États-Unis		1 209	151	1 058	1 139	50,4	55,2
Autres pays							
Prêts aux entreprises et aux gouvernements		–	–	–	–	–	–
Total – Autres pays		–	–	–	–	–	–
Total^{2,3}		2 518 \$	418 \$	2 100 \$	2 063 \$	100,0 %	100,0 %
Prêts douteux nets en % des fonds propres ordinaires				4,76 %	5,27 %		

¹ D'après la région géographique de l'unité responsable de la comptabilisation des produits.

² Excluent les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Exposition à des prêts acquis ayant subi une perte de valeur» et au tableau y figurant ainsi qu'à la note 7 des états financiers consolidés de 2012.

³ Excluent les titres de créance classés comme prêts. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Exposition à des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes» du présent document et à la note 7 des états financiers consolidés de 2012.

⁴ Ne comprennent pas les prêts classés comme détenus à des fins de transaction d'une juste valeur de 8 271 millions de dollars au 31 octobre 2012 (5 325 millions de dollars au 31 octobre 2011) et d'un coût amorti de 8 312 millions de dollars au 31 octobre 2012 (5 076 millions de dollars au 31 octobre 2011), ainsi que les prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net de 13 millions de dollars au 31 octobre 2012 (14 millions de dollars au 31 octobre 2011) et d'un coût amorti de néant au 31 octobre 2012 (5 millions de dollars au 31 octobre 2011). Aucune provision n'est comptabilisée pour les prêts détenus à des fins de transaction ou les prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net.

TABLEAU 35

PRÊTS DOUTEUX, APRÈS LA PROVISION POUR PERTES SUR PRÊTS DOUTEUX RELATIFS À DES CONTREPARTIES PARTICULIÈRES ET QUI NE SONT PAS INDIVIDUELLEMENT SIGNIFICATIFS PAR RÉGION GÉOGRAPHIQUE^{1,2}

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2012		2011		Pourcentage du total	
	Prêts douteux bruts	Provision pour pertes sur prêts douteux relatifs à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatifs	Prêts douteux nets	Prêts douteux nets	2012	2011
Canada						
Provinces de l'Atlantique	32 \$	6 \$	26 \$	23 \$	1,3 %	1,1 %
Colombie-Britannique ³	223	21	202	159	9,6	7,7
Ontario ³	694	185	509	412	24,2	20,0
Prairies ³	207	22	185	219	8,8	10,6
Québec	153	33	120	111	5,7	5,4
Total – Canada ⁴	1 309	267	1 042	924	49,6	44,8
États-Unis						
Caroline du Nord et Caroline du Sud	25	2	23	8	1,1	0,4
Floride	44	6	38	45	1,8	2,2
Nouvelle-Angleterre ⁵	442	73	369	386	17,6	18,7
New Jersey	285	33	252	250	12,0	12,1
New York	151	14	137	134	6,5	6,5
Pennsylvanie	107	16	91	167	4,4	8,1
Divers	155	7	148	149	7,0	7,2
Total – États-Unis ⁴	1 209	151	1 058	1 139	50,4	55,2
Total¹	2 518 \$	418 \$	2 100 \$	2 063 \$	100,0 %	100,0 %
Prêts douteux nets en % des prêts nets⁶			0,52 %	0,56 %		

¹ Excluent les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Exposition à des prêts acquis ayant subi une perte de valeur» et au tableau y figurant ainsi qu'à la note 7 des états financiers consolidés de 2012.

² Excluent les titres de créance classés comme prêts. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique «Exposition à des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes» du présent document et à la note 7 des états financiers consolidés de 2012.

³ Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

⁴ Ne comprennent pas les prêts classés comme détenus à des fins de transaction d'une juste valeur de 8 271 millions de dollars au 31 octobre 2012 (5 325 millions de dollars au 31 octobre 2011) et d'un coût amorti de 8 312 millions de dollars au 31 octobre 2012 (5 076 millions de dollars au 31 octobre 2011), ainsi que les prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net de 13 millions de dollars au 31 octobre 2012 (14 millions de dollars au 31 octobre 2011) et d'un coût amorti de néant au 31 octobre 2012 (5 millions de dollars au 31 octobre 2011). Aucune provision n'est comptabilisée pour les prêts détenus à des fins de transaction ou les prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net.

⁵ Les États compris dans la Nouvelle-Angleterre sont le Connecticut, le Maine, le Massachusetts, le New Hampshire et le Vermont.

⁶ Comprennent les engagements de clients au titre d'acceptations.

PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES (AU BILAN)

Le total de la provision pour pertes sur créances (au bilan) consiste en une provision relative à des contreparties particulières et une provision évaluée collectivement inscrites au bilan consolidé. La provision est augmentée de la provision pour pertes sur créances inscrite à l'état du résultat et diminuée par les radiations, nettes des recouvrements. La Banque maintient la provision à un niveau que la direction juge adéquat pour absorber toutes les pertes sur créances dans le portefeuille de prêts. Les comptes problèmes pris individuellement, la conjoncture économique générale, les pertes passées ainsi que la pondération sectorielle et géographique dans le portefeuille de prêts sont tous pris en considération par la direction au moment d'évaluer le montant adéquat de la provision.

Provision pour pertes sur prêts douteux relatifs à des contreparties particulières

La Banque constitue une provision pour pertes sur prêts douteux relatifs à des contreparties particulières lorsque la valeur de réalisation estimative d'un prêt, d'après les flux de trésorerie futurs prévus actualisés, est inférieure à la valeur comptable du prêt. Une provision pour pertes douteux sur prêts douteux relatifs à des contreparties particulières est constituée afin de ramener la valeur comptable des prêts à la valeur de réalisation estimative.

Au cours de 2012, la provision relative à des contreparties particulières a diminué de 11 millions de dollars, ou 3 %, portant ainsi le total de la provision relative à des contreparties particulières à 386 millions de dollars. Compte non tenu des titres de créance classés comme prêts, des prêts assurés par la FDIC et des autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur, la provision relative à des contreparties particulières a diminué de 18 millions de dollars, ou 10 %, par rapport à l'exercice précédent.

Provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs

Les prêts qui ne sont pas individuellement significatifs, comme les prêts aux particuliers et aux petites entreprises et les prêts sur cartes de crédit, sont soumis collectivement à un test de dépréciation. Les provisions sont calculées à l'aide d'une formule qui tient compte des pertes récentes, des taux de défaut passés et du type d'actif tenant lieu de sûreté.

Au cours de 2012, la provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs a augmenté de 43 millions de dollars, ou 16 %, totalisant ainsi 317 millions de dollars. Compte non tenu des prêts assurés par la FDIC et des autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur, la provision évaluée collectivement pour pertes sur prêts douteux qui ne sont pas individuellement significatifs a augmenté de 6 millions de dollars, ou 2 %, par rapport à l'exercice précédent.

Provision évaluée collectivement pour pertes sur créances subies mais non encore décelées

La provision évaluée collectivement pour pertes sur créances subies mais non encore décelées est établie pour enregistrer les pertes qui, selon la direction, s'étaient déjà produites dans le portefeuille à la date du bilan pour des prêts qui n'étaient pas encore désignés comme douteux. La provision évaluée collectivement pour pertes sur créances subies mais non encore décelées tient compte des risques dans tous les portefeuilles et toutes les catégories. La provision évaluée collectivement pour pertes sur créances subies mais non encore décelées fait l'objet d'un examen trimestriel fondé sur des modèles de risque du crédit et le jugement de la direction. Le niveau de la provision est calculé au moyen de la probabilité de défaut (PD), de la perte en cas de défaut (PCD) et de l'exposition en cas de défaut (ECD) des portefeuilles connexes. La PD est la probabilité que l'emprunteur ne soit pas en mesure de faire les remboursements prévus. La PCD est la perte que subirait la Banque en cas de défaut de l'emprunteur à l'égard d'un prêt, exprimée en pourcentage de l'ECD. L'ECD est le montant total auquel la Banque est exposée au moment du défaut.

Dans le cas du portefeuille autre que de détail, les provisions sont estimées à partir de renseignements sur l'emprunteur. La PCD dépend de la garantie obtenue pour la facilité; l'ECD est fonction de l'utilisation courante, de la solvabilité de l'emprunteur et du montant consenti de la facilité. Dans le cas du portefeuille de prêts de détail, la provision évaluée collectivement pour pertes sur créances subies mais non encore décelées est calculée par portefeuille et se fonde sur des estimations statistiques de la perte à partir des pertes passées et des soldes prévus. Les modèles de recouvrement servent à la gestion des portefeuilles de prêts de détail canadiens et sont validés par rapport aux résultats passés.

Au 31 octobre 2012, la provision évaluée collectivement pour pertes sur créances subies mais non encore décelées totalisait 1 943 millions de dollars, en hausse par rapport à 1 645 millions de dollars au 31 octobre 2011. Compte tenu des titres de créance classés comme prêts, la provision évaluée collectivement pour pertes sur créances subies mais non encore décelées a augmenté de 292 millions de dollars, ou 20 %, par rapport à l'exercice précédent, du fait surtout de l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada.

La Banque passe en revue de manière régulière la méthode de calcul de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées. Dans le cadre de cette revue, certaines révisions pourraient être apportées afin de tenir compte des mises à jour des estimations de pertes calculées selon des statistiques pour les pertes récentes de la Banque dans ses portefeuilles de crédit, lesquelles pourraient inciter la Banque à ajouter ou à reprendre des montants de la provision pour pertes subies mais non encore décelées. Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2012, quelques ajustements, non significatifs individuellement ou dans leur ensemble, ont été apportés à la méthode, et la diminution nette à laquelle ils ont donné lieu a été incluse comme élément à noter. Les provisions pour pertes sur créances sont décrites plus en détail à la note 7 des états financiers consolidés.

PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES (À L'ÉTAT DU RÉSULTAT)

La provision pour pertes sur créances (à l'état du résultat) est le montant imputé au résultat pour porter le total de la provision pour pertes sur créances, y compris la provision relative aux contreparties particulières et la provision évaluée collectivement, à un niveau que la direction juge adéquat pour absorber toutes les pertes sur créances dans le portefeuille de prêts de la Banque. Tous les recouvrements sont soustraits des provisions de l'exercice.

La Banque a comptabilisé des provisions pour pertes sur créances totales de 1 795 millions de dollars en 2012, contre des provisions totales de 1 490 millions de dollars en 2011. Ce montant comprenait 1 575 millions de dollars au titre de la provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives et 220 millions de dollars au titre de la provision évaluée collectivement pour pertes sur créances subies mais non encore décelées. La provision pour pertes sur créances totale en pourcentage de la moyenne nette des prêts et des acceptations a augmenté, passant de 0,42 % en 2011 à 0,45 %, en raison surtout de l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada.

Au Canada, les prêts hypothécaires résidentiels, les prêts à la consommation et autres prêts personnels et les cartes de crédit ont nécessité 731 millions de dollars en provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives, soit une baisse de 34 millions de dollars, ou 4 %, par rapport à 2011. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements ont nécessité 105 millions de dollars en provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives, une hausse de 47 millions de dollars, ou 81 %, par rapport à 2011. La provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives au titre des prêts aux entreprises et aux gouvernements a touché toutes les industries.

Aux États-Unis, les prêts ont nécessité 319 millions de dollars en provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives, une hausse de 105 millions de dollars, ou 49 %, par rapport à 2011. La plus grande partie de cette hausse est attribuable aux lignes de crédit domiciliaires. Les prêts aux entreprises et aux gouvernements ont nécessité 300 millions de dollars en provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives, une hausse de 48 millions de dollars, ou 19 %, par rapport à 2011. Tout comme pour les prêts douteux, la provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives au titre des prêts aux entreprises et aux gouvernements a été surtout concentrée dans le secteur immobilier. La hausse de la provision pour pertes sur créances (à l'état du résultat) est attribuable en partie à une provision de 54 millions de dollars relative à la mégatempête Sandy.

Sur le plan géographique, 53 % de la provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives se rapportent au Canada et 39 %, aux États-Unis. La provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières se rapportant au Canada était concentrée en Ontario, soit 39 % du total de la provision relative à des contreparties particulières, en baisse par rapport à 43 % en 2011. La provision relative à des contreparties particulières se rapportant aux États-Unis était concentrée dans les États du New Jersey et de New York, soit respectivement 6 % et 5 % du total de la provision relative à des contreparties particulières, contre respectivement 8 % et 4 % en 2011.

Le tableau 36 est un sommaire des provisions présentées à l'état du résultat consolidé.

TABLEAU 36	PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES (À L'ÉTAT DU RÉSULTAT) ¹	
	2012	2011
(en millions de dollars canadiens)		
Provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives		
Provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières	447 \$	421 \$
Provision pour pertes sur créances qui ne sont pas individuellement significatives	1 415	1 298
Recouvrements	(287)	(264)
Total de la provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives	1 575	1 455
Provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées		
Services bancaires personnels et commerciaux au Canada et Services bancaires de gros	183	–
Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis	37	32
Divers	–	3
Total de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées	220	35
Provision pour pertes sur créances	1 795 \$	1 490 \$

¹ Certains montants correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.

TABLEAU 37 PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES (À L'ÉTAT DU RÉSULTAT) PAR INDUSTRIE¹

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2012	2011	Pourcentage du total	
			2012	2011
Provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives				
Canada				
Prêts hypothécaires résidentiels ²	10 \$	11 \$	0,6 %	0,8 %
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers				
Lignes de crédit domiciliaires	21	13	1,3	0,9
Prêts-auto indirects	131	136	8,3	9,3
Divers	261	283	16,6	19,5
Cartes de crédit	308	322	19,6	22,1
Total des prêts aux particuliers	731	765	46,4	52,6
Immobilier				
Résidentiel	12	(6)	0,8	(0,4)
Non résidentiel	2	2	0,1	0,1
Total des prêts immobiliers	14	(4)	0,9	(0,3)
Agriculture	2	–	0,1	–
Automobile	4	2	0,2	0,1
Services financiers	6	1	0,4	0,1
Alimentation, boissons et tabac	1	5	0,1	0,4
Foresterie	1	–	0,1	–
Gouvernements, entités du secteur public et éducation	–	2	–	0,1
Services de santé et services sociaux	1	–	0,1	–
Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés	13	13	0,8	0,9
Métaux et mines	6	(1)	0,4	(0,1)
Pipelines, pétrole et gaz	–	(3)	–	(0,2)
Services professionnels et autres	8	11	0,5	0,8
Commerce de détail	16	24	1,0	1,6
Fabrication – divers et vente de gros	8	–	0,5	–
Télécommunications, câblodistribution et médias	19	(2)	1,2	(0,1)
Transports	3	7	0,2	0,5
Divers	3	3	0,2	0,2
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements	105	58	6,7	4,0
Total – Canada	836	823	53,1	56,6
États-Unis				
Prêts hypothécaires résidentiels	22	17	1,4	1,2
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers				
Lignes de crédit domiciliaires	93	59	5,9	4,0
Prêts-auto indirects	111	41	7,1	2,8
Divers	48	49	3,0	3,4
Cartes de crédit	45	48	2,9	3,3
Total des prêts aux particuliers	319	214	20,3	14,7
Immobilier				
Résidentiel	72	70	4,6	4,8
Non résidentiel	66	60	4,2	4,1
Total des prêts immobiliers	138	130	8,8	8,9
Agriculture	1	–	0,1	–
Automobile	3	1	0,2	0,1
Services financiers	22	8	1,4	0,5
Alimentation, boissons et tabac	5	1	0,3	0,1
Gouvernements, entités du secteur public et éducation	7	1	0,4	0,1
Services de santé et services sociaux	7	4	0,4	0,3
Construction industrielle et entrepreneurs spécialisés	19	22	1,2	1,5
Métaux et mines	3	9	0,2	0,6
Pipelines, pétrole et gaz	1	(18)	0,1	(1,3)
Énergie et services publics	2	3	0,1	0,2
Services professionnels et autres	6	25	0,4	1,7
Commerce de détail	26	20	1,7	1,4
Fabrication – divers et vente de gros	21	7	1,3	0,5
Télécommunications, câblodistribution et médias	8	4	0,5	0,3
Transports	18	9	1,1	0,6
Divers	13	26	0,8	1,8
Total des prêts aux entreprises et aux gouvernements²	300	252	19,0	17,3
Total – États-Unis	619	466	39,3	32,0
Total, compte non tenu des autres prêts	1 455	1 289	92,4	88,6
Autres prêts				
Titres de créance classés comme prêts	6	85	0,4	5,8
Prêts acquis ayant subi une perte de valeur ³	114	81	7,2	5,6
Total – Autres prêts	120	166	7,6	11,4
Total de la provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives	1 575 \$	1 455 \$	100,0 %	100,0 %
Provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées				
Prêts aux particuliers, aux entreprises et aux gouvernements	214	45		
Titres de créance classés comme prêts	6	(10)		
Total de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées	220	35		
Total de la provision pour pertes sur créances	1 795 \$	1 490 \$		

¹ D'après la région géographique de l'unité responsable de la comptabilisation des produits.

² Ne comprennent pas les prêts classés comme détenus à des fins de transaction d'une juste valeur de 8 271 millions de dollars au 31 octobre 2012 (5 325 millions de dollars au 31 octobre 2011) et d'un coût amorti de 8 312 millions de dollars au 31 octobre 2012 (5 076 millions de dollars au 31 octobre 2011), ainsi que les prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net de 13 millions de dollars au 31 octobre 2012 (14 millions de dollars au 31 octobre 2011)

et d'un coût amorti de néant au 31 octobre 2012 (5 millions de dollars au 31 octobre 2011). Aucune provision n'est comptabilisée pour les prêts détenus à des fins de transaction ou les prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net.

³ Comprend tous les prêts assurés par la FDIC et les autres prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

TAB LEAU 38 PROVISION POUR PERTES SUR CRÉANCES (À L'ÉTAT DU RÉSULTAT) PAR RÉGION GÉOGRAPHIQUE¹

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	2012	2011	Pourcentage du total	
			2012	2011
Canada				
Provinces de l'Atlantique	23 \$	23 \$	1,3 %	1,5 %
Colombie-Britannique ²	55	53	3,0	3,6
Ontario ²	616	631	34,3	42,3
Prairies ²	72	66	4,0	4,4
Québec	70	50	3,9	3,4
Total – Canada ³	836	823	46,5	55,2
États-Unis				
Caroline du Nord et Caroline du Sud	12	11	0,7	0,7
Floride	17	31	0,9	2,1
Nouvelle-Angleterre ⁴	208	147	11,6	9,9
New Jersey	92	111	5,1	7,4
New York	75	65	4,2	4,4
Pennsylvanie	73	52	4,1	3,5
Divers	142	49	7,9	3,3
Total – États-Unis ³	619	466	34,5	31,3
Autres pays				
Autres	–	–	–	–
Total – Autres pays	–	–	–	–
Total, compte non tenu des autres prêts	1 455	1 289	81,0	86,5
Autres prêts	120	166	6,7	11,2
Total – provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives	1 575	1 455	87,7	97,7
Provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées	220	35	12,3	2,3
Total de la provision pour pertes sur créances	1 795 \$	1 490 \$	100,0 %	100,0 %

Provision pour pertes sur créances en % des prêts moyens nets et des acceptations⁵

Canada		
Prêts hypothécaires résidentiels	0,01 %	0,01 %
Cartes de crédit, prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	0,67	0,74
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	0,21	0,13
Total – Canada	0,27	0,30
États-Unis		
Prêts hypothécaires résidentiels	0,15	0,16
Cartes de crédit, prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers	1,30	1,16
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	0,67	0,66
Total – États-Unis	0,75	0,71
Autres pays		
Total, compte non tenu des autres prêts	0,37	0,37
Autres prêts	1,18	1,34
Total des provisions pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et qui ne sont pas individuellement significatives	0,39	0,41
Provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées	0,06	0,01
Total de la provision pour pertes sur créances en % des prêts moyens nets et des acceptations	0,45 %	0,42 %

¹ D'après la région géographique de l'unité responsable de la comptabilisation des produits.

² Les territoires sont répartis de la façon suivante : le Yukon avec la Colombie-Britannique; le Nunavut avec l'Ontario; et les Territoires du Nord-Ouest avec la région des Prairies.

³ Ne comprennent pas les prêts classés comme détenus à des fins de transaction d'une juste valeur de 8 271 millions de dollars au 31 octobre 2012 (5 325 millions de dollars au 31 octobre 2011) et d'un coût amorti de 8 312 millions de dollars au 31 octobre 2012 (5 076 millions de dollars au 31 octobre 2011), ainsi que les prêts désignés à la juste valeur

par le biais du résultat net de 13 millions de dollars au 31 octobre 2012 (14 millions de dollars au 31 octobre 2011) et d'un coût amorti de néant au 31 octobre 2012 (5 millions de dollars au 31 octobre 2011). Aucune provision n'est comptabilisée pour les prêts détenus à des fins de transaction ou les prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net.

⁴ Les États compris dans la Nouvelle-Angleterre sont : le Connecticut, le Maine, le Massachusetts, le New Hampshire et le Vermont.

⁵ Comprennent les engagements de clients au titre d'acceptations.

Prêts à risque

Au 31 octobre 2012, la Banque avait une exposition brute à des prêts à risque d'environ 2,3 milliards de dollars, principalement composés de prêts-auto canadiens. Indicateur de la qualité de crédit, le taux de pertes sur créances, établi comme la provision moyenne pour pertes sur créances divisée par le solde moyen des prêts à la fin du mois, s'approchait de 5 % sur une année. Le portefeuille continue de dégager le rendement attendu. Ces prêts sont comptabilisés au coût amorti.

2) Exposition brute aux prêts européens par pays

(en millions de dollars canadiens)

Pays	31 octobre 2012		
	Prêts et engagements		
	Prêts directs ¹	Prêts indirects ²	Total
GIPE			
Grèce	– \$	– \$	– \$
Italie	97	–	97
Irlande	–	–	–
Portugal	–	–	–
Espagne	26	92	118
Total GIPE	123 \$	92 \$	215 \$
Reste de l'Europe			
France	42	375	417
Allemagne	346	578	924
Pays-Bas	32	597	629
Suède	–	4	4
Suisse	119	486	605
Royaume-Uni	641	1 497	2 138
Autres	72	27	99
Reste de l'Europe	1 252 \$	3 564 \$	4 816 \$
Total – Europe	1 375 \$	3 656 \$	5 031 \$

31 octobre 2011

GIPE			
Grèce	– \$	– \$	– \$
Italie	–	–	–
Irlande	–	–	–
Portugal	–	–	–
Espagne	30	123	153
Total GIPE	30 \$	123 \$	153 \$
Reste de l'Europe			
France	6	377	383
Allemagne	32	514	546
Pays-Bas	43	628	671
Suède	–	45	45
Suisse	54	369	423
Royaume-Uni	393	1 478	1 871
Autres	108	96	204
Reste de l'Europe	636 \$	3 507 \$	4 143 \$
Total – Europe	666 \$	3 630 \$	4 296 \$

¹ Comprend les prêts financés et les acceptations bancaires.

² Comprend les engagements et les lettres de crédit non utilisés.

Environ 97 % de l'exposition de la Banque à l'égard de l'Europe est liée à des pays notés AAA par Moody's ou Standard & Poor's (S&P), et la quasi-totalité de cette exposition se rapporte à la dette souveraine même de ces pays et aux banques d'importance systémique et de première qualité de ces pays. Les opérations de rachat de dérivés et de valeurs mobilières sont garanties au moment de leur conclusion. La grande majorité des risques liés aux dérivés sont contrebalancés par une garantie sous forme de trésorerie tandis que les opérations de rachat sont garanties en grande partie par des titres de gouvernement notés AA- ou mieux, soit par Moody's ou S&P, et par de la trésorerie. La Banque a aussi une exposition limitée à des sociétés émettrices bien cotées en Europe lorsqu'elle fait aussi des affaires avec leurs entités liées en Amérique du Nord.

En plus de l'exposition européenne présentée ci-dessus, la Banque a également une exposition directe de 3,6 milliards de dollars à des entités supranationales parrainées en Europe et l'exposition indirecte suivante : 493 millions de dollars de garanties européennes de contreparties hors de l'Europe liées aux mises en pension et aux transactions de prêt de valeurs mobilières qui sont soumises à des exigences quotidiennes de constitution de fonds; 53 millions de dollars de garanties européennes liées à l'exposition à un véhicule ad hoc en voie de liquidation depuis 2008; et 20 millions de dollars investis dans des fonds de placement diversifiés européens.

Dans le cadre des processus normaux de surveillance du risque de crédit et de l'exposition de la Banque, toutes les expositions sont passées en revue régulièrement. Les expositions européennes sont passées en revue chaque mois ou plus souvent lorsque la situation l'exige et des évaluations des facteurs de stress sont effectuées à intervalles réguliers pour relever et comprendre où se situent les points faibles éventuels. En fonction des dernières revues, toutes les expositions européennes sont jugées raisonnables.

EXPOSITION À DES PRÊTS ACQUIS AYANT SUBI UNE PERTE DE VALEUR

Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur sont des prêts dont la qualité de crédit s'est manifestement détériorée depuis le montage, et pour lesquels il est probable à la date d'acquisition que la Banque ne sera pas en mesure d'encaisser l'ensemble des remboursements de principal et des paiements d'intérêts exigés aux termes du contrat. La détérioration de la qualité de crédit à la date d'acquisition peut être établie notamment à l'aide de statistiques, comme les retards de paiements et les notations de crédit. Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur sont comptabilisés à la juste valeur au moment de l'acquisition, et les normes comptables applicables interdisent qu'ils soient reportés ou qu'une provision pour pertes sur prêts soit inscrite lors de la comptabilisation initiale.

Les prêts acquis ayant subi une perte de valeur découlent de l'acquisition de South Financial, des acquisitions facilitées par la FDIC, qui comprennent les prêts assurés par la FDIC assujettis aux accords de partage des pertes conclus avec la FDIC, l'acquisition de Services financiers Chrysler et l'acquisition du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada. Le tableau suivant présente le solde du principal non remboursé, la valeur comptable, la provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières, la provision pour pertes sur créances qui ne sont pas individuellement significatives et la valeur comptable nette exprimée en pourcentage du solde du principal non remboursé des prêts acquis ayant subi une perte de valeur au 31 octobre 2012.

TABLEAU 40 PORTEFEUILLE DE PRÊTS ACQUIS AYANT SUBI UNE PERTE DE VALEUR

(en millions de dollars canadiens)

	31 octobre 2012					
	Solde de principal impayé ¹	Valeur comptable	Provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières	Provision pour pertes sur créances qui ne sont pas individuellement significatives	Valeur comptable après la provision	Pourcentage du solde de principal impayé
Acquisitions facilitées par la FDIC	1 070 \$	1 002 \$	5 \$	54 \$	943 \$	88,1 %
South Financial	2 719	2 519	26	12	2 481	91,2
Divers ²	283	246	–	1	245	86,6
Total du portefeuille de prêts acquis ayant subi une perte de valeur	4 072 \$	3 767 \$	31 \$	67 \$	3 669 \$	90,1 %
	31 octobre 2011					
Acquisitions facilitées par la FDIC	1 452 \$	1 347 \$	8 \$	22 \$	1 317 \$	90,7 %
South Financial	4 117	3 695	22	5	3 668	89,1
Services financiers Chrysler	540	518	–	3	515	95,4
Total du portefeuille de prêts acquis ayant subi une perte de valeur	6 109 \$	5 560 \$	30 \$	30 \$	5 500 \$	90,0 %

¹ Représente les montants contractuels dus, déduction faite des radiations depuis la création du prêt.

² Comprennent les portefeuilles de prêts acquis ayant subi une perte de valeur de Services financiers Chrysler et de MBNA Canada.

Au cours de l'exercice clos le 31 octobre 2012, la Banque a comptabilisé une provision pour pertes sur créances de 114 millions de dollars à l'égard de prêts acquis ayant subi une perte de valeur. Le tableau suivant présente les principales

statistiques de crédit par catégorie de prêts en souffrance aux termes du contrat et par concentration géographique selon les soldes du principal non remboursé des prêts acquis ayant subi une perte de valeur.

TABLEAU 41 PRÊTS ACQUIS AYANT SUBI UNE PERTE DE VALEUR – PRINCIPALES STATISTIQUES DE CRÉDIT

(en millions de dollars canadiens)

	31 octobre 2012		31 octobre 2011	
	Solde de principal impayé ¹		Solde de principal impayé ¹	
En souffrance aux termes du contrat				
Prêts courants et en souffrance depuis moins de 30 jours	3 346 \$	82,2 %	5 061 \$	82,8 %
En souffrance depuis 30 à 89 jours	182	4,5	237	3,9
En souffrance depuis 90 jours ou plus	544	13,3	811	13,3
Total des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	4 072 \$	100,0 %	6 109 \$	100,0 %
Région géographique				
Floride	2 079 \$	51,0 %	2 834 \$	46,4 %
Caroline du Sud	1 278	31,4	1 993	32,6
Caroline du Nord	427	10,5	729	11,9
États-Unis – autres / Canada	288	7,1	553	9,1
Total des prêts acquis ayant subi une perte de valeur	4 072 \$	100,0 %	6 109 \$	100,0 %

¹ Représente les montants contractuels dus, déduction faite des radiations depuis la création du prêt.

EXPOSITION À DES OBLIGATIONS GARANTIES PAR UNE HYPOTHÈQUE NON LIÉES À DES ORGANISMES

En raison de l'acquisition de Commerce Bancorp Inc., la Banque est exposée à des obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes, essentiellement garanties par des obligations Alt-A et à prime jumbo dont la plupart sont des hypothèques à taux fixe remboursables par anticipation sans possibilité de rajustement du taux. Au moment de l'acquisition, ce portefeuille a été comptabilisé à la juste valeur, qui est devenue la nouvelle valeur comptable de ce portefeuille.

Ces valeurs mobilières sont classées comme prêts et comptabilisées au coût amorti d'après la méthode du taux d'intérêt effectif et sont évaluées chaque trimestre selon le modèle de la perte sur prêt subie. Le test de dépréciation suit le modèle de comptabilisation des prêts douteux, qui comporte deux types de provisions pour pertes sur prêts : des provisions relatives à des contreparties

particulières et des provisions évaluées collectivement. Les provisions relatives à des contreparties particulières, qui représentent des prêts individuellement significatifs comme les prêts aux entreprises et aux gouvernements et les titres de créance classés comme prêts de la Banque, sont soumises à un test de dépréciation au niveau des contreparties particulières. Les provisions évaluées collectivement consistent en des prêts pour lesquels aucune dépréciation n'a été décelée au niveau des contreparties particulières et sont groupées dans des portefeuilles dont les caractéristiques de risque de crédit sont semblables, dans le but d'évaluer collectivement si le portefeuille a subi une dépréciation.

La provision pour pertes subies mais non encore décelées était de 156 millions de dollars US au 31 octobre 2012. Le total de la provision pour pertes sur créances comptabilisée en 2012 s'est établi à 12 millions de dollars US, contre 51 millions de dollars US en 2011.

Le tableau suivant présente le solde du principal non remboursé, la valeur comptable, la provision pour pertes sur créances et la valeur comptable nette exprimée en pourcentage de la valeur nominale du portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes au 31 octobre 2012.

En date du 31 octobre 2012, le solde de la perte résiduelle résultant d'une acquisition s'élevait à 315 millions de dollars US (420 millions de dollars US en 2011). Ce montant est reflété ci-dessous comme faisant partie de l'escompte entre la valeur nominale et la valeur comptable.

TABLEAU 42	PORTEFEUILLE D'OBLIGATIONS GARANTIES PAR UNE HYPOTHÈQUE NON LIÉES À DES ORGANISMES				
	(en millions de dollars américains)				
					31 octobre 2012
	Valeur nominale	Valeur comptable	Provision pour pertes sur créances	Valeur comptable déduction faite de la provision	En pourcentage de la valeur nominale
Obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes	3 357 \$	2 830 \$	340 \$	2 490 \$	74,2 %
					31 octobre 2011
Obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes	4 268 \$	3 568 \$	327 \$	3 241 \$	75,9 %

Au cours du deuxième trimestre de 2009, la Banque avait retitrisé une partie du portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes. Dans le cadre de la retitrisation reflétée au bilan, de nouvelles notes de crédit avaient été obtenues pour les valeurs mobilières retitrisées qui reflètent mieux l'escompte à l'acquisition et les risques pour la Banque inhérents à la totalité du portefeuille. Par conséquent, 14 % du portefeuille d'obligations garanties par une hypothèque non liées à des organismes sont maintenant notés AAA aux fins de présentation des fonds propres

réglementaires. L'avantage net qu'a eu sur les fonds propres l'opération de retitrisation est reflété dans les variations des actifs pondérés en fonction des risques et dans les déductions des titrisations sur les fonds propres de catégorie 1 et de catégorie 2. Aux fins comptables, la Banque a conservé une majorité des droits bénéficiaires dans ces valeurs mobilières retitrisées, ce qui n'a eu aucune incidence sur les états financiers. Une modification des notes de crédit n'a pas d'incidence sur l'évaluation par la Banque de la dépréciation de ces valeurs mobilières reclassées.

TABLEAU 43	OBLIGATIONS ALT-A ET À PRIME JUMBO GARANTIES PAR UNE HYPOTHÈQUE NON LIÉES À DES ORGANISMES PAR ANNÉE DE GÉNÉRATION					
	(en millions de dollars américains)					
						31 octobre 2012
	Alt-A		Prime Jumbo		Total	
	Coût amorti	Juste valeur	Coût amorti	Juste valeur	Coût amorti	Juste valeur
2003	142 \$	160 \$	148 \$	152 \$	290 \$	312 \$
2004	295	324	99	111	394	435
2005	538	582	170	178	708	760
2006	313	321	233	232	546	553
2007	478	515	230	242	708	757
Total du portefeuille, après la provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et non individuellement significatives	1 766 \$	1 902 \$	880 \$	915 \$	2 646 \$	2 817 \$
Moins : provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées					156	
Total					2 490 \$	
						31 octobre 2011
2003	204 \$	215 \$	217 \$	222 \$	421 \$	437 \$
2004	374	393	182	189	556	582
2005	621	648	309	311	930	959
2006	358	320	286	275	644	595
2007	548	501	292	299	840	800
Total du portefeuille, après la provision pour pertes sur créances relatives à des contreparties particulières et non individuellement significatives	2 105 \$	2 077 \$	1 286 \$	1 296 \$	3 391 \$	3 373 \$
Moins : provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées					150	
Total					3 241 \$	

SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

Situation des fonds propres

TABLEAU 44	STRUCTURE DU CAPITAL ET RATIOS ¹	
(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	2012 Bâle II	2011 Bâle II
Fonds propres de catégorie 1		
Actions ordinaires	18 525 \$	18 301 \$
Surplus d'apport	196	281
Résultats non distribués	21 763	24 339
(Profit) perte à la juste valeur découlant de changements au risque de crédit de l'institution	(2)	–
Profits latents nets (pertes latentes nettes) de change sur des participations dans des filiales, compte tenu des activités de couverture	(426)	(3 199)
Actions privilégiées ²	3 394	3 395
Instruments innovateurs ²	3 700	3 705
Ajustements au titre de la transition à la comptabilisation selon les IFRS	387	–
Incidence nette de l'élimination du décalage de un mois de la présentation de l'information financière d'entités américaines ³	–	(266)
Fonds propres de catégorie 1 bruts	47 537	46 556
Goodwill et immobilisations incorporelles excédant la limite de 5 %	(12 311)	(14 376)
Fonds propres de catégorie 1 nets	35 226	32 180
Titrisation – profit sur les ventes de prêts hypothécaires	–	(86)
– divers	(650)	(735)
50 % du déficit de provisionnement ⁴	(103)	(180)
50 % des participations importantes	(2 731)	(2 805)
Participation dans des filiales d'assurances ⁵	(753)	(4)
Incidence nette de l'élimination du décalage de un mois de la présentation de l'information financière d'entités américaines ³	–	133
Fonds propres de catégorie 1 nets rajustés	30 989	28 503
Fonds propres de catégorie 2		
Instruments innovateurs	26	26
Billets et débetures subordonnés (déduction faite de l'amortissement et des éléments non admissibles)	11 198	11 253
Provision collective admissible (selon l'approche standard)	1 142	940
Profit latent net cumulé après impôt sur des valeurs mobilières disponibles à la vente inclus dans les autres éléments du résultat global	99	35
Titrisation – divers	(1 272)	(1 484)
50 % du déficit de provisionnement ⁴	(103)	(180)
50 % des participations importantes	(2 731)	(2 805)
Participation dans des filiales d'assurances ⁵	(753)	(1 443)
Incidence nette de l'élimination du décalage de un mois de la présentation de l'information financière d'entités américaines ³	–	133
Total des fonds propres de catégorie 2	7 606	6 475
Total des fonds propres réglementaires	38 595 \$	34 978 \$
Ratios des fonds propres réglementaires³		
Ratio des fonds propres de catégorie 1 ⁶	12,6 %	13,0 %
Ratio du total des fonds propres ⁶	15,7 %	16,0 %
Ratio de l'actif par rapport aux fonds propres	18,0	17,2

¹ Avant 2012, le calcul des montants était fondé sur les PCGR du Canada.

² Conformément au chapitre 3860 du *Manuel de l'ICCA*, la Banque doit classer dans le bilan consolidé certaines catégories d'actions privilégiées et certains placements innovateurs de fonds propres de catégorie 1 à titre de passifs. Aux fins des fonds propres réglementaires, ces instruments de fonds propres ont été exclus de ce traitement par le BSIF et continuent de faire partie des fonds propres de catégorie 1.

³ Depuis novembre 2011, le décalage de un mois de la présentation de l'information financière a été éliminé. Au cours des mois précédents, aux fins comptables, la participation de la Banque dans TD Ameritrade était convertie au moyen du taux de fin du mois de la période de présentation de l'information financière de TD Ameritrade, créant ainsi un décalage de un mois. Aux fins réglementaires seulement, la participation de la Banque dans TD Ameritrade était convertie à l'aide du taux de change de fin de période de la Banque.

⁴ Quand les pertes prévues comme calculées selon l'approche fondée sur des notations internes (NI) excèdent le total des provisions pour pertes sur créances, la différence est déduite de la façon suivante : à 50 % des fonds propres de catégorie 1 et à 50 % des fonds propres de catégorie 2. Quand les pertes prévues comme calculées selon l'approche NI sont inférieures au total des provisions pour pertes sur créances, la différence est ajoutée aux fonds propres de catégorie 2.

⁵ D'après le préavis du BSIF en date du 20 février 2007, 100 % des participations dans les filiales d'assurances détenues avant le 1^{er} janvier 2007 sont déduites des fonds propres de catégorie 2. La déduction à 50 % des fonds propres de catégorie 1 et à 50 % des fonds propres de catégorie 2 a été reportée jusqu'en 2012.

⁶ Les cibles du BSIF pour les banques canadiennes à l'égard de leur ratio des fonds propres de catégorie 1 et de leur ratio du total des fonds propres sont respectivement de 7 % et 10 %.

OBJECTIFS DE LA BANQUE :

- Posséder une structure de fonds propres appropriée, comme déterminée par :
 - la prise de position de la Banque en matière d'appétit pour le risque;
 - les exigences en matière de fonds propres définies par les autorités de réglementation pertinentes; et
 - l'évaluation interne des besoins de fonds propres effectuée par la Banque, selon les niveaux de tolérance au risque de la Banque.
- Obtenir le coût moyen pondéré le plus économiquement réalisable pour les fonds propres (après impôt), tout en préservant une composition appropriée d'éléments de fonds propres afin de respecter les niveaux de capitalisation cibles.
- S'assurer d'avoir facilement accès à des sources de fonds propres appropriés, à un coût raisonnable, afin de :
 - protéger la Banque d'événements inattendus;
 - faciliter les acquisitions;
 - appuyer l'expansion des affaires.
- Conserver de solides notations externes afin de gérer le coût global de financement de la Banque et de maintenir l'accessibilité au financement requis.

SOURCES DES FONDS PROPRES

Les fonds propres de la Banque proviennent principalement des actionnaires ordinaires et des résultats non distribués. Les autres sources englobent les actionnaires privilégiés de la Banque, les porteurs d'instruments de fonds propres innovateurs et les porteurs des titres de créance subordonnés de la Banque.

GESTION DES FONDS PROPRES

Le Service de gestion de la trésorerie et du bilan gère les fonds propres de la Banque et est responsable de l'obtention, du maintien et du remboursement des fonds propres. Le conseil d'administration surveille la politique sur les fonds propres et la gestion des fonds propres.

La Banque détient en tout temps des capitaux suffisants, qui lui procurent la souplesse nécessaire pour prendre de l'expansion, tant par la croissance interne que par des acquisitions stratégiques. Les ratios de fonds propres élevés de la Banque sont attribuables à la génération interne de capitaux, à la gestion du bilan ainsi qu'à l'émission périodique de valeurs mobilières.

CAPITAL ÉCONOMIQUE

Le capital économique, ou capital investi, est la mesure interne dont la Banque se sert pour évaluer les fonds propres requis. Le capital économique est formé du capital à risque qui est nécessaire pour financer les pertes qui pourraient survenir dans des situations de crises économiques ou opérationnelles et du capital de placement qui a été utilisé pour financer les acquisitions ou les investissements dans des immobilisations pour soutenir la croissance future des bénéfices.

La Banque recourt à des modèles internes pour déterminer le capital à risque requis pour couvrir les risques opérationnels et d'affaires. Les caractéristiques de ces modèles sont décrites à la section «Gestion des risques». À l'intérieur du cadre de mesure de la Banque, notre objectif est de maintenir le capital à risque servant à couvrir les pertes imprévues à un niveau élevé pour préserver la confiance et les notations. Le choix des cibles de capitaux internes fait par la Banque repose sur une base solide et est cohérent avec notre profil de risques global et l'environnement dans lequel la Banque œuvre.

Depuis le 1^{er} novembre 2007, la Banque calcule ses fonds propres selon le dispositif sur les fonds propres de Bâle II. Par conséquent, en plus de couvrir les risques pilier 1 relatifs au risque de crédit, au risque de marché et au risque opérationnel, le cadre économique des fonds propres de la Banque couvre également d'autres risques pilier 2 importants, notamment le risque commercial, le risque de taux d'intérêt sur le portefeuille bancaire et le risque de concentration.

FONDS PROPRES RÉGLEMENTAIRES

Dispositif de l'Accord de Bâle II

La Banque se conforme à la ligne directrice du BSIF pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques et les fonds propres réglementaires. Cette ligne directrice repose sur le nouveau «Dispositif révisé de convergence internationale de la mesure et des normes de fonds propres» (Bâle II), publié par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire. Ce dispositif remplace l'Accord de Bâle I (Bâle I) mis en œuvre en 1988 et révisé en 1996. Le cadre permet aux banques admissibles d'établir leurs fonds propres en fonction de leur méthode interne d'évaluation, de gestion et d'atténuation des risques. Il offre en outre un éventail de méthodes, allant des plus simples aux plus évoluées, pour évaluer le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel. La Banque utilise des approches avancées pour la majorité de ses portefeuilles, ce qui lui permet d'aligner les fonds propres réglementaires et le capital économique avec encore plus de précision que conformément à Bâle I. Étant donné que, à l'origine, les principales autorités de réglementation n'avaient pas obligé les filiales bancaires américaines (TD Bank, N.A., y compris South Financial et Services financiers Chrysler) à se convertir à Bâle II avant d'être acquises par la Banque, les approches avancées ne sont pas encore utilisées pour la majorité des actifs de TD Bank, N.A.

Aux fins comptables, la Banque suit les IFRS pour la consolidation des filiales et des coentreprises. Aux fins des fonds propres réglementaires, les filiales d'assurances sont déconsolidées et présentées comme une déduction des fonds propres. Les filiales d'assurances sont assujetties à leurs propres normes de communication en matière d'adéquation des fonds propres selon la ligne directrice du BSIF sur le montant minimal permanent requis pour le capital et l'excédent et selon le test du capital minimal. À l'heure actuelle, aux fins des fonds propres réglementaires, toutes les entités de la Banque sont soit consolidées, soit déduites des fonds propres, et aucun excédent de capital provenant d'une entité n'est comptabilisé.

Certaines des filiales de la Banque doivent respecter la réglementation du BSIF ou celle d'autres autorités de réglementation. Un grand nombre de ces filiales ont des exigences minimales de capitaux à respecter, et ces dernières pourraient limiter les capacités de la Banque à affecter une partie de ces capitaux ou de ces fonds à d'autres usages.

Fonds propres de catégorie 1

Les fonds propres de catégorie 1 s'élevaient à 31,0 milliards de dollars au 31 octobre 2012, en hausse comparativement à 28,5 milliards de dollars à l'exercice précédent. Cette augmentation est grandement attribuable à la vigueur des résultats. Parmi les activités de financement de la gestion des fonds propres au cours de l'exercice, notons l'émission d'actions ordinaires de 1,2 milliard de dollars en vertu du plan de réinvestissement des dividendes et pour l'exercice d'options sur actions. La Banque a adopté les IFRS le 1^{er} novembre 2011. La dispense accordée par le BSIF permet l'intégration progressive de l'effet des IFRS sur le calcul des fonds propres réglementaires selon la méthode linéaire sur cinq trimestres à compter du 1^{er} novembre 2011 jusqu'au 31 janvier 2013. L'incidence des IFRS sur les fonds propres de catégorie 1 est de 1 937 millions de dollars, dont 1 550 millions de dollars sont inclus en date du 31 octobre 2012. En date du 1^{er} novembre 2011, la Banque était également tenue de respecter la nouvelle exigence de déduire les filiales d'assurances à hauteur de 50 % pour les fonds propres de catégorie 1 et à hauteur de 50 % pour les fonds propres de catégorie 2.

Fonds propres de catégorie 2

Après la fin de l'exercice, le 1^{er} novembre 2012, la Banque a racheté des débiteures subordonnées totalisant 2,5 milliards de dollars, qui étaient admissibles à titre de fonds propres réglementaires de catégorie 2. Pour en savoir davantage, se reporter à la note 17 des états financiers consolidés de la Banque.

PROCESSUS D'ÉVALUATION DE L'ADÉQUATION DES FONDS PROPRES INTERNES

Le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes de la Banque est un processus intégré à l'échelle de l'entreprise qui englobe les fonctions de gouvernance, de gestion et de contrôle des risques et des fonds propres au sein de la Banque. Il prescrit un cadre permettant d'établir un lien entre les risques et les exigences en matière de fonds propres, par l'intermédiaire des pratiques connexes pour la modélisation du capital économique et l'évaluation des facteurs de stress de la Banque, qui aident à établir les normes d'adéquation des fonds propres de la Banque.

Le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes de la Banque est piloté par le service Gestion des risques avec l'appui de nombreux secteurs fonctionnels qui aident à évaluer l'adéquation des fonds propres internes de la Banque. En fin de compte, cette évaluation représente la capacité de supporter le risque, conformément au profil de risques et à l'appétit établi de la Banque pour le risque. Le service Gestion des risques dirige le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes et évalue si la vision interne des fonds propres requis de la Banque est appropriée pour les risques auxquels elle est exposée. Le Service de gestion de la trésorerie et du bilan établit l'adéquation entre les fonds propres disponibles de la Banque par rapport aux fonds propres requis.

DIVIDENDES

La politique de dividende de la Banque est approuvée par le conseil d'administration. Le dividende trimestriel s'établissait à 0,77 \$ l'action au 31 octobre 2012, ce qui est conforme à la fourchette cible actuelle de 40 % à 50 % du résultat rajusté. Les dividendes en espèces déclarés et versés en 2012 ont totalisé 2,89 \$ l'action (2,61 \$ en 2011). Pour des renseignements sur les dividendes en espèces à verser sur les actions privilégiées de la Banque, se reporter aux notes 18 et 21 des états financiers consolidés. Au 31 octobre 2012, il y avait 916,1 millions d'actions ordinaires en circulation (901,0 millions en 2011). La capacité de la Banque à verser des dividendes est assujettie à la *Loi sur les banques* et aux exigences du BSIF. Se reporter à la note 21 des états financiers consolidés pour en savoir davantage sur les restrictions concernant les dividendes.

RATIOS DE FONDS PROPRES

Les ratios de fonds propres permettent de mesurer la santé et la souplesse financières. Les ratios de fonds propres de la Banque sont calculés à l'aide des lignes directrices du BSIF, qui reposent sur les règles en matière d'adéquation des fonds propres comprises dans Bâle II. Au niveau consolidé, la personne morale à laquelle Bâle II s'applique est La Banque Toronto-Dominion.

Le BSIF mesure l'adéquation des fonds propres des banques canadiennes d'après ses instructions pour déterminer le capital rajusté en fonction des risques, les actifs pondérés en fonction des risques et les risques hors bilan. Le BSIF définit deux principaux ratios d'adéquation des fonds propres : le ratio des fonds propres de catégorie 1 et le ratio du total des fonds propres. Le BSIF établit des niveaux cibles pour les banques canadiennes comme suit :

- Le ratio des fonds propres de catégorie 1 est défini comme les fonds propres de catégorie 1 réglementaires divisés par les actifs pondérés en fonction des risques. Le BSIF exige que les banques visent un ratio de 7 % pour leurs fonds propres de catégorie 1.
- Le ratio du total des fonds propres est défini comme le total des fonds propres réglementaires divisé par les actifs pondérés en fonction des risques. Le BSIF exige que les banques visent un ratio de 10 % pour le total de leurs fonds propres.

Le 31 octobre 2012, le ratio des fonds propres de catégorie 1 de la Banque et son ratio du total des fonds propres s'établissaient respectivement à 12,6 % et 15,7 %, contre 13 % et 16 % le 31 octobre 2011. Les variations sur douze mois ont été induites par plusieurs facteurs, dont l'augmentation des actifs pondérés en fonction des risques, en partie contrebalancée par la hausse des fonds propres décrite plus tôt dans le paragraphe «Fonds propres de catégorie 1». Au 31 octobre 2012, la Banque surpassait sa cible à moyen terme interne pour les fonds propres de catégorie 1.

ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES

Selon Bâle II, les actifs pondérés en fonction des risques sont calculés pour chacune des composantes suivantes : le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel. Le risque opérationnel représente le risque de perte découlant du caractère inadéquat ou de la défaillance des processus, des gens et des systèmes internes ainsi que d'événements externes. Les actifs pondérés en fonction des risques de la Banque sont comme suit :

TABLEAU 45		
ACTIFS PONDÉRÉS EN FONCTION DES RISQUES – BÂLE II ¹		
(en millions de dollars canadiens)		
	2012	2011
Risque de crédit		
Risque de crédit de détail		
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel	22 220 \$	19 119 \$
Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles	12 816	13 436
Autres expositions aux produits de détail	38 175	35 143
Risque de crédit autre que de détail		
Entreprises	89 222	78 649
Emprunteurs souverains	2 827	1 340
Banques	9 969	10 671
Expositions de titrisation		
Expositions sur actions		
Expositions assujetties à l'approche standard et à l'approche NI	183 679	165 838
Rajustement des actifs pondérés en fonction des risques selon l'approche NI – facteur scalaire	5 012	4 950
Autres actifs exclus de l'approche standard ou de l'approche NI	12 589	12 617
Total du risque de crédit	201 280	183 405
Risque de marché		
Portefeuille de négociation	12 033	5 083
Risque opérationnel		
Approche standard	32 562	30 291
Total	245 875 \$	218 779 \$

¹ Avant le premier trimestre de 2012, le calcul des montants était fondé sur les PCGR du Canada.

Au cours de l'exercice, les actifs pondérés en fonction des risques ont augmenté de 27,1 milliards de dollars, surtout en raison de ce qui suit : les modifications découlant de Bâle 2.5 liées à l'amendement relatif au risque de marché, la clôture de l'acquisition de MBNA au premier trimestre de 2012 et la croissance interne dans les activités de détail et commerciales tant au Canada qu'aux États-Unis.

TABLEAU 46 **ACTIONS EN CIRCULATION ET TITRES POUVANT ÊTRE ÉCHANGÉS/CONVERTIS EN ACTIONS¹**

(en millions d'actions / de parts, sauf indication contraire)

	31 octobre 2012	31 octobre 2011
	Nombre d'actions/ de parts	Nombre d'actions/ de parts
Actions ordinaires en circulation²	916,1	901,0
Options sur actions		
Droits acquis	7,9	10,3
Droits non acquis	5,8	5,6
Série O	17,0	17,0
Série P	10,0	10,0
Série Q	8,0	8,0
Série R	10,0	10,0
Série S	10,0	10,0
Série Y	10,0	10,0
Série AA	10,0	10,0
Série AC	8,8	8,8
Série AE	12,0	12,0
Série AG	15,0	15,0
Série AI	11,0	11,0
Série AK	14,0	14,0
Total des actions privilégiées – capitaux propres	135,8	135,8
Total des actions privilégiées	135,8	135,8
Titres de fiducie de capital (en milliers d'actions)		
Parts de fiducie émises par Fiducie de capital TD II :		
Titres de Fiducie de capital TD II – Série 2012-1	350,0	350,0
Parts de fiducie émises par Fiducie de capital TD III :		
Titres de Fiducie de capital TD III – Série 2008	1 000,0	1 000,0
Titres de créance émis par Fiducie de capital TD IV :		
Billets de Fiducie de capital TD IV – série 1	550,0	550,0
Billets de Fiducie de capital TD IV – série 2	450,0	450,0
Billets de Fiducie de capital TD IV – série 3	750,0	750,0

¹ Pour plus de détails, y compris le montant du principal, les caractéristiques de conversion et d'échange et les distributions, se reporter aux notes 18, 19 et 21 des états financiers consolidés de la Banque.

² Les actions ordinaires en circulation sont présentées déduction faite des actions ordinaires autodétenues.

MODIFICATIONS FUTURES DE L'ACCORD DE BÂLE

Bâle III

En décembre 2010, le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (CBCB) a publié le libellé définitif des nouvelles règles internationales sur l'adéquation des fonds propres et les liquidités visant les banques. Couramment appelées «Bâle III», ces propositions en matière de fonds propres visent à relever la qualité, la quantité, la transparence et l'uniformité des fonds propres bancaires, de même qu'à décourager l'endettement et la prise de risques excessifs et à réduire la procyclicalité. Conjointement avec les nouvelles normes mondiales en matière de liquidités harmonisées à l'échelle internationale, Bâle III a pour but de fournir un cadre réglementaire afin d'affermir la résilience du secteur bancaire et du système financier.

En janvier 2011, le CBCB a complété le libellé définitif des règles par des lignes directrices additionnelles portant sur les fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité. Selon ces lignes directrices, tous les instruments de fonds propres doivent comporter des caractéristiques liées à l'absorption des pertes. En fonction de l'évaluation de la viabilité réalisée par l'autorité de réglementation, ces caractéristiques peuvent exiger que les fonds propres soient dépréciés ou que des instruments soient convertis en fonds propres. Les règles en cause prévoient une période de transition et de retrait progressif pour les instruments de fonds propres qui ne satisfont pas aux exigences de Bâle III, y compris les caractéristiques des fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité. Ainsi, le BSIF a publié un préavis en août 2011 dans lequel il exige, aux fins de conformité aux exigences visant les fonds propres d'urgence en cas de non-viabilité, que les instruments de fonds propres non ordinaires soient assortis, en date du 1^{er} janvier 2013, d'une caractéristique de conversion intégrale et permanente en fonds propres jusqu'au point de non-viabilité.

En novembre 2011, le CBCB a publié le libellé définitif des mesures pour les banques mondiales d'importance systémique. Les banques désignées comme banques mondiales d'importance systémique devront détenir des réserves de conservation additionnelles de 1 % à 2,5 % de plus que l'exigence de Bâle III à l'égard des fonds propres ordinaires de catégorie 1, exigence appliquée progressivement sur une période de quatre ans à compter du 1^{er} janvier 2016. La méthode de désignation d'une banque comme banque mondiale d'importance systémique s'appuie sur une approche fondée sur des critères comportant cinq grandes catégories : la taille, l'interdépendance, l'absence de substituabilité,

les activités mondiales (transfrontalières) et la complexité. Les banques mondiales d'importance systémique devront disposer de réserves de conservation additionnelles constituées exclusivement de fonds propres ordinaires. Le Conseil de stabilité financière a annoncé l'existence de 28 institutions financières d'importance systémique dans le cadre de son évaluation récente. Aucune banque canadienne n'a été désignée d'importance systémique. Le Conseil de stabilité financière réévaluera cette liste chaque année.

En octobre 2012, le CBCB a publié le libellé définitif des mesures pour les banques nationales d'importance systémique. Le cadre sur les banques canadiennes d'importance systémique ajoute une perspective complémentaire aux règles relatives aux banques mondiales d'importance systémique en s'intéressant à l'incidence que les banques en difficulté ou en défaut auront sur l'économie canadienne. Le document présente un cadre de principes relatifs à la méthode d'évaluation ainsi que les exigences plus élevées en matière d'absorption de pertes. Étant donné que le document sur les banques nationales d'importance systémique repose sur des principes, le BSIF a le pouvoir (dans la mesure permise par le document du CBCB) d'établir une méthode d'évaluation pour ces banques et d'étalonner le niveau des exigences en matière d'absorption de pertes. Le BSIF devrait entreprendre l'évaluation régulière des banques canadiennes selon la méthode d'évaluation issue du document sur les banques nationales d'importance systémique et peut exiger d'une banque qu'elle détienne un niveau de fonds propres plus élevé que le minimum prévu par les règles de Bâle III.

En août 2012, le BSIF a publié pour commentaires généraux une ligne directrice révisée sur les normes d'adéquation des fonds propres, laquelle intègre les règles en matière de fonds propres de Bâle III et prendra effet en janvier 2013. La période de commentaires s'est terminée le 28 septembre 2012. Nous ne prévoyons pas devoir apporter de changements importants à nos activités ni mobiliser de nouveaux fonds propres ordinaires pour arriver à respecter les exigences de Bâle III ou la ligne directrice sur les normes de fonds propres, telles qu'elles sont actuellement rédigées. La ligne directrice proposée comporte deux méthodes relatives au calcul du ratio des fonds propres, soit i) la méthode «transitoire» et ii) la méthode «tout compris».

Selon la méthode transitoire, les modifications apportées au traitement à titre de fonds propres de certains éléments de même que les exigences minimales relatives aux ratios de fonds propres seront intégrées progressivement au cours de la période allant de 2013 à 2019. Selon notre compréhension et les hypothèses actuelles, si nous appliquons la méthode transitoire, telle qu'elle est définie dans la ligne directrice proposée, notre ratio de fonds propres ordinaires de catégorie 1 devrait se situer à environ 12,0 % au 31 octobre 2012.

Selon la méthode «tout compris», les fonds propres comprennent l'ensemble des ajustements réglementaires qui devront être apportés d'ici 2019 ainsi que les règles de retrait progressif des instruments de fonds propres non admissibles. En vertu de la ligne directrice proposée, le BSIF s'attend à ce que toutes les institutions atteignent un ratio de fonds propres ordinaires de catégorie 1 cible «tout compris» d'au moins 7 % d'ici le premier trimestre de 2013, ainsi qu'un ratio du total des fonds propres de catégorie 1 cible «tout compris» d'au moins 8,5 % et un ratio du total des fonds propres cible d'au moins 10,5 % d'ici le premier trimestre de 2014. Selon notre compréhension et les tendances actuelles, le ratio de fonds propres ordinaires pro forma de la Banque devrait se situer à environ 8,2 % au 31 octobre 2012, si l'on applique la méthode «tout compris».

Selon Bâle III, les normes minimales en matière de fonds propres exigent, entre autres, un ratio de fonds propres ordinaires de 4,5 %, un ratio de fonds propres de catégorie 1 de 6,0 % et un ratio du total des fonds propres de 8,0 %. À cela s'ajoutent des réserves de conservation de fonds propres de 2,5 %.

Selon notre compréhension de la ligne directrice proposée par le BSIF, nous avons respecté toutes les normes d'adéquation des fonds propres.

À notre avis, aux termes de Bâle III, l'ensemble des instruments de fonds propres non ordinaires de catégories 1 et 2 de la TD qui sont en circulation, à l'exception de certains instruments émis par des filiales américaines de la TD, ne seront plus admissibles à titre de fonds propres réglementaires et seront visés par des mesures de retrait progressif sur une période de transition de 10 ans débutant en janvier 2013. Le 7 février 2011, par suite du préavis publié le 4 février 2011 par le BSIF dans lequel le BSIF énonce ses attentes en ce qui concerne l'utilisation des droits de rachat d'instruments de fonds propres non admissibles prévue dans les clauses d'événements réglementaires, nous ne prévoyons exercer un droit de rachat déclenché par un événement réglementaire qu'en 2022 à l'égard des billets de Fiducie de capital TD IV – série 2 qui seront alors en circulation. Au 31 octobre 2012, le montant en capital des billets de Fiducie de capital TD IV – série 2 émis et en circulation totalisait 450 millions de dollars. La prévision de la TD est fondée sur un nombre de facteurs de risque et d'hypothèses figurant dans le communiqué de presse de la Banque du 7 février 2011, lequel se trouve sur le site de la Banque à l'adresse www.td.com/francais.

Titrisation et arrangements hors bilan

Dans le cadre normal des activités, la Banque participe à diverses opérations financières qui, selon les IFRS, ne sont pas comptabilisées au bilan consolidé ou qui le sont, mais à des montants différents des totaux notionnels ou contractuels. Ces arrangements hors bilan comportent, entre autres risques, des risques de marché, de crédit et de liquidité qui sont traités dans la section «Gestion des risques» du présent rapport de gestion. Les arrangements hors bilan, notamment les titrisations, les obligations contractuelles, certains engagements et certaines garanties, servent habituellement à la gestion des risques, à la gestion des fonds propres ou au financement.

ENTITÉS AD HOC

La Banque mène certaines activités en vertu d'arrangements avec des entités ad hoc. Nous utilisons des entités ad hoc pour mobiliser des capitaux et obtenir des liquidités par la titrisation de certains actifs financiers de la Banque, pour aider nos clients à titriser leurs actifs financiers, et pour créer pour eux des produits de placement. Elles peuvent prendre la forme d'une société commerciale, d'une fiducie, d'une société de personnes ou d'une entité sans personnalité juridique. Les entités ad hoc sont consolidées par la Banque lorsque la substance de la relation entre la Banque et l'entité ad hoc indique qu'un contrôle existe. Les indicateurs éventuels de contrôle comprennent, entre autres, une évaluation de l'exposition de la Banque aux risques et avantages inhérents à l'entité ad hoc. La possibilité de consolider l'entité ad hoc est évaluée à la création de chacune des entités, et a été réévaluée au moment de la transition aux IFRS. De plus, l'analyse de la consolidation est revue au moins tous les trimestres lorsqu'un changement indique qu'une réévaluation est nécessaire. Par exemple, lorsque la Banque, après l'évaluation initiale, semble obtenir un plus grand contrôle ou pouvoir de décision sur l'entité ad hoc, une réévaluation est effectuée pour établir si l'entité ad hoc

doit être consolidée. Mécanisme important des marchés de capitaux, les titrisations génèrent des liquidités en permettant aux investisseurs d'avoir facilement accès à des portefeuilles particuliers d'actifs et de risques. Une structure de titrisation type consiste pour la Banque à vendre des actifs à une entité ad hoc qui, à son tour, finance l'achat de ces actifs par une émission de titres à des investisseurs. Habituellement créées pour répondre à un objectif unique et distinct, les entités ad hoc ne sont pas des unités opérationnelles et n'ont habituellement pas d'employés. Les documents constitutifs de l'entité ad hoc décrivent le mode de distribution des flux de trésorerie provenant des actifs détenus par l'entité ad hoc entre les investisseurs et les autres détenteurs ayant droit à ces flux de trésorerie. La Banque est partie à des entités ad hoc par voie de titrisations de ses actifs, de titrisations d'actifs initiés par des tiers et d'autres produits de placement et de financement.

Titrisation d'actifs initiés par la Banque

La Banque titrise des prêts hypothécaires résidentiels, des prêts aux particuliers, des prêts-auto, des prêts sur cartes de crédit et des prêts aux entreprises et aux gouvernements pour rehausser sa situation de trésorerie, diversifier ses sources de financement et optimiser la gestion de son bilan. Certains prêts-auto acquis par la Banque dans le cadre de l'acquisition de Services financiers Chrysler avaient été créés aux États-Unis et ont été vendus à des structures de titrisation américaines. Tous les autres produits titrisés par la Banque avaient été créés au Canada et ont été vendus à des structures de titrisation canadiennes ou à des tiers canadiens autres que des entités ad hoc. Les expositions issues de titrisations par l'intermédiaire d'importantes entités ad hoc non consolidées et consolidées et de tiers autres que des entités ad hoc sont décrites ci-après :

TABLEAU 47 CRÉANCES TITRISÉES PAR LA BANQUE EN TANT QU'INITIATRICE¹

(en millions de dollars canadiens)

	Entités ad hoc importantes non consolidées		Entités ad hoc importantes consolidées		Tiers autres que des entités ad hoc	
	Actifs titrisés	Valeur comptable des droits conservés	Actifs titrisés	Actifs titrisés ²	Valeur comptable des droits conservés ²	
31 octobre 2012						
Prêts hypothécaires résidentiels	21 176 \$	– \$	– \$	23 446 \$	– \$	
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers ^{3,4}	–	–	5 461	–	–	
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	79	–	–	2 388	53	
Prêts sur cartes de crédit	–	–	1 251	–	–	
Total des créances	21 255 \$	– \$	6 712 \$	25 834 \$	53 \$	
31 octobre 2011						
Prêts hypothécaires résidentiels	21 953 \$	– \$	– \$	22 917 \$	– \$	
Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers ^{3,4}	–	–	7 175	–	–	
Prêts aux entreprises et aux gouvernements	95	–	–	2 311	52	
Prêts sur cartes de crédit	–	–	–	–	–	
Total des créances	22 048 \$	– \$	7 175 \$	25 228 \$	52 \$	

¹ Sont inclus dans le tableau ci-dessus tous les actifs titrisés par la Banque, qu'ils soient présentés au bilan ou hors bilan aux fins comptables, y compris les actifs qui ne répondent pas aux critères de décomptabilisation.

² Les droits conservés liés aux prêts hypothécaires à l'égard d'immeubles d'habitation et de logements sociaux ont été reclassés des prêts hypothécaires résidentiels aux prêts aux entreprises et aux gouvernements. Les prêts hypothécaires titrisés correspondant à ces droits conservés ont également été inclus dans les prêts aux entreprises et aux gouvernements. Ces changements ont été appliqués de manière rétrospective.

³ Les prêts aux particuliers comprenaient, au 31 octobre 2012, 361 millions de dollars de prêts-auto acquis dans le cadre de l'acquisition par la Banque de Services financiers Chrysler (2 075 millions de dollars au 31 octobre 2011).

⁴ La Banque, dans toutes les opérations de titrisation qu'elle a entreprises relativement à ses propres actifs, a agi en tant que banque initiatrice et a conservé un risque de titrisation du point de vue des fonds propres.

Prêts hypothécaires résidentiels

La Banque titrise les prêts hypothécaires résidentiels par l'intermédiaire d'importantes entités ad hoc non consolidées et de tiers canadiens autres que des entités ad hoc. Les prêts hypothécaires résidentiels titrisés par la Banque peuvent être décomptabilisés en totalité ou en partie selon les ententes propres à chacune des transactions. Dans les cas où la Banque

décomptabilise en totalité ou en partie les prêts hypothécaires résidentiels, la Banque peut être exposée aux risques des prêts transférés du fait des droits conservés. Au 31 octobre 2012, la Banque n'avait comptabilisé aucun droit conservé en raison de la titrisation de prêts hypothécaires résidentiels dans son bilan consolidé.

Prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers

La Banque titrise des prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers par l'intermédiaire d'entités ad hoc consolidées. La Banque consolide les entités ad hoc puisqu'elles servent de véhicules de financement pour les actifs de la Banque et que la Banque est exposée à la majorité des risques résiduels des entités ad hoc. Au 31 octobre 2012, l'encours du papier commercial émis par les entités ad hoc s'établissait à 5,1 milliards de dollars (5,1 milliards de dollars en 2011), et l'encours des billets émis par les entités ad hoc s'établissait à 0,3 milliard de dollars (1,8 milliard de dollars en 2011). Au 31 octobre 2012, l'exposition éventuelle maximale de la Banque aux pertes de ces conduits était de 5,5 milliards de dollars (7,2 milliards de dollars en 2011), dont une tranche de 1,1 milliard de dollars (1,1 milliard de dollars en 2011) des prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers sous-jacents était assurée par des gouvernements.

Prêts aux entreprises et aux gouvernements

Les prêts aux entreprises et aux gouvernements titrisés par la Banque peuvent être décomptabilisés du bilan de la Banque selon les ententes propres à chacune des transactions. Dans les cas où la Banque décomptabilise en totalité les prêts aux entreprises et aux gouvernements, la Banque peut être exposée aux risques des prêts transférés du fait des droits conservés. Aucune perte sur créances n'est prévue à l'égard des droits conservés dans les prêts aux entreprises et aux gouvernements titrisés, ces prêts étant tous assurés par un gouvernement.

Prêts sur cartes de crédit

La Banque titrise des prêts sur cartes de crédit par l'intermédiaire d'une entité ad hoc. Le 1^{er} décembre 2011, la Banque a fait l'acquisition de la quasi-totalité du portefeuille de cartes de crédit de MBNA Canada. Par suite de l'acquisition,

la Banque a consolidé l'entité ad hoc puisqu'elle sert de véhicule de financement pour les actifs de la Banque et que la Banque est exposée à la majorité des risques résiduels de l'entité ad hoc. Au 31 octobre 2012, l'encours des billets émis par l'entité ad hoc consolidée s'établissait à 1,3 milliard de dollars. Au 31 octobre 2012, l'exposition éventuelle maximale de la Banque aux pertes de cette entité ad hoc atteignait 1,3 milliard de dollars. Avant le 1^{er} décembre 2011, la Banque ne consolidait pas l'entité ad hoc.

Titrisation d'actifs initiés par des tiers

La Banque gère des conduits multicédants et fournit des facilités de liquidité ainsi que des services de distribution de valeurs mobilières; elle peut également fournir des rehaussements de crédit. Les actifs initiés par des tiers sont titrisés par l'entremise des entités ad hoc soutenues mais non consolidées par la Banque. Au 31 octobre 2012, le risque éventuel maximal de perte que courait la Banque compte tenu des participations qu'elle a dans du papier commercial et des facilités de liquidité qu'elle fournit à des conduits multicédants s'élevait à 7,5 milliards de dollars (5,5 milliards de dollars au 31 octobre 2011). De plus, au 31 octobre 2012, la Banque s'était engagée à fournir des facilités de liquidité additionnelles de 2,2 milliards de dollars (2,1 milliards de dollars au 31 octobre 2011) à l'égard de papier commercial adossé à des actifs (PCAA) qui pourrait être émis plus tard dans le cadre de l'acquisition d'actifs spécifiques. Au 31 octobre 2012, la Banque ne fournissait également aucun rehaussement de crédit spécifique (17 millions de dollars au 31 octobre 2011) pour des transactions.

Tous les actifs titrisés par des tiers soutenus par la Banque provenaient du Canada et ont été vendus à des structures de titrisation canadiennes. Le tableau suivant présente des informations sur les conduits de PCAA multicédants qui sont gérés par la Banque.

TABLEAU 48 EXPOSITION AUX ACTIFS DE TIERS TITRISÉS PAR DES CONDUITS SOUTENUS PAR LA BANQUE

(en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)

	31 octobre 2012		31 octobre 2011	
	Exposition et notations des entités ad hoc non consolidées AAA ¹	Durée moyenne pondérée prévue (en années) ²	Exposition et notations des entités ad hoc non consolidées AAA ¹	Durée moyenne pondérée prévue (en années) ²
Prêts hypothécaires résidentiels	4 613 \$	2,8	2 215 \$	2,9
Prêts sur cartes de crédit	–	–	150	2,1
Prêts et crédit-bail – auto	1 657	1,3	1 789	1,6
Prêts et crédit-bail – matériel	19	0,4	92	0,7
Créances clients	1 221	1,7	1 223	2,7
Total des créances	7 510 \$	2,3	5 469 \$	2,4

¹ L'exposition totale de la Banque découlant des facilités de liquidité n'est liée qu'aux actifs notés AAA.

² La durée moyenne pondérée prévue pour chaque type d'actifs est fonction de chacun des engagements d'acquisition restants du conduit pour les ensembles renouvelables et de la durée moyenne pondérée prévue pour les actifs des ensembles décroissants.

Au 31 octobre 2012, la Banque détenait 128 millions de dollars (790 millions de dollars au 31 octobre 2011) de PCAA émis par des conduits multicédants soutenus par la Banque dans la catégorie prêts, valeurs mobilières et autres détenus à des fins de transaction dans son bilan consolidé.

EXPOSITION À DES CONDUITS SOUTENUS PAR DES TIERS

La Banque est exposée à des conduits soutenus par des tiers aux États-Unis en raison de facilités de liquidité consenties de 500 millions de dollars au 31 octobre 2012 (349 millions de dollars au 31 octobre 2011) dont aucune (aucune au 31 octobre 2011) n'a été utilisée. Les actifs compris dans ces conduits consistent en des billets de particuliers adossés par des prêts-auto. Au 31 octobre 2012, ces actifs avaient maintenu des notations attribuées par diverses agences de notation, variant de AAA à AA.

L'exposition de la Banque à des conduits soutenus par des tiers au Canada sous forme de facilités de financement de marge au 31 octobre 2012 et 31 octobre 2011 était négligeable.

ENGAGEMENTS

La Banque conclut différentes ententes pour répondre aux besoins financiers de ses clients et comme source de produits d'honoraires pour elle. Les engagements importants de la Banque comprennent des lettres de crédit de soutien financier et garanties d'exécution, des lettres de crédit documentaires et commerciales ainsi que des engagements de crédit. Ces produits peuvent exposer la Banque à des risques de liquidité, de crédit ou de réputation. Il y a des processus de gestion et de contrôle des risques adéquats en place pour réduire ces risques. Certains engagements restent exclus du bilan. La note 30 des états financiers consolidés contient de l'information détaillée sur le montant de crédit additionnel maximal que la Banque pourrait être tenue de fournir.

Ententes de crédit de financement adossé

Les «engagements de crédit» qui sont présentés à la note 30 des états financiers consolidés comprennent les ententes de crédit de financement adossé. Les ententes de crédit de financement adossé sont des engagements à fournir un financement à un emprunteur de gros dont le degré d'endettement est plus élevé, selon son ratio d'endettement, par rapport à son industrie. L'exposition de la Banque à des engagements de crédit de financement adossé n'était pas importante au 31 octobre 2012 ni au 31 octobre 2011.

GARANTIES

Dans le cadre normal des activités, la Banque conclut divers contrats de garantie visant à soutenir ses clients. Les principaux types de garanties que la Banque offre comprennent des lettres de crédit de soutien financier et garanties d'exécution, des actifs vendus avec recours, des rehaussements de crédit, des options vendues et des ententes d'indemnisation. Certaines garanties demeurent hors bilan. Pour de l'information détaillée sur la comptabilisation des garanties de la Banque, voir la note 30 des états financiers consolidés.

Transactions entre parties liées

TRANSACTIONS AVEC DES DIRIGEANTS ET DES ADMINISTRATEURS ET DES PERSONNES AVEC QUI ILS ONT DES LIENS

La Banque consent des prêts à ses dirigeants et à ses administrateurs ainsi qu'à des personnes avec qui ils ont des liens. Les prêts aux administrateurs et aux dirigeants sont accordés aux conditions du marché à moins, dans le cas de produits et services bancaires destinés aux dirigeants, de stipulation contraire aux termes des lignes directrices de politiques approuvées qui visent tous les employés. Les montants en cours s'établissent comme suit :

TABLEAU 49	PRÊTS AUX PRINCIPAUX DIRIGEANTS, AUX MEMBRES DE LEUR FAMILLE PROCHE ET À LEURS ENTITÉS LIÉES	31 octobre	31 octobre
		2012	2011
(en millions de dollars canadiens)			
		6 \$	12 \$
	Prêts aux particuliers, y compris les prêts hypothécaires	201	195
	Prêts aux entreprises		
	Total	207 \$	207 \$

En outre, la Banque offre des plans d'unités d'actions différées et d'autres plans aux administrateurs externes, aux dirigeants et à certains autres employés clés. Pour plus de renseignements, voir les notes 25 et 29 des états financiers consolidés 2012.

Dans le cadre normal des activités, la Banque fournit également divers services bancaires aux sociétés affiliées et autres sociétés liées à des conditions similaires à celles offertes à des parties non liées.

TRANSACTIONS AVEC DES ENTITÉS ÉMETTRICES COMPTABILISÉES SELON LA MÉTHODE DE MISE EN ÉQUIVALENCE TD AMERITRADE

En vertu de la convention d'actionnaires relative à la participation en actions de la Banque dans TD Ameritrade, la Banque a désigné 5 des 12 membres du conseil d'administration de TD Ameritrade, y compris le chef de la direction de la Banque et deux administrateurs indépendants de la TD. Une description des transactions importantes de la Banque et de ses sociétés affiliées avec TD Ameritrade est présentée ci-après.

Convention sur les comptes de dépôt assurés (auparavant les comptes de dépôt du marché monétaire)

La Banque a conclu avec TD Ameritrade une convention en vertu de laquelle elle met à la disposition des clients de TD Ameritrade des comptes de dépôt assurés à titre de comptes de passage désignés. TD Ameritrade procure des services de marketing et de soutien relativement aux comptes de dépôt assurés. La Banque a payé des frais s'élevant à 834 millions de dollars en 2012 (762 millions de dollars en 2011) à TD Ameritrade pour les comptes de dépôt. Les frais payés par la Banque sont fonction du solde moyen des dépôts assurés au cours de la période, qui s'est établi à 60,3 milliards de dollars en 2012 (49,3 milliards de dollars en 2011), et une partie des frais est liée au rendement réel que la Banque a gagné sur les placements, moins les intérêts réels versés aux clients de TD Ameritrade, et le reste est fonction d'un taux de rendement convenu. La Banque gagne des frais fixes équivalant à 25 pdb et se fait rembourser le coût des primes d'assurance de la FDIC.

Au 31 octobre 2012, les montants à recevoir de TD Ameritrade s'établissaient à 129 millions de dollars (97 millions de dollars au 31 octobre 2011).

Au 31 octobre 2012, les montants à payer à TD Ameritrade s'établissaient à 87 millions de dollars (84 millions de dollars au 31 octobre 2011).

TRANSACTIONS AVEC SYM COR

La Banque détient un tiers du capital de Symcor Inc. (Symcor), fournisseur canadien de services d'impartition offrant une gamme diversifiée de solutions intégrées de services de traitement d'effets, de traitement et de production de relevés et de gestion de trésorerie. La Banque comptabilise sa part des résultats de Symcor selon la méthode de la mise en équivalence. Au cours de l'exercice, la Banque a versé 128 millions de dollars (139 millions de dollars en 2011) pour ces services. Au 31 octobre 2012, le montant à payer à Symcor était de 10 millions de dollars (12 millions de dollars au 31 octobre 2011).

La Banque et deux autres banques actionnaires ont également consenti à Symcor une facilité de prêt non garantie de 100 millions de dollars, sur laquelle aucun montant n'était prélevé aux 31 octobre 2012 et 2011.

Instruments financiers

La Banque, en tant qu'institution financière, possède des actifs et des passifs qui se composent essentiellement d'instruments financiers. Les actifs financiers de la Banque comprennent, entre autres, des liquidités, des dépôts productifs d'intérêts, des valeurs mobilières, des prêts et des instruments dérivés, tandis que les passifs financiers comprennent des dépôts, des obligations liées aux valeurs mobilières vendues à découvert, des obligations liées aux valeurs mobilières mises en pension, des instruments dérivés et des titres de créance subordonnés.

La Banque utilise des instruments financiers à des fins de transaction et à des fins autres que de transaction. En règle générale, la Banque s'engage dans des activités de transaction par l'achat et la vente de valeurs mobilières dans le but d'obtenir des liquidités et de combler les besoins des clients et, plus rarement, par la prise de positions de négociation pour son propre compte dans le but de dégager un profit. Les instruments financiers détenus à des fins de transaction comprennent, notamment, les valeurs mobilières détenues à des fins de transaction, les dépôts détenus à des fins de transaction et les dérivés détenus à des fins de transaction. Les instruments financiers détenus à des fins autres que de transaction se composent de la majorité du portefeuille de prêts, des valeurs mobilières détenues à des fins autres que de transaction, des dérivés de couverture et des passifs financiers de la Banque. Selon les

nouvelles normes comptables relatives aux instruments financiers, les actifs financiers ou passifs financiers qui sont classés comme détenus à des fins de transaction, les prêts et les valeurs mobilières désignés à la juste valeur par le biais du résultat net, les valeurs mobilières classées comme disponibles à la vente et tous les dérivés sont évalués à la juste valeur dans les états financiers consolidés de la Banque, sauf les valeurs mobilières classées comme disponibles à la vente comptabilisées au coût. Les instruments financiers classés comme prêts et créances et comme autres passifs sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Pour de plus amples renseignements sur la façon de calculer la juste valeur des instruments financiers, se reporter à la partie «Évaluation de la juste valeur» de la section «Estimations comptables critiques» du présent rapport de gestion. L'utilisation d'instruments financiers permet à la Banque de dégager des profits sous la forme de produits de négociation, d'intérêts et d'honoraires. Les instruments financiers créent également divers risques que la Banque gère par la voie de ses politiques et procédures étendues de gestion des risques. Les principaux risques sont les risques de taux d'intérêt, de crédit, de liquidité, de marché et de change. Pour une description plus détaillée de la façon dont la Banque gère ses risques, se reporter à la section «Gestion des risques» du présent rapport de gestion.

Facteurs de risque qui pourraient avoir une incidence sur les résultats futurs

Outre les risques décrits dans la section «Gestion des risques», beaucoup d'autres facteurs de risque, dont bon nombre échappent au contrôle de la Banque et dont les effets peuvent être difficiles à prévoir, pourraient faire en sorte que nos résultats diffèrent de façon importante de nos plans, de nos objectifs et de nos estimations. Tous les énoncés prospectifs, y compris les énoncés prospectifs inclus dans le présent rapport de gestion, sont naturellement assujettis à des risques et à des incertitudes, de nature générale et spécifique, qui peuvent faire en sorte que les résultats réels de la Banque diffèrent considérablement de ceux avancés dans les énoncés prospectifs. Certains de ces facteurs sont présentés ci-dessous et d'autres sont cités dans la rubrique «Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs» du présent rapport de gestion.

FACTEURS LIÉS À L'INDUSTRIE**Conjoncture économique et commerciale dans les régions où la Banque exerce ses activités**

La Banque exerce ses activités au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays. Par conséquent, la conjoncture économique et commerciale dans ces régions a une incidence importante sur ses résultats. Les facteurs conjoncturels comprennent, notamment, les taux d'intérêt à court et à long terme, l'inflation, les fluctuations des marchés financiers et du marché de la dette, le niveau d'endettement des consommateurs, les dépenses gouvernementales, les taux de change, la vigueur de l'économie, les menaces terroristes, les troubles civils, les effets des situations d'urgence en matière de santé publique, les effets des perturbations touchant les infrastructures publiques et le volume d'affaires réalisés dans une région donnée. Par exemple, si l'économie traversait une période de ralentissement marquée par une hausse du chômage et une baisse du revenu familial, cela aurait un effet négatif sur les bénéfices et les investissements des sociétés, les dépenses de consommation, la demande de prêts et d'autres produits de la Banque, et la provision pour pertes sur créances de la Banque augmenterait probablement, ce qui porterait atteinte aux bénéfices de la Banque. De même, un désastre naturel pourrait causer une interruption des affaires et entraîner un accroissement des réclamations d'assurance et des poursuites pour dommages, ce qui pourrait nuire aux résultats de la Banque. De plus, les marchés des capitaux sont généralement caractérisés par de nombreuses interconnexions entre les institutions financières. Par conséquent, les défauts d'autres institutions financières au Canada, aux États-Unis ou dans d'autres pays pourraient avoir une incidence défavorable sur la Banque.

Taux de change

Les variations des taux de change au Canada, aux États-Unis et dans les autres pays où la Banque exerce ses activités ont une incidence sur la situation financière de la Banque (en raison des écarts de conversion) et sur ses résultats futurs. Par exemple, si le dollar canadien s'apprécie par rapport au dollar américain, ou l'inverse, les placements et les bénéfices de la Banque aux États-Unis peuvent être touchés négativement ou positivement. Les variations du dollar canadien par rapport au dollar américain peuvent aussi avoir des retombées sur les résultats des petites entreprises, des commerces et des grandes sociétés qui sont des clients de la Banque au Canada.

Politiques budgétaires, économiques et monétaires

Les bénéfices de la Banque sont touchés par les politiques budgétaires, économiques et monétaires de la Banque du Canada, de la Réserve fédérale américaine, du Trésor des États-Unis, de la Federal Deposit Insurance Corporation des États-Unis et de divers autres organismes de réglementation de ces pays et à l'international. L'adoption de nouvelles politiques budgétaires, économiques ou monétaires par ces organismes, des modifications des politiques déjà en place ou une variation de la masse monétaire et du niveau général des taux d'intérêt peuvent influencer sur la rentabilité de la Banque. Les conséquences involontaires des nouvelles politiques et des modifications des politiques existantes peuvent comprendre une diminution de la concurrence, une plus grande incertitude sur les marchés et, dans des pays autres que le Canada, un traitement préférentiel accordé à certaines institutions de ces pays. Une fluctuation des taux d'intérêt, ou une longue période de faibles taux d'intérêt, fait varier l'écart entre les intérêts payés par la Banque sur les dépôts et les intérêts gagnés par la Banque sur les prêts, ce qui entraîne une variation des produits d'intérêts nets de la Banque. Les modifications des politiques budgétaires, économiques et monétaires, et les fluctuations des marchés des capitaux, et leur incidence sur la Banque, échappent au contrôle de la Banque, qui peut difficilement les prévoir ou les anticiper.

Concurrence

À l'heure actuelle, la Banque exerce ses activités dans une industrie où la concurrence est très vive et le niveau de concurrence influe sur son rendement. De nombreux facteurs peuvent influencer sur la capacité de la Banque à fidéliser la clientèle et à attirer de nouveaux clients, comme la qualité et les prix des produits ou des services. La détérioration de ces facteurs ou la perte d'une part de marché peuvent avoir un effet défavorable sur les bénéfices de la Banque. La Banque évolue dans un contexte mondial et les lois et règlements qui s'appliquent à elle pourraient ne pas s'appliquer à ses concurrents dans divers pays, créant ainsi des iniquités pouvant favoriser certaines institutions de ces pays. En outre, d'autres types d'institutions financières, comme les sociétés d'assurance, ainsi que des établissements non financiers proposent de plus en plus de produits et services traditionnellement offerts par les banques. Cette forme de concurrence peut avoir des effets néfastes sur les résultats de la Banque si elle entraîne une baisse des produits d'honoraires et des produits d'intérêts nets.

Modifications des lois et des règlements et poursuites judiciaires

Les modifications des lois et des règlements actuels, y compris les changements touchant leur interprétation ou leur mise en œuvre, et la promulgation de nouvelles lois et de nouveaux règlements pourraient avoir une incidence défavorable sur la Banque, par exemple en limitant la gamme de produits ou de services qu'elle peut offrir, en influençant les prix ou en augmentant la capacité des concurrents à rivaliser avec ses produits et services. Plus particulièrement, la plus récente crise financière a donné lieu, et pourrait encore donner lieu dans l'avenir, à des modifications sans précédent et considérables aux lois et règlements applicables aux institutions financières et à l'industrie des services financiers. Un manquement de la Banque à l'égard des lois et des règlements applicables pourrait entraîner des sanctions et des amendes pouvant avoir une incidence défavorable sur les résultats de la Banque et sur sa réputation.

La Banque, ou ses filiales, est nommée à titre de défenderesse ou est autrement impliquée dans diverses procédures judiciaires et administratives, dont des recours collectifs et autres litiges ou différends avec des tiers. Toutes les procédures judiciaires et administratives importantes dans lesquelles la Banque est impliquée sont présentées dans ses états financiers consolidés. Ces importantes procédures en instance portent sur des litiges relatifs à des transactions avec des clients et à la fraude. Rien ne garantit que le volume des poursuites et que les montants des dommages et intérêts et les pénalités demandés dans le cadre de procédures judiciaires ou administratives et d'arbitrages n'augmenteront pas dans l'avenir. Les actions actuellement en instance contre la Banque pourraient se conclure par des jugements, des règlements, des amendes, des pénalités, des restitutions, des injonctions, des ordonnances exigeant des mesures d'amélioration d'entreprise ou d'autres issues défavorables pour la Banque, lesquels pourraient grandement nuire aux activités, à la situation financière, aux résultats opérationnels ou aux flux de trésorerie de la Banque, exiger des changements importants à ses activités ou porter gravement atteinte à sa réputation. De plus, certaines poursuites intentées contre la Banque peuvent être très complexes et porter sur des théories juridiques nouvelles ou n'ayant jamais été vérifiées. L'issue de telles poursuites est parfois difficile à prédire ou à estimer avant que les procédures n'atteignent un stade avancé, ce qui peut prendre plusieurs années. Par ailleurs, tout règlement ainsi que toute autre forme de résolution de litige sont assujettis à une approbation externe, laquelle peut ou non être accordée. Bien que la Banque établisse des provisions pour les procédures judiciaires et administratives dont elle fait l'objet en fonction de ses exigences comptables, les montants des pertes réellement subies découlant de ces litiges pourraient être sensiblement différents des montants comptabilisés. En tant que participant du secteur des services financiers, il est probable que la Banque continuera de faire l'objet de procédures judiciaires et administratives importantes en rapport avec ses entreprises et ses activités. Pour plus de renseignements sur les principales procédures judiciaires intentées contre la Banque, voir la note 30 des états financiers consolidés. Rien ne garantit que les litiges avec des tiers n'augmenteront pas dans l'avenir. Les poursuites judiciaires actuellement intentées contre la Banque pourraient se conclure par des jugements, des règlements, des amendes, des pénalités, ou d'autres issues défavorables pour la Banque, qui pourraient grandement nuire aux activités, à la situation financière, aux résultats opérationnels ou aux flux de trésorerie de la Banque, ou causer du tort à sa réputation. En tant que participant de l'industrie des services financiers, il est probable que la Banque continuera de faire l'objet de litiges importants en rapport avec ses entreprises et ses activités. Pour plus de renseignements sur les principales poursuites judiciaires intentées contre la Banque, voir la note 30 des états financiers consolidés.

L'analyse suivante qui porte sur les faits réglementaires nouveaux n'est pas exhaustive et d'autres faits nouveaux, y compris les règlements et interprétations qui seront publiés en vertu de la loi Dodd-Frank aux États-Unis, pourraient aussi influencer nos résultats. La Banque surveille ces faits nouveaux et prendra les mesures nécessaires pour atténuer l'incidence sur ses activités, dans la mesure du possible.

Normes mondiales concernant la réforme relative aux fonds propres et à la liquidité élaborées par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (Bâle III)

En réponse à la crise financière mondiale, le CBCB a procédé à un examen des normes concernant les fonds propres et la liquidité. Le CBCB désire accroître la capacité du secteur bancaire à absorber les chocs découlant des facteurs de stress financiers et économiques au moyen d'exigences plus rigoureuses visant les fonds propres et de nouvelles normes visant la liquidité. Les banques à l'échelle mondiale s'approprient à appliquer les nouvelles normes communément appelées Bâle III, conformément à l'échéancier prescrit. D'après notre compréhension et nos hypothèses actuelles, nous estimons le ratio des fonds propres ordinaires de catégorie 1 pro forma de la Banque à environ 8,2 % au 31 octobre 2012, en appliquant la méthode «tout compris» présentée dans les lignes directrices proposées par le BSIF. Selon cette méthode, les fonds propres sont définis de façon à tenir compte de l'ensemble des ajustements réglementaires requis d'ici 2019, tout en conservant les règles de retrait progressif visant les instruments de fonds propres non admissibles. D'après notre compréhension actuelle de la ligne directrice proposée par le BSIF, nous avons satisfait à toutes les normes d'adéquation des fonds propres. Par conséquent, la Banque ne prévoit pas devoir apporter de changements importants à ses activités opérationnelles ni mobiliser de nouveaux fonds propres ordinaires pour respecter les exigences de Bâle III. Pour en savoir plus sur Bâle III, voir la rubrique «Modifications futures de l'accord de Bâle» du rapport de gestion de l'exercice 2012.

Loi Dodd-Frank sur la réforme de Wall Street et la protection du consommateur

Le 21 juillet 2010, le président des États-Unis a ratifié la loi Dodd-Frank qui prévoit des changements en profondeur de l'industrie des services financiers des États-Unis. Couvrant plus de 2 300 pages, la loi aura une incidence sur presque toutes les institutions financières exerçant leurs activités aux États-Unis, dont la Banque, et du fait de certains aspects extraterritoriaux, touchera les activités de la Banque à l'extérieur des États-Unis, y compris au Canada. La loi Dodd-Frank entraîne d'importants changements, entre autres pour ce qui est de la supervision des services bancaires et des banques, de la résolution des enjeux touchant les institutions financières d'importance systémique, des transactions pour compte propre et de certains placements dans des fonds, de la protection des consommateurs, des valeurs mobilières, des dérivés négociés hors Bourse et de la rémunération des cadres, et un resserrement des normes prudentielles qui s'appliqueront à ces questions. La loi Dodd-Frank sera aussi complétée par la publication de plus de 240 dispositions réglementaires, ainsi que par un grand nombre d'études et de rapports continus dans la foulée de sa mise en œuvre. Par conséquent, même si la loi aura une incidence sur les affaires de la Banque, particulièrement sur ses activités aux États-Unis, les conséquences ultimes pour la Banque ne seront pas connues tant que les règlements de mise en œuvre n'auront pas tous été rendus publics et finalisés. La Banque continue de surveiller de près les faits nouveaux touchant la loi Dodd-Frank et analysera l'incidence que pourraient avoir ces changements réglementaires et législatifs sur ses activités.

Loi Dodd-Frank – Règle Volcker

Le 10 novembre 2011, le Département du Trésor, le conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale, la Federal Deposit Insurance Corporation et la Securities and Exchange Commission (SEC) ont émis conjointement un projet de règlement de mise en œuvre de l'article 619 de la loi Dodd-Frank (la «règle Volcker» ou la «règle»). Le 13 janvier 2012, la Commodity Futures Trading Commission (CFTC) a publié un projet de règlement semblable. La Banque procède actuellement à l'analyse du projet de règlement de la règle Volcker en vue de planifier sa mise en œuvre. La règle interdit de façon générale les transactions pour compte propre et établit des restrictions à l'égard des autres activités de transaction permises, limite les placements dans des fonds de couverture et d'actions de sociétés fermées et leur soutien, et exige un respect strict des régimes de conformité et de déclaration entourant les activités permises. La règle devrait également avoir une incidence sur certains des fonds soutenus par la Banque et pour lesquels elle offre des services-conseils dans le cadre de ses activités de gestion d'actifs ainsi que sur les placements de capital-investissement qu'elle détient actuellement. Selon le projet actuel, les dispositions de la règle s'appliquent aux entités bancaires, y compris les banques autres qu'américaines, comme la Banque, qui contrôlent des institutions de dépôts assurés aux États-Unis ou sont traitées comme des sociétés de portefeuille bancaires du fait qu'elles ont une succursale ou une agence aux États-Unis. La règle proposée s'applique aux sociétés affiliées ou aux filiales de la Banque : la définition donnée aux termes «société affiliée» et «filiale» dans la règle Volcker inclut les entités contrôlées par la Banque

ou qui sont sous le contrôle conjoint de la Banque. Telle qu'elle est proposée actuellement, la règle exige l'instauration d'un programme de conformité étendu et la surveillance de certaines mesures quantitatives des risques ainsi que de programmes de surveillance et de déclaration à l'égard de la conformité. Le 19 avril 2012, le conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale a publié, en son nom et pour le compte des autres agences, des directives selon lesquelles la conformité à la règle ne sera pas obligatoire avant le 21 juillet 2014, à moins que cette date ne soit repoussée par le conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale. Les agences n'ont pas indiqué la date à laquelle la version finale de la règle serait publiée. Même si l'on estime que la règle aura une incidence défavorable sur certaines activités de la Banque, l'ampleur de cette incidence pour la Banque ne sera pas connue tant que le projet actuel ne sera pas finalisé. Pour le moment, on estime que l'incidence ne devrait pas être importante pour la Banque.

Loi Dodd-Frank – Durbin Amendment

Le *Durbin Amendment* est une disposition de la loi Dodd-Frank qui autorise le conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale à adopter des règlements fixant des frais d'interchange qui sont «raisonnables et proportionnels» aux coûts de traitement des transactions. En juin 2011, le conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale a adopté des règles définitives limitant les frais d'interchange sur les cartes de débit et fixant la date de mise en œuvre au 1^{er} octobre 2011, et a plafonné les frais à 21 cents par transaction, plus de petits montants pour couvrir les frais relatifs aux fraudes. Le *Durbin Amendment* a entraîné et devrait continuer d'entraîner une perte de produits bruts d'environ 50 millions de dollars US à 60 millions de dollars US avant impôt par trimestre. Pour plus d'informations sur l'incidence du *Durbin Amendment*, se reporter à la section «Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis» dans la section «Analyse des secteurs opérationnels» du présent rapport.

Système de paiements au Canada et aux États-Unis

Divers faits nouveaux peuvent avoir une incidence sur le système de paiements au Canada et aux États-Unis, y compris l'issue des questions suivantes : contestations au Canada de certaines règles relatives au réseau de cartes de paiement (y compris les règles obligeant à accepter toutes les cartes et interdisant les frais supplémentaires) devant le Tribunal de la concurrence, recours collectifs en Colombie-Britannique, en Ontario, au Québec et en Saskatchewan contre des banques canadiennes, Visa et MasterCard concernant l'établissement de frais d'interchange (et un projet de règlement d'un recours collectif semblable touchant de nombreux districts aux États-Unis), recours collectifs au Québec concernant l'application de la *Loi sur la protection du consommateur* du Québec aux pratiques des banques fédérales relatives aux cartes de crédit. Ces faits nouveaux peuvent également avoir une incidence négative sur les pratiques commerciales et le rendement financier actuels de la Banque.

Réforme concernant les dérivés hors cote

Les marchés des dérivés hors cote à l'échelle mondiale doivent composer avec d'importants changements concernant les régimes de fonds propres, les cadres réglementaires nationaux et les infrastructures des marchés où ils exercent leurs activités. L'un des changements tient au fait que la Banque doit recourir à une contrepartie centrale aux fins de la compensation des dérivés hors cote. Comme c'est le cas pour les secteurs des services bancaires de gros des autres banques canadiennes, l'incidence de ces changements sur les clients et sur les produits tirés des activités de négociation liées aux dérivés de Valeurs Mobilières TD est incertaine.

La Banque surveille les faits nouveaux et les réformes proposées à l'échelle canadienne et internationale, et prendra les mesures voulues pour atténuer leur incidence sur ses activités, dans la mesure du possible. Les changements adoptés pourraient nécessiter d'importantes modifications à nos systèmes et se traduire par une moins grande souplesse des options liées aux activités de transaction, par des exigences accrues en matière de fonds propres et par des exigences en matière de réglementation plus contraignantes; certains avantages pourraient découler de la réduction des risques tenant au recours à une contrepartie centrale aux fins des services de compensation.

Exactitude et intégralité des renseignements sur les clients et les contreparties

Dans ses décisions concernant l'autorisation d'un crédit ou d'autres opérations avec des clients et des contreparties, la Banque peut se fier à des renseignements fournis par ces parties ou pour le compte de ces parties, y compris des états financiers et d'autres informations financières. La Banque peut également se fier aux déclarations faites par des clients et des contreparties à l'égard de l'exactitude et de l'intégralité de ces renseignements. La situation financière et les bénéfices de la Banque peuvent subir des conséquences néfastes si la Banque se fie à des états financiers ou à de l'information qui ne sont pas conformes aux normes comptables reconnues comme les IFRS ou les PCGR, qui sont trompeurs ou qui ne présentent pas, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière et des résultats opérationnels des clients et des contreparties.

Méthodes comptables utilisées par la Banque

Les méthodes comptables utilisées par la Banque établissent la façon dont la Banque présente sa situation financière et ses résultats opérationnels, et peuvent exiger que la direction fasse des estimations ou qu'elle recoure à des hypothèses portant sur des questions qui sont, par nature, incertaines. Ces estimations et ces hypothèses peuvent nécessiter des révisions, et toute modification peut avoir une incidence néfaste marquée sur les résultats opérationnels et la situation financière de la Banque. Les principales méthodes comptables sont décrites à la note 2 de nos états financiers consolidés. La Banque a fait la transition des PCGR du Canada aux IFRS pour les périodes intermédiaires et annuelles ouvertes à compter du premier trimestre de l'exercice 2012. La transition aux IFRS est décrite à la note 38 des états financiers consolidés de la Banque.

FACTEURS PARTICULIERS À LA BANQUE

Adéquation du cadre de gestion des risques de la Banque

Le cadre de gestion des risques de la Banque comporte divers processus et stratégies visant à gérer les risques, ainsi qu'un cadre d'appétit pour le risque de l'entreprise. Parmi les types de risques auxquels la Banque fait face, mentionnons les risques de crédit, de marché (y compris les marchés des actions, des marchandises, du change et des taux d'intérêt) et de liquidité, le risque opérationnel (y compris la technologie), de réputation, d'assurance, de stratégie et de réglementation, le risque juridique, ainsi que le risque lié à l'environnement et d'autres risques. Rien ne garantit que le cadre de gestion des risques de la Banque, y compris les hypothèses et les modèles sous-jacents, sera efficace dans toutes les situations et circonstances. Si le cadre de gestion des risques de la Banque se révélait inefficace, en raison de changements dans la situation de la Banque ou des marchés ou d'autres changements, la Banque pourrait subir des pertes imprévues et pourrait être gravement touchée.

Nouveaux produits et services pour maintenir ou accroître la part de marché

La capacité de la Banque à maintenir ou à accroître sa part de marché dépend, en partie, de sa capacité d'innover et d'adapter ses produits et services aux normes changeantes de l'industrie et de développer ou d'étendre ses réseaux de distribution. Les sociétés de services financiers subissent de plus en plus de pression pour que les prix des produits et des services baissent et que l'offre de services commodes augmente, comme la prolongation des heures d'ouverture des succursales. De ce fait, les produits d'intérêts nets ou les produits tirés des produits et des services de la Banque donnant droit à des honoraires peuvent diminuer, les frais de la Banque peuvent augmenter et le résultat net peut en souffrir. En outre, l'adoption généralisée de nouvelles technologies par la Banque pourrait entraîner des dépenses considérables pour la Banque, qui devrait modifier ou adapter ses produits et services sans pour autant être assurée de la réussite de la mise en œuvre de ces technologies. Ces nouvelles technologies pourraient être utilisées de façon inédite par des tiers de plus en plus avertis qui cherchent à frauder la Banque ou ses clients de diverses manières. La Banque pourrait être incapable de déployer avec succès de nouveaux produits et services, de les faire accepter par le marché, de développer et d'étendre ses réseaux de distribution, et de développer une clientèle et de la fidéliser.

Acquisitions et plans stratégiques

La Banque soupèse régulièrement des occasions d'acquiescer d'autres sociétés, y compris des sociétés de services financiers, ou une partie de leurs activités, soit directement, soit indirectement, au moyen des stratégies d'acquisition de ses filiales. Bien que la Banque effectue un contrôle préalable serré avant de procéder à une acquisition, il est possible que des facteurs imprévus surgissent. Rien ne garantit que la Banque atteindra ses objectifs financiers ou stratégiques, notamment les économies de coûts prévues, ou des synergies des produits, par suite des acquisitions et malgré nos efforts d'intégration. La capacité de la Banque ou d'une filiale de réaliser avec succès une acquisition est souvent assujettie à l'approbation des organismes de réglementation et des actionnaires, et la Banque ne peut être certaine ni du moment où l'approbation des organismes de réglementation et des actionnaires sera accordée ni des conditions en vertu desquelles elle le sera, le cas échéant. Le rendement financier de la Banque dépend également de sa capacité à exécuter les plans stratégiques élaborés par la direction. Si ces plans stratégiques ne se réalisaient pas avec succès ou s'ils étaient modifiés, le rendement financier de la Banque serait touché et les bénéfices de la Banque pourraient croître plus lentement ou décroître.

Capacité de recruter des dirigeants clés, de les former et de les maintenir en poste

Le rendement futur de la Banque repose en grande partie sur la disponibilité de candidats chevronnés et sur la capacité de la Banque à recruter et à former des dirigeants clés, et à les maintenir en poste. Les entreprises de services financiers se livrent une vive concurrence pour attirer les meilleurs candidats. Bien que le but des politiques et des pratiques de gestion des ressources de la Banque soit de recruter et de former des dirigeants clés, et de les maintenir en poste au sein de la Banque ou d'une société acquise par la Banque, rien ne garantit que la Banque y parviendra.

Infrastructure commerciale

Des tiers fournissent des composantes essentielles de l'infrastructure commerciale de la Banque, comme les communications voix-données et l'accès aux réseaux. Compte tenu du volume élevé d'opérations que nous traitons quotidiennement, la Banque compte sur de tels services fournis par des tiers de même que sur ses propres systèmes de technologie de l'information pour assurer la livraison efficace de ses produits et services.

Malgré son programme de gestion des risques technologiques, les plans d'urgence et de résilience de la Banque et de ses tiers fournisseurs, les technologies de l'information, les services Internet, les services d'accès aux réseaux ou les autres systèmes et services de communication voix-données de la Banque pourraient faire l'objet de défaillances ou d'interruptions en raison de catastrophes naturelles, de pannes d'électricité ou de service de télécommunications, d'actes de terrorisme ou de guerre, d'infiltrations physiques ou électroniques, ou d'événements ou d'interruptions semblables. De telles pannes, interruptions ou violations pourraient avoir une incidence néfaste sur la capacité de la Banque à offrir des produits et des services aux clients, ternir la réputation de la Banque et nuire autrement à la capacité de la Banque à exercer ses activités.

Modifications de nos notations de crédit

Rien ne garantit que les notations de crédit et les perspectives connexes attribuées à la Banque par des agences de notation comme Moody's Investors Service, Standard & Poor's, Fitch Ratings ou DBRS ne seront pas abaissées ou que ces agences de notation ne formuleront pas de commentaires défavorables sur la Banque. Pareilles modifications pourraient entraîner une hausse des coûts de financement et réduire l'accès aux marchés financiers. Une baisse des notations de crédit pourrait aussi nuire à la capacité de la Banque de conclure, dans le cadre normal des activités, des transactions sur dérivés ou des opérations de couverture et avoir une incidence sur les coûts liés à ces transactions.

Gestion des risques

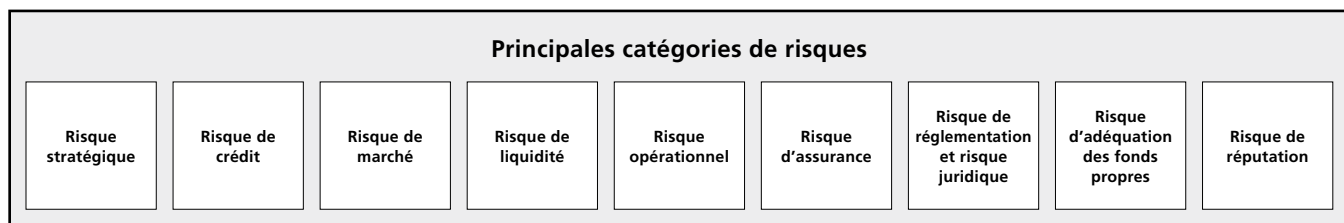
SOMMAIRE

Faire croître la rentabilité dans les services financiers implique de prendre des risques mesurés et de les gérer en tenant compte de l'appétit de la TD pour le risque.

Le cadre de gestion des risques de la TD renforce la culture de gestion des risques de la Banque, qui met l'accent sur la transparence et la responsabilisation, et permet aux parties intéressées de bien comprendre la façon dont nous gérons les risques. Le cadre de gestion des risques tient compte des aspects suivants : 1) la nature des risques pour la stratégie et les activités de la TD; 2) la manière dont la TD définit les types de risques auxquels elle est exposée; 3) la gouvernance en matière de gestion des risques; et 4) la manière dont la TD gère les risques au moyen de processus lui permettant de recenser, de mesurer, d'évaluer, de contrôler et de surveiller les risques. Les ressources et les processus de gestion des risques de la TD sont conçus pour permettre à toutes nos entreprises de comprendre les risques auxquels elles sont exposées et de les gérer en fonction de l'appétit de la TD pour le risque.

RISQUES POUR NOS ENTREPRISES

L'inventaire des risques de la TD établit les principales catégories de risques et sous-catégories connexes de la TD, et recense et définit un grand nombre de risques auxquels peuvent être exposées nos entreprises et nos activités opérationnelles. Cet inventaire facilite un recensement uniforme des risques pour l'entreprise. C'est le point de départ à l'élaboration de stratégies et processus appropriés pour pouvoir gérer les principaux risques auxquels la TD est exposée. Les principales catégories de risques de la TD sont le risque de stratégie, le risque de crédit, le risque de marché, le risque de liquidité, le risque opérationnel, le risque d'assurance, le risque de réglementation et risque juridique, le risque d'adéquation des fonds propres et le risque de réputation.



APPÉTIT POUR LE RISQUE

La prise de position en matière d'appétit pour le risque est le principal moyen employé par la TD pour communiquer la manière dont elle perçoit le risque et pour déterminer les risques qu'elle est prête à prendre. La TD tient compte de sa mission, de sa vision, de ses principes directeurs, de sa stratégie, ainsi que de sa philosophie face au risque et de sa capacité à supporter le risque en définissant son appétit pour le risque. La prise de position de la TD en matière d'appétit pour le risque se résume comme suit :

Nous prenons les risques nécessaires pour bâtir notre entreprise, mais seulement si ces risques :

1. s'inscrivent dans notre stratégie d'affaires, et peuvent être compris et gérés;
2. n'exposent la Banque à aucune perte importante; nous ne mettons pas la Banque en péril pour une acquisition, une entreprise ou un produit;
3. ne risquent pas de porter atteinte à la marque TD.

Dans l'application de sa politique en matière d'appétit pour le risque, la TD tient compte à la fois des conditions dans lesquelles elle exerce ses activités et de l'incidence que des risques émergents auront sur sa stratégie et son profil de risque. Le respect de l'appétit pour le risque de l'entreprise est géré et surveillé à l'échelle de la TD et se fonde sur un vaste ensemble de principes, de politiques, de processus et d'outils, y compris des prises de position en matière d'appétit pour le risque et des mesures connexes pour les principales catégories de risques et pour les secteurs opérationnels.

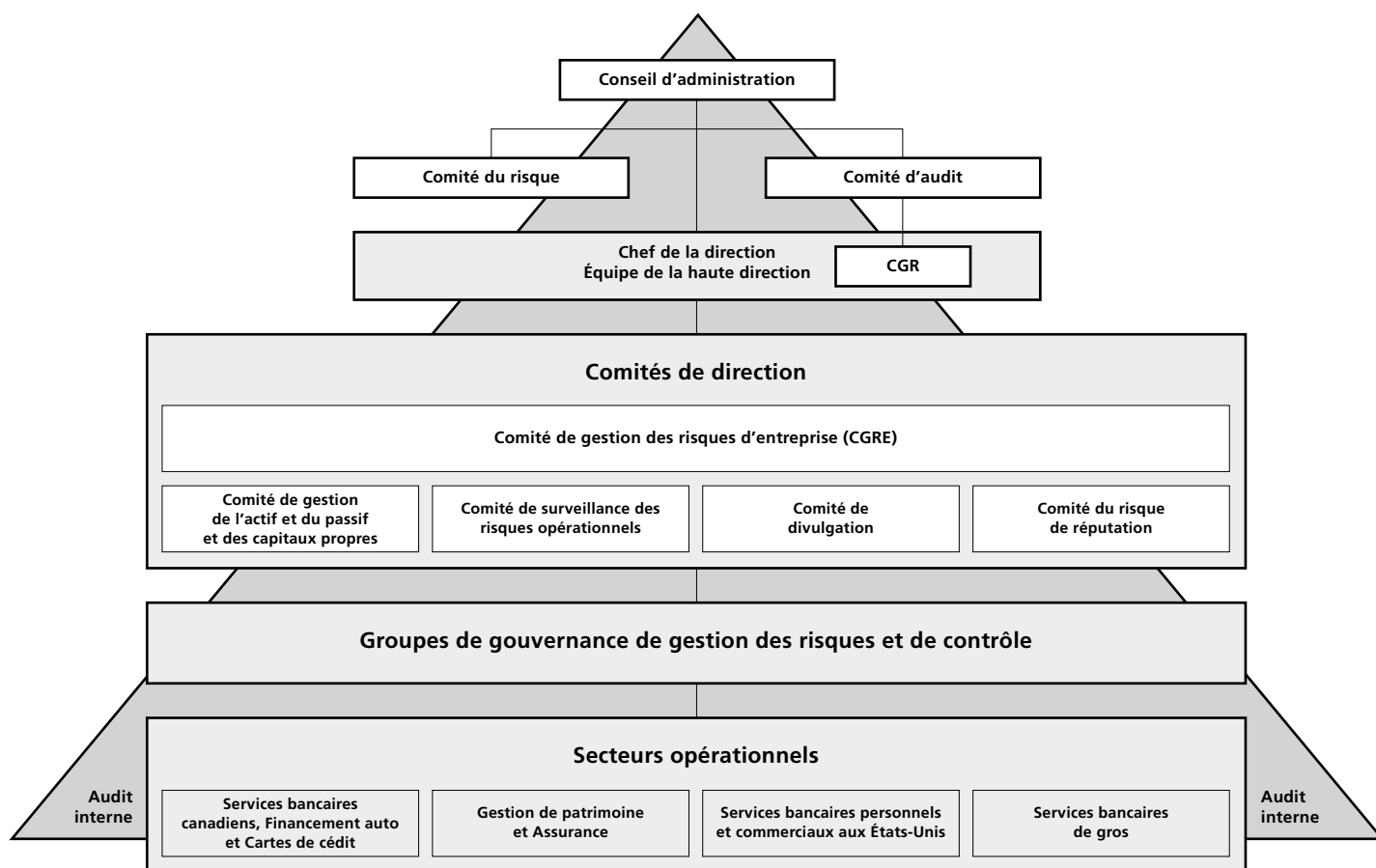
La fonction Gestion des risques est responsable de l'établissement des pratiques et processus visant à formuler, à présenter, à surveiller et à examiner l'application de la politique de la TD en matière d'appétit pour le risque et des mesures qui s'y rattachent. Elle a également pour tâche de surveiller et d'évaluer l'efficacité de ces pratiques et mesures. Ces mesures clés sont communiquées régulièrement à la haute direction, au conseil d'administration et au comité du risque du conseil d'administration (le comité du risque). La direction fait un suivi régulier de diverses autres mesures et les signale au besoin à la haute direction et au conseil d'administration. La TD mesure la performance de la direction en regard de la mesure de son appétit pour le risque et ces données sont prises en compte dans les décisions en matière de rémunération.

RESPONSABLES DE LA GESTION DES RISQUES

Notre structure de gouvernance pour la gestion des risques met l'accent sur un équilibre entre une surveillance rigoureuse centralisée et un contrôle des risques par les unités opérationnelles fondé sur la responsabilisation claire et la prise en charge des risques. Selon l'approche de la TD en matière de gouvernance pour la gestion des risques, l'entreprise assume la responsabilité du risque qu'elle génère et est responsable de l'évaluation du risque et de la conception et de la mise en place de contrôles, en plus de surveiller leur efficacité continue et d'en rendre compte, afin de protéger la TD contre tout dépassement de son appétit pour le risque.

Le modèle de gouvernance de la TD pour la gestion des risques comprend un comité composé de membres de la haute direction qui est chargé d'assurer la transparence de l'information communiquée sur les risques, la surveillance globale des risques et des contrôles étant assurée par le conseil d'administration et ses comités (principalement les comités d'audit et du risque). Le chef de la

direction et les membres de l'équipe de la haute direction établissent l'orientation à long terme de la TD en tenant compte de l'appétit de la Banque pour le risque et l'appliquent aux entreprises. La fonction Gestion des risques, dirigée par le chef de groupe et le chef de la gestion des risques, établit la stratégie et la politique en matière de risques pour l'entreprise, et assure une surveillance indépendante à l'appui d'une approche exhaustive et proactive en gestion des risques pour la TD. Le chef de la gestion des risques, qui est aussi membre de l'équipe de la haute direction, a un accès direct au comité du risque. La TD utilise également un modèle selon «trois lignes de défense» pour décrire le rôle des secteurs opérationnels, des groupes de la gouvernance, de la gestion des risques et de contrôle, comme les fonctions de gestion des risques, de lutte contre le blanchiment d'argent et de conformité, et d'audit interne pour la gestion des risques à l'échelle de la TD. La section qui suit donne un aperçu des principaux rôles et responsabilités en gestion des risques, lesquels sont présentés dans l'organigramme ci-dessous.



Le conseil d'administration

Le conseil d'administration surveille l'orientation stratégique de la TD et la mise en œuvre d'une culture de gestion des risques et d'un cadre de contrôle interne efficace à l'échelle de l'entreprise. Il accomplit son mandat à ce chapitre à la fois directement et par l'entremise de ses comités, y compris le comité du risque du conseil d'administration et le comité d'audit. Chaque année, le conseil d'administration examine et approuve la prise de position de la TD en matière d'appétit pour le risque, et les mesures qui s'y rattachent, afin de s'assurer qu'elles demeurent pertinentes et conformes à la stratégie de la TD.

Le comité du risque

Le comité du risque est chargé de revoir, en faisant preuve d'esprit critique, la prise de position de la TD en matière d'appétit pour le risque avant de la soumettre à l'approbation annuelle du conseil d'administration. Le comité surveille la gestion du profil de risque et le rendement de la TD en regard de son appétit pour le risque. De plus, il passe en revue, scrute et approuve les politiques de gestion des risques d'entreprise qui assurent le respect de l'appétit de la TD pour le risque, et surveille la gestion des risques et les tendances en la matière.

Le comité d'audit

Le comité d'audit, en plus de surveiller la présentation de l'information financière, évalue le caractère adéquat et l'efficacité des contrôles internes, y compris les contrôles sur les processus pertinents de gestion des risques d'entreprise et les activités des groupes Lutte mondiale contre le blanchiment d'argent et Conformité de la Banque.

Chef de la direction et membres de l'équipe de la haute direction

Le chef de la direction et les membres de l'équipe de la haute direction tracent l'orientation stratégique à long terme de la TD et définissent également l'appétit de la TD pour le risque avant de les soumettre à l'approbation du conseil d'administration. Les membres de l'équipe de la haute direction gèrent le risque d'entreprise selon l'appétit de la TD pour le risque et examinent l'incidence des risques émergents sur la stratégie et le profil de risque de la TD. Dans le cadre de cette fonction, ils doivent relever les risques importants et en faire rapport au comité du risque.

Comités de direction

Le chef de la direction, en consultation avec le chef de la gestion des risques, désigne les comités de direction de la TD, qui sont présidés par les membres de l'équipe de la haute direction. Les comités se réunissent régulièrement pour superviser les activités de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle, et passer en revue et surveiller les stratégies de gestion des risques ainsi que les activités et pratiques connexes liées aux risques.

Le comité de gestion des risques d'entreprise (CGRE), présidé par le chef de la direction, surveille la gestion des principales activités de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle à la TD, et fait la promotion d'une culture de gestion des risques intégrée et efficace. D'autres comités de direction ont été mis en place pour gérer des risques importants précis, selon la nature du risque et l'activité commerciale connexe :

- Comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres – présidé par le chef de groupe, Développement interne, Stratégie de l'entreprise et Trésorerie, surveille directement et par l'entremise de ses sous-comités permanents la gestion du risque de marché lié aux activités autres que de transaction de la TD, ainsi que du risque lié à la situation de trésorerie, de financement, de placements et de capitaux propres consolidés.
- Comité de surveillance des risques opérationnels – présidé par le chef de la gestion des risques, surveille l'évaluation stratégique de la structure de gouvernance, de contrôle et de gestion des risques opérationnels de la TD.
- Comité de divulgation – présidé par le chef de groupe, Finances et chef des finances, s'assure que des contrôles et des procédures adéquats sont en place et fonctionnels pour présenter, en temps opportun et en bonne et due forme, de l'information juste, conforme et objective aux organismes de réglementation, aux actionnaires et au marché.
- Comité du risque de réputation – présidé par le chef de la gestion des risques, veille à ce que les projets mis de l'avant à l'échelle de la Banque ou des unités opérationnelles qui présentent un profil de risque de réputation important aient reçu toute l'attention voulue pour ce qui est des répercussions liées au risque de réputation avant leur mise en œuvre.

Gestion des risques

La fonction Gestion des risques, dirigée par le chef de la gestion des risques, assure une surveillance indépendante de la gestion des risques d'entreprise, de la gouvernance et du contrôle des risques, et est responsable de l'établissement de la stratégie, des politiques et des pratiques de gestion des risques. L'objectif principal de la gestion des risques est de soutenir une approche exhaustive et proactive de la gestion des risques qui encourage une culture solide de la gestion des risques. Cette fonction travaille en collaboration avec les secteurs opérationnels et d'autres groupes de surveillance du Siège social afin d'établir des politiques, des normes et des limites qui soient alignées sur l'appétit de la TD pour le risque, et surveille les risques existants et émergents ainsi que le respect de l'appétit de la TD pour le risque, et en fait rapport. Un cadre établi pour l'identification et l'évaluation des risques émergents est en place, et des procédures précises indiquent à quel moment et de quelle façon les questions et événements porteurs de risques doivent être signalés à la haute direction et au comité du risque.

Secteurs opérationnels

Chaque secteur opérationnel a sa propre fonction de gestion des risques qui fait rapport directement à un haut dirigeant responsable des risques qui en rend lui-même compte au chef de la gestion des risques. Cette structure assure un niveau adéquat de surveillance centrale en même temps que la prise en charge des risques par le secteur opérationnel et la responsabilisation qui en découle. La direction de chaque secteur opérationnel a la responsabilité de recommander pour son secteur un appétit pour le risque et les mesures qui s'y rattachent, lesquels sont revus et scrutés au besoin par la fonction Gestion des risques, avalisés par le CGRE et approuvés par le chef de la direction, afin qu'ils soient alignés sur l'appétit de la TD pour le risque, et de gérer le risque selon les limites de risque approuvées établies dans les politiques de la TD.

Audit interne

La fonction d'audit de la TD fournit au conseil d'administration une assurance indépendante de l'efficacité des processus de gestion des risques, de contrôle et de gouvernance employés pour assurer la conformité avec l'appétit de la TD pour le risque. L'audit interne fait rapport sur son évaluation à la direction et au conseil d'administration.

Conformité

Le groupe de la conformité établit des programmes et normes fondés sur le risque pour gérer de façon proactive le risque de conformité connu et émergent à l'échelle de la TD, en assurant une surveillance indépendante et en mettant en place des processus de contrôle opérationnel afin de se conformer aux lois et aux exigences réglementaires pertinentes.

Lutte contre le blanchiment d'argent

Le groupe Lutte mondiale contre le blanchiment d'argent établit un programme et des normes fondés sur le risque pour gérer de façon proactive le risque connu et émergent de conformité à ce chapitre à l'échelle de la TD. Le groupe Lutte mondiale contre le blanchiment d'argent assure une surveillance indépendante et met en place des processus de contrôle opérationnel afin d'assurer le respect des lois et des exigences réglementaires applicables.

Gestion de la trésorerie et du bilan

Le groupe Gestion de la trésorerie et du bilan gère les risques liés à la situation de fonds propres et de placements, le risque de taux d'intérêt, les risques liés aux liquidités et au financement, et les risques de marché des activités autres que de transaction de la TD et en fait rapport. La fonction de gestion des risques surveille les activités touchant la situation de fonds propres et de placements du groupe Gestion de la trésorerie et du bilan.

Trois lignes de défense

Afin d'améliorer la compréhension des responsabilités en matière de gestion des risques, la TD utilise un modèle selon «trois lignes de défense» qui décrit le rôle des secteurs opérationnels, du groupe de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle, et du groupe d'audit interne pour la gestion des risques à l'échelle de la TD. Le tableau qui suit décrit les responsabilités respectives de chaque ligne de défense à la TD.

TROIS LIGNES DE DÉFENSE	
Première ligne	Responsabilités des secteurs opérationnels et du siège social
<i>Recensement et contrôle des risques</i>	<ul style="list-style-type: none">• Gère et recense les risques au quotidien• Veille à ce que les activités respectent l'appétit pour le risque et les politiques de gestion des risques de la TD• Conçoit, met en place et maintient des contrôles internes efficaces• Met en place des processus d'approbation fondés sur le risque pour tous les produits, activités, processus et systèmes nouveaux• Surveille le profil de risque et en fait rapport
Deuxième ligne	Responsabilités du groupe de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle
<i>Établissement des normes et examen critique</i>	<ul style="list-style-type: none">• Établit les stratégies et les pratiques de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle de l'entreprise• Assure une surveillance et un examen critique indépendant de la première ligne en effectuant des analyses, en recueillant des renseignements et en tenant des discussions• Élabore des politiques en matière de gouvernance, de gestion des risques et de contrôle, et en assure la diffusion• Dispense de la formation et fournit des outils et des conseils pour assurer la conformité aux politiques• Surveille le respect de l'appétit pour le risque et des politiques et en fait rapport
Troisième ligne	Responsabilités du groupe d'audit interne
<i>Assurance indépendante</i>	<ul style="list-style-type: none">• Fournit une assurance indépendante du fonctionnement efficace du cadre de gestion des risques de la TD• S'assure que les première et deuxième lignes de défense ont rempli leur mandat et géré les risques de manière efficace

Dans l'esprit d'une culture de gestion des risques solide, la TD applique les principes suivants dans sa façon de gérer les risques :

- **Champ d'action illimité** – La fonction Gestion des risques couvre tous les secteurs de la TD, y compris les alliances avec des tiers et les coentreprises, de même que toutes les frontières aussi bien géographiques que réglementaires.
- **Communication transparente et efficace** – Les questions liées aux risques sont communiquées et signalées aux échelons supérieurs en temps opportun, de façon précise et transparente.
- **Responsabilité accrue** – La responsabilisation à l'égard des risques incombe expressément à la direction de l'entreprise et à tous les employés, qui doivent s'assurer de bien les comprendre et en assumer la gestion active, individuellement et collectivement.
- **Surveillance indépendante** – Les politiques de gestion des risques, la surveillance et la communication des risques sont établies de façon indépendante et objective.
- **Culture intégrée de sensibilisation aux risques et de contrôle** – Les règles de gestion des risques sont intégrées dans les tâches quotidiennes, le processus décisionnel et la stratégie de la TD.
- **Équilibre stratégique** – Les risques sont gérés jusqu'à un niveau acceptable d'exposition, compte tenu de la nécessité de protéger et d'accroître la valeur pour les actionnaires.

APPROCHE À L'ÉGARD DES PROCESSUS DE GESTION DES RISQUES

L'approche de la TD en matière de gestion des risques comprend quatre grands volets : recensement et évaluation, quantification, contrôle, et surveillance et rapport.

Recensement et évaluation des risques

Le volet recensement et évaluation des risques consiste à reconnaître et à comprendre les risques existants, les risques qui pourraient découler de projets nouveaux ou en cours et les risques émergents associés au contexte en constante évolution. L'objectif de la TD est d'établir et de maintenir des processus de recensement et d'évaluation des risques intégrés qui permettent de mieux comprendre les interdépendances des risques, d'examiner la manière dont ils se recoupent et de relever les risques émergents.

Quantification des risques

La capacité de quantifier les risques est un élément clé du processus de gestion des risques de la TD. Le processus de quantification des risques de la TD est aligné sur les exigences réglementaires comme les lignes directrices sur l'adéquation des fonds propres, les ratios de levier financier, les mesures de la liquidité, l'évaluation des facteurs de stress et les directives sur l'exposition au risque de crédit maximum établies par les organismes de réglementation. De plus, la TD a mis en place un processus lui permettant de quantifier les risques pour fournir des mesures précises et en temps opportun des risques qu'elle assume.

Pour quantifier les risques, la TD utilise diverses méthodes d'évaluation des risques, notamment l'analyse de la valeur à risque, des analyses de scénario, des évaluations des facteurs de stress et des limites d'évaluation des facteurs de stress. L'exposition aux risques de crédit, la provision pour pertes sur créances, les comparaisons avec des établissements financiers comparables, l'analyse des tendances, la couverture des liquidités et l'adéquation des fonds propres sont d'autres exemples de quantification des risques. La TD exige également que les principaux secteurs opérationnels et les fonctions de surveillance du Siège social évaluent annuellement leurs risques les plus importants de même que leurs contrôles internes au moyen d'un programme structuré d'autoévaluation des risques et des contrôles. Nous surveillons les occurrences de risque internes et externes afin d'évaluer l'efficacité des contrôles internes de la TD. La TD peut ainsi cerner les problèmes de risque importants, les signaler aux échelons supérieurs et les surveiller, au besoin.

Contrôle des risques

Les processus de contrôle des risques de la TD sont établis et communiqués par la voie de politiques approuvées par le comité des risques et la direction, ainsi que de procédures connexes, limites de contrôle et pouvoirs délégués approuvés par la direction qui reflètent l'appétit pour le risque et la tolérance au risque de la TD.

L'approche de la TD en matière de contrôle des risques comprend également les évaluations des risques et des fonds propres pour prendre en compte de façon appropriée les principaux risques dans l'évaluation et la gestion de l'adéquation des fonds propres de la TD. Pour cela, les comités de la haute direction doivent examiner avec un esprit critique et avaliser le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes et les pratiques connexes touchant le capital économique. À la TD, le rendement est mesuré d'après la répartition du capital à risque entre les unités opérationnelles et le coût correspondant imputé.

Surveillance des risques et production de rapports

La TD surveille régulièrement les niveaux de risque en regard de son appétit pour le risque et fait rapport de ses activités de surveillance à la haute direction, au conseil d'administration et à ses comités, et aux comités de direction et de gestion concernés. Le CGRE, le comité du risque et le conseil d'administration

reçoivent également des rapports annuels et périodiques sur l'évaluation des facteurs de stress de l'entreprise et un compte rendu annuel sur le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes de la TD. En complément des activités régulières de surveillance des risques et de production de rapports, des rapports spéciaux portant sur les risques nouveaux et émergents ou sur tout changement important du profil de risques de la Banque sont présentés à la haute direction, au comité du risque et au conseil d'administration.

Évaluation des facteurs de stress de l'entreprise

L'évaluation des facteurs de stress à la TD fait partie de l'exercice de planification stratégique, de planification financière et de planification des fonds propres à long terme qui aide à comprendre et à valider l'appétit pour le risque. Le Programme d'évaluation des facteurs de stress à l'échelle de l'entreprise de la TD comprend l'élaboration, l'application et l'évaluation de scénarios de stress graves, mais plausibles, sur les résultats, les fonds propres et les liquidités. La direction peut ainsi recenser et articuler clairement les risques à l'échelle de l'entreprise et comprendre où se situent les points faibles éventuels de façon à établir un profil de risque pertinent pour la TD. L'évaluation des facteurs de stress incombe à la haute direction de chaque secteur opérationnel dans les secteurs des finances, de la gestion de la trésorerie et du bilan, des services économiques et de la gestion des risques. Les résultats sont passés en revue par la haute direction, intégrés dans le processus de planification de la TD et présentés au comité du risque et au conseil d'administration.

Les pages suivantes décrivent les principaux risques que nous courons et la façon dont ils sont gérés.

Risque de stratégie

Le risque de stratégie est la possibilité qu'une perte financière ou une atteinte à la réputation découle de stratégies d'affaires inefficaces, de la mise en œuvre inadéquate de stratégies d'affaires ou de l'absence de mesures pour faire face aux changements de l'environnement d'affaires.

RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE DE STRATÉGIE

Le chef de la direction gère le risque de stratégie avec l'aide des membres de l'équipe de la haute direction et du CGRE. Le chef de la direction, en collaboration avec l'équipe de la haute direction, définit la stratégie globale, en consultation avec le conseil d'administration et sous réserve de son approbation. Le groupe Stratégie de l'entreprise, sous la direction du chef de groupe, Développement interne, Stratégie de l'entreprise et Trésorerie, est chargé d'élaborer la stratégie globale à long terme de la TD avec la collaboration et le soutien de hauts dirigeants de la TD. De plus, chaque membre de l'équipe de la haute direction est responsable d'établir et de gérer les stratégies pour son secteur d'affaires (en interne et par des acquisitions) et d'assurer que ces stratégies sont alignées sur la stratégie globale de l'entreprise et sur son appétit pour le risque. Chacun des membres de l'équipe de la haute direction est également responsable, devant le chef de la direction, de la surveillance, de l'évaluation et de la gestion des risques liés à leurs stratégies d'affaires, en plus de rendre compte de l'efficacité de ces dernières. Le CGRE assure un suivi du recensement et de la surveillance des risques principaux et émergents découlant des stratégies de la TD, et s'assure que les mesures d'atténuation requises sont prises, au besoin. Le chef de la direction fait rapport au conseil d'administration sur la mise en œuvre des stratégies de la TD, sur le recensement des risques inhérents à ces stratégies et sur la méthode de gestion de ces risques.

MODE DE GESTION DU RISQUE DE STRATÉGIE

Le chef de la direction et les membres concernés de l'équipe de la haute direction examinent régulièrement les stratégies et le rendement des unités opérationnelles importantes et des fonctions du Siège social en recourant au processus de planification stratégique et financière intégré, en tenant des réunions de gestion, en rédigeant des rapports financiers ou opérationnels et en procédant à des examens fonctionnels stratégiques. Notre processus de planification annuel permet d'examiner les stratégies et les grandes initiatives des différents secteurs opérationnels, et de veiller à ce que ces stratégies soient alignées sur celles de l'entreprise. Une fois la stratégie établie, des examens fonctionnels stratégiques menés tout au long de l'exercice assurent que la stratégie demeure alignée pendant sa mise en œuvre. Les examens comprennent une évaluation de la stratégie de chaque unité opérationnelle, de l'environnement opérationnel global, notamment la position concurrentielle, le rendement financier, les initiatives d'exécution de la stratégie et les principaux risques d'affaires. La fréquence des examens fonctionnels stratégiques dépend du profil de risque et de la taille de l'unité ou de la fonction en cause. Le CGRE examine la situation globale du risque de stratégie et le respect de l'appétit de la TD pour le risque dans le cadre normal des activités. De plus, chaque acquisition importante est évaluée afin de déterminer si elle s'inscrit dans notre stratégie et notre appétit pour le risque conformément à notre politique en matière de contrôle préalable. Cette évaluation est revue par l'équipe de la haute direction et le conseil d'administration dans le cadre du processus décisionnel.

Les zones ombragées du présent rapport de gestion présentent une analyse des politiques et procédures de gestion des risques pour le risque de crédit, le risque de marché et le risque de liquidité conformément à la norme 7 des IFRS, qui permet la présentation de ces informations particulières dans le rapport de gestion. Par conséquent, les zones ombragées, qui portent sur le risque de crédit, le risque de marché et le risque de liquidité, font partie intégrante des états financiers consolidés audités des exercices clos les 31 octobre 2012 et 2011.

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond à l'éventualité d'une perte financière si un emprunteur ou la contrepartie à une opération ne respecte pas les obligations de paiement convenues.

Le risque de crédit est l'un des risques les plus importants et les plus généralisés qui planent sur les activités bancaires. Tout prêt, tout crédit ou toute opération qui comporte le transfert de paiements entre la TD et d'autres parties ou d'autres institutions financières expose la TD à un certain degré de risque de crédit.

Notre principal objectif est de procéder à une évaluation méthodique de notre risque de crédit de façon à pouvoir mieux comprendre, choisir et gérer nos expositions afin d'atténuer les variations importantes de nos bénéfices.

Notre stratégie consiste à assurer une surveillance centrale du risque de crédit dans chaque secteur opérationnel, ce qui renforce une culture de transparence, de responsabilisation, d'indépendance et d'équilibre.

RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT

La responsabilité de la gestion du risque de crédit incombe à l'ensemble de l'entreprise. Afin d'ancrer la prise en charge du risque de crédit, les fonctions de contrôle du risque de crédit sont intégrées dans chaque secteur opérationnel, mais sont sous la responsabilité de la fonction Gestion des risques afin d'assurer l'objectivité et la responsabilisation.

L'équipe de contrôle du risque de crédit à l'intérieur de chaque secteur opérationnel est principalement responsable des décisions de crédit et doit se conformer aux politiques, aux lignes directrices sur les expositions aux risques et aux limites d'approbation du crédit, déjà établies, de même qu'aux procédures d'exception d'application des politiques ou des limites. Elle doit aussi se conformer aux normes établies d'évaluation du crédit et obtenir l'approbation de la fonction Gestion des risques pour les décisions importantes en matière de crédit.

La fonction Gestion des risques assure une surveillance indépendante du risque de crédit en élaborant des politiques centralisées de gestion et de contrôle des risques de portefeuille, de même que des politiques spécifiques sur les produits, au besoin.

Le comité du risque est chargé de la surveillance de la gestion du risque de crédit et approuve chaque année toutes les principales politiques sur le risque de crédit.

MODE DE GESTION DU RISQUE DE CRÉDIT

Le cadre de gestion du risque de crédit décrit la structure interne de contrôle et de gestion des risques visant à gérer le risque de crédit et tient compte de l'appétit pour le risque, des politiques, des processus ainsi que des limites et de la gouvernance. Le cadre de gestion du risque de crédit est maintenu par le groupe Gestion des risques et est aligné sur l'appétit de la TD pour le risque de crédit.

L'approbation de l'ensemble des politiques sur le risque de crédit et des stratégies de décision en matière de crédit, y compris les lignes directrices sur la gestion des exceptions d'application des politiques et limites, ainsi que les limites discrétionnaires d'approbation des marges de crédit des dirigeants à l'échelle de la TD, est centralisée à la fonction Gestion des risques.

Des limites sont fixées pour surveiller et contrôler le risque-pays, le risque lié à chaque industrie, le risque lié aux produits, le risque géographique et les expositions groupées au sein des portefeuilles, conformément aux politiques à l'échelle de l'entreprise.

Dans nos entreprises de détail, nous utilisons des techniques de pointage et des normes approuvées pour l'octroi de crédit personnel, la surveillance et la communication d'information à cet égard. Nous utilisons des notations de

crédit et des stratégies de décision dès le départ et pour la gestion continue des expositions au risque de crédit de détail nouveaux et existants. Les modèles de pointage et les stratégies de décision font appel à une combinaison d'attributs de l'emprunteur, comme la situation d'emploi, le risque et le dossier de crédit existant, la taille de la relation bancaire, ainsi que des données externes comme les pointages accordés par les bureaux de crédit, que nous utilisons pour établir le montant du crédit que nous sommes prêts à accorder aux clients de détail et estimer le dossier de crédit futur. Des politiques et des procédures établies régissent la bonne utilisation, la surveillance continue et l'évaluation des modèles de pointage et des stratégies de décision afin d'assurer l'atteinte des résultats de performance prévus. Le groupe Gestion des risques assure une surveillance continue des risques de crédit de détail approuvés au sein des centres de crédit régionaux aux fins d'évaluer l'efficacité des décisions et des contrôles des risques de crédit et de relever les tendances et les problèmes émergents ou systémiques. Les exceptions importantes d'application des politiques font l'objet d'un suivi et de rapports à des fins de surveillance des tendances dans le portefeuille de détection des faiblesses potentielles dans les lignes directrices et les stratégies de crédit. Lorsque des tendances défavorables sont relevées, les mesures nécessaires sont prises pour corriger la situation.

Nos secteurs Services bancaires commerciaux et Services bancaires de gros utilisent, pour le risque de crédit, des modèles et des politiques qui servent à établir des pointages de risque pour les emprunteurs et les facilités, à quantifier et à surveiller le niveau de risque et à en faciliter la gestion. Ces secteurs utilisent aussi des notations de risque pour établir le montant de crédit que nous sommes prêts à accorder à un emprunteur particulier. Des processus de gestion servent à surveiller les notations relatives au risque-pays, au risque sectoriel et au risque-emprunteur ou risque de contrepartie, et ils comprennent des exigences d'examen quotidiens, mensuels, trimestriels et annuels des risques de crédit. Les principaux paramètres utilisés dans nos modèles de risque de crédit font l'objet d'une surveillance permanente.

Un changement imprévu de nature économique ou politique dans un pays étranger pourrait nuire aux paiements transfrontaliers relatifs aux produits et services, aux prêts, aux dividendes, aux crédits liés aux échanges ainsi qu'à la capacité de rapatrier les capitaux de la TD du pays étranger. Actuellement, la TD est exposée à un risque de crédit dans plusieurs pays, cette exposition étant majoritairement concentrée en Amérique du Nord. Nous mesurons le risque-pays au moyen de modèles de notation de risque approuvés et de facteurs qualitatifs qui sont aussi employés pour établir les lignes directrices sur le risque-pays, et ce, compte tenu de tous les aspects du risque de crédit auxquels s'exposent nos diverses entreprises. Les notations de risque-pays sont gérées de façon continue et sont soumises à une révision détaillée au moins annuellement.

Dans le cadre de notre stratégie touchant le risque de crédit, nous établissons des limites quant au montant de crédit que nous sommes prêts à accorder dans une industrie précise. Nous surveillons notre concentration par industrie afin de nous assurer que notre portefeuille de prêts est diversifié. Nous gérons notre risque au moyen de limites établies d'après une notation de risque interne fondée sur notre modèle de notation du risque lié à chaque industrie et une analyse sectorielle exhaustive, et nous passons régulièrement en revue les notations de risque par industrie pour nous assurer que ces notations reflètent bien le risque lié à chaque industrie. Nous attribuons une limite d'exposition au risque ou de concentration maximale, exprimée en pourcentage de notre exposition totale aux risques de gros et aux risques commerciaux.

Nous fixons également des limites sur le montant du crédit que nous sommes prêts à accorder à une entité ou à un groupe d'entités donné (également appelé «risque-entité»). Le risque-entité doit être approuvé par l'autorité décisionnaire appropriée, qui prend les décisions à l'aide de limites fondées sur la notation de risque-emprunteur de l'entité et pour certains portefeuilles, la notation de risque de l'industrie dans lequel l'entité mène ses activités. Ce risque fait l'objet d'une surveillance continue.

Dans le cadre de nos techniques de gestion des risques de portefeuille, il est possible que, de temps à autre, nous ayons recours à des dérivés de crédit pour atténuer le risque de concentration par industrie et le risque-emprunteur.

Le dispositif Bâle II

L'objectif du dispositif Bâle II est d'améliorer l'uniformité des exigences de fonds propres à l'échelle internationale et de rendre les fonds propres réglementaires requis plus sensibles aux risques. Bâle II établit plusieurs options qui représentent des approches de plus en plus sensibles aux risques pour calculer le risque de crédit, le risque de marché et le risque opérationnel, de même que les actifs pondérés en fonction des risques. Les actifs pondérés en fonction des risques constituent un facteur important pour nos exigences de fonds propres réglementaires.

Risque de crédit et dispositif Bâle II

Nous avons reçu du BSIF l'autorisation d'utiliser à compter du 1^{er} novembre 2007 l'approche fondée sur les notations internes avancée (approche NI avancée) pour le risque de crédit selon Bâle II. Nous avons recours à l'approche NI avancée pour tous les portefeuilles importants, sauf dans les cas qui suivent :

- Nous avons approuvé des exemptions permettant l'utilisation de l'approche standard pour certaines petites expositions au risque de crédit en Amérique du Nord. La fonction Gestion des risques confirme annuellement si cette approche demeure adéquate.
- Nous avons obtenu des renoncations temporaires permettant d'utiliser l'approche standard pour notre portefeuille d'opérations sur marge, certains petits portefeuilles de crédit et la majeure partie de nos portefeuilles de crédit aux États-Unis. Des plans visant à procéder à une transition de ces portefeuilles à l'approche NI avancée sont en place.

Pour pouvoir continuer à utiliser l'approche NI avancée, la TD doit respecter les conditions et les exigences courantes imposées par le BSIF et le dispositif Bâle II. Nous évaluons régulièrement notre conformité aux exigences de Bâle II et disposons de suffisamment de ressources pour exécuter le reste du travail relatif à Bâle II.

Expositions au risque de crédit selon l'approche standard

L'approche standard à l'égard du risque de crédit est utilisée principalement pour les actifs du portefeuille des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et des plans sont en place pour passer à l'approche NI avancée. Selon l'approche standard, les actifs sont multipliés par les coefficients de pondération des risques prescrits par le BSIF pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques. Ces coefficients de pondération en fonction des risques sont attribués d'après certains facteurs, notamment le type de contrepartie, le type de produit et la nature et l'étendue de l'atténuation du risque de crédit. Pour ce qui est de nos expositions aux emprunteurs souverains (gouvernements, banques centrales et certaines entités du secteur public) et aux banques (institutions de dépôts réglementées, maisons de courtage en valeurs mobilières et certaines entités du secteur public), nous utilisons les notations de crédit externes attribuées par Moody's Investors Service, Standard & Poor's et Fitch pour établir le coefficient approprié de pondération en fonction des risques.

Nous appliquons les coefficients de pondération en fonction des risques suivants pour les expositions au bilan selon l'approche standard :

Emprunteurs souverains	0 % ¹
Banques	20 % ¹
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel	35 % ou 75 % ²
Autres expositions aux produits de détail (y compris les petites entreprises)	75 %
Siège social	100 %

¹ La pondération du risque peut varier selon la notation de risque externe.
² 35 % pour un ratio prêt-valeur <=80 %; 75 % pour un ratio prêt-valeur >80 %.

Des coefficients de pondération en fonction des risques moins élevés s'appliquent lorsqu'il y a des éléments modérateurs du risque de crédit approuvés. Pour les prêts en souffrance depuis plus de 90 jours, le coefficient de pondération en fonction des risques est de 100 % (expositions garanties par l'immobilier résidentiel) ou de 150 % (tous les autres prêts).

Pour ce qui est des expositions hors bilan, des facteurs de conversion du crédit précis sont utilisés pour convertir le montant notionnel de l'exposition en équivalent-crédit.

Expositions au risque de crédit selon l'approche NI avancée

L'approche NI avancée à l'égard du risque de crédit est utilisée pour tous les portefeuilles importants, sauf dans les cas cités à la rubrique «Risque de crédit et dispositif Bâle II». Les banques qui adoptent l'approche NI avancée à l'égard du risque de crédit doivent présenter les expositions au risque de crédit par type de contreparties, chacun caractérisé par des risques sous-jacents différents. Les types de contreparties peuvent être différents de ceux utilisés pour la présentation dans nos états financiers.

Les expositions au risque de crédit de la TD sont divisées en deux principaux portefeuilles : le portefeuille autre que de détail et le portefeuille de détail. Pour les expositions dans le portefeuille autre que de détail, nous gérons les expositions par emprunteur individuel, d'après des modèles de risque de crédit propres aux industries et d'après le jugement d'experts. Nous avons classé les expositions au risque de crédit dans notre portefeuille autre que de détail selon les types de contreparties de Bâle II, soit : entreprises (activités de gros et commerciales), emprunteurs souverains et banques. Selon l'approche standard, les prêts hypothécaires assurés par la SCHL sont considérés comme des expositions à des emprunteurs souverains et sont, par conséquent, classés dans les expositions au risque de crédit autre que de détail.

En ce qui a trait aux expositions dans le portefeuille de détail (particuliers et petites entreprises), nous gérons les expositions par groupe, à l'aide de techniques de notation de crédit prédictives. Nous avons trois sous-types d'expositions de détail : les créances adossées à l'immobilier résidentiel

(hypothèques individuelles et lignes de crédit domiciliaires), les produits de détail renouvelables admissibles (cartes de crédit individuelles, lignes de crédit non garanties et produits de protection de découvert) et toutes les autres expositions de cette catégorie (les prêts personnels, y compris les prêts-auto garantis, les lignes de crédit pour étudiants et les produits de crédit bancaires pour petites entreprises).

Paramètres de risque

Selon l'approche NI avancée, le risque de crédit est mesuré selon les paramètres de risque suivants : la probabilité de défaut (PD) – la probabilité que l'emprunteur ne soit pas en mesure de respecter l'échéancier de ses remboursements dans un horizon de un an; la perte en cas de défaut (PCD) – la perte que la TD subirait probablement en cas de défaut de l'emprunteur à l'égard d'un prêt, exprimée en pourcentage de l'exposition en cas de défaut (ECD) – la valeur totale de l'exposition prévue à la date du défaut. En appliquant ces paramètres de risque, nous pouvons mesurer et surveiller le risque de crédit afin de nous assurer qu'il demeure dans les limites des seuils préétablis.

Expositions au risque de crédit de détail

Dans notre secteur du crédit de détail, nous avons un grand nombre de clients qui sont des particuliers ou des petites entreprises. Nous traitons les demandes de crédit à la consommation à l'aide de systèmes automatisés de pointage du crédit et du comportement. Dans le cas de transactions plus importantes et plus complexes, nous acheminons les demandes à des tarificateurs dans des centres de crédit régionaux qui fonctionnent selon des limites d'approbation établies.

Nous évaluons les expositions au risque de crédit de détail par ensemble, chaque ensemble étant composé d'expositions dotées de caractéristiques semblables. Les ensembles sont divisés par type de produit et par estimation de PD. Nous avons élaboré des modèles statistiques exclusifs et des stratégies de décision pour chaque portefeuille de produits de détail. Nos modèles se fondent sur dix ans ou plus de données historiques internes. Les paramètres de risque de crédit (PD, ECD et PCD) de chaque facilité sont mis à jour trimestriellement à l'aide de l'information la plus récente disponible au bureau de crédit de l'emprunteur et sur les produits. Nous rajustons le calcul de la PCD pour refléter la possibilité de perte accrue en cas de ralentissement économique.

Le tableau ci-dessous indique l'échelle des PD selon le niveau de risque :

Description	Échelle des PD sur un an > - <=
Risque faible	0,00 % – 0,15 %
Risque normal	0,15 % – 1,10 %
Risque moyen	1,10 % – 4,74 %
Risque élevé	4,74 % – <= 100 %

Expositions au risque de crédit autre que de détail

Nous évaluons le risque de crédit pour les expositions dans le portefeuille autre que de détail en attribuant une notation à la fois au risque par emprunteur et au risque par facilité. Nous procédons de la sorte pour toutes les expositions envers des grandes entreprises, des emprunteurs souverains et des banques. Nous déterminons les notations de risque selon des modèles de risque de crédit propres aux industries qui quantifient et surveillent le niveau de risque et en facilitent la gestion. Tous les emprunteurs et toutes les facilités reçoivent une notation de risque interne qui doit être passée en revue au moins une fois par année.

Une notation de risque-emprunteur est attribuée à chaque emprunteur selon sa PD, d'après des modèles exclusifs et selon des jugements d'experts. Pour évaluer le risque que représente un emprunteur, nous tenons compte de la situation concurrentielle de l'emprunteur, de son industrie, de son rendement financier, des tendances économiques, de sa gestion et de son accès aux capitaux. Le système de notation sur 21 points de la TD est directement aligné sur les systèmes de notation externes, comme suit :

Description	Catégorie de notation	Standard & Poor's	Moody's Investors Service
Qualité supérieure	0 à 1C	AAA à AA-	Aaa à Aa3
	2A à 2C	A+ à A-	A1 à A3
	3A à 3C	BBB+ à BBB-	Baa1 à Baa3
Qualité inférieure	4A à 4C	BB+ à BB-	Ba1 à Ba3
	5A à 5C	B+ à B-	B1 à B3
Actifs surveillés et classés	6 à 8	CCC+ à CC et moins	Caa1 à Ca et moins
Douteux ou en défaut	9A à 9B	Défaut	Défaut

La notation de risque d'une facilité correspond à la PCD et tient compte des caractéristiques propres à la facilité, comme la sûreté, le rang de subordination de la créance et la structure du prêt.

Les notations de risque internes font partie intégrante de la surveillance et de la gestion du portefeuille, et servent à établir les limites d'exposition au risque et les taux de prêt. Les notations internes servent aussi à calculer les fonds propres réglementaires, le capital économique et les provisions pour pertes sur créances subies mais non recensées.

Expositions sur instruments dérivés

Le risque de crédit lié aux instruments financiers dérivés, aussi appelé risque de crédit de contrepartie, est le risque de subir une perte financière si une contrepartie manque à son obligation envers la TD. Nous appliquons l'évaluation du risque courant comme méthode pour calculer le montant de l'équivalent-crédit, qui est défini par le BSFI comme le coût de remplacement majoré d'un montant pour le risque futur éventuel, pour estimer le risque et établir les exigences de fonds propres réglementaires relatives aux expositions sur instruments dérivés. Le groupe Crédit de trésorerie, qui fait partie des Services bancaires de gros, est responsable de l'estimation et de la gestion du risque de crédit de contrepartie conformément aux politiques de crédit établies par le groupe Gestion des risques.

Nous utilisons diverses méthodes qualitatives et quantitatives pour évaluer et gérer le risque de crédit de contrepartie. Nous utilisons, entre autres, des méthodes statistiques pour mesurer le risque potentiel courant et futur, ainsi que des évaluations des facteurs de stress pour déterminer et quantifier l'exposition à des événements extrêmes. Nous établissons diverses limites dont des limites quant aux notionnels bruts pour gérer les volumes d'affaires et les concentrations. Nous évaluons à intervalles réguliers les conditions de marché et la valeur des instruments financiers sous-jacents. Le risque de crédit de contrepartie peut augmenter durant les périodes de contraction des liquidités sur le marché pour certains instruments. Le groupe Gestion du crédit de trésorerie se réunit à intervalles réguliers avec les groupes Gestion du risque de marché et de crédit et Négociation afin de discuter de la façon dont des conditions changeantes du marché peuvent avoir une incidence sur notre risque de marché et notre risque de crédit de contrepartie.

La TD applique activement des stratégies d'atténuation des risques en recourant à des accords-cadres de compensation portant sur des dérivés multiproduits, à des sûretés et à d'autres techniques d'atténuation du risque de crédit. Les risques de crédit liés aux instruments financiers dérivés sont assujettis aux mêmes normes d'approbation de crédit, de limite, de surveillance des limites et aux mêmes lignes directrices sur les expositions que celles que nous utilisons pour gérer d'autres transactions qui créent un risque de crédit. Ces normes incluent l'évaluation de la solvabilité des contreparties, l'évaluation et la surveillance des expositions, y compris le risque de fausse orientation connexe, de même que le contrôle de la taille des portefeuilles, de leur diversification et de leur profil d'échéances.

Il y a deux types de risque de fausse orientation : la fausse orientation générale et la fausse orientation spécifique. Un risque de fausse orientation générale survient lorsque la probabilité de défaut des contreparties suit la même trajectoire qu'un facteur de risque de marché donné. Un risque de fausse orientation spécifique survient lorsque l'exposition à une contrepartie particulière suit la même trajectoire que la probabilité de défaut de la contrepartie en raison de la nature des transactions conclues avec cette contrepartie. Ces types d'expositions au risque nécessitent une approbation particulière dans le cadre du processus d'approbation du crédit. Nous évaluons et gérons les risques de fausse orientation spécifique de la même manière que les obligations de crédit directes et nous en assurons le suivi en appliquant des limites approuvées par facilité.

Dans le cadre du processus de surveillance du risque de crédit, la direction se réunit à intervalles réguliers afin de passer en revue toutes les expositions, y compris les expositions à des contreparties plus à risque, qui découlent des instruments financiers dérivés. Au 31 octobre 2012, compte tenu des stratégies d'atténuation des risques, la TD n'avait pas d'exposition importante sur des dérivés à des contreparties considérées plus à risque comme le définit le processus de surveillance interne de la direction. En outre, la TD n'a pas d'ajustement important de valeur lié au risque de crédit pour quelque contrepartie que ce soit.

Validation du système de notation du risque de crédit

Les systèmes et les méthodes de notation du risque de crédit font l'objet d'une validation indépendante afin de vérifier qu'ils constituent toujours des indicateurs de risque adéquats. Le processus de validation tient compte des considérations suivantes :

- Estimations des paramètres de risque – la PD, l'ECD et la PCD sont révisées et mises à jour en fonction des pertes réelles afin de s'assurer que les estimations constituent toujours des indicateurs raisonnables de perte éventuelle.

- Performance des modèles – les estimations continuent d'être discriminatoires, constantes et prédictives.
- Qualité des données – les données utilisées dans le système de notation du risque sont exactes, adéquates et suffisantes.
- Hypothèses – les principales hypothèses sous-jacentes du modèle demeurent valides pour le portefeuille et la conjoncture.

La fonction Gestion des risques veille à ce que le système de notation du risque de crédit soit conforme à la politique en matière de modélisation des risques de la TD. Le comité du risque est informé de la performance du système de notation du risque de crédit au moins annuellement. Le comité du risque doit approuver les changements importants apportés au système de notation du risque de crédit de la TD.

Évaluation des facteurs de stress

Pour établir l'importance des pertes possibles selon divers scénarios, nous soumettons nos portefeuilles de crédit à des évaluations des facteurs de stress. Les évaluations des facteurs de stress servent à évaluer la vulnérabilité des portefeuilles aux effets de situations graves mais plausibles, telles qu'un ralentissement économique marqué ou une perturbation importante du marché.

Atténuation des risques de crédit

Les techniques que nous utilisons pour réduire et atténuer le risque de crédit comprennent des politiques et des procédures écrites qui visent l'évaluation et la gestion des actifs financiers et non financiers affectés en garantie (sûretés) et l'examen et la négociation des accords de compensation. Les types de sûretés et leurs montants et les autres techniques d'atténuation du risque de crédit exigés sont fondés sur l'évaluation interne par la TD de la qualité du crédit et de la capacité de remboursement de l'emprunteur ou de la contrepartie.

Dans les activités bancaires de détail et commerciales, les actifs affectés en garantie de prêts sont essentiellement non financiers et comprennent des biens immobiliers résidentiels, des biens immobiliers en cours d'aménagement, des biens immobiliers commerciaux et des actifs commerciaux comme des débiteurs, des stocks, des immobilisations corporelles et des automobiles. Dans les Services bancaires de gros, une grande part des prêts va à des emprunteurs qui ont une bonne note de crédit et à qui on n'exige pas l'affectation d'actifs en garantie. Les emprunteurs n'ayant pas une bonne note de crédit affectent généralement en garantie des actifs commerciaux comme le font les emprunteurs commerciaux. Des normes communes s'appliquent à l'échelle de la TD pour évaluer les sûretés, établir les calendriers de révision des calculs, et pour consigner, enregistrer, améliorer et surveiller les sûretés.

Nous utilisons aussi des sûretés et des conventions-cadres de compensation pour atténuer l'exposition aux contreparties de dérivés. Les actifs affectés en garantie d'expositions sur dérivés sont essentiellement financiers et comprennent des liquidités et des titres négociables émis par des gouvernements de première qualité et des émetteurs de bonne qualité. Cette approche comprend des décotes et procédures préétablies pour la réception, la garde et la libération des titres donnés en garantie.

Sauf exception, dans tous les cas nous protégeons les actifs en en prenant possession et en les contrôlant dans un territoire où nous pouvons légalement faire valoir nos droits sur la sûreté. Exceptionnellement, et lorsque notre contrepartie l'exige, nous gardons les actifs ou les confions à un dépositaire indépendant. Nous consignons les accords conclus avec les dépositaires dans une convention de garde et de contrôle.

Il se peut, de temps à autre, que nous prenions des cautionnements pour réduire l'exposition au risque de crédit. Pour les expositions au risque de crédit soumises à l'approche NI avancée, nous ne comptabilisons que les cautionnements irrévocables pour les risques de Services bancaires commerciaux et des Services de gros, qui sont fournis par des entités ayant une meilleure notation des risques que celle de l'emprunteur ou de la contrepartie à la transaction.

La TD utilise des dérivés de crédit pour atténuer le risque de crédit. Le risque de crédit, le risque juridique et les autres risques associés à ces transactions sont contrôlés au moyen de procédures bien établies. Notre politique est de ne conclure ces transactions qu'avec des institutions financières de grande qualité. Le risque de crédit lié à une telle contrepartie est géré selon les mêmes processus d'approbation, de limite et de surveillance que nous appliquons à toutes les contreparties pour lesquelles nous avons une exposition au risque de crédit.

Expositions brutes au risque de crédit

L'exposition brute au risque de crédit, aussi appelée exposition en cas de défaut (ECD), est le montant total auquel nous sommes exposés à la date du défaut d'un prêt et qui est évalué avant les provisions relatives à une contrepartie ou les radiations s'y rapportant. Une exposition brute au risque de crédit ne reflète pas l'incidence des mesures d'atténuation du risque de crédit et englobe les expositions, qu'elles soient au bilan ou hors bilan. Les expositions

au bilan comprennent principalement l'encours des prêts, les acceptations, les titres détenus à des fins autres que de transaction, les dérivés et certaines autres transactions assimilables aux prises en pension. Les expositions hors bilan consistent essentiellement en des montants sur les engagements non utilisés, des cautionnements et certaines autres transactions assimilables aux prises en pension.

L'exposition brute au risque de crédit pour les deux approches que nous utilisons pour mesurer le risque de crédit se présente comme suit :

TABLEAU 50	EXPOSITION BRUTE AU RISQUE DE CRÉDIT – APPROCHES STANDARD ET NI AVANCÉE ^{1,2}					
	31 octobre 2012			31 octobre 2011		
(en millions de dollars canadiens)	Standard	NI avancée	Total	Standard	NI avancée	Total
Risque de crédit de détail						
Expositions garanties par l'immobilier résidentiel	22 463 \$	234 240 \$	256 703 \$	17 242 \$	161 116 \$	178 358 \$
Expositions aux produits de détail renouvelables admissibles	–	43 173	43 173	–	42 736	42 736
Autres expositions aux produits de détail	32 921	30 707	63 628	25 139	30 520	55 659
	55 384	308 120	363 504	42 381	234 372	276 753
Risque de crédit autre que de détail						
Siège social	61 052	135 856	196 908	53 165	123 292	176 457
Emprunteurs souverains	20 470	78 459	98 929	23 559	64 432	87 991
Banques	16 461	127 268	143 729	20 363	119 683	140 046
	97 983	341 583	439 566	97 087	307 407	404 494
Expositions brutes au risque de crédit	153 367 \$	649 703 \$	803 070 \$	139 468 \$	541 779 \$	681 247 \$

¹ Les expositions brutes au risque de crédit représentent l'ECD et ne tiennent pas compte des incidences des mesures d'atténuation du risque de crédit. Ce tableau exclut les expositions à la titrisation et les expositions sur actions.

² Les résultats des périodes closes au plus tard le 31 octobre 2011 sont présentés selon les PCGR du Canada.

Autres expositions au risque de crédit

Expositions sur titres de participation détenus à des fins autres que de transaction
Nos expositions sur titres de participation détenus à des fins autres que de transaction sont à un niveau qui représente moins de 5 % de nos fonds propres de catégorie 1 et de catégorie 2 combinés. Par conséquent, nous utilisons des pondérations en fonction des risques prescrites par le BSIF pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques sur les expositions sur titres de participation détenus à des fins autres que de transaction.

Expositions de titrisation

Pour les expositions de titrisation notées par des agences externes, nous utilisons à la fois l'approche standard et l'approche fondée sur les notations (AFN). Les deux approches attribuent des coefficients de pondération aux expositions d'après les notations externes. Nous utilisons les notations attribuées par une ou plusieurs des agences de notation suivantes : Moody's Investors Service, Standard & Poor's, Fitch et DBRS. L'AFN tient aussi compte de facteurs additionnels, notamment l'horizon de la notation (long terme ou court terme), la quantité de détails disponibles sur l'ensemble des actifs sous-jacents et le rang de subordination de la position.

Nous utilisons l'approche fondée sur les évaluations internes pour gérer le risque de crédit pour nos expositions liées aux titrisations de PCAA qui ne font pas l'objet d'une notation externe.

En vertu de l'approche fondée sur les évaluations internes, nous prenons en compte tous les facteurs de risque pertinents au moment d'évaluer la qualité du crédit de ces expositions, y compris ceux publiés par les agences de notation Moody's, S&P, Fitch et DBRS. Nous utilisons également des modèles de perte prévue et des politiques visant à quantifier et à surveiller le niveau de risque et à en faciliter la gestion. Notre approche fondée sur les évaluations internes consiste notamment à évaluer dans quelle mesure l'amélioration disponible de la protection contre les pertes couvre les pertes prévues. Les niveaux de couverture des facteurs de stress dont nous avons besoin pour chaque notation de risque interne sont conformes aux exigences en matière de facteurs de risque publiées par les agences de notation pour des notations externes équivalentes par catégorie d'actifs.

Toutes les expositions reçoivent une notation de risque interne fondée sur notre évaluation, laquelle doit être passée en revue au moins une fois par année. Nos notations reflètent notre évaluation du risque de perte, qui comprend une combinaison de la probabilité de défaut (PD) et de la perte en cas de défaut (PCD) pour chaque exposition. L'échelle de notation que nous utilisons correspond aux échelles de notation à long terme utilisées par les agences de notation.

Notre approche fondée sur les évaluations internes est assujettie à tous les principaux éléments et principes de notre structure de gouvernance du risque et est gérée comme décrit dans la présente rubrique «Risque de crédit».

Nous utilisons les résultats de l'approche fondée sur les évaluations internes pour tous les volets de notre gestion du risque de crédit, y compris le suivi du rendement, les mécanismes de contrôle et la présentation de l'information de gestion, ainsi que pour le calcul des fonds propres. Selon l'approche fondée sur les évaluations internes, les expositions sont multipliées par les coefficients de pondération prescrits par le BSIF pour calculer les actifs pondérés en fonction des risques aux fins des fonds propres.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque de perte d'instruments financiers ou dans le bilan imputable à des mouvements défavorables de facteurs de marché comme les taux d'intérêt et de change, les prix, les écarts de taux, les volatilités et les corrélations.

Nous sommes exposés au risque de marché dans notre portefeuille de négociation et dans notre portefeuille de placements ainsi que dans nos activités autres que de transaction. Pour ce qui est de nos portefeuilles de transaction et de placements, nous participons activement à des transactions sur le marché afin d'obtenir des rendements pour la TD par la gestion prudente de nos positions et de nos stocks. Lorsque nous exerçons des activités bancaires autres que de transaction, nous sommes exposés au risque de marché du fait des transactions que des clients effectuent avec nous.

Au 31 octobre 2012, nous nous conformions aux exigences de Bâle II en matière de gestion du risque de marché selon l'approche des modèles internes.

RISQUE DE MARCHÉ DANS LES ACTIVITÉS DE TRANSACTION

Les quatre principales activités de transaction suivantes nous exposent à un risque de marché :

- Tenue de marché – Nous maintenons un marché pour un grand nombre de valeurs mobilières et d'autres produits négociés. Nous constituons un portefeuille de ces valeurs mobilières afin de conclure des transactions d'achat et de vente avec des investisseurs et de réaliser la marge entre le cours acheteur et le cours vendeur.
- Ventes – Nous offrons une vaste gamme de produits financiers pour répondre aux besoins de nos clients. Les revenus tirés de ces produits nous proviennent des marges bénéficiaires et des commissions.
- Arbitrage – Nous prenons des positions sur certains marchés ou certains produits et compensons le risque sur d'autres marchés ou produits. Grâce à nos connaissances des divers marchés et produits ainsi que des relations entre ceux-ci, nous pouvons relever les anomalies de prix et en tirer avantage.
- Positionnement – En prévision de fluctuations sur certains marchés de capitaux, nous cherchons à réaliser des profits en prenant des positions sur ces marchés.

RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE DE MARCHÉ DANS LES ACTIVITÉS DE TRANSACTION

La responsabilité de la gestion du risque de marché dans les activités de transaction incombe principalement aux Services bancaires de gros, sous la surveillance du groupe de contrôle du risque de marché qui fait partie de la fonction Gestion des risques. Le comité du capital et du risque de marché, qui est présidé par le vice-président, Risque de marché et conception de modèles, et qui est composé de cadres supérieurs des Services bancaires de gros, se réunit à intervalles réguliers pour réviser le profil de risque de marché et les résultats de nos activités de transaction, recommander des modifications aux politiques sur les risques, passer en revue les stocks de prises fermes et examiner l'usage qui est fait des capitaux et des actifs au sein des Services bancaires de gros.

MODE DE GESTION DU RISQUE DE MARCHÉ DANS LES ACTIVITÉS DE TRANSACTION

Le risque de marché joue un rôle clé dans l'évaluation de toute stratégie liée aux activités de transaction. Nous lançons de nouvelles initiatives de transaction ou étendons celles qui existent seulement si le risque a été évalué de façon exhaustive et est jugé conforme à notre appétit pour le risque et à nos compétences en affaires, et si nous possédons l'infrastructure adéquate pour surveiller, contrôler et gérer le risque. Le cadre de gestion du risque de marché dans les activités de transaction intègre l'appétit pour le risque, la structure de gouvernance du risque ainsi que le recensement, l'évaluation et le contrôle du risque. Ce cadre est maintenu par le groupe Gestion des risques et est aligné sur l'appétit de la TD pour le risque de marché dans les activités de transaction.

Limites de transaction

Nous fixons des limites de transaction qui sont conformes à la stratégie d'affaires approuvée pour une activité donnée et à notre tolérance à l'égard du risque de marché qui y est associé, dans le respect de l'appétit de la TD pour le risque de marché. En établissant ces limites, nous tenons compte de la volatilité et de la liquidité du marché, de l'expérience organisationnelle et de la stratégie d'affaires. Des limites sont établies au niveau global des Services bancaires de gros, ainsi qu'à des niveaux plus détaillés.

Les principales limites de risque de marché sont fondées sur les principaux facteurs de risque de l'activité et comprennent des limites quant aux notionnels, aux différentiels de taux, aux variations de la courbe de rendement, aux variations de prix et à la volatilité.

Une autre mesure importante des limites de transaction est la valeur à risque que nous utilisons pour surveiller et contrôler le niveau global du risque et pour calculer les fonds propres réglementaires requis pour le risque de marché dans les activités de transaction. La valeur à risque mesure l'incidence négative que d'éventuelles fluctuations des taux et des prix du marché pourraient avoir sur la valeur d'un portefeuille au cours d'une période donnée.

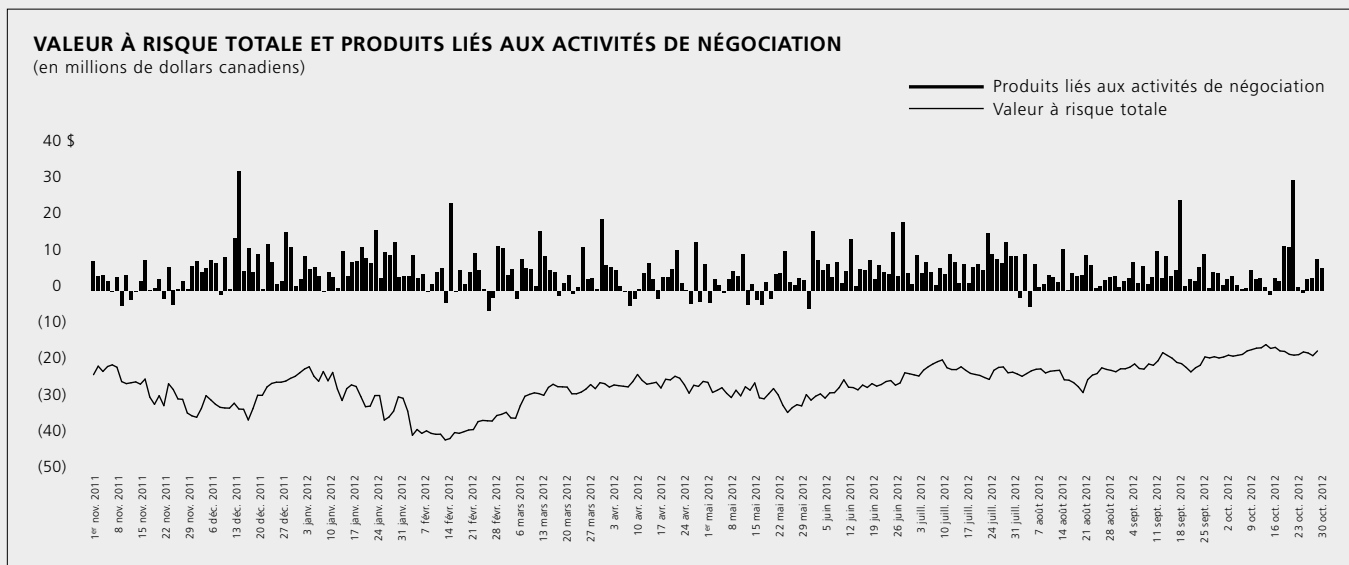
À la fin de chaque journée, les positions de risque sont comparées aux limites de risque, et tous les dépassements sont constatés conformément aux politiques et procédures établies en matière de risques de marché.

Calcul de la valeur à risque

La TD calcule la valeur à risque quotidiennement en combinant le risque de marché général et le risque idiosyncratique propre à des titres de créance qui est associé aux positions de négociation de la TD. Le risque de marché général est établi en créant une distribution des variations possibles de la valeur de marché du portefeuille courant au moyen d'une simulation historique. La TD évalue le portefeuille courant au moyen des fluctuations des cours et des taux (pour les produits sur titres de capitaux propres, de taux d'intérêt, de change, de crédit et sur marchandises) des 259 derniers jours de négociation. Le risque de marché général est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus de un jour de Bourse sur 100.

Le risque idiosyncratique propre à des titres de créance mesure le risque idiosyncratique d'écart de taux de crédit (lié à une seule institution) pour les expositions au crédit du portefeuille de négociation au moyen d'une simulation de Monte Carlo. Le modèle idiosyncratique du risque propre à des titres de créance repose sur le comportement historique des écarts de crédit idiosyncratiques sur cinq ans. Le risque idiosyncratique propre à des titres de créance, tout comme le risque de marché général, est calculé pour constituer le seuil que les pertes possibles du portefeuille ne devraient pas dépasser plus d'un jour de Bourse sur 100.

Le graphique ci-après présente l'utilisation à une date particulière de la valeur à risque quotidienne et les produits liés aux activités de négociation dans le secteur Services bancaires de gros. Les produits liés aux activités de négociation comprennent les produits d'intérêts nets, les produits de négociation et les produits tirés des prêts désignés à la juste valeur par le biais du résultat net qui sont gérés dans un portefeuille de négociation, et sont présentés en équivalence fiscale. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2012, il y a eu 34 jours de pertes de négociation et les produits liés aux activités de négociation ont été positifs pendant 87 % des jours de Bourse. Au cours de l'exercice, les pertes pour un jour de Bourse donné n'ont jamais dépassé la valeur à risque.



Calcul de la valeur à risque en contexte de crise

Outre la valeur à risque, la TD calcule aussi la valeur à risque en contexte de crise, laquelle comprend le risque de marché général en contexte de crise et le risque idiosyncratique propre à des titres de créance en contexte de crise. La valeur à risque en contexte de crise mesure l'incidence négative que d'éventuelles fluctuations des taux et des prix du marché pourraient avoir sur la valeur d'un portefeuille pendant une période donnée de tensions sur les marchés. La valeur à risque en contexte de crise est calculée au moyen de techniques et d'hypothèses semblables à celles utilisées pour la valeur à risque liée au risque de marché général en contexte de crise et au risque idiosyncratique propre à des titres de créance en contexte de crise. Toutefois, au lieu d'utiliser les 259 derniers jours de négociation (une année), la Banque choisit une année où des tensions se sont exercées sur les marchés. Au cours de la période considérée, la valeur à risque en contexte de crise a été calculée au moyen d'une période de un an qui a commencé le 4 février 2008. La période de un an historique appropriée pour utiliser la valeur à risque en contexte de crise est établie trimestriellement. La valeur à risque en contexte de crise fait partie des exigences de fonds propres réglementaires.

Calcul des exigences supplémentaires liées au risque

Les exigences supplémentaires liées au risque sont appliquées à tous les instruments du portefeuille de négociation assujettis au risque de migration et de défaut. Le risque de migration représente le risque que des modifications soient apportées aux notations de crédit des expositions de la Banque. La TD applique une simulation de Monte Carlo sur un horizon de un an et un niveau de confiance de 99,9 % pour calculer les exigences supplémentaires liées au risque, ce qui est conforme aux exigences réglementaires. Ces exigences sont fondées sur l'hypothèse d'un «niveau de risque constant», qui oblige les banques à attribuer un horizon de liquidité aux positions qui sont assujetties à ces exigences. La TD prend en compte le lieu de résidence et la notation de crédit de l'émetteur, de même que les effets de concentration des risques liés à l'industrie et à une seule institution, lorsqu'elle détermine les horizons de liquidité. Les exigences supplémentaires liées au risque font partie des exigences de fonds propres réglementaires.

TABLEAU 51 MESURES DU RISQUE DE MARCHÉ DU PORTEFEUILLE¹

(en millions de dollars canadiens)

	2012				2011			
	Clôture	Moyenne	Haut	Bas	Clôture	Moyenne	Haut	Bas
Risque de taux d'intérêt	8,5 \$	8,6 \$	18,5 \$	5,3 \$	7,5 \$	6,5 \$	10,3 \$	4,0 \$
Risque d'écart de taux	2,5	7,4	14,7	2,2	9,0	8,8	12,2	4,7
Risque sur titres de capitaux propres	3,2	3,5	6,2	1,6	4,1	5,3	9,4	3,8
Risque de change	1,1	2,3	7,4	0,4	1,3	3,0	5,4	1,3
Risque de marchandises	1,6	1,0	2,4	0,5	0,8	0,7	1,0	0,4
Risque idiosyncratique propre à des titres de créance	15,2	23,7	39,4	13,9	21,3	20,3	26,1	13,4
Effet de diversification ²	(15,5)	(20,4)	négl. ³	négl. ³	(19,4)	(20,5)	s. o.	s. o.
Valeur totale à risque	16,6 \$	26,1 \$	41,1 \$	14,8 \$	24,6 \$	24,1 \$	29,0 \$	17,1 \$
Valeur à risque en contexte de crise (une journée)⁴	28,4 \$	47,7 \$	77,6 \$	26,0 \$	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.
Exigences supplémentaires liées au risque (une année)⁴	247,8 \$	273,3 \$	387,6 \$	178,3 \$	s. o.	s. o.	s. o.	s. o.

¹ Les résultats des périodes antérieures sont présentés selon les PCGR du Canada.

² La valeur à risque globale est moins élevée que la somme de la valeur à risque des différents types de risque, étant donné que certains risques sont atténués par la diversification des portefeuilles.

³ Négligeable. Il n'est pas important de calculer un effet de diversification, du fait que le haut et le bas peuvent survenir à différents jours pour différents types de risque.

⁴ À compter du premier trimestre de 2012, la Banque a appliqué les modifications proposées au dispositif de mesure du risque de marché de Bâle II, tel qu'il est exigé par le BSIF. Par conséquent, la Banque a commencé à présenter deux nouvelles mesures : la valeur à risque en contexte de crise et les exigences supplémentaires liées au risque.

La valeur à risque moyenne a augmenté de 2 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique essentiellement par une hausse du risque de taux d'intérêt et du risque idiosyncratique d'écart de taux de crédit. Comme nous avons commencé à calculer la valeur à risque en contexte de crise au premier trimestre de 2012, nous ne disposons pas de données comparables de l'exercice précédent pour ces deux mesures. En 2012, nous avons observé une baisse de la valeur à risque en contexte de crise et des exigences supplémentaires liées au risque attribuable surtout aux expositions moins élevées au risque de crédit dans les activités de transaction.

Validation du modèle de la valeur à risque

La TD utilise un test de validité rétroactif pour comparer les profits et les pertes réels et théoriques à la valeur à risque afin de s'assurer qu'ils correspondent aux résultats statistiques du modèle de la valeur à risque. Les profits et pertes théoriques sont générés par les mouvements de prix quotidiens en supposant que la composition du portefeuille ne change pas. La validation du modèle fondé sur les exigences supplémentaires liées au risque doit suivre une approche différente étant donné qu'un horizon de un an et un niveau de confiance de 99,9 % rendent impossible l'utilisation de tests de validité rétroactifs standard. En lieu et place, les paramètres clés du modèle fondé sur les exigences supplémentaires liées au risque, comme les matrices de transition et de corrélation, sont soumis à une validation indépendante par une comparaison avec les résultats d'études externes ou par une analyse à partir de données internes ou externes.

Évaluation des facteurs de stress

Nos activités de transaction sont soumises à une limite d'exposition mondiale globale aux facteurs de stress. En outre, les secteurs opérationnels mondiaux doivent obéir à une limite d'évaluation des facteurs de stress et chaque grande catégorie de risques est assortie d'un seuil global d'évaluation des facteurs de stress. Des scénarios de stress sont conçus pour modéliser des événements économiques extrêmes, reproduire les pires résultats historiques ou apporter des modifications hypothétiques importantes, mais plausibles, des principaux facteurs de risque de marché. Le programme d'évaluation des facteurs de stress comprend des scénarios élaborés au moyen de données du marché historiques qui ont eu cours pendant des périodes de perturbation du marché, en plus des scénarios hypothétiques élaborés par le groupe Gestion des risques. Les événements que nous avons reproduits sont notamment le krach boursier de 1987, la crise déclenchée par le défaut de paiement de la dette russe en 1998, les séquelles du 11 septembre 2001, la crise du PCAA au Canada en 2007, ainsi que l'effondrement de Lehman Brothers et la crise du crédit qui en a découlé à l'automne de 2008.

Les évaluations des facteurs de stress sont effectuées et revues à intervalles réguliers par le comité du capital et du risque de marché.

RISQUE DE MARCHÉ DANS LES AUTRES ACTIVITÉS BANCAIRES DE GROS

Nous sommes aussi exposés à un risque de marché découlant d'un portefeuille existant d'obligations et d'actions privilégiées détenu par Valeurs Mobilières TD et de nos placements résiduels dans des banques d'affaires. Le groupe Gestion des risques examine et approuve les politiques et procédures, lesquelles sont mises en place pour surveiller, évaluer et atténuer ces risques.

Nous sommes exposés à un risque de marché lorsque nous concluons des opérations bancaires autres que de transaction avec nos clients. Ces opérations englobent surtout les dépôts et les prêts, qui sont aussi désignés comme nos «positions d'actif et de passif».

Gestion de l'actif et du passif

La gestion de l'actif et du passif consiste à gérer les risques de marché qui entourent nos activités bancaires traditionnelles. Ces risques de marché comprennent principalement le risque de taux d'intérêt et le risque de change.

RESPONSABLES DE LA GESTION DE L'ACTIF ET DU PASSIF

Le service Gestion de la trésorerie et du bilan évalue et gère les risques de marché de nos activités bancaires autres que de transaction, sous la surveillance du comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres, qui est présidé par le chef de groupe, Développement interne, Stratégie et Trésorerie, et comprend d'autres membres de la haute direction. Le comité du risque du conseil d'administration revoit et approuve périodiquement les principales politiques relatives au risque de marché pour la gestion de l'actif et du passif et les activités autres que de transaction, et reçoit des rapports sur la conformité aux limites de risque approuvées.

MODE DE GESTION DE NOS POSITIONS D'ACTIF ET DE PASSIF

Lorsque des produits de la TD sont émis, les risques sont évalués au moyen d'un cadre de prix de transfert redressé en fonction des options assurant une couverture intégrale. Ce cadre permet d'évaluer et de gérer le risque lié aux produits selon un profil de risque cible. Il permet aussi de s'assurer que les secteurs opérationnels ne prendront de risques que pour des activités jugées productives.

Gestion du risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond aux effets que les fluctuations des taux d'intérêt pourraient avoir sur nos marges, nos bénéfices et notre valeur économique. Le risque de taux d'intérêt est géré afin d'obtenir des bénéfices stables et prévisibles au fil du temps. À cette fin, nous avons adopté une méthode de couverture rigoureuse pour la gestion de l'apport aux produits d'intérêts nets de nos positions d'actif et de passif, y compris un profil d'échéances modélisé pour les actifs, les passifs et les capitaux propres non sensibles aux taux d'intérêt. Les principaux aspects de cette méthode sont les suivants :

- Évaluer et gérer l'incidence d'une hausse ou d'une baisse des taux d'intérêt sur les produits d'intérêts nets et la valeur économique, et élaborer des stratégies pour gérer la sensibilité globale aux taux selon divers scénarios de taux d'intérêt.
- Mesurer la contribution de chaque produit TD en fonction du risque et compte tenu d'une couverture intégrale, y compris l'incidence des options financières accordées aux clients, comme les engagements hypothécaires.
- Élaborer et instaurer des stratégies pour stabiliser les produits d'intérêts nets de tous les produits bancaires personnels et commerciaux.

Nous sommes exposés à un risque de taux d'intérêt lorsque les flux de trésorerie liés au capital et aux intérêts de l'actif et du passif comportent des dates de paiement ou d'échéance différentes. Il s'agit alors d'une position asymétrique. Le prix d'un actif ou d'un passif sensible aux taux d'intérêt est révisé lorsque les taux changent, lorsque des flux de trésorerie sont générés à l'échéance ou pendant l'amortissement normal, ou lorsque les clients exercent les options de remboursement anticipé, de conversion ou de rachat qui sont rattachées à un produit particulier.

Notre risque de taux d'intérêt dépend de l'ampleur et de l'orientation des fluctuations des taux d'intérêt ainsi que de l'importance et de l'échéance des positions asymétriques. Il subit aussi l'incidence des volumes de nouvelles affaires, des renouvellements de prêts et de dépôts ainsi que de la fréquence à laquelle les clients exercent les options, comme le remboursement d'un prêt avant son échéance.

L'exposition au risque de taux d'intérêt, déduction faite des activités de couverture économique, est mesurée à l'aide de simulations «chocs» des mouvements des taux d'intérêt permettant d'évaluer l'incidence des variations de taux d'intérêt sur la Banque. Les deux mesures utilisées sont le bénéfice à risque et la valeur économique à risque. Le bénéfice à risque correspond à la variation des produits d'intérêts nets au cours des douze mois suivants résultant d'un mouvement défavorable immédiat et soutenu de 100 pdb des taux d'intérêt. Le bénéfice à risque évalue dans quelle mesure les flux de trésorerie de l'actif et du passif réappréciés et arrivés à échéance s'apparieront au cours de la prochaine période de douze mois et reflète les variations que subiront les produits d'intérêts nets au cours de cette période en raison du mouvement des taux d'intérêt. La valeur économique à risque correspond à l'écart entre la variation de la valeur actualisée de notre portefeuille d'actifs et la variation de la valeur actualisée de notre portefeuille de passifs, compte tenu des instruments hors bilan, qui résulte d'un mouvement défavorable immédiat et soutenu de 100 pdb des taux d'intérêt. La valeur économique à risque mesure la sensibilité relative des flux de trésorerie de l'actif et du passif asymétriques à des fluctuations des taux d'intérêt à long terme. Des flux de trésorerie de l'actif et du passif en étroite symétrie réduisent la valeur économique à risque et atténuent le risque de volatilité des produits d'intérêts futurs.

Dans la mesure où les taux d'intérêt sont suffisamment bas et qu'il n'est pas possible de mesurer l'incidence d'une baisse de 100 pdb des taux d'intérêt, notre exposition, telle qu'elle est mesurée par la valeur économique à risque et le bénéfice à risque, sera calculée en évaluant l'incidence d'une baisse des taux d'intérêt lorsque le taux en résultant ne devient pas négatif.

Le modèle utilisé pour calculer le bénéfice à risque et la valeur économique à risque rend compte de l'incidence de changements dans les comportements présumés de clients, comme des paiements anticipés de prêts hypothécaires sensibles aux taux d'intérêt, mais ne présume pas d'une croissance du bilan, de changement dans la composition des activités ou la philosophie de fixation de prix des produits, ni de mesures de la part de la direction par suite de changements dans les conditions du marché.

La politique de la TD établit des limites globales pour la valeur économique à risque et le bénéfice à risque, qui sont liées respectivement aux capitaux propres et aux produits d'intérêts nets. Ces limites établies par le conseil d'administration sont fixées en fonction de l'appétit de la TD pour le risque et sont revues à intervalles réguliers et approuvées par le comité du risque du conseil d'administration. Les expositions par rapport aux limites établies par le conseil d'administration font l'objet de contrôles réguliers qui sont consignés, et tout dépassement de ces limites, le cas échéant, est signalé au comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres et au comité du risque du conseil d'administration.

Outre ces limites imposées par le conseil d'administration, le groupe Gestion des risques fixe des limites quant aux instruments de négociation pour la gestion, par le service Gestion de la trésorerie et du bilan, du risque de taux d'intérêt lié aux activités autres que de transaction. Les limites quant aux instruments de négociation sont établies à un niveau plus détaillé que celles fixées par le conseil d'administration pour le bénéfice à risque et la valeur économique à risque, et sont élaborées pour être conformes à la politique globale du conseil d'administration sur le risque de marché. Tout dépassement de ces limites, le cas échéant, est signalé sans délai au comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres.

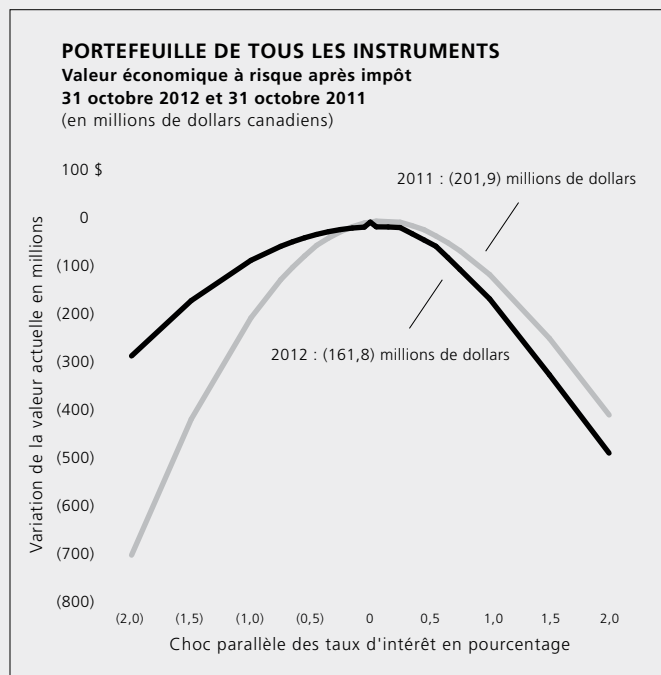
Nous procédons régulièrement à l'évaluation de toutes les positions d'actif et de passif et des risques hors bilan. Nous visons à dégager des produits d'intérêts stables au fil du temps grâce à une symétrie rigoureuse entre l'actif et le passif.

Le risque de taux d'intérêt lié aux produits comportant des flux de trésorerie à taux fixe fermés (sans option) est évalué et géré séparément des produits qui offrent des options de remboursement anticipé aux clients. Nous faisons des projections sur les flux de trésorerie futurs en observant l'incidence des facteurs suivants :

- Un profil présumé d'échéances pour notre portefeuille de dépôts de base.
- Notre profil cible de placement d'après notre position nette en actions.
- Les hypothèses de règlement des prêts hypothécaires, à l'exception des options incorporées de remboursement anticipé.

Pour ce qui est des instruments fermés, la gestion du portefeuille a pour objectif d'éliminer l'asymétrie des flux de trésorerie, de façon que les produits d'intérêts nets deviennent plus prévisibles. Les options rattachées aux produits, qu'elles soient autonomes comme celles des engagements de taux hypothécaires ou qu'elles soient incorporées dans un prêt ou un dépôt, nous exposent à un risque financier considérable. Nous modélisons notre exposition à l'égard des options autonomes en vertu d'engagements de taux hypothécaires d'après un taux de prêt prévu fondé sur des résultats historiques. Nous modélisons notre exposition aux options vendues incorporées dans d'autres produits, comme un droit de paiement anticipé ou de rachat anticipé, d'après une analyse des comportements rationnels des clients. Nous modélisons aussi la compression des marges que pourrait causer une baisse des taux d'intérêt sur certains comptes de dépôt à vue sensibles aux taux d'intérêt. Pour gérer les expositions aux options liées aux produits, nous achetons des options ou utilisons un processus de couverture dynamique conçu pour reproduire l'avantage des options achetées.

Le graphique suivant présente notre exposition au risque de taux d'intérêt (mesuré par la valeur économique à risque) à l'égard de tous les actifs, passifs et instruments dérivés autres que détenus à des fins de transaction, utilisés dans le but de gérer le risque de taux d'intérêt.



Pour gérer le risque de taux d'intérêt, la TD utilise des instruments financiers dérivés, des instruments de gros et d'autres solutions du marché financier et, dans une moindre mesure, des stratégies de fixation de prix. Au 31 octobre 2012, une hausse immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt aurait fait baisser de 161,8 millions de dollars (110,9 millions de dollars en 2011) après impôt la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires. Une diminution immédiate et soutenue de 100 pdb des taux d'intérêt aurait fait baisser de 80,5 millions de dollars (201,9 millions de dollars en 2011) après impôt la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires.

Le tableau qui suit présente la sensibilité de la valeur économique des capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires (après impôt) par monnaie pour les monnaies qui exposent la TD à un risque important.

TABLEAU 52	SENSIBILITÉ DE LA VALEUR ÉCONOMIQUE À RISQUE APRÈS IMPÔT PAR MONNAIE ¹			
	31 octobre 2012		31 octobre 2011	
(en millions de dollars canadiens)	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb
Monnaie				
Dollar canadien	(14,5) \$	(70,1) \$	5,9 \$	(78,6) \$
Dollar américain ²	(147,3)	(10,4)	(116,8)	(123,3)
	(161,8) \$	(80,5) \$	(110,9) \$	(201,9) \$

¹ Les résultats de la période antérieure sont présentés selon les PCGR du Canada.

² Au 31 octobre 2012, la sensibilité de la valeur économique à risque a été mesurée d'après une baisse de 25 pdb des taux d'intérêt américains, ce qui a pour effet de ramener les taux d'intérêt à un plancher de zéro.

Pour la mesure du résultat à risque (non inclus dans le graphique), une augmentation de 100 pdb des taux d'intérêt le 31 octobre 2012 aurait fait augmenter les produits d'intérêts nets avant impôt de 225,1 millions de dollars (diminution de 40,4 millions de dollars en 2011) au cours des douze mois suivants. Une diminution de 100 pdb des taux d'intérêt le 31 octobre 2012 aurait fait diminuer les produits d'intérêts nets avant impôt de 187,9 millions de dollars (augmentation de 29,6 millions de dollars en 2011) au cours des douze mois suivants. Au cours du dernier exercice, les expositions mesurées par le résultat à risque tel qu'il est présenté ont augmenté du fait qu'une portion accrue de dépôts permanents non sensibles aux taux a été investie dans un profil d'échéances à plus court terme. Cela s'inscrit dans les stratégies de gestion des produits d'intérêts nets sous la surveillance du comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres. Le résultat à risque tel qu'il est présenté demeure conforme à l'appétit pour le risque de la Banque et dans les limites fixées par le conseil d'administration.

Le tableau suivant présente la sensibilité des produits d'intérêts nets (avant impôt) par monnaie pour les monnaies qui exposent la TD à un risque important.

TABLEAU 53				
SENSIBILITÉ DU RÉSULTAT AVANT IMPÔT À RISQUE PAR MONNAIE ¹				
Monnaie	31 octobre 2012		31 octobre 2011	
	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb	Augmentation de 100 pdb	Diminution de 100 pdb
Dollar canadien	171,8 \$	(171,8) \$	(6,7) \$	6,7 \$
Dollar américain ²	53,3	(16,1)	(33,7)	22,9
	225,1 \$	(187,9) \$	(40,4) \$	29,6 \$

¹ Les résultats de la période antérieure sont présentés selon le PCGR du Canada.

² Au 31 octobre 2012, la sensibilité du résultat à risque a été mesurée d'après une baisse de 25 pdb des taux d'intérêt américains, ce qui a pour effet de ramener les taux d'intérêt à un plancher de zéro.

Gestion du risque de change hors du compte de négociation

Le risque de change correspond aux pertes qui pourraient découler des fluctuations des taux de change. L'actif et le passif libellés en monnaies étrangères comportent un risque de change.

Nous sommes exposés à un risque de change hors du compte de négociation en raison de nos investissements dans des établissements à l'étranger. Lorsque nos actifs libellés dans une monnaie étrangère sont supérieurs ou inférieurs à nos passifs libellés dans la même monnaie, la situation donne lieu à une position ouverte en monnaie étrangère. Des fluctuations défavorables des taux de change peuvent avoir une incidence sur nos produits d'intérêts nets, sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires ainsi que sur nos ratios de fonds propres. Nous visons à réduire au minimum l'effet de ces fluctuations.

Réduire au minimum l'incidence de fluctuations défavorables des taux de change sur les capitaux propres attribuables aux actionnaires ordinaires comme présenté donne lieu à une variation des ratios de fonds propres en raison du montant des actifs pondérés en fonction des risques qui sont libellés dans une monnaie étrangère. Si le dollar canadien fléchit, l'équivalent en dollars canadiens de nos actifs pondérés en fonction des risques libellés dans une monnaie étrangère augmente, ce qui accroît nos exigences en matière de fonds propres. Donc, le risque de change découlant des investissements nets de la Banque dans des établissements à l'étranger est couvert dans la mesure où la variation des ratios de fonds propres ne dépasse pas une valeur acceptable pour une variation donnée des taux de change.

Gestion du portefeuille de placements disponibles à la vente

La Banque gère un portefeuille de titres disponibles à la vente dans le cadre du processus global de gestion de l'actif et du passif. Le portefeuille de titres disponibles à la vente est formé de deux composantes distinctes, soit un portefeuille canadien de titres adossés à des créances hypothécaires qui sont

adossés à des prêts accordés puis ultérieurement titrisés par la Banque, et un portefeuille de placements qui est composé de titres acquis par la Banque. Le portefeuille canadien de titres adossés à des créances hypothécaires offre à la Banque la souplesse lui permettant d'offrir des garanties, du financement et des liquidités. En règle générale, la gestion du portefeuille de placements au moyen de titres de grande qualité comportant peu de risques vise les objectifs suivants : i) générer un crédit de fonds ciblé par rapport aux dépôts excédant les prêts; ii) procurer une marge suffisante d'actifs liquides pour faire face aux fluctuations non prévues des dépôts et des prêts et atteindre les objectifs globaux de gestion des fonds; iii) fournir des titres admissibles visant à respecter les exigences en matière de garantie et compatibles avec la gestion de la trésorerie; et iv) gérer le profil de risque de taux d'intérêt cible du bilan. Les stratégies du portefeuille de placements sont gérées selon les taux d'intérêt, la composition du bilan, la demande réelle et prévue pour les prêts, les possibilités de financement et la sensibilité globale de la Banque aux taux d'intérêt. Le comité du risque examine et approuve la politique de placement à l'échelle de l'entreprise qui établit les limites pour le portefeuille de la TD.

LES RAISONS POUR LESQUELLES LES MARGES SUR LES ACTIFS PRODUCTIFS MOYENS FLUCTUENT AVEC LE TEMPS

Comme nous l'expliquons plus haut, l'objectif de notre méthode de gestion de l'actif et du passif est de bloquer les marges sur les prêts et les dépôts à taux fixe à mesure qu'ils sont comptabilisés. Cette approche neutralise aussi l'incidence d'un mouvement instantané de taux d'intérêt sur le montant des produits d'intérêts nets devant être gagnés avec le temps, en raison de l'asymétrie des flux de trésorerie et de l'exercice des options incorporées. Malgré cette méthode, la marge sur les actifs productifs moyens est assujettie aux variations au fil du temps pour les raisons suivantes :

- Les marges gagnées sur les produits à taux fixe nouveaux et renouvelés, par rapport aux marges déjà gagnées sur les produits parvenus à échéance, auront une incidence sur les marges existantes des portefeuilles.
- La marge moyenne pondérée sur les actifs productifs moyens variera à mesure que la composition des activités changera.
- Les fluctuations du taux de base des acceptations bancaires et le décalage de la correction des prix des produits en réaction à des changements de taux de gros peuvent avoir une incidence sur les marges gagnées.

Le niveau général des taux d'intérêt influera sur le rendement que nous générerons à partir de notre profil d'échéances modélisé pour les dépôts de base et du profil de placements de notre position nette en actions à mesure qu'elle évoluera au fil du temps. Le niveau général des taux d'intérêt constitue également un facteur clé de certains risques modélisés sur options et aura une incidence sur le coût de couverture de ces risques.

Notre méthode tend à atténuer l'incidence de ces facteurs au fil du temps, ce qui donne lieu à des bénéfices plus réguliers et plus prévisibles.

Nous utilisons une simulation modélisée du revenu d'intérêts net pour évaluer le niveau et les variations des produits d'intérêts nets qui seront dégagés au fil du temps, selon divers scénarios de taux d'intérêt.

Le modèle comprend également l'incidence des hypothèses quant à la croissance projetée des volumes de produits, aux nouvelles marges et à la combinaison de produits.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque de ne pas disposer de suffisamment de trésorerie ou de sûretés pour faire face à ses obligations financières sans devoir mobiliser des fonds à des taux défavorables, ou encore de ne pas être en mesure de vendre des actifs dans des délais convenables et à un prix raisonnable. Des demandes de liquidités peuvent découler de retraits de dépôts ou de l'échéance d'une dette ainsi que dans le cadre d'engagements d'accorder un crédit ou de fournir un concours de trésorerie.

En tant qu'organisation financière, nous devons nous assurer d'avoir un accès continu à des fonds suffisants et appropriés pour faire face à nos obligations financières lorsqu'elles viennent à échéance et soutenir et faire croître nos actifs et nos activités dans des conditions normales et en situation de crise. Dans le cas de pertes de sources de financement, nous devons pouvoir poursuivre nos activités sans être forcés de liquider des actifs non négociables et/ou de modifier considérablement notre stratégie d'affaires. La gestion du risque de liquidité est le processus qui nous assure un accès adéquat à du financement et à une réserve de liquidités.

QUEL EST NOTRE APPÉTIT POUR LE RISQUE DE LIQUIDITÉ?

Le risque de liquidité pourrait placer la TD dans une situation très vulnérable étant donné que, dans l'éventualité où nous ne serions pas en mesure de respecter nos engagements et/ou exigences en matière de financement, la poursuite de nos activités serait menacée. Par conséquent, nous maintenons

une approche saine et prudente de gestion de notre exposition éventuelle au risque de liquidité, notamment en ciblant un horizon de survie strict de 90 jours dans des conditions d'exploitation extrêmes causées par la combinaison de scénarios de stress propres à la Banque et à l'échelle du marché, et un horizon de survie de 365 jours selon un scénario de stress prolongé propre à la Banque qui a une incidence sur notre capacité d'accéder à des marchés de financement de gros non garantis. Ces horizons de survie ciblés et les stratégies de gestion des liquidités et du financement comprennent un programme de gestion du risque de liquidité intégré conçu de façon à ce que nous maintenions une faible exposition aux variations défavorables des niveaux de liquidités attribuables à des causes connues de risque de liquidité.

RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres surveille notre programme de gestion du risque de liquidité. Il s'assure que la structure de gestion est efficace pour mesurer et gérer adéquatement le risque de liquidité. De plus, le Forum général sur les liquidités, qui comprend des cadres supérieurs du service Gestion de la trésorerie et du bilan, de la Gestion des risques, des Finances et des Services bancaires de gros, relève et surveille nos risques de liquidité. Au besoin, le Forum recommande au comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres les mesures qui s'imposent pour maintenir notre situation de liquidité à l'intérieur de certaines limites dans des conditions normales et en situation de stress.

Nous avons une politique globale de gestion portant sur la liquidité et la cession d'actifs en garantie, mais les groupes de trésorerie responsables des principaux secteurs opérationnels évaluent et gèrent les risques de liquidité comme suit :

- Le Service Gestion de la trésorerie et du bilan est responsable du maintien du cadre de gestion du risque de liquidité de la TD ainsi que des limites, normes et processus connexes prévus par la politique. Le Service Gestion de la trésorerie et du bilan est aussi chargé de consolider la situation mondiale de la TD à l'égard du risque de liquidité et d'en faire rapport ainsi que de gérer la situation de risque de liquidité consolidée des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada (y compris des activités canadiennes de Gestion de patrimoine) et du Siège social.
- Le groupe Trésorerie des Services bancaires de gros au sein de la fonction Gestion des risques, qui travaille en étroite collaboration avec les Services bancaires de gros, est responsable de la gestion des risques de liquidité inhérents à chacun des portefeuilles des Services bancaires de gros et à ses filiales consolidées réglementées.
- Le service Gestion de la trésorerie et du bilan aux États-Unis est chargé de gérer la situation de liquidité du secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis. Ce service travaille en étroite collaboration avec le secteur afin d'assurer la conformité au cadre de gestion du risque de liquidité à l'échelle mondiale.
- Chaque groupe de trésorerie doit se conformer à la politique mondiale de gestion sur la liquidité et la cession d'actifs en garantie. La politique est passée en revue chaque année par le comité du risque, qui est chargé d'approuver l'appétit de la Banque pour le risque en matière de liquidité ainsi que les limites, principes et processus en matière de gestion du risque de liquidité. La direction responsable de la liquidité dans notre secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis et dans chacune de nos succursales et filiales outre-mer réglementées doit également mettre en œuvre les politiques de gestion du risque de liquidité et les programmes connexes qui sont nécessaires pour répondre aux conditions d'affaires et aux exigences réglementaires locales. Toutes ces politiques sont soumises à l'examen du Forum général sur les liquidités et à l'approbation du comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres.
- Les groupes de trésorerie surveillent régulièrement l'adéquation des liquidités et en font rapport conformément aux limites approuvées par le comité du risque. En outre, le comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres impose, à sa discrétion, des limites de gestion plus strictes ou additionnelles afin de resserrer le contrôle de la gestion du risque de liquidité ou des activités de cession d'actifs en garantie. Toute violation doit être rapportée dans les 24 heures conformément aux exigences de la politique. L'avancement du plan de correction de la violation de la politique est communiqué chaque semaine au Forum général sur les liquidités et au comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres et, au besoin, au comité du risque à sa réunion suivante prévue, jusqu'à la correction complète de la violation.

MODE DE GESTION DU RISQUE DE LIQUIDITÉ

Nos exigences globales en matière de liquidité sont définies comme la somme de liquidités dont nous avons besoin pour financer les flux de trésorerie attendus, plus une réserve de liquidités prudente visant à financer d'éventuelles sorties de fonds en cas de dérèglement des marchés financiers ou d'un autre événement qui pourrait influencer sur notre accès à des liquidités. Nous ne recourons à des liquidités de gros à court terme que pour le financement de titres négociables ou d'actifs à court terme.

Pour définir la somme de liquidités que nous devons détenir en tout temps pendant une période minimale de 90 jours, nous nous servons d'un scénario de «stress combiné critique» prudent, qui modélise les besoins de liquidités potentiels et la négociabilité des actifs durant une crise qui a été déclenchée sur les marchés, particulièrement en ce qui a trait à un manque de confiance dans notre capacité de nous acquitter de nos obligations au fur et à mesure qu'elles viennent à échéance. Nous supposons une perte complète de l'accès à toute forme de financement externe pendant la période de survie de 90 jours.

Outre cet événement propre à la Banque, le scénario de «stress combiné critique» intègre également l'incidence d'un événement de liquidité à l'échelle du marché qui comporte des contraintes donnant lieu à une importante réduction de l'accès à du financement à court terme et à long terme pour toutes les institutions, à une augmentation importante de notre coût de financement et à une baisse considérable de la négociabilité des actifs. Ce scénario nous assure de disposer de suffisamment de «liquidités disponibles» pour répondre à tous nos «besoins en liquidités» pour ce qui suit :

- la totalité des échéances des titres de créance de gros non garantis et des échéances de titres de créance émis au moyen de divers canaux de titrisation;
- l'attrition ou la liquidation accélérée des soldes de dépôt de particuliers et d'entreprises;
- l'utilisation accrue ou intégrale des lignes de crédit avec engagement consenties à des particuliers, à des emprunteurs commerciaux et à des grandes entreprises;

- le rehaussement des exigences de garantie en cas d'abaissement de la notation de la dette à long terme de premier rang de la TD et des mouvements défavorables des taux de référence pour l'ensemble des contrats de dérivés;
- la couverture des échéances dans les programmes de financement soutenus par la Banque, comme les acceptations bancaires que nous émettons pour le compte de clients et les canaux de PCAA renouvelables à court terme; et
- les prévisions courantes de besoins de fonds opérationnels.

Pour combler les «besoins en liquidités» globaux qui en résultent, nous détenons des actifs facilement convertibles en trésorerie. La juste valeur de marché des valeurs mobilières fluctuera en fonction des variations des taux d'intérêt en vigueur, des écarts de crédit ou de la demande du marché. Les actifs liquides que nous détenons à titre de «liquidités disponibles» doivent être négociables à court terme, être assortis d'une notation de crédit suffisante et être disponibles à la vente ou à la cession en garantie pour être considérés comme facilement convertibles en trésorerie. Les actifs liquides sont représentés selon l'écart cumulatif des liquidités d'après le moment du règlement et la capacité d'absorption du marché. Les actifs qui ne sont pas disponibles sans délai parce qu'ils servent de sûretés, les restrictions réglementaires locales sur le transfert des liquidités ou d'autres restrictions connues ne sont pas pris en considération. Nous ajustons à la baisse la valeur de marché courante afin de refléter les conditions du marché prévues dans le scénario de «stress combiné critique», s'il y a lieu. Dans l'ensemble, nous prévoyons que la réduction de la valeur de marché courante sera relativement faible compte tenu de la grande qualité du crédit sous-jacent et de la liquidité attestée de notre portefeuille d'actifs liquides, comme le montre le tableau qui suit.

TABLEAU 54		SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES PAR TYPE ET PAR MONNAIE	
		Moyenne pour la période close en	
		2012	2011
(en milliards de dollars canadiens)			
Obligations du gouvernement du Canada, y compris les titres adossés à des créances hypothécaires de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL)	21,3 \$	20,9 \$	
Obligations de gouvernements provinciaux	4,9	3,0	
Obligations de sociétés émettrices de grande qualité	4,3	5,1	
Autres valeurs mobilières ou prêts	21,2	16,4	
Total (libellé en dollars canadiens)	51,7 \$	45,4 \$	
Dépôts au comptant à un jour	12,3	13,7	
Obligations du gouvernement des États-Unis	3,7	2,8	
Obligations d'agences fédérales des États-Unis, y compris leurs obligations adossées à des créances hypothécaires	9,6	11,1	
Autres obligations souveraines	36,4	27,9	
Obligations de sociétés émettrices de grande qualité	4,9	7,8	
Autres valeurs mobilières ou prêts	13,5	12,5	
Total (non libellé en dollars canadiens)	80,4 \$	75,8 \$	

Les actifs liquides sont détenus par l'entité juridique La Banque Toronto-Dominion et diverses filiales consolidées canadiennes ainsi que d'importantes succursales et autres filiales établies aux États-Unis et à l'étranger, comme le montre le tableau qui suit.

TABLEAU 55		SOMMAIRE DES ACTIFS LIQUIDES PAR BANQUE, FILIALES ET SUCCURSALES	
		Moyenne pour la période close en	
		2012	2011
(en milliards de dollars canadiens)			
La Banque Toronto-Dominion (société mère)	53,4 \$	46,9 \$	
Importantes filiales	47,1	48,7	
Succursales de la Banque à l'étranger	30,1	24,6	
Autres filiales	1,5	1,0	
Total	132,1 \$	121,2 \$	

Les «liquidités disponibles» tiennent compte également de notre capacité d'emprunt estimée par le système de la Federal Home Loan Bank (FHLB) des États-Unis selon le scénario de «stress combiné critique».

La TD a aussi accès au programme d'aide d'urgence de la Banque du Canada, au guichet d'escompte des banques de la Réserve fédérale des États-Unis, ainsi qu'aux facilités de crédit de soutien consenties par la Banque centrale européenne, du fait des sûretés données par la TD en garantie à ces banques centrales. La TD n'inclut pas sa capacité d'emprunt auprès de banques centrales comme une source de liquidités disponibles dans son évaluation des liquidités excédentaires.

La situation d'actifs liquides excédentaires de chacun de nos grands secteurs opérationnels est calculée en soustrayant les « besoins en liquidités » des « liquidités disponibles » pour chaque tranche de temps donnée. Les situations d'actifs liquides excédentaires du secteur Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis ne sont pas consolidées avec celles des autres secteurs parce que des restrictions s'appliquent à l'investissement des fonds générés par les activités de dépôts des institutions financières membres du système de la Réserve fédérale des États-Unis. Aussi, les fonds disponibles détenus par certaines filiales du secteur Gestion de patrimoine et Assurance sont exclus de la situation d'actifs liquides du secteur Services bancaires personnels et commerciaux au Canada en raison des restrictions réglementaires qui s'appliquent à l'investissement de ces fonds auprès de La Banque Toronto-Dominion (société mère). Pour l'exercice clos le 31 octobre 2012, notre situation d'actifs liquides excédentaires mensuelle moyenne pour un maximum de 90 jours, évaluée selon le scénario de « stress combiné critique », est comme suit :

- 11,3 milliards de dollars (6,1 milliards de dollars en 2011) pour les activités des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada (y compris les activités canadiennes de Gestion de patrimoine), du Siège social et des Services bancaires de gros;
- 9,6 milliards de dollars (8,9 milliards de dollars en 2011) pour les activités des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

Nous procédons également à un test de couverture supplémentaire des liquidités afin de mesurer notre capacité à financer nos activités de façon entièrement garantie pendant une période de un an. À des fins de calcul des résultats du scénario de stress propre à la Banque de 365 jours, nous estimons la qualité marchande et le potentiel de cession en garantie des actifs disponibles non considérés comme liquides dans les 90 jours selon le scénario de « stress combiné critique », puis nous déduisons une estimation pour les passifs de gros et les retraits possibles de dépôts, et pour l'utilisation additionnelle de lignes de crédit avec engagement sur une période de 91 à 365 jours. Pour l'exercice clos le 31 octobre 2012, l'estimation mensuelle moyenne des actifs liquides, déduction faite de nos besoins, comme elle est établie par le test de couverture supplémentaire des liquidités, est comme suit :

- 2,5 milliards de dollars (16,5 milliards de dollars en 2011) pour les activités des Services bancaires personnels et commerciaux au Canada (y compris les activités canadiennes de Gestion de patrimoine) du Siège social et des Services bancaires de gros;
- 12,9 milliards de dollars (12,3 milliards de dollars en 2011) pour les activités des Services bancaires personnels et commerciaux aux États-Unis.

Bien que chacun des groupes de trésorerie ait la responsabilité d'évaluer et de gérer ses risques de liquidité dans son secteur opérationnel respectif, le service Gestion de la trésorerie et du bilan assure la gestion de la liquidité à l'échelle de l'entreprise afin de maintenir une gestion uniforme et efficace du risque de liquidité dans toutes nos activités. La TD a des succursales à l'étranger, situées dans les principaux centres mondiaux comme New York et Londres, pour soutenir les activités des Services bancaires de gros. La société mère fournit régulièrement une garantie de liquidité à l'ensemble de ses filiales et de ses filiales consolidées à l'étranger.

L'évaluation continue des liquidités des secteurs opérationnels selon diverses limites de stress permet de s'assurer que des sources de financement suffisantes seront disponibles s'il survient un événement d'illiquidité. Des scénarios de stress additionnels liés à des événements idiosyncratiques et systémiques graves causés par des conditions de événements économiques, financiers ou opérationnels particuliers sont aussi utilisés pour évaluer l'éventail possible des niveaux de liquidité requis. Nous avons en place des plans de financement d'urgence pour chaque secteur opérationnel d'importance et chaque territoire où nous menons nos activités. Chaque plan de financement d'urgence oriente la façon dont la direction peut le mieux utiliser les sources de financement disponibles pour chacun des événements de stress touchant les liquidités de la manière la plus efficace et la plus efficace possible dans le but de ramener les situations de liquidité aux niveaux cibles. Ainsi, la documentation sur les plans de financement d'urgence fait partie intégrante du programme de gestion du risque de liquidité global de la Banque.

Les notations de crédit sont importantes pour nos coûts d'emprunt et notre capacité à mobiliser des capitaux. Un abaissement des notations de crédit pourrait entraîner une hausse des coûts de financement et réduire l'accès aux marchés financiers. Il pourrait aussi nuire à notre capacité de conclure, dans le cadre normal des activités, des transactions sur dérivés ou des opérations de couverture et influer sur les coûts liés à ces transactions. Les notations de crédit et les perspectives fournies par les agences de notation reflètent les perceptions que celles-ci ont de la Banque et peuvent changer de temps à autre en fonction de nombreux facteurs, notamment notre capacité financière, notre situation concurrentielle et notre situation de trésorerie, de même que des facteurs qui ne sont pas entièrement sous le contrôle de la Banque, comme les méthodes utilisées par les agences de notation et les conditions touchant l'ensemble de l'industrie des services financiers.

TABLEAU 56		NOTATIONS DE CRÉDIT	
		31 octobre 2012 ¹	
Agence de notation	Notation de la dette à court terme	Notation de la dette à long terme de premier rang et perspective	
		Notation sous observation en vue d'un éventuel abaissement	
Moody's	P-1	Aaa	
S&P	A-1+	AA-	
Fitch	F1+	AA-	
DBRS	R-1 (haut)	AA	
		Négatif	
		Stable	
		Stable	

¹ Les notations ci-dessus s'appliquent à l'entité juridique La Banque Toronto-Dominion. Une liste plus exhaustive, incluant les notations des filiales, est disponible sur le site Web de la Banque à l'adresse <http://www.td.com/francais/investisseurs/accueil/reenseignements-sur-le-capital-actions/notes-de-credit/credit.jsp>. Les notations de crédit ne constituent pas des recommandations visant l'achat, la vente ou la conservation d'une obligation financière, car elles ne fournissent pas de commentaires sur le cours du marché ni sur la pertinence pour un investisseur en particulier. Les notations de crédit peuvent en tout temps faire l'objet d'une révision ou d'un retrait par l'agence de notation.

Nous examinons régulièrement le niveau des sûretés additionnelles que nos contreparties exigeraient en cas d'abaissement de la notation de crédit de la TD. Nous détenons des actifs liquides pour nous assurer de pouvoir effectuer les paiements additionnels de sûreté qui seraient exigés par des contreparties en cas d'abaissement de un cran des notations de notre dette à long terme de premier rang. Un abaissement marqué pourrait avoir une incidence importante qui se traduirait par l'augmentation de nos coûts d'emprunt ou par l'obligation de donner des sûretés additionnelles à nos contreparties. Le tableau ci-dessous présente les paiements additionnels qui auraient pu être exigés à la date de présentation de l'information financière en cas d'abaissement de un, deux et trois crans de nos notations de crédit.

TABLEAU 57		EXIGENCES DE SÛRETÉS ADDITIONNELLES POUR ABAISSÉMENT DES NOTATIONS	
		Moyenne pour la période close en	
		2012	2011
Abaissement de un cran		0,6 \$	0,5 \$
Abaissement de deux crans		1,4	1,6
Abaissement de trois crans		1,6	1,8

(en milliards de dollars canadiens)

FINANCEMENT

La TD a régulièrement accès à une grande variété de sources de financement garanties et non garanties, à court et à long terme, y compris des canaux de titrisation qu'elle utilise pour satisfaire ses besoins en fonds opérationnels dans le cadre normal des activités. Les activités de financement de la TD sont menées conformément à la politique mondiale de gestion sur la liquidité et la cession d'actifs en garantie. Cette politique prévoit notamment que tous les actifs doivent être financés selon la durée appropriée (c.-à-d. la durée contractuelle jusqu'à l'échéance pour les actifs du portefeuille bancaire ou les creux de marchés soumis à des tensions pour les actifs détenus à des fins de transaction).

Une approche clé de la gestion des activités de financement consiste à maximiser l'utilisation des dépôts provenant de succursales. Le tableau 58 illustre l'importante réserve de dépôts stables dans les comptes de passage de Gestion de patrimoine au Canada et de TD Ameritrade (dépôts des services personnels et commerciaux) qui constituent plus de 70 % du financement total provenant des dépôts. Environ 69 % de ce montant est assuré selon divers systèmes de garantie des dépôts, y compris la Société d'assurance-dépôts du Canada et la Federal Deposit Insurance Corporation. Le montant du financement à long terme assuré par les dépôts personnels et commerciaux à vue ou sans échéance est établi en tenant compte de la permanence d'équilibre attestée et de la liquidation soudaine estimée selon le scénario de « stress combiné critique ».

TABLEAU 58 SOMMAIRE DU FINANCEMENT PROVENANT DES DÉPÔTS PAR SOURCE OU TYPE		
(en milliards de dollars canadiens)	2012	2011
Dépôts personnels et commerciaux	420,3 \$	389,7 \$
Dépôts de gros non garantis à court terme, y compris le papier commercial	75,6	63,8
Dépôts de gros à long terme, y compris les obligations sécurisées et les billets à moyen terme de premier rang	27,7	23,0
Autres dépôts	2,8	2,5
Total	526,4 \$	479,0 \$

La majeure partie du financement restant provenant des dépôts est composée de liquidités de gros non garanties à court terme dont la durée jusqu'à l'échéance varie de un jour à douze mois, et de liquidités de gros à long terme dont la durée jusqu'à l'échéance se situe généralement entre deux et cinq ans. Nous avons un programme actif de financement externe pour accéder à une grande variété de sources de financement, y compris la titrisation d'actifs, les obligations sécurisées et les titres de créance de gros non garantis. Notre financement de gros non garanti est également réparti par régions, par monnaies et par réseaux de distribution. Nous maintenons des limites sur les montants des dépôts de gros à court terme que nous pouvons garder pour un seul déposant de façon à ne pas compter excessivement sur un client ou sur un petit groupe de clients comme source de financement. Lorsque les niveaux de dépôt dépassent ces limites, les montants excédentaires doivent être investis dans des actifs très liquides et ne sont donc pas utilisés pour financer les besoins des Services bancaires de gros. Nous limitons également le financement de gros à court terme qui peut arriver à échéance au cours d'une période donnée. Ces limites de financement visent à répondre à la complexité opérationnelle potentielle de vendre des actifs et à une liquidité des actifs réduite dans le cas d'un événement de marché systémique, et servent à limiter notre exposition à des échéances de passifs importants.

Les responsabilités rattachées aux activités de financement normales sont les suivantes :

- Le Service Gestion de la trésorerie et du bilan est responsable de satisfaire tous les besoins de financement à long terme de la TD en ce qui a trait à la croissance des prêts hypothécaires et autres prêts, les besoins d'investissement des entreprises ou les besoins de fonds propres des filiales.

- Le financement des Services bancaires de gros est chargé de répondre aux besoins de financement et de liquidités à court terme relevés par le groupe de trésorerie des Services bancaires de gros. Le financement peut être obtenu au moyen de dépôts de gros non garantis, y compris les canaux de financement comme le papier commercial ou la mise en pension de titres garantis.
- Le groupe Trésorerie américaine est responsable de la gestion de l'utilisation requise de la capacité d'emprunt disponible fournie par le système de la FHLB.
- Le comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres doit approuver toute nouvelle structure de financement externe ou transaction importante en plus de revoir régulièrement le plan de financement à long terme de la TD.

Nous continuons d'explorer toutes les possibilités d'accéder de manière durable à du financement additionnel ou à moindre coût pour nos besoins de financement à terme projetés. Le tableau ci-dessous présente les diverses sources du financement obtenu pour l'exercice.

TABLEAU 59 SOURCES DE FINANCEMENT À LONG TERME		
(en milliards de dollars canadiens)	2012	2011
Actifs titrisés	6,7 \$	6,5 \$
Obligations sécurisées ¹	3,0	5,0
Billets à moyen terme non garantis de premier rang ¹	2,0	8,2
Total	11,7 \$	19,7 \$

¹ Les éléments sont considérés comme des sources de financement à long terme mais sont classés à titre de dépôts dans le bilan consolidé. Les soldes de fin de période sont compris dans le tableau 58, Sommaire du financement provenant de dépôts par source ou type.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

La TD a des obligations contractuelles d'effectuer des paiements futurs à l'égard d'engagements découlant de contrats de location simple et de location-financement, de certaines obligations liées à des acquisitions et d'autres obligations. Ces obligations contractuelles influent sur les besoins de liquidités et de fonds propres à court et à long terme de la TD. Le tableau suivant présente la durée contractuelle restante de certains passifs financiers et d'autres obligations contractuelles non actualisés.

TABLEAU 60 CALENDRIER DES ÉCHÉANCES D'OBLIGATIONS CONTRACTUELLES							
(en millions de dollars canadiens)						31 octobre 2012	31 octobre 2011
	Moins de 1 an	Plus de 1 an à 3 ans	Plus de 3 ans à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Total	
Dépôts ^{1,2}	476 055 \$	31 710 \$	17 965 \$	689 \$	526 419 \$	478 998 \$	
Passifs de titrisation							
Passifs de titrisation à la juste valeur	6 028	14 191	2 527	1 454	24 200	26 307	
Passifs de titrisation au coût amorti	11 859	5 790	5 845	2 598	26 092	25 941	
Billets et débiteures subordonnés ³	–	150	–	11 168	11 318	11 543	
Passif au titre des actions privilégiées	–	–	–	26	26	32	
Passif au titre des titres de fiducie de capital ⁴	–	–	–	1 874	1 874	1 878	
Passifs liés aux entités ad hoc	5 004	649	–	–	5 653	4 295	
Paiements d'intérêts contractuels ^{3, 5, 6}	3 798	3 592	1 871	21 140	30 401	34 584	
Engagements en vertu de contrats de location simple	687	1 307	1 077	2 665	5 736	5 521	
Engagements en vertu de contrats de location-financement	29	45	17	32	123	149	
Ententes de services de réseau	26	26	–	–	52	77	
Guichets automatiques	125	225	45	–	395	532	
Technologie de centre d'appels	28	–	–	–	28	61	
Licences de logiciels et entretien de l'équipement	121	94	–	–	215	125	
Total	503 760 \$	57 779 \$	29 347 \$	41 646 \$	632 532 \$	590 043 \$	

¹ Comme les dépôts payables à vue et les dépôts payables sur préavis n'ont pas d'échéance précise et peuvent être retirés au gré du déposant, les obligations sont considérées dans un délai de un an.

² Les montants comprennent des dépôts détenus à des fins de transaction qui sont comptabilisés à la juste valeur et comprennent des ajustements au montant de base. Les paiements d'intérêts contractuels et courus sont également inclus.

³ Après la clôture de l'exercice le 1^{er} novembre 2012, la Banque a racheté la totalité des billets subordonnés à 5,38 % échéant le 1^{er} novembre 2017 qui étaient en circulation. Se reporter à la note 17 des états financiers consolidés de la Banque pour plus de renseignements.

⁴ Les montants ne comprennent pas les titres de Fiducie de capital TD II (TD CaTS II) qui n'ont pas de date d'échéance. Se reporter à la note 19 des états financiers consolidés de la Banque pour plus de renseignements.

⁵ Les montants comprennent les obligations d'intérêts cumulés et futurs estimatifs sur les dépôts à terme, les passifs de titrisation, les billets et débiteures subordonnés, le passif au titre des actions privilégiées et des titres de fiducie de capital et le papier commercial adossé à des actifs fondés sur les taux d'intérêt et de change applicables, respectivement, au 31 octobre 2012 et au 31 octobre 2011. Les montants ne comprennent pas les rendements sur les instruments lorsque l'obligation de paiement de la Banque se fonde sur le rendement d'indices boursiers.

⁶ Les obligations liées aux intérêts sur les billets et débiteures subordonnés et le passif au titre des titres de fiducie de capital sont calculées d'après leur date d'échéance contractuelle. Se reporter aux notes 17 et 19 des états financiers consolidés de la Banque pour plus de renseignements.

ENGAGEMENTS AU TITRE DU CRÉDIT ET DES LIQUIDITÉS

Dans le cadre normal des activités, la TD prend divers engagements et conclut des contrats de passif éventuel. L'objectif principal de ces contrats est de rendre des fonds disponibles pour les besoins de financement des clients. La politique de la TD sur les garanties à obtenir relativement à ces contrats et les types de garanties détenues est habituellement la même que pour les prêts consentis par la TD.

La valeur des instruments de crédit indiqués ci-dessous représente le montant maximal du crédit additionnel que la TD pourrait être obligée de consentir si les contrats étaient entièrement utilisés. Le tableau qui suit présente la durée contractuelle des notionnels des engagements au titre du crédit, des garanties et des liquidités si les contrats étaient entièrement utilisés et les clients, en défaut. Comme une partie importante des garanties et des engagements devrait arriver à échéance sans avoir été utilisée, le total des montants contractuels n'est pas représentatif des besoins de liquidités futurs.

TABLEAU 61			ENGAGEMENTS AU TITRE DU CRÉDIT ET DES LIQUIDITÉS	
(en millions de dollars canadiens)			2012	2011
Lettres de crédit de soutien financier et garanties d'exécution				
		15 802 \$	14 445 \$	
Lettres de crédit documentaires et commerciales				
		279	271	
Engagements de crédit¹				
Durée initiale de un an ou moins		31 845	25 789	
Durée initiale de plus de un an		50 016	42 518	
Total		97 942 \$	83 023 \$	

¹ Les engagements de crédit excluent les lignes de crédit personnelles et les prêts sur cartes de crédit, lesquels sont annulables sans condition en tout temps, à la discrétion de la Banque.

ACTIFS DONNÉS EN GARANTIE, VALEURS MISES EN PENSION ET SÛRETÉS

Dans le cadre normal des activités, des valeurs mobilières et d'autres actifs sont donnés en garantie de passifs ou de passifs éventuels, y compris des mises en pension, des passifs de titrisation et des transactions d'emprunt de valeurs mobilières. Des actifs sont également déposés aux fins de participation à des systèmes de compensation et de paiement (système de transfert de paiements

de grande valeur au Canada) et à des institutions de dépôt (Services de dépôt et de compensation CDS inc. ou la Depository Trust & Clearing Corporation), ou pour avoir accès aux facilités des banques centrales sur le territoire canadien ou à l'étranger, comme la Banque du Canada, la Réserve fédérale des États-Unis, la Banque centrale européenne et la Banque d'Angleterre, ou encore à titre de garantie pour les règlements de contrats auprès de Bourses de dérivés ou d'autres contreparties de dérivés (p. ex., la London Clearing House). Au 31 octobre 2012, des valeurs mobilières et d'autres actifs d'une valeur comptable de 142,2 milliards de dollars (118,1 milliards de dollars en 2011) étaient donnés en garantie relativement à ces transactions. Comme il est indiqué précédemment, les actifs qui sont grevés du fait d'activités de nantissement ne sont pas considérés comme des liquidités disponibles dans l'établissement des positions d'actifs liquides excédentaires de la TD.

Dans le cadre normal des activités, la Banque conclut des ententes de prêt de valeurs mobilières en vertu desquelles elle accepte de prêter des valeurs mobilières en attente de règlement de clients, ou ses propres valeurs mobilières, à des emprunteurs à condition que les prêts soient entièrement garantis. Les propres valeurs mobilières de la Banque qui font l'objet de prêts au 31 octobre 2012 s'élevaient à 13 milliards de dollars (11,4 milliards de dollars en 2011).

De plus, la Banque peut accepter des actifs financiers à titre de garanties que la Banque est autorisée à vendre ou à redonner en garantie en l'absence de défaillance. Ces transactions sont conclues selon des modalités qui sont courantes et habituelles pour les activités de prêt standard et les activités d'emprunt et de prêt de valeurs mobilières. Au 31 octobre 2012, la juste valeur des actifs financiers acceptés à titre de garanties que la Banque est autorisée à vendre ou à redonner en garantie en l'absence de défaillance s'établissait à 18 milliards de dollars (20,5 milliards de dollars en 2011). La juste valeur des actifs financiers acceptés à titre de garanties qui ont été vendus ou redonnés en garantie (à l'exception des garanties en espèces) était de 6,4 milliards de dollars au 31 octobre 2012 (6,7 milliards de dollars en 2011).

Au 31 octobre 2012, 10,5 milliards de dollars (7,4 milliards de dollars en 2011) de prêts à la consommation et autres prêts aux particuliers ont aussi été donnés en garantie à l'égard des obligations sécurisées émises par la Banque. Ces actifs ont été vendus par la Banque à une entité ad hoc consolidée par la Banque. Une analyse de la structure de cette entité ad hoc et des actifs détenus est présentée à la note 9 des états financiers consolidés de la Banque.

FAITS RÉGLEMENTAIRES NOUVEAUX CONCERNANT LA LIQUIDITÉ

En décembre 2010, le CBCB a publié un document-cadre définitif qui présente deux nouvelles normes en matière de liquidité qui s'ajoutent aux mesures supplémentaires relatives à la présentation s'appliquant à l'ensemble des banques actives à l'échelle internationale. Le document stipule que le ratio de liquidité à court terme et le ratio de liquidité à long terme net deviendront les normes réglementaires minimales à compter respectivement du 1^{er} janvier 2015 et du 1^{er} janvier 2018. Les organismes de réglementation et les banques continuent de mener ensemble des études portant sur l'incidence quantitative afin de contribuer à déterminer les répercussions de ces nouvelles normes sur les marchés des capitaux et à préciser les facteurs de calibrage ou les exigences opérationnelles connexes. La Banque continue d'évaluer l'incidence et les répercussions possibles sur son cadre de gestion du risque de liquidité dans tous les secteurs opérationnels pertinents et visés, jusqu'à ce que la norme sur le ratio de liquidité à court terme soit entièrement définie, d'ici le milieu de 2013. La structure du scénario de «stress combiné critique» de la Banque présente des similitudes avec le choc critique servant de base d'étalonnage pour le ratio de couverture des liquidités établi comme norme par le CBCB.

Risque opérationnel

Le risque opérationnel est le risque de perte découlant du caractère inadéquat ou de la défaillance des processus, des gens et des systèmes internes ainsi que de sources externes.

Les rouages d'une institution financière complexe exposent nos entreprises à une vaste gamme de risques opérationnels, notamment l'inexécution des transactions et les erreurs dans la documentation, les infractions fiduciaires et les bris d'information, les défaillances technologiques, l'interruption des affaires, le vol et la fraude, les accidents sur les lieux de travail et les dommages aux actifs corporels découlant de nos activités internes et de nos activités imparties. L'incidence peut entraîner des pertes financières considérables, nuire à notre réputation, ou donner lieu à des amendes ou à des blâmes.

Le risque opérationnel fait partie intégrante de toutes nos activités, y compris les pratiques de gestion d'autres risques comme le risque de crédit, le risque de marché et le risque de liquidité. Nous devons atténuer et gérer le risque opérationnel de façon à pouvoir créer de la valeur pour les actionnaires de manière durable, exécuter avec succès nos stratégies d'affaires, fonctionner efficacement et procurer un accès fiable, sécuritaire et commode à des services financiers. Nous maintenons un cadre de gestion du risque opérationnel

officiel à l'échelle de l'entreprise, qui met l'accent sur une culture solide de gestion du risque et du contrôle interne partout au sein de la TD.

Conformément à Bâle II, nous utilisons l'approche standard à l'égard des fonds propres réglementaires exposés au risque opérationnel. La TD s'affaire à élaborer un cadre de gestion de son risque opérationnel afin de respecter les exigences de l'approche de mesure avancée en cette matière et de procéder à la mise en œuvre.

RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE OPÉRATIONNEL

La Gestion du risque opérationnel est une fonction indépendante qui conçoit et maintient le cadre de gestion global du risque opérationnel de la TD. Ce cadre définit les processus, les politiques et les pratiques de gouvernance à l'échelle de l'entreprise afin de recenser, d'évaluer, d'atténuer et de contrôler le risque opérationnel ainsi que de faire rapport sur ce risque. Le groupe Gestion des risques s'assure que notre risque opérationnel est adéquatement surveillé et présenté à la haute direction par l'entremise du comité de surveillance des risques opérationnels, du CGRE et du comité du risque du conseil d'administration.

Nous avons également des groupes affectés à des programmes précis de gestion du risque opérationnel nécessitant des activités d'atténuation et de contrôle spécialisées. Ces politiques régissent les activités des fonctions du Siège social responsables de la gestion et de la surveillance appropriées des questions touchant la poursuite des activités, la gestion de l'impartition, la gestion du risque de crime financier, la gestion des changements de projets, la gestion du risque lié à la technologie et la sécurité de l'information.

La responsabilité de la gestion courante du risque opérationnel incombe à la haute direction de chaque unité opérationnelle selon nos politiques de gestion du risque opérationnel. Chaque secteur opérationnel et chaque groupe du Siège social a une fonction de gestion des risques indépendante qui utilise le cadre de gestion du risque opérationnel en fonction de la nature et de l'étendue des risques opérationnels qui lui sont propres. Chaque unité opérationnelle a un comité de gestion des risques composé de cadres supérieurs, qui voit à la bonne gestion des questions et initiatives touchant le risque opérationnel.

Tout compte fait, chaque employé a un rôle à jouer dans la gestion du risque opérationnel. Outre les politiques et lignes directrices qui guident les activités des employés, tout le personnel a accès à une formation concernant des types précis de risques opérationnels et son rôle dans la protection des intérêts et des actifs de la TD.

MODE DE GESTION DU RISQUE OPÉRATIONNEL

Le cadre de gestion du risque opérationnel décrit la structure de gestion des risques et de contrôle interne visant à gérer le risque opérationnel et tient compte de l'appétit pour le risque, des politiques, des processus ainsi que des limites et de la gouvernance. Le cadre de gestion du risque opérationnel est maintenu par le groupe Gestion des risques et est aligné sur l'appétit de la TD pour le risque opérationnel. Le cadre intègre les pratiques de pointe ayant cours dans l'industrie et respecte les exigences réglementaires. Les principales composantes du cadre sont les suivantes :

Gouvernance et politique

La présentation de l'information de gestion et les structures organisationnelles mettent l'accent sur la responsabilisation, la prise en charge et la surveillance efficace du risque opérationnel de chaque groupe de chaque secteur opérationnel et du Siège social. En outre, des politiques et des pratiques à l'échelle de l'entreprise fixent les attentes du comité du risque du conseil d'administration et de la haute direction en matière de gestion du risque opérationnel.

Autoévaluation des risques et des contrôles

Le contrôle interne est l'une des principales lignes de défense qui assurent la protection de nos employés, des clients, des actifs et de l'information, et servent à la prévention et à la détection des erreurs et des fraudes. La direction procède annuellement à une évaluation complète des principaux risques et des contrôles internes en place afin de réduire ou d'atténuer ces risques. La haute direction passe en revue les résultats de ces évaluations afin de s'assurer que la gestion du risque et les contrôles internes sont efficaces, appropriés et conformes à nos politiques.

Surveillance des occurrences de risque opérationnel

Afin de réduire notre exposition à des pertes futures, il est très important que nous demeurions au fait de nos propres risques opérationnels et de ceux de l'industrie et que nous y répondions adéquatement. Nos politiques et processus exigent que les événements liés au risque opérationnel soient recensés, surveillés et présentés au bon échelon de la direction afin de pouvoir les analyser et les gérer adéquatement et prendre les mesures correctives et préventives qui s'imposent. De plus, nous examinons, analysons et évaluons la TD en regard des pertes dues au risque opérationnel qui sont survenues dans d'autres institutions financières, à partir de l'information obtenue auprès de fournisseurs de données reconnus dans l'industrie.

Rapports sur les risques

Le service Gestion des risques, en collaboration avec la haute direction, surveille régulièrement la situation des risques à l'échelle de la TD et les mesures prises à cet égard afin d'en faire rapport à la haute direction et au comité du risque du conseil d'administration. Les mesures prises à l'égard du risque opérationnel font l'objet d'un suivi, d'une évaluation et d'une communication systématiques afin de s'assurer que la direction s'acquitte de son obligation de rendre compte de sa gestion et qu'elle reste attentive aux enjeux courants et émergents.

Assurance

Afin de procurer à la TD une protection additionnelle contre les pertes, le service Gestion des risques gère activement un portefeuille complet de mesures d'atténuation des risques d'assurance d'affaires et d'autres risques. Le type et le niveau de couverture d'assurance nécessaire sont constamment évalués pour nous assurer que notre tolérance au risque et les exigences réglementaires sont respectées. Ce travail consiste à faire des analyses de risques et des analyses financières régulières et poussées et à trouver des possibilités de transfert des risques à des tiers, au besoin.

Technologie et information

Pratiquement toutes les sphères de nos activités utilisent des technologies et de l'information pour créer et soutenir de nouveaux marchés, des produits concurrentiels et des canaux de distribution, et d'autres activités de prospection. Les principaux risques sont liés à la disponibilité, à l'intégrité, à la confidentialité et à la sécurité opérationnelles de nos données, de nos systèmes et de notre infrastructure. Ces risques sont gérés de façon active au moyen de programmes de gestion des risques liés aux technologies et à la sécurité de l'information à l'échelle de l'entreprise, selon les meilleures pratiques de l'industrie et notre cadre de gestion du risque opérationnel. Ces programmes comprennent des évaluations strictes de la menace et de la vulnérabilité, de même que des processus liés à la sécurité et des pratiques méthodiques de gestion des changements.

Gestion de la poursuite des activités

Lorsque surviennent des incidents qui risquent de perturber nos activités, le service Gestion de la poursuite des activités aide la haute direction à continuer de gérer et de mener ses activités, et maintient l'accès des clients aux produits et aux services. Notre solide programme de gestion de la poursuite des activités à l'échelle de l'entreprise comprend des protocoles de gestion de crise officiels et des stratégies de poursuite des activités. Tous les groupes de la TD sont tenus de maintenir et d'évaluer régulièrement leurs programmes de poursuite des activités conçus pour faire face à un large éventail de scénarios possibles.

Gestion des fournisseurs

Un tiers est une entité dont la principale activité est de fournir un service ou un produit particulier. Les avantages de traiter avec des tiers comprennent l'accès à des technologies de pointe, des connaissances spécialisées, des économies d'échelle et des efficacités opérationnelles. Ce type de relations est avantageux pour nos activités et notre clientèle, mais nous devons également gérer et réduire au minimum les risques qui y sont rattachés. Pour ce faire, nous avons mis en œuvre un programme de gestion des risques liés aux tiers à l'échelle de l'entreprise qui encadre les activités menées avec des tiers et assure que le niveau de gestion des risques et la surveillance par la haute direction sont à la mesure de la portée et de l'importance de l'entente conclue avec le tiers.

Gestion de projets

Nous avons établi un programme de gestion de projets rigoureux qui comprend des processus et des mécanismes de supervision visant à nous assurer que les projets sont mis en œuvre avec succès de façon planifiée et systématique, et qu'ils font l'objet d'une surveillance par la haute direction. Notre bureau de gestion des programmes de l'entreprise maintient des normes de gestion de projets qui sont continuellement comparées aux pratiques de pointe ayant cours dans l'industrie.

Crime financier

Il est primordial pour nous de protéger nos clients, nos employés, nos actifs et l'information, et de prévenir et de déceler les fraudes et autres formes de crimes financiers. Pour ce faire, nous disposons de systèmes, de protocoles et de pratiques de pointe en matière de sécurité pour déceler et prévenir les cas de crime financier, y compris de la formation régulière afin d'assurer que les employés se conforment aux politiques et pratiques en matière de prévention du crime.

Risque d'assurance

Le risque d'assurance est le risque de perte financière imputable aux différences entre l'expérience réelle et les attentes à l'égard des prix des produits d'assurance ou du provisionnement. Une expérience défavorable pourrait être attribuable à des variations défavorables du calendrier, de l'importance ou de la fréquence des demandes de règlement (p. ex., risque de catastrophe), de la mortalité, de la morbidité, de la longévité et du comportement des titulaires de police, ou des charges connexes.

Les contrats d'assurance procurent une protection financière en transférant les risques assurés à l'assureur en échange de primes. Nous sommes exposés à des risques d'assurance dans le cadre de nos activités d'assurances multirisques, d'assurance de personnes et de réassurance.

RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE D'ASSURANCE

La gestion du risque d'assurance incombe principalement à la haute direction de chaque unité opérationnelle ayant des activités d'assurance, sous la surveillance du chef de la gestion du risque responsable de l'assurance qui relève du groupe Gestion des risques. Le comité d'audit du conseil d'administration agit comme comité d'audit et comité de révision pour les filiales canadiennes d'assurance. Ces filiales ont également leur propre conseil d'administration, de même que des actuaires indépendants nommés qui assurent un suivi additionnel de la gestion du risque.

MODE DE GESTION DU RISQUE D'ASSURANCE

Les pratiques de gouvernance en matière de gestion des risques de la Banque assurent une surveillance et un contrôle indépendants et rigoureux des risques dans les activités d'assurance. Le comité du risque du secteur Assurance fait un suivi essentiel des activités de gestion du risque pour ce secteur. Le cadre de gestion du risque d'assurance est maintenu par la Gestion des risques et est aligné sur l'appétit de la TD pour le risque d'assurance. Le cadre de gestion du risque d'assurance décrit la structure de gestion des risques et de contrôle interne visant à gérer le risque d'assurance et tient compte de l'appétit pour le risque, des politiques, des processus, des limites et de la gouvernance.

L'évaluation des provisions pour engagements de règlements est fondamentale dans les activités d'assurance. La TD s'engage à établir des provisions pour couvrir les paiements futurs estimatifs (y compris les frais de règlement) sur l'ensemble des demandes de règlement associées aux contrats d'assurance souscrits. Les provisions ne peuvent être constituées avec une certitude absolue et représentent les meilleures estimations de la direction des paiements futurs au titre des demandes de règlement. Ainsi, la TD examine régulièrement les estimations des passifs par rapport aux demandes de règlement réelles et ajuste les provisions au besoin si l'expérience diffère de ce qui avait été prévu.

À cette fin, une bonne conception des produits est un élément déterminant de la gestion des risques. L'exposition de la TD au risque d'assurance est généralement à court terme, le risque de souscription principal étant lié à l'assurance auto et habitation pour les particuliers.

Les cycles du marché de l'assurance de même que les modifications de la réglementation en matière d'assurance auto, l'environnement judiciaire, les tendances relatives aux sommes accordées par les tribunaux, les tendances climatiques et le contexte économique peuvent avoir une incidence sur la performance des activités d'assurance. Des politiques sur l'établissement des prix et des normes en matière de souscription sont maintenues, et la conformité à celles-ci est surveillée par le comité du risque du secteur Assurance.

L'assurance auto est régie par les lois provinciales et, par conséquent, les indemnités versées aux titulaires de police peuvent différer d'une province à l'autre. Il existe aussi une exposition au risque de concentration géographique en ce qui a trait à la couverture des biens de particuliers. L'exposition aux concentrations du risque d'assurance est gérée au moyen de lignes directrices, de limites et de niveaux d'autorisation établis relativement à la souscription d'une police d'assurance qui gouvernent l'acceptation du risque. Le risque de concentration est également atténué par l'achat de réassurance.

Des stratégies sont en place pour gérer le risque dans nos activités de réassurance. Le risque de souscription de nouvelles polices est géré au moyen d'une politique qui limite l'exposition à certains types d'affaires et à certains pays. La grande majorité des ententes sont renouvelables annuellement, ce qui réduit le risque à long terme. Le risque lié à une pandémie est revu et estimé chaque année.

Risque de réglementation et risque juridique

Le risque de réglementation et risque juridique est le risque d'incidence négative sur les activités commerciales, les bénéfiques ou les capitaux propres, les relations avec les organismes de réglementation ou la réputation, en raison du défaut de se conformer ou de s'adapter aux règlements en vigueur et nouveaux, aux lois, aux codes de l'industrie, aux règles ou aux attentes réglementaires. Le risque juridique comprend la possibilité de poursuites civiles, criminelles ou réglementaires intentées contre la TD, lesquelles, une fois réglées, pourraient avoir une grande incidence défavorable sur nos activités ou notre situation financière.

L'industrie des services financiers est parmi les industries les plus strictement réglementées, et l'on s'attend à ce que la direction d'une entreprise de services financiers comme la nôtre respecte des normes élevées dans toutes ses transactions et relations d'affaires. Par conséquent, nous sommes exposés à un risque de réglementation et risque juridique dans la quasi-totalité de nos activités. Le non-respect des exigences réglementaires et légales peut non seulement donner lieu à des amendes ou à des blâmes, et mener à une poursuite, mais aussi poser un risque pour notre réputation. Les amendes et autres coûts associés aux poursuites judiciaires ainsi que les décisions défavorables d'un tribunal ou d'une autorité de réglementation peuvent aussi avoir une incidence négative sur les activités, les résultats opérationnels et la situation financière de la TD.

Le risque de réglementation et risque juridique diffère des autres risques bancaires, comme le risque de crédit ou le risque de marché, car il ne s'agit pas d'un risque que la direction prend activement et consciemment en prévision d'un rendement. C'est un risque auquel nous faisons face dans le cadre normal de nos activités.

RESPONSABLES DU RISQUE DE RÉGLEMENTATION ET RISQUE JURIDIQUE

Les secteurs opérationnels et les groupes du Siège social sont responsables de la gestion quotidienne du risque de réglementation et risque juridique, tandis que les groupes chargés du risque juridique, du risque de conformité, du risque lié à la lutte mondiale contre le blanchiment d'argent et du risque réglementaire (y compris les relations avec les organismes de réglementation et les affaires gouvernementales) les aident en leur fournissant des conseils et de la surveillance.

Les groupes du Siège social qui sont chargés du risque de conformité, du risque lié à la lutte mondiale contre le blanchiment d'argent et du risque de réglementation recensent et surveillent les risques de réglementation importants à l'échelle de l'entreprise et doivent veiller à ce que les contrôles quotidiens soient conformes aux lois en vigueur.

De plus, nos groupes chargés du risque de réglementation nouent et maintiennent des relations avec les organismes de réglementation et les représentants du gouvernement, surveillent les lois et règlements, veillent au maintien des relations d'affaires avec les gouvernements, coordonnent les examens réglementaires, facilitent les approbations réglementaires de nouveaux produits et contribuent à la réalisation des objectifs d'intérêt général de la TD.

Les conseillers juridiques internes et externes travaillent en étroite collaboration avec les secteurs opérationnels et les groupes du Siège social pour relever les secteurs présentant un risque de réglementation et risque juridique potentiel, et les gèrent activement afin de réduire les risques pour la TD.

MODE DE GESTION DU RISQUE DE RÉGLEMENTATION ET RISQUE JURIDIQUE

Notre Code de conduite et d'éthique contribue à donner le ton, au niveau de la haute direction, pour l'instauration d'une culture fondée sur l'intégrité au sein de notre organisation. Le Code stipule que toutes les décisions d'affaires et mesures prises au nom de la TD doivent être évaluées à la lumière de ce qui est juste, honnête et équitable. Le Code est soutenu par un certain nombre d'autres politiques, de programmes et d'outils de formation, ainsi que par du matériel d'orientation pour les nouveaux employés ou nouveaux administrateurs, couvrant divers sujets pertinents, comme la lutte contre le blanchiment d'argent et les pratiques de confidentialité et d'anti-corruption. Tous les administrateurs, les dirigeants et les employés doivent attester tous les ans qu'ils ont lu le Code et qu'ils se sont conformés à toutes ses dispositions.

Les secteurs opérationnels et les groupes du Siège social gèrent le risque de réglementation et risque juridique au quotidien principalement en mettant en œuvre les politiques, procédures et contrôles appropriés. Les groupes chargés du risque juridique, du risque de conformité et du risque lié à la lutte mondiale contre le blanchiment d'argent les assistent collectivement comme suit :

- en communiquant de l'information et en donnant des conseils sur les exigences réglementaires et légales et les nouveaux risques liés à la conformité à chaque unité opérationnelle, le cas échéant;
- en travaillant de près ou de loin à la mise en œuvre de politiques et procédures et de programmes de formation;
- en évaluant les exigences réglementaires et légales et les risques liés à la conformité selon une approche indépendante fondée sur le risque;
- en les surveillant de manière indépendante et en vérifiant par des tests s'ils se conforment à certaines exigences réglementaires et légales, et si les principaux contrôles internes connexes sont efficaces;
- en recensant et en signalant à la haute direction et au conseil d'administration les enjeux et résultats importants;
- en assurant au besoin la liaison avec les organismes de réglementation concernant de nouvelles lois ou des lois révisées, la réglementation ou des examens réglementaires.

Nos politiques et processus prévoient également la communication en temps opportun de problèmes juridiques ou réglementaires potentiels ou réels aux membres de la haute direction et du conseil d'administration pour leur permettre de s'acquitter efficacement de leurs responsabilités de gestion et de surveillance.

Bien qu'il ne soit pas possible d'éliminer complètement le risque juridique, le Service juridique travaille aussi étroitement avec les secteurs opérationnels et les autres groupes du Siège social pour dresser et négocier des accords juridiques visant à gérer ces risques, à fournir des conseils quant à l'exécution des obligations juridiques en vertu des accords et des lois applicables, et à gérer les litiges qui ont une incidence sur la TD ou ses filiales ou qui les mettent en cause.

Risque d'adéquation des fonds propres

Le risque d'adéquation des fonds propres est le risque pour la Banque ne pas disposer de fonds propres suffisants par rapport aux montants requis pour exécuter sa stratégie et répondre aux exigences réglementaires en matière de fonds propres.

Des fonds propres sont détenus afin de protéger la viabilité de la Banque en cas de pertes financières imprévues. Les fonds propres représentent le financement requis pour protéger les déposants et autres créanciers contre des pertes imprévues.

Les organismes de réglementation établissent des niveaux minimums de fonds propres qui sont désignés comme limites. La gestion des niveaux de fonds propres d'une institution financière expose notre Banque au risque de non-respect des limites de fonds propres réglementaires.

RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE D'ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

Le conseil d'administration a la responsabilité ultime de la surveillance de l'adéquation et de la gestion des fonds propres. Le conseil d'administration vérifie si les limites et cibles de fonds propres sont respectées, et passe en revue et approuve le plan de financement annuel et la politique de gestion des fonds propres. Le comité du risque du conseil d'administration s'assure que la direction a pris les mesures nécessaires pour le maintien d'un processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes approprié correspondant au profil de risque de la Banque. Le chef de la gestion des risques s'assure que le processus d'évaluation des fonds propres internes de la Banque permet de satisfaire efficacement les exigences en matière d'adéquation des fonds propres.

Le comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres établit et maintient le cadre de gestion des fonds propres afin d'assurer une gestion efficace et prudente de la situation des fonds propres de la Banque, et voit au maintien de fonds propres adéquats. Il supervise l'affectation des limites de fonds propres pour les secteurs opérationnels et s'assure que ceux-ci respectent les limites et cibles établies.

La fonction Gestion des fonds propres, qui relève du groupe Gestion de la trésorerie et du bilan, est responsable de faire des prévisions et de surveiller la conformité aux limites et cibles de fonds propres, sur une base consolidée. La Gestion des fonds propres actualise les prévisions de fonds propres et fait des recommandations au comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres concernant les émissions, les rachats et les remboursements de fonds propres. La fonction Évaluation des fonds propres à risque, au sein du groupe Gestion des risques, dirige le processus d'évaluation des facteurs de stress à l'échelle de l'entreprise. Les secteurs opérationnels sont responsables de la gestion des limites de fonds propres alloués.

MODE DE GESTION DU RISQUE D'ADÉQUATION DES FONDS PROPRES

Les ressources en fonds propres sont gérées de manière à s'assurer que la situation des fonds propres de la Banque peut soutenir les stratégies d'affaires dans le contexte d'affaires actuel et futur. La Banque gère ses activités selon des contraintes de fonds propres définies à la fois par les exigences de fonds propres internes et réglementaires, s'assurant ainsi de satisfaire les plus élevées de ces exigences.

Les exigences de fonds propres réglementaires représentent les niveaux de fonds propres minimums. Le comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres fixe des cibles de fonds propres au-delà des limites à cet égard. Les cibles de fonds propres visent à réduire le risque de dépassement des limites pouvant découler de la volatilité normale des fonds propres conjuguée à un événement de stress inattendu, donnant ainsi à la direction la possibilité de réagir à une baisse des niveaux de fonds propres avant que les limites ne soient dépassées. Les limites et les cibles de fonds propres sont définies dans la politique de gestion des fonds propres.

La Banque établit également ses besoins de fonds propres internes dans le cadre du processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes, en se basant sur sa propre tolérance au risque de pertes imprévues. Le processus d'évaluation de l'adéquation des fonds propres internes recourt à des modèles pour mesurer les fonds propres à risque requis pour son risque de perte relevé. La tolérance au risque est calibrée en fonction du niveau de confiance requis pour que la Banque puisse respecter ses obligations, même après l'absorption des pires pertes imprévues sur une période de un an, associée à la notation cible de la dette par la direction.

De plus, la Banque a un plan de financement d'urgence conçu pour préparer la direction à assurer l'adéquation des fonds propres pendant des périodes de stress systémique ou propre à la Banque. Le plan de financement d'urgence définit la gouvernance et les lignes directrices à suivre si on prévoit que les niveaux de fonds propres consolidés de la Banque chuteront sous les cibles ou limites établies. Il décrit les mesures que pourrait prendre la direction pour empêcher qu'une telle situation se produise.

Un processus de surveillance périodique complet est en cours afin de planifier et de prévoir les besoins en fonds propres. Dans le cadre du processus de planification annuel, une limite de fonds propres est attribuée aux secteurs opérationnels. L'utilisation des fonds propres fait l'objet d'une surveillance et de rapports au comité de gestion de l'actif et du passif et des capitaux propres.

La Banque évalue la sensibilité de ses besoins en fonds propres prévus et la formation de nouveaux capitaux aux diverses conditions économiques au moyen de son processus d'évaluation des facteurs de stress à l'échelle de l'entreprise. Les incidences du processus d'évaluation des facteurs de stress à l'échelle de l'entreprise sont appliquées aux prévisions de fonds propres et sont prises en compte dans l'établissement des cibles de fonds propres.

Risque de réputation

Le risque de réputation est la possibilité que des impressions de parties prenantes, qu'elles soient fondées ou non, concernant les pratiques commerciales, les actions ou les inactions d'une institution, entraînent ou puissent entraîner une perte de valeur de l'institution ou de sa marque, une baisse de sa liquidité ou un effritement de sa clientèle.

La réputation d'une société est en soi un bien précieux, essentiel pour optimiser la valeur pour les actionnaires. Voilà pourquoi elle est toujours sensible aux risques. Le risque de réputation peut découler des activités d'une entreprise et ne peut être géré indépendamment des autres risques. Tous les risques sont susceptibles de porter atteinte à la réputation et ainsi ternir la marque et miner le résultat et les fonds propres.

RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE DE RÉPUTATION

L'équipe de la haute direction et les comités de direction qui examinent le risque de réputation dans le cadre de leurs fonctions régulières sont responsables en dernier ressort de la réputation de la TD. Le comité du risque de réputation de l'entreprise est le comité de direction qui a comme responsabilité à l'échelle de l'entreprise de prendre des décisions sur les risques de réputation. L'objectif du comité est de s'assurer que les pratiques nouvelles et existantes touchant les activités, les transactions, les produits ou les ventes qui lui sont soumises font l'objet d'une revue suffisamment exhaustive et par l'échelon de direction adéquat pour permettre d'examiner à fond les questions connexes touchant le risque de réputation.

De plus, tous les employés et les représentants de notre organisation doivent contribuer positivement à notre réputation, en s'assurant de respecter un code d'éthique en tout temps et de maintenir des relations harmonieuses avec les parties prenantes et en s'assurant que la Banque respecte les politiques, les lois et les règlements applicables. La gestion du risque de réputation est plus efficace lorsque chacun a continuellement à cœur de protéger et d'améliorer notre réputation.

MODE DE GESTION DU RISQUE DE RÉPUTATION

Notre politique à l'égard du risque de réputation appliquée à l'échelle de l'entreprise est approuvée par le comité du risque du conseil d'administration. Cette politique établit un cadre selon lequel chaque unité opérationnelle est tenue de mettre en œuvre une politique et des procédures à l'égard du risque de réputation, y compris charger un comité d'examiner les questions touchant le risque de réputation et de déterminer les questions à soumettre à l'attention du comité du risque de réputation de l'entreprise.

Nous avons également une politique d'approbation des nouveaux produits et des nouvelles activités à l'échelle de l'entreprise, assortie de processus définis et documentés d'approbation des nouveaux produits et des nouvelles activités, particulièrement les opérations structurées dans le secteur Services bancaires de gros. Ces processus font intervenir des comités incluant des représentants des secteurs opérationnels et des fonctions de contrôle, et ils consistent entre autres à prendre en considération tous les aspects d'un nouveau produit, y compris le risque de réputation.

Risque lié à l'environnement

Le risque lié à l'environnement est la possibilité de perte de notre valeur au niveau stratégique et financier et au niveau de nos activités ou de notre réputation, découlant de l'incidence des enjeux ou préoccupations écologiques à court et à long terme.

La gestion du risque lié à l'environnement est une priorité à l'échelle de l'entreprise. Parmi les principaux risques liés à l'environnement, citons : 1) les risques directs associés à la propriété et à l'exploitation de notre entreprise, notamment la gestion et l'exploitation de biens immobiliers, de flottes, d'installations et des services connexes que l'entreprise possède ou gère; 2) les risques indirects associés à la performance environnementale des clients à qui la TD fournit du financement ou dans lesquels la TD investit; 3) la détermination et la gestion des enjeux écologiques émergents qui pourraient représenter un risque important; et 4) le fait de ne pas comprendre les tendances en matière environnementale ni d'en tirer parti de façon appropriée dans le but de satisfaire aux demandes des consommateurs et des clients pour des produits et des services.

RESPONSABLES DE LA GESTION DU RISQUE LIÉ À L'ENVIRONNEMENT

À la haute direction, la responsabilité de la gestion environnementale incombe au vice-président à la direction, Collectivité, Environnement et chef du marketing. Celui-ci est soutenu par le chef de l'environnement, qui dirige l'équipe des affaires environnementales. L'équipe des affaires environnementales a pour mission d'élaborer une stratégie environnementale, d'établir des normes et des cibles de performance environnementale et de faire rapport sur la performance. On trouve également un comité de direction en matière environnementale (CDE) à l'échelle de l'entreprise qui réunit des hauts dirigeants des principaux secteurs opérationnels et des fonctions du Siège social de la TD. L'approbation de la stratégie environnementale et des normes de performance et la communication de celles-ci à tous les employés incombent au CDE. Les secteurs opérationnels de la TD sont responsables de la mise en œuvre de la stratégie environnementale et de la gestion des risques connexes dans leur secteur.

MODE DE GESTION DU RISQUE LIÉ À L'ENVIRONNEMENT

Nous gérons le risque lié à l'environnement à l'aide du Système de gestion de l'environnement (SGE), qui réunit trois composantes : une politique environnementale, un cadre de gestion environnementale ainsi que des processus et une marche à suivre relatifs à la gestion environnementale. Notre SGE est conforme à la norme internationale ISO 14001, soit la meilleure pratique pour la gestion environnementale. Notre politique environnementale reflète la portée mondiale des activités environnementales de la TD.

À l'intérieur de notre cadre de gestion environnementale, nous avons relevé un certain nombre de domaines prioritaires à l'égard desquels nous avons pris des engagements réfléchis.

Notre performance environnementale est communiquée publiquement dans notre Rapport annuel sur les responsabilités. Elle est présentée selon l'Initiative mondiale sur les rapports de performance (GRI) et certifiée de façon indépendante.

Les activités mondiales de la TD sont demeurées neutres en carbone en 2012 et nous nous sommes engagés, à titre volontaire, à réduire nos émissions de carbone de une tonne par employé d'ici 2015. En 2012, la TD s'est volontairement engagée à réduire sa consommation de papier en Amérique du Nord de 20 % d'ici 2015 (par rapport à une référence de 2010).

Au cours de 2012, la TD a appliqué nos procédures de gestion du risque de crédit environnemental et social aux activités de crédit et de prêts dans les secteurs de gros, commercial et de détail. Ces procédures comprennent l'évaluation des politiques, des procédures et du rendement de nos clients à l'égard des enjeux environnementaux et sociaux connexes importants, comme le risque lié au climat, la biodiversité, le risque lié à l'eau, l'engagement des parties prenantes et le consentement éclairé, préalable et libre des peuples autochtones. Au sein des Services bancaires de gros, des lignes directrices propres au secteur ont été élaborées précisément pour les secteurs sensibles à l'environnement. La TD est signataire des Principes de l'Équateur depuis 2007 et présente les projets liés aux Principes de l'Équateur dans son Rapport annuel sur les responsabilités.

Gestion de Placements TD (GPTD) est signataire des Principes pour l'investissement responsable des Nations unies. En vertu de ces principes, les investisseurs s'engagent à tenir compte des questions environnementales et sociales dans l'analyse et la prise de décisions liées à l'investissement. GPTD applique sa politique d'investissement durable partout au sein de ses activités opérationnelles. La politique fournit de l'information sur la façon dont GPTD met en œuvre les Principes pour l'investissement responsable.

Nous surveillons et évaluons de façon proactive les changements apportés aux politiques et aux dispositions législatives, et maintenons une politique de la «porte ouverte» avec des organismes communautaires et environnementaux, des associations industrielles et des organismes de placement responsables.

Pour en savoir plus sur notre politique, notre gestion et notre performance environnementales, consultez notre Rapport sur les responsabilités, qui se trouve sur notre site Web, à l'adresse <http://www.td.com/francais/responsabilite>.

TD Ameritrade

MODE DE GESTION DU RISQUE DE TD AMERITRADE

La direction de TD Ameritrade est le principal responsable de la gestion du risque au sein de TD Ameritrade, sous la surveillance du conseil d'administration de TD Ameritrade, notamment de son comité du risque et de son comité d'audit. La TD surveille le processus de gestion des risques de TD Ameritrade en siégeant au conseil d'administration et en participant à la gouvernance et aux protocoles de TD Ameritrade.

En vertu d'une convention d'actionnaires intervenue entre la TD, TD Ameritrade et certains autres actionnaires, la TD a désigné cinq des douze membres du conseil d'administration de TD Ameritrade, notamment le chef de la direction de la TD, le chef des services de placement direct et deux administrateurs indépendants de la TD. Les règlements de TD Ameritrade, qui stipulent que la nomination du chef de la direction doit être approuvée par les deux tiers des membres du conseil d'administration, font en sorte que le choix du chef de la direction de TD Ameritrade doit nécessairement obtenir un vaste appui du conseil d'administration de TD Ameritrade, nécessitant à l'heure actuelle l'approbation d'au moins un administrateur désigné par la TD. Selon la convention d'actionnaires, les comités du conseil d'administration de TD Ameritrade doivent inclure au moins deux administrateurs nommés par la TD; sous réserve du pourcentage de la participation de la TD dans TD Ameritrade et certaines autres exceptions limitées. À l'heure actuelle, les administrateurs que nous désignons participent à certains comités du conseil d'administration de TD Ameritrade, y compris comme présidents du comité d'audit et du comité des ressources humaines et de la rémunération et comme membres du comité du risque et du comité de gouvernance.

Les modalités de la convention d'actionnaires prévoient des droits de partage de certaines informations en faveur de la TD dans la mesure où la TD a besoin de ces informations pour gérer et évaluer son investissement de façon adéquate et se conformer à ses obligations légales et réglementaires. Par conséquent, les processus et protocoles de gestion de la TD et de TD Ameritrade sont alignés afin d'assurer la bonne circulation de l'information nécessaire entre les deux sociétés. Outre la communication régulière à l'échelon du chef de la direction, des revues opérationnelles régulières avec TD Ameritrade permettent à la TD d'examiner et d'analyser les résultats opérationnels et les principaux risques de TD Ameritrade. De même, certaines fonctions comme l'audit interne, les finances et la conformité ont des protocoles de communication qui permettent le partage d'information sur les questions de risque et de contrôle. Les questions touchant les risques sont portées à l'attention du comité du risque de la TD, selon les besoins.

Estimations comptables critiques

Les méthodes comptables de la Banque sont essentielles pour comprendre ses résultats opérationnels et sa situation financière. Un sommaire des principales méthodes comptables de la Banque est présenté dans les notes aux états financiers consolidés. Certaines méthodes comptables de la Banque amènent nécessairement à poser des jugements et à établir des estimations de nature complexe et subjective, puisqu'elles portent sur des questions qui sont de nature incertaine. Toute modification de ces jugements et estimations pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Banque. La Banque a instauré des procédés pour assurer que les méthodes comptables sont appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes sont adéquatement contrôlés et exécutés de manière appropriée et systématique. En outre, les méthodes comptables critiques de la Banque sont régulièrement examinées avec le comité d'audit. Les méthodes comptables critiques qui font appel au jugement de la direction et qui reposent sur des estimations incluent la comptabilisation des dépréciations d'actifs financiers, le calcul de la juste valeur des instruments financiers, la décomptabilisation, l'évaluation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, la comptabilisation des avantages du personnel, la comptabilisation de l'impôt sur le résultat, la comptabilisation des provisions, la comptabilisation des activités d'assurance et la consolidation des entités ad hoc.

MÉTHODES COMPTABLES ET ESTIMATIONS

Les états financiers consolidés de la Banque ont été dressés selon les IFRS. Pour plus de détails sur les méthodes comptables conformes aux IFRS appliquées par la Banque, voir la note 2 des états financiers consolidés de la Banque.

Jugements, estimations et hypothèses comptables importants

Les estimations utilisées dans l'application des méthodes comptables de la Banque sont essentielles pour comprendre les résultats opérationnels et la situation financière de la Banque. Certaines méthodes comptables de la Banque amènent nécessairement à poser des jugements et à établir des estimations de nature complexe et subjective, puisqu'elles portent sur des questions qui sont de nature incertaine. Toute modification de ces jugements et estimations pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Banque. La Banque a instauré des procédés pour assurer que les méthodes comptables sont appliquées de manière uniforme et que les processus de modification des méthodes de calcul des estimations sont adéquatement contrôlés et suivis de manière appropriée et systématique.

DÉPRÉCIATION D'ACTIFS FINANCIERS

Valeurs mobilières disponibles à la vente

Les pertes de valeur pour les valeurs mobilières classées comme disponibles à la vente sont comptabilisées si, et seulement si, il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements qui sont survenus (un «événement générateur de pertes») et si ces événements générateurs de pertes ont donné lieu à une diminution des flux de trésorerie estimés de l'instrument. La Banque soumet ces valeurs mobilières à un examen au moins trimestriellement pour déceler la présence d'un pareil événement. L'examen permet de déterminer, à partir de jugements, si un événement générateur de pertes a donné lieu à une baisse importante ou prolongée de la juste valeur des titres de capitaux propres disponibles à la vente en deçà de leur coût, ou à une détérioration de la qualité du crédit de titres de créance disponibles à la vente. Le test de dépréciation tient compte d'autres facteurs, notamment la situation financière et les indicateurs financiers clés de l'émetteur d'un instrument, les pertes importantes passées et soutenues de l'émetteur ainsi que son historique de ruptures de contrat, y compris les défauts de paiement des intérêts et les violations de clauses restrictives de contrats de prêt.

Prêts

Un prêt (y compris un titre de créance classé comme prêt) est considéré comme douteux lorsqu'il y a une indication objective que la qualité du crédit s'est détériorée après la comptabilisation initiale du prêt (un «événement générateur de pertes»), au point où la Banque n'est plus raisonnablement assurée de recouvrer le plein montant du principal et des intérêts en temps voulu. La Banque évalue un par un les prêts individuellement significatifs pour déceler la présence d'une indication objective de dépréciation et elle évalue collectivement les prêts qui ne sont pas individuellement significatifs. La provision pour pertes sur créances représente la meilleure estimation de la direction qu'une dépréciation est survenue dans les portefeuilles de prêts, y compris les expositions hors bilan, à la date du bilan. Le choix du moment

pour désigner un prêt comme prêt douteux et établir le montant de la provision nécessaire exige un jugement éclairé. La direction exerce son jugement pour déterminer le montant qui sera recouvré en cas de défaut de l'emprunteur. Toute modification du montant que la direction prévoit recouvrer aurait une incidence directe sur la provision pour pertes sur créances et pourrait entraîner une modification de cette provision.

S'il n'y a pas d'indication objective de dépréciation d'un prêt individuel, qu'il soit significatif ou non, celui-ci est inclus dans un groupe d'actifs qui présentent des caractéristiques de risque de crédit similaires et qui sont soumis collectivement à un test de dépréciation pour pertes subies mais non encore décelées. Pour calculer la fourchette probable de la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées, la Banque se sert de modèles internes fondés sur des paramètres de probabilité de défaut, de perte en cas de défaut et d'exposition en cas de défaut. La direction exerce son jugement pour établir le montant de la fourchette qui constitue la meilleure estimation des pertes, d'après l'évaluation de la conjoncture économique, l'historique des pertes, la composition du portefeuille de prêts et d'autres indicateurs pertinents qui ne sont pas totalement intégrés dans le calcul des modèles. Toute modification de ces hypothèses aurait une incidence directe sur la provision pour pertes sur créances subies mais non encore décelées et pourrait entraîner une modification de cette provision.

ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

La juste valeur des instruments financiers négociés sur un marché actif à la date du bilan est fondée sur leurs prix cotés en Bourse. Pour tous les autres instruments financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif, la juste valeur peut être fondée sur d'autres transactions courantes sur le marché qui peuvent être observées pour des marchés pour le même instrument, sans modification ni reconditionnement, ou sur la base d'une autre technique d'évaluation qui maximise l'utilisation de données de marché observables. Ces données peuvent comprendre les courbes des taux d'intérêt, les taux de change et la volatilité des options. Les techniques d'évaluation comprennent des comparaisons avec des instruments similaires lorsqu'il existe des prix de marché observables, des analyses fondées sur la valeur actuelle des flux de trésorerie, des modèles d'évaluation des options et d'autres techniques d'évaluation couramment utilisées par les intervenants du marché.

Dans le cas de certains instruments financiers complexes ou illiquides, la juste valeur est établie d'après des techniques d'évaluation qui reposent sur l'hypothèse qu'il n'y a pas de transactions courantes sur les marchés ou que l'on ne dispose pas de données de marché observables. Le choix de la technique d'évaluation à appliquer fait appel au jugement. Les techniques d'évaluation reposent aussi sur certaines estimations et certains jugements. Les jugements touchent notamment les critères de liquidité et les données de modélisation comme les volatilités, la corrélation, les écarts de taux, les taux d'actualisation, les taux de remboursements anticipés et les prix des instruments sous-jacents. Toute imprécision de ces estimations peut influencer sur la juste valeur qui en découlera.

La nature des placements en titres de participation privés fait en sorte que l'évaluation par la Banque changera au fil du temps, à mesure que les titres arriveront à échéance et qu'une stratégie de sortie sera élaborée et mise en œuvre. Les estimations de juste valeur peuvent également changer sous l'effet de l'évolution de la situation des sociétés émettrices. Ces changements peuvent être importants selon la nature des facteurs retenus pour la méthode d'évaluation et l'ordre de grandeur du changement de ces facteurs.

Il faut aussi porter des jugements pour comptabiliser les rajustements de juste valeur entrés dans les évaluations fondées sur des modèles afin de tenir compte de l'incertitude relative à la mesure dans l'évaluation d'instruments financiers complexes et négociés moins activement sur le marché. Si le marché des instruments financiers complexes se développait, le cours de ces instruments pourrait devenir plus transparent, ce qui permettrait de peaufiner les modèles d'évaluation.

Une analyse sur la juste valeur des instruments financiers et des détails sur le mode d'évaluation sont présentés à la note 5 des états financiers consolidés de 2012.

DÉCOMPTABILISATION

Certains actifs transférés dans le cadre d'une transaction de titrisation peuvent être admissibles à la décomptabilisation au bilan consolidé de la Banque. Pour déterminer si les actifs sont admissibles à la décomptabilisation, certaines questions importantes doivent être tranchées. Il faut établir si les droits de recevoir des flux de trésorerie des actifs financiers ont été conservés ou ont été transférés et dans quelle mesure les risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier ont été conservés ou transférés. Si la Banque n'a ni transféré ni conservé la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif financier, il faut établir si la Banque a conservé le contrôle de l'actif financier. Au moment de la décomptabilisation, la Banque comptabilise un profit ou une perte sur la vente de ces actifs calculé comme la différence entre la valeur comptable de l'actif transféré et la somme du produit en espèces reçu, y compris tout actif financier reçu ou passif financier pris en charge, et tout profit ou perte cumulé attribué à l'actif transféré qui avait été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global. Pour calculer la juste valeur de l'actif financier reçu, la Banque évalue les flux de trésorerie futurs à partir du montant estimé des intérêts attendus sur les actifs titrisés, du rendement à verser aux investisseurs, de la tranche des actifs titrisés qui sera remboursée avant l'échéance prévue, des pertes sur créances prévues, du coût de gestion des actifs et du taux d'actualisation de ces flux de trésorerie futurs attendus. Les flux de trésorerie réels peuvent être très différents des estimations de la Banque. Les droits conservés sont classés comme valeurs mobilières détenues à des fins de transaction et sont initialement comptabilisés à la juste valeur relative au bilan consolidé de la Banque. Par la suite, la juste valeur des droits conservés comptabilisée par la Banque est calculée en évaluant la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs attendus selon les meilleures estimations de la direction au sujet des hypothèses clés, notamment les pertes sur créances, les taux de remboursements anticipés, les courbes des taux d'intérêt à terme et les taux d'actualisation, correspondant aux risques en jeu. La différence entre les flux de trésorerie réels et les flux de trésorerie futurs estimés par la Banque est comptabilisée en résultat. Les hypothèses sont révisées périodiquement et peuvent être modifiées en cas de changements économiques importants.

GOODWILL ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

La juste valeur des unités génératrices de trésorerie (UGT) de la Banque est calculée à l'aide de modèles d'évaluation internes qui tiennent compte de divers facteurs et hypothèses comme les bénéfices prévus, les taux de croissance, les ratios cours-bénéfice, les taux d'actualisation et les multiples finaux. La direction doit exercer son jugement pour estimer la juste valeur des UGT, et l'utilisation de différentes hypothèses et estimations pour le calcul de la juste valeur pourrait influencer sur la détermination de l'existence d'une dépréciation et l'évaluation du goodwill. La direction est d'avis que les hypothèses et estimations utilisées sont raisonnables et justifiables. Si possible, les justes valeurs internes sont comparées à des données de marché pertinentes. Les valeurs comptables des UGT de la Banque sont établies par la direction à l'aide de modèles de capital basés sur le risque (fondés sur les approches avancées selon Bâle III) aux fins de l'ajustement des actifs et passifs nets par UGT. Ces modèles intègrent divers facteurs, notamment le risque de marché, le risque de crédit et le risque opérationnel, y compris le capital de placement (comprend le goodwill et les immobilisations incorporelles). Tout le capital non réparti qui n'est pas directement attribuable aux UGT est détenu dans le secteur Siège social. Les comités de surveillance du capital de la TD surveillent les méthodes de répartition du capital de la Banque.

AVANTAGES DU PERSONNEL

Les obligations et les charges projetées au titre des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite de la Banque sont établies au moyen de multiples hypothèses qui peuvent influencer de façon significative sur la valeur de ces montants. Les hypothèses actuarielles, notamment sur le rendement prévu à long terme des actifs des régimes, les augmentations de salaire, le taux de variation du coût des soins de santé et le taux d'actualisation, représentent les meilleures estimations de la direction et sont révisées annuellement par les actuaires de la Banque. La Banque élabore chaque hypothèse d'après des résultats techniques passés pertinents de la Banque et des données de marché connexes, et elle tient compte du fait que ces données auront une incidence prolongée ou importante sur les hypothèses. Le taux d'actualisation utilisé pour évaluer les obligations au titre des régimes de retraite est établi d'après le rendement à long terme d'obligations de sociétés de grande qualité au 31 octobre. Le rendement à long terme prévu des actifs des régimes repose sur les rendements historiques et les attentes quant aux rendements futurs de chaque catégorie d'actifs ainsi que sur la répartition cible des actifs. Les autres hypothèses sont également des estimations à long terme. Toutes les hypothèses supposent un certain degré d'incertitude. Les écarts entre les résultats réels et les hypothèses ainsi que les modifications des hypothèses découlant des changements quant aux attentes futures entraînent une augmentation ou une diminution des obligations et des charges au titre des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite au cours des exercices futurs.

IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

La Banque est assujettie à l'impôt dans de nombreux territoires. La détermination définitive de l'impôt applicable à bon nombre d'opérations et de calculs dans le cadre normal des activités est incertaine. La Banque constitue des provisions au titre des positions fiscales incertaines qui, selon elle, reflètent de façon appropriée les risques liés aux positions fiscales faisant l'objet de discussions, de vérifications, de différends ou d'appels de la part des autorités fiscales, ou qui sont autrement incertaines. Ces provisions sont établies à l'aide des meilleures estimations de la Banque quant au montant prévu à payer, en fonction d'une évaluation de tous les facteurs pertinents, lesquels sont révisés à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Cependant, il se peut qu'une vérification de la part d'autorités fiscales compétentes puisse donner lieu à un passif d'impôt additionnel.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que s'il est probable que les résultats imposables des périodes futures seront suffisants pour compenser les différences temporelles déductibles. Cependant, le montant d'un actif d'impôt différé comptabilisé et considéré comme réalisable peut être réduit si les résultats projetés ne sont pas réalisés à cause de divers facteurs, comme une situation financière défavorable. Si la Banque estime que les résultats projetés ne seront pas atteints, elle ramène l'actif d'impôt différé à un montant qu'elle croit réalisable. L'ordre de grandeur de la réduction repose en grande partie sur les prévisions de la Banque quant à ses résultats, qui donnent une indication de l'utilisation possible de l'actif d'impôt différé.

PROVISIONS

Une provision est comptabilisée lorsque l'échéance ou le montant de la perte est incertain dans l'avenir. Les provisions sont fondées sur les meilleures estimations de la Banque à l'égard des dépenses qui pourraient être requises pour régler ses obligations actuelles, compte tenu de tous les risques et incertitudes pertinents, de même que, si elle est importante, de la valeur temporelle de l'argent.

Un grand nombre de provisions établies sont liées aux diverses poursuites intentées contre la Banque dans le cadre normal des activités. Les provisions pour litiges nécessitent l'implication de la direction et des conseillers juridiques de la Banque pour évaluer la probabilité de perte et estimer toute incidence monétaire. Tant qu'une provision existe, la direction ou les conseillers juridiques de la Banque peuvent obtenir de nouvelles informations qui peuvent faire changer leur évaluation quant à la probabilité de perte et au montant estimatif de la perte. Toute modification d'une évaluation peut amener une correction du montant des provisions comptabilisées. De plus, les coûts réels de résolution de ces litiges peuvent être sensiblement supérieurs ou inférieurs aux provisions. La Banque examine individuellement ses provisions pour litiges, après prise en compte de différents facteurs, notamment l'évolution de chaque cas, l'expérience de la Banque, l'expérience de tiers dans des cas similaires, et l'opinion et l'avis des conseillers juridiques.

ASSURANCE

Les hypothèses utilisées pour établir les demandes d'indemnisation et les obligations liées aux indemnités d'assurance de la Banque sont fondées sur les meilleures estimations quant aux résultats possibles.

Pour les assurances multirisques, le coût final pour la Banque s'éloignera des hypothèses utilisées pour établir l'obligation comptabilisée, à mesure que des renseignements additionnels sur les faits et circonstances de chaque sinistre survenu seront intégrés dans l'obligation.

Pour les assurances de personnes, les passifs actuariels tiennent compte de tous les flux de trésorerie futurs des polices, y compris les primes, les demandes d'indemnisation et les coûts nécessaires pour administrer les polices.

Les hypothèses de mortalité de la Banque tiennent compte des résultats techniques récents de la Banque et de ceux de l'industrie. Les titulaires de police peuvent décider de mettre fin à leur police (déchéance) en cessant de payer les primes. La Banque estime les taux de déchéance futurs sur les résultats techniques dont elle dispose, ou sur ceux de l'industrie. L'estimation des coûts futurs d'administration des polices repose sur les résultats techniques et les prévisions de risque de la Banque.

CONSOLIDATION DES ENTITÉS AD HOC

La direction doit exercer son jugement pour évaluer si la Banque doit consolider une entité, en particulier une entité complexe. Un exemple de l'exercice de ce jugement est de déterminer si une entité répond à la définition d'une entité ad hoc et, dans l'affirmative, si tous les faits et circonstances pertinents, considérés dans leur ensemble, indiquent que la Banque contrôle cette entité ad hoc, y compris l'analyse de l'exposition de la Banque aux risques et avantages inhérents à l'entité ad hoc. Le jugement est décrit de façon plus détaillée à la note 3 des états financiers consolidés de 2012.

Modification des méthodes comptables futures

L'International Accounting Standards Board (IASB) continue d'apporter des changements aux IFRS afin d'améliorer la qualité d'ensemble de l'information financière. La Banque suit activement tous les projets de l'IASB qui sont

pertinents pour l'information financière et les méthodes comptables de la Banque. Les normes émises qui, à l'avenir, seront en vigueur pour la Banque sont présentées à la note 4 des états financiers consolidés de la Banque.

Contrôles et procédures

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION

Sous la surveillance et avec la participation de la direction de la Banque, y compris le chef de la direction et le chef des finances, une appréciation de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Banque, selon les règles de la SEC et des Autorités canadiennes en valeurs mobilières, a été effectuée en date du 31 octobre 2012. Selon cette appréciation, la direction de la Banque, y compris le chef de la direction et le chef des finances, a conclu que les contrôles et procédures de communication de l'information de la Banque étaient efficaces en date du 31 octobre 2012.

RAPPORT DE LA DIRECTION SUR LE CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

La direction de la Banque est responsable de la mise en place et du maintien d'un processus de contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière pour la Banque. Le contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière s'entend des politiques et des procédures qui 1) concernent la tenue de comptes suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la Banque; 2) fournissent l'assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers selon les IFRS, et que les encaissements et décaissements de la Banque ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration; et 3) fournissent l'assurance raisonnable que toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée des actifs de la Banque qui pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers est soit interdite, soit détectée à temps.

La direction de la Banque a utilisé les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework*, publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Commission Treadway, pour effectuer, avec la participation du chef de la direction et du chef des finances, une appréciation de l'efficacité du contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière. D'après cette appréciation, la direction a conclu que le contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière était efficace, selon les critères applicables, en date du 31 octobre 2012. L'efficacité du contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière a été auditée par les auditeurs indépendants de la Banque, Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., cabinet d'experts-comptables inscrit, qui ont aussi audité les états financiers consolidés de la Banque au 31 octobre 2012 et pour l'exercice clos à cette date. Dans leur rapport sur les contrôles internes selon les normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis) joint aux états financiers consolidés, les auditeurs expriment une opinion sans réserve sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque à l'égard de l'information financière en date du 31 octobre 2012.

MODIFICATIONS DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours de l'exercice et du trimestre clos le 31 octobre 2012, il n'y a eu aucune modification des politiques, procédures et autres processus sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Banque qui a eu ou qui pourrait raisonnablement avoir une incidence importante sur son contrôle interne à l'égard de l'information financière.